

ASIE

LA VISITE EN FRANCE DU VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS

Une ascension retardée par la révolution culturelle

Vice-président du parti, vice-premier ministre et chef d'état-major général, M. Teng Hsiao-ping est sans conteste une personnalité exceptionnelle. On a pourtant du mal à deviner que ce petit homme affable et modeste, au regard étonné et parfois presque enfantin, a souffert et comme intimidé, a acquis une poigne de fer pendant plus d'un demi-siècle de luttes ininterrompues, et quelles luttes ! Des embuscades nocturnes dans la montagne aux encerclements stratagiques des plaines, des réunions clandestines dans la banlieue de Changhaï au secrétariat général du parti, de la Russie des années 20 à la grande polémique contre M. Khrouchtchev, de la quarantaine imposée par la révolution culturelle à l'accession à la vice-présidence du P.C.C., la liste de ses expériences est longue.

Par son activité débordante, M. Teng Hsiao-ping est depuis un an la personnalité gouvernementale la plus en vue. Au sein du parti, il occupe, derrière M. Wang Hong-wen, la plus haute place parmi ceux qui exercent des fonctions publiques. Il est, si l'on veut, le premier des vice-premiers ministres, quoique le poste n'existe pas officiellement.

Un demi-siècle au parti

Bien qu'il n'ait pas l'apparence d'un septuagénaire, il est né — les dates varient selon les biographies — deux ou quatre ans après le siècle, à une centaine de kilomètres de Chongking, dans la grande province du Satchuan. Après des études secondaires, M. Teng se lance dans la grande aventure chinoise des temps modernes. Au début de 1920, il débarque en France. On ne sait trop ce qu'il y fit pendant les cinq ans et deux mois de son séjour, sauf qu'il travailla en usine. Bien sûr, il participait aux activités politiques du groupe des Chinois de France, lequel comptait, outre M. Chou En-lai, de futurs vice-premiers ministres comme MM. Nie Rong-chen, Li Fu-chun ou le maréchal Chen Yi. Il habita Paris assez longtemps, mais participa aussi à Lyon, en 1921, à l'agitation estudiantine, en compagnie notamment de M. Chen Yi.

L'année suivante, il adhère au groupuscule de la Ligue de la

jeunesse socialiste chinoise, qui le charge d'assurer la confection du périodique de l'organisation. En 1924, il devient membre du parti communiste.

Le vice-premier ministre a oublié les quelques mois de français appris à Paris, mais se souvient fort bien de ces cinq ans, qui ont marqué sa jeunesse et ont ouvert son esprit au monde extérieur. « J'ai acquis, à cette époque, une assez bonne connaissance du peuple français, confia-t-il lors d'un dîner offert en son honneur à l'ambassade, le 3 mai. J'ai eu de très bons rapports avec les Français, un peuple très sympathique, très talentueux et plein d'initiative. »

Mais la période parisienne de M. Teng Hsiao-ping ne constituait que l'apprentissage avant les dures épreuves qui allaient suivre. Au milieu de la décennie, il retourna en Chine, non sans avoir séjourné plusieurs mois à Moscou, en 1925. Après la rupture avec le Koumintang, qui survint l'année suivante, il s'engagea dans l'activité clandestine, à Changhaï d'abord, puis, en 1929, dans les régions « libérées » du Kiangsi. Il est alors commissaire politique de la VII^e armée. Ce rôle de commissaire, il devait le conserver pendant les vingt ans de guerre contre les Japonais et les nationalistes. M. Teng Hsiao-ping est un homme de parti, convaincu que le P.C.C. doit détenir le pouvoir sans partage, et peu suspect de militarisme.

M. Teng est entré au comité central du parti en 1945, mais son ascension vers les échelons supérieurs commença en 1952, date à laquelle il quitta le bureau du Satchuan pour venir travailler dans la capitale comme vice-premier ministre dans le cabinet de M. Chou En-lai, poste qu'il n'a officiellement pas quitté depuis. Il assume des responsabilités de plus en plus lourdes, présente le rapport sur la nouvelle loi électorale, participe à la rédaction de la « Constitution de 1954 », dirige quelque temps le ministère des finances, puis devient secrétaire général du comité central en mai 1954. En mai de l'année suivante, il entre au bureau politique. En 1956, il représente la Chine au vingtième congrès du P.C. soviétique. La même année, il présente au congrès du parti le rapport sur la réforme des statuts du P.C.C.

L'année suivante, à la fin de la période des Cent Fleurs, il prononce le rapport sur le mouve-

ment de rectification antidroitier, puis va exposer les conceptions chinoises à la grande réunion des partis communistes de Moscou, où apparaissent les divergences au sein du mouvement socialiste international. Le secrétaire général du comité central se montre très actif dans la période initiale du Bond en avant. Il semble que rien ne peut arrêter son ascension à un moment où M. Mao Tse-toung se préoccupe très vivement de la relève de l'équipe dirigeante.

Sept ans à l'écart

C'est pourtant à cette époque qu'un conflit se développe lentement à propos du bond en avant et de la ligne générale entre lui et le président Mao, conflit qui allait entraîner sa mise à l'écart pendant sept ans, lors de la révolution culturelle.

A l'occasion de la rupture avec l'U.R.S.S., et dans la période de polémique du début des années 60, M. Teng mène avec énergie le combat idéologique contre le révisionnisme international. Sur le plan intérieur, en revanche, il semble qu'il se soit laissé gagner par le vent de décollectivisation qui soufflait dans un parti d'autant plus ébranlé par la pénurie qu'il avait exalté peu avant les récoltes miraculeuses. Peu importait le respect des principes si les paysans parvenaient à produire plus et à réapprovisionner les cités.

M. Teng Tse-toung, comme beaucoup d'autres dirigeants, estimait que des tâches lourdes avaient été commises. La nouvelle équipe dirigeante tenait M. Mao Tse-toung quelque peu à l'écart de la politique quotidienne et procédait par empirisme. En 1963, M. Teng devient premier ministre par intérim, lors du voyage afro-asiatique de M. Chou En-lai (c'est à peu près les fonctions qu'il occupa depuis l'entrée du premier ministre à l'hôpital, il y a un an). Mais c'est à la culture, même année que M. Mao Tse-toung lance le mouvement d'éducation socialiste qui, devenu révolution, allait briser d'un coup l'ascension du secrétaire général.

Il reste bien des inconnues dans la révolution culturelle et, en particulier, à propos de M. Teng Hsiao-ping. Il n'est pas né aujourd'hui que le vice-premier ministre, partout attaqué sur les murs et par les haut-parleurs, avait suivi une ligne voisine de celle de M. Liu Shao-chi, le pré-

sident de la République, en particulier dans le domaine de la politique agricole. En revanche, les deux cas furent vite dissociés : M. Teng procéda très rapidement, semble-t-il, à une auto-critique jugée satisfaisante, et les enquêtes sur son compte révélèrent un passé sans tache ; M. Liu, au contraire, ne parvint pas à faire accepter ses confessions, et surtout son histoire personnelle, rapportée dans les dossiers des gardes rouges, comportait d'étranges compromissions qui excluaient son maintien à la tête du pays.

M. Teng Hsiao-ping, qui ne fut jamais dénoncé normalement dans la presse centrale et contre lequel cessèrent à partir de 1969, toutes les attaques indirectes, aurait dû retrouver ses responsabilités bien plus tôt si M. Lin Piao n'avait cherché à placer ses hommes un peu partout, et s'il n'avait pas prévenu le retour de tous ceux qui pouvaient mettre en cause et son prestige et son pouvoir. Toujours est-il qu'un beau soir d'avril 1973, comme le prince Sihanouk faisait son retour des zones libérées du Cambodge, on vit arriver au premier rang des invités au banquet le vice-premier ministre, apparemment fort heureux de se retrouver dans les lieux qui lui avaient été si longtemps refusés.

En réintégrant un homme si vivement attaqué auparavant, le parti et le président Mao lui-même voulaient sans doute faire un exemple, montrer que le P.C.C. savait pardonner et faire l'unité dans ses rangs. Le retour du vice-premier ministre se justifiait aussi par la valeur de l'homme, dont on avait besoin pour la construction de la Chine nouvelle et dont le force de caractère interdisait de suspecter qu'il s'était rallié à la ligne du président pour des basses raisons d'opportunisme.

M. Teng Hsiao-ping n'a sans doute pas les mêmes opinions sur tout ce que les membres chargés du bureau politique, animateurs d'une révolution culturelle en partie dirigée contre son influence. Une génération, d'ailleurs, les sépare. Peut-être est-ce parce qu'il ne jouit pas du même prestige idéologique que le parti a osé lui confier des pouvoirs considérables à la tête du parti, du gouvernement et de l'armée que personne, hormis M. Mao Tse-toung, Chou En-lai et Lin Piao, n'a pu concentrer à un tel degré dans l'histoire.

ALAIN BOUC.

Le programme

Lundi 12 mai
Après leur arrivée à Orly, M. Teng Hsiao-ping et sa suite sont conduits à l'hôtel Marigny.
— 15 h. : réception entre le vice-premier ministre chinois et M. Jacques Chirac à l'hôtel Maitland.
— 20 h. : dîner offert par le premier ministre et Mme Jacques Chirac au palais des affaires étrangères.

Mardi 13 mai
— 10 h. : M. Teng Hsiao-ping, accompagné de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, visite le château de Versailles.
— 16 h. : entretien d'une heure au palais de l'Élysée entre le vice-premier ministre chinois et le président de la République.
— 20 h. : dîner offert au palais de l'Élysée par le président de la République.

Mercredi 14 mai
— 9 h 30 : accompagné de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Teng Hsiao-ping se rend en hélicoptère à la ferme de M. Pigeon, à Aubigny.
— 13 h. : déjeuner offert à la résidence de l'ambassade de Chine par M. Teng Hsiao-ping en l'hon-

neur de M. Giscard d'Estaing ;
— 15 h. : nouvel entretien d'une heure à l'Élysée ;
— 20 h. : dîner offert à l'hôtel de Lassay par le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure.

Jeudi 15 mai
Accompagné de M. Poniatsowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, M. Teng Hsiao-ping se rend à Lyon. Réception à l'hôtel de ville et déjeuner à la préfecture ; dans l'après-midi, il visite les usines Bertet. M. Teng Hsiao-ping prend ensuite l'avion pour Nîmes d'où il se rendra aux Baux-de-Provence. Il passera la nuit à l'hôtelierie de Banmaillère.

Vendredi 16 mai
Dans la matinée, M. Teng Hsiao-ping visite le village des Baux, puis le centre de Marcollin et la centrale Phénix. De retour à Paris dans l'après-midi, M. Teng Hsiao-ping est reçu à 17 heures à l'hôtel de Ville de Paris. A 20 heures, le vice-premier ministre offrira un dîner à l'ambassade de Chine.

Samedi 17 mai
— 14 h. : départ de M. Teng Hsiao-ping et de la délégation chinoise.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : l'intérêt national de la Chine motive sa politique européenne.

« Il est juste de dire que la sollicitude de la Chine pour l'Europe ne veut à elle-même aucun ménagement sur le plan idéologique. La crise du capitalisme occidental en général, le ralentissement de la croissance, le chômage, les difficultés économiques de toute sorte sont soigneusement relevés. Mais, au fond d'eux-mêmes, les Chinois pensent qu'une Europe capitaliste, voire atlantique, unie et dure, est préférable à une Europe idéologiquement avancée qui résistera moins bien à l'attraction de Moscou. L'intérêt

national chinois motive seul la politique européenne de Pékin. »

JACQUES GUILLERMAZ.

L'HUMANITE : un antisoviétisme obsessionnel.

« L'impureté faite aux Soviétiques recouvre une politique dangereuse, foncièrement hostile aux autres pays socialistes et à la détente. Elle a été de commun avec la politique de l'Elysée. » L'antisoviétisme obsessionnel des dirigeants chinois a de quoi satisfaire les gouvernants français, qui mènent une campagne antisoviétique depuis les premières années de la guerre froide. »

(RENÉE ANDRIEU)

Laos

Renforcé par les troupes « neutralistes »

Le Pathet-Lao dirige désormais l'armée

Le premier ministre évoque l'éventualité de changements politiques

La situation continue de se dégrader rapidement au Laos pour les forces politiques et militaires de droite — « la partie de Vientiane ». Il est vraisemblable que la gauche — le Pathet-Lao — va jouer à l'avenir un rôle déterminant dans la marche des affaires du royaume.

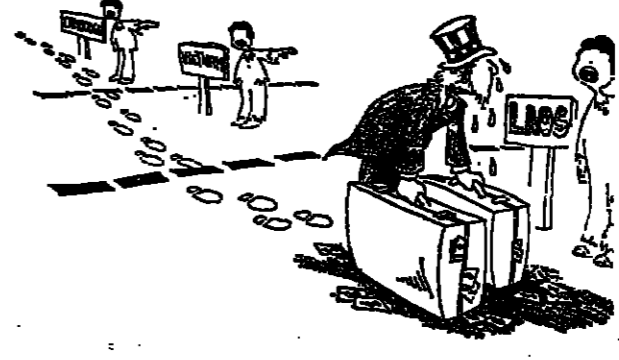
Le colonel Sing Chanthakhouma, commandant les forces basées à Vang-Vieng, au nord de Vientiane, qui font partie des anciennes « forces neutralistes », a décidé de rompre avec les forces armées royales et de ne plus reconnaître que l'autorité du premier ministre, le prince Souvanna Phouma, un « neutraliste » lui aussi, indiquant des tracts distribués samedi 10 mai dans la capitale.

Les forces armées basées à Vang-Vieng, « se sont mises d'accord avec la population et les forces armées patriotiques pour éviter des incidents et lutter contre les faussaires de tracts », précisent ces tracts. Le colonel demande à la population, « de toutes les ethnies et de toutes les couches sociales », à qui il garantit le respect des biens et des libertés démocratiques, de s'unir derrière lui pour lutter contre

le premier ministre. Ils ont participé aux élections du 11 mai, fête de la Co ont demandé par tracts aux généraux Phoumy Phouk, commandant adjoint des forces r Thongthit Chockengbo mandant la 5^e région (Vientiane), et le départ les organisations armées sentes au Laos.

En fait, le ministre fense, M. Sisouk na sak, a donné sa démission trouvée déjà au Th en trait de ruse de pi Pa, le « général mieu » une bonne partie de sa la C.I.A. Les généraux l'Abbey et Tongthit boum ont aussi pr démission. Le nouve sable de la défense, Khamouane Boupha, secrétaire d'Etat auparavant membre du Pathet-Lao ces royales sont donc placées sous l'autorité ministre.

Le Pathet-Lao accuse d'avoir fomenté un complot dans le péninsule indochinoise. Les militaires rencontrés, en 3 et 4 mai pour prépar d'Etat.



(Dessin de FI)

« tous les ennemis de la paix et de la concorde nationale ».

Il a en outre fait appel au gouvernement pour qu'il garantisse la sécurité des troupes neutralistes réparties dans l'ensemble du pays, et dans ce but, qu'il les rassemble à Vang-Vieng. Il a garanti la liberté de circulation sur la route menant de Vientiane à Louang-Prabang, « en accord avec les forces du Front patriotique » (le Pathet-Lao) qui en contrôlent maintenant une partie, indiquent les tracts distribués à Vientiane.

D'autre part, les forces du Front patriotique ont continué leur progression sur la R.N. 13, isolant la ville de Viang-Vieng, et avancent en direction de Vientiane, dont elles sont à une centaine de kilomètres, apprend-on à Vientiane de source généralement bien informée.

Une source thaïlandaise indique que le Pathet-Lao a aussi pris le contrôle du barrage et de la centrale hydro-électrique de Nuan-Ngum, qui fournissent en électricité une partie du nord-est de la Thaïlande.

A Vientiane, cent cinquante élèves-officiers de l'académie militaire se sont retranchés dans un lycée, exigeant de ne plus dépendre du ministre de la défense, mais seulement du pre-

mier ministre Souvanna Phouma, à dimension fait appel au gouvernement pour qu'il garantisse la sécurité des troupes neutralistes réparties dans l'ensemble du pays, et dans ce but, qu'il les rassemble à Vang-Vieng. Il a garanti la liberté de circulation sur la route menant de Vientiane à Louang-Prabang, « en accord avec les forces du Front patriotique » (le Pathet-Lao) qui en contrôlent maintenant une partie, indiquent les tracts distribués à Vientiane.

D'autre part, les forces du Front patriotique ont continué leur progression sur la R.N. 13, isolant la ville de Viang-Vieng, et avancent en direction de Vientiane, dont elles sont à une centaine de kilomètres, apprend-on à Vientiane de source généralement bien informée. Une source thaïlandaise indique que le Pathet-Lao a aussi pris le contrôle du barrage et de la centrale hydro-électrique de Nuan-Ngum, qui fournissent en électricité une partie du nord-est de la Thaïlande. A Vientiane, cent cinquante élèves-officiers de l'académie militaire se sont retranchés dans un lycée, exigeant de ne plus dépendre du ministre de la défense, mais seulement du pre-



La crise politique a commencé lorsque le Pathet-Lao fit sauter un barrage au nord de Sala-Phoukhoua. D'autre part, les forces armées basées à Vang-Vieng ont décidé de ne plus reconnaître l'autorité commandement de l'armée royale.

A Cannes, le plus grand luxe est vivre chez soi avec les services d'un hôtel 4 étoiles.

XXXXXX ☞ ☛ ☞ ☞ ☞ ☞

La Résidence du Parc Montfleury à Cannes vous propose d'acquiescer des studios et des 2 pièces. Dans un parc. Lui-même dans la colline. Avec Cannes et la Croisette à deux pas devant vous. Avec, au pied de votre résidence, le club Montfleury : tennis, piscine, patinoire, club-house.

Faites appel aux services de l'hôtel Montfleury, un hôtel 4 étoiles qui jointe votre résidence. Commandez-lui par exemple, votre breakfast, si vous ne désirez pas utiliser votre cuisine équipée. Confiez-lui également la plupart de vos tâches domestiques.

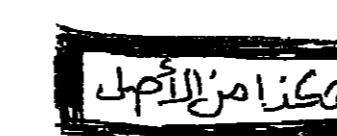
A la Résidence du Parc Montfleury, tout est prévu pour vivre chez soi mieux que dans un palace.

Résidence du Parc Montfleury.

Prix fermes et définitifs.

Renseignements et vente DEFIC 52, Champs-Élysées - Paris 8^e Tel. 256.88.98 et, à Cannes, Résidence Saba, Longueuil Neal Goffic.

27, bd Montfleury, ou sur place bd Montfleury Tél. 39.62.55 Résidence, Groupe L'Union Bordeaux Groupe Société Générale



AMÉRIQUES

L'ONCLE SAM ET SES VOISINS DU SUD

II. — Un nouveau dialogue de sourds

par JEAN-PIERRE CLERC

Le nationalisme latino-américain a désormais atteint une certaine « masse critique » (« Le Monde » daté 11-12 mai). L'échec de la politique de « nouveau dialogue » devrait inciter les Etats-Unis à définir une véritable politique à l'égard de leurs voisins du sud.

« En 1970, l'Amérique latine sera unie, ou bien elle aura cessé d'être. » Le général Peron aimait répéter ce slogan. Dans la bouche du leader argentin, l'appel avait, bien entendu, une résonance anti-américaine : l'U.R.S.S. était si loin, et les Etats-Unis si près. Le paradoxe est d'ailleurs que l'Argentine de Peron s'était déjà rapprochée de Washington et qu'elle est aujourd'hui l'une des meilleures élèves de la « classe » américaine !

De Simon Bolivar à Che Guevara en passant par José Martí, le vieux rêve d'« unité continentale » n'a pas cessé de hanter les Latino-Américains. Beaucoup de projets ont buté sur l'inflexion lyrique et les effusions factives. Aussi doit-on souligner le souci de pragmatisme qui anime le projet de système économique latino-américain (SELA) patronné par le Venezuela, la Colombie et le Mexique. Invitant tous les chefs d'Etat et de gouvernement latino-américains — y compris M. Fidel Castro — à Caracas à la fin de l'été prochain pour en donner un quelconque parti le coup d'envoi, les Vénézuéliens ont prévenu : « Il ne

s'agit pas de parvenir à une même déclaration d'indépendance, mais de se mettre d'accord sur un, deux ou trois points concrets. » Et encore cette déclaration empreinte de modestie d'un diplomate vénézuélien : « Nous n'avons pas la prétention de rassembler tous les Etats du sous-continent, mais seulement ceux que le projet est susceptible d'intéresser. »

Une vision politique réelle inspire néanmoins ce projet économique : le SELA pourrait être le cadre où les pays de l'Amérique latine et caribbe accorderaient leurs violons pour parler « d'une seule voix » face à Washington. Car — c'est l'une des rares convictions communes de part et d'autre du rio Grande — l'actuel système interaméricain incarné par l'O.E.A. a fait son temps. Et le « nouveau dialogue » imaginé par M. Kissinger en 1974 pour remplacer cette organisation n'a pas résisté à la tempête soulevée par la promulgation du Trade Act.

Le temps n'est pas très éloigné où Cuba était le seul Etat américain qui attaquait l'O.E.A., ce « cadavre putride », ce « ministère américain des colonies ». Aujourd'hui l'organisation régionale ne compte plus guère que quelques inconditionnels.

M. Gonzalo Fazio, ministre des affaires étrangères de Costa-Rica,

avocat itinérant en 1974 de la levée des sanctions contre Cuba, déclarait, avant la conférence de Quito pour d'abord pas à ramener les relations avec La Havane était pour l'O.E.A. « une question de vie ou de mort ». Etonnante revanche de l'histoire : une certaine O.E.A. est morte en novembre dernier à Quito pour n'avoir pas su rappeler Cuba à une existence interaméricaine. L'échec de la conférence a manifesté l'absurdité d'un système où l'anticommunisme favorisé de trois Etats — le Chili, l'Uruguay et le Paraguay — a pu tenir en échec la volonté de la majorité des pays latino-américains grâce à l'apparente neutralité des Etats-Unis.

Le pluralisme idéologique

Le choc a été tel que la commission créée en 1973 pour réformer les statuts de l'O.E.A. et du traité interaméricain de Rio — on TRIAR, le pacte de défense en vertu duquel, formellement, ont été décidées les sanctions contre Cuba — a pu soudain progresser à pas de géant. Le Pérou, qui la présidé, doit présenter, au cours de l'assemblée générale de l'O.E.A., des propositions dont

certaines, si elles sont adoptées, changeraient profondément le sens de l'organisation.

Le Pérou entend aussi faire adopter « dans la foulée » d'autres propositions substantielles de réforme. La première viserait à faire entrer le droit, pour l'Amérique latine, au « pluralisme idéologique » : ainsi les régimes progressistes ne seraient-ils plus automatiquement considérés comme suspects. La commission propose, en outre, que soit défini le terme d'« agression ». Le concept pourrait être étendu à celui d'« agression économique », ce qui risquerait d'embarrasser Washington. Les Etats-Unis parviendraient-ils à dissocier ces propositions de la réforme du mode de scrutin au sein du TRIAR ?

Pour les pays qui patronnent le SELA, et singulièrement pour le Venezuela, une réforme de la charte de l'O.E.A. peut être une étape utile. L'O.E.A. a déclaré le président vénézuélien, demeure « un irremplaçable instrument pour les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine et caribbe ». Mais c'est, naturellement, à une O.E.A. rénovée et idéale qu'il s'agit de parvenir. Deux parties demeureraient face à face : l'Amérique

du Nord, d'un côté, et de l'autre, tout le reste du continent, s'exprimant par la voix unique du SELA.

Washington peut trouver ces projets tropiques très « latins ». Imagine-t-on le général Pinochet et M. Fidel Castro s'asseyant de main à la même table de conférence ? Pense-t-on que des pays qui ont presque tous, entre eux, des conflits frontaliers vont les oublier ? Des rivalités séculaires — celle du Brésil et de l'Argentine, par exemple — peuvent-elles être soudain reléguées aux oubliettes ? La conviction que ces forces centrifuges seront plus puissantes que l'aspiration à l'unité est, pour l'instant du moins, l'espoir des Etats-Unis. Ceux-ci, en effet, n'ont pas de solution de rechange à proposer.

L'O.E.A. n'a d'ailleurs pas que des défenseurs à Washington. M. D. William Rogers, l'actuel sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, avait, avant de prendre ses fonctions, suggéré que les Etats-Unis se retirent de l'organisation. « Ceux-ci devraient, écrit-il, accepter un rôle d'« associé » afin que l'O.E.A. puisse se consacrer à ses légitimes préoccupations régionales. »

Le « nouveau dialogue entre égaux », proposé en février 1974 à Trieste par M. Kissinger, n'y a-t-il pas, en fait, une offre de circonstance, due au désen-

chantement croissant de Washington face à l'O.E.A. Pour rendre crédible sa proposition, M. Kissinger avait certes fait quelques gestes spectaculaires : ainsi « voyage-éclair » à Panama, de semaines avant Trieste, pour signer un protocole d'accord à la sonde du canal.

Le « nouveau dialogue » a fait même pas atteint le troisième stade. Après une deuxième rencontre à Washington, en sa 1974, l'échec de Quito, et sur la promulgation du Trade Act sa condamnation unanime par Latino-Américains, le 23 janvier dernier, ont contraint l'Argentine à décommander la conférence Buenos-Aires, prévue en mars. « n'y a pas de raison », déclarait comment le président colombien, M. Alfonso Lopez Michelsen, « l'O.E.A. soit remplacé par dialogues dont la date et la forme sont choisies par le secret d'Etat américain. »

Les Etats-Unis ont été le temps sans politique latino-américaine clairement définie. Ce n'est pas nouveau. Entre la politique de « gros bâton » de Theobald Roosevelt, et appliquée chaque fois qu'une crise paraît menacer les intérêts des Etats-Unis — Guatemala en 1954, à Cuba en 1961, à Saint-Domingue en 1965 au Chili, d'une autre façon, début des années 70 — et « du « profit bas » (« low profit ») de M. Richard Nixon, il n'y a rarement eu de politiques plus élaborées, comme « bon voisinage » de Franklin Roosevelt, ou l'Alliance pour le progrès de John Kennedy. En de telles politiques sont-elles réponses à des situations de ce que la seconde guerre mondiale Roosevelt, la menace cubaine Kennedy, et l'on pourrait ajouter les retombées prévisibles de la crise chilienne pour le « nouveau dialogue » de M. Kissinger.

L'éventuelle levée des sanctions contre Cuba sera-t-elle portée crédit du secrétaire d'Etat ? Quant aux amendements Trade Act, le Congrès américain ne paraît pas près d'y consentir. Au contraire, la révélation de M. Kissinger dans le renouveau de Salvador Allende — déstabilisation vis-à-vis de l'Amérique latine — son absence de Quito et sa tournée au sud du continent quatre fois annuellement ont quelque peu disqualifié comme intermédiaire. Avec millions de chômeurs, un déficit de leur balance des paiements, une chute sensible de pouvoir d'achat, les Américains sont-ils en mesure de mettre risqué une grande politique latino-américaine ?

Les Etats-Unis ont soucieusement que ce qui était pour les sociétés multinationales au sud du rio Grande était lement bon pour eux. On ne pourrait, croire que leurs seuls revers diplomatiques n'aient conduits à s'intéresser de près à leurs voisins du Sud. (En tout cas, une conviction journalière partagée par de nombreux Latino-Américains : cette perspective d'ailleurs, John d'enthousiasmer. Ce re d'intérêt américain s'accroît, certes, de quelques années. Mais les peuples latins américains n'y gagneraient-ils pas en liberté de neuve.

FIN

COUP DE POING SUR LES PRIX

DANS LES 8 BHV

Du 12 au 24 mai
spécial fête des mères

à l'exception des articles marqués d'un point vert

<p>20% sur l'orfèvrerie</p> <p>20% sur les tables à repasser</p> <p>20% sur la faïence et la porcelaine</p> <p>Ex : Service 44 pièces, faïence, trèfle 622^F 497^F</p> <p>Jusqu'à épuisement des stocks. Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.</p>	<p>10% sur la miroiterie et les miroirs de salle de bains</p> <p>10% sur les aspirateurs et les cireuses</p> <p>10% sur les articles de ménage</p> <p>10% sur le petit électro ménager domestique</p> <p>Ex : Cafetière électrique « Philips » 220 V, 6/9 tasses 132^F 118^F</p>
---	--

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTLHERY - GARGES - BELLE EPIRE - ROSNY 2 - CRÉTEL

VIA
NAPOLÉONE
MILAN

TRECA

VENEZ ESSAYER LE « CAD »

Sommier articulé automatique toutes positions, repose et détente télécommande électrique

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPELOU Distributeur

37, AV. DE LA REPUBLIQUE
PARIS 8^e • TEL. 357 40 00
Monsieur PÉREZ, 65

le port autonome de Paris
toute des terrains
au bord de l'eau
aux entreprises

Etats-Unis

voyages et vacances

une équipe de spécialistes expérimentés à votre service

12, Champs d'Antin 75008 Paris
Tél. 224.73.22 (postes 56-57-58)

هنا من الأكل

AMÉRIQUES

Révision de la politique américaine envers La Havane

(Suite de la première page.)
Si de telles situations, banales ailleurs, se multipliaient, elles pourraient annoncer la fin de l'économie de dépendance dans laquelle l'Amérique du Sud a été placée par les grandes puissances depuis l'époque de la colonisation. C'est le vrai problème des relations entre les États-Unis et leurs voisins du sud.

Un nouveau rôle pour Cuba

Le geste de M. Kissinger ne signifie pas quant au fond les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine. Il a néanmoins une portée considérable pour

Cuba. Le « scénario » de M. Kissinger consistait une reconnaissance politique du régime cubain et, comme dans le cas du Vietnam, l'abandon d'une volonté de puissance restée sans effet. Le jour où les négociations s'ouvriront, Cuba aura remporté une victoire morale incontestable. Au régime révolutionnaire latino-américain n'a en effet jusqu'à ce jour réussi à amener les États-Unis à traiter sérieusement avec lui.

Ce succès efface peut-être les effets de la conférence des pays non-alignés d'Alger, en septembre 1974, au cours de laquelle M. Fidal Castro était apparu à certains comme un combattant digne d'estime mais qu'on n'avait pas hésité à amalgamer à la bureaucratie du Kremlin.

Le premier Cubain avait alors eu en la personne du président Kadhafi un accusateur virulent qui avait dénoncé la dépendance de Cuba à l'égard de l'Union soviétique. Fort de la « reconnaissance » américaine, le premier ministre cubain pourra reprendre son argumentaire d'Alger, selon lequel le tiers-monde ne peut se libérer sans l'appui de l'Union soviétique.

Cuba n'est pas entrée dans l'histoire latino-américaine le jour où une révolution de guérilleros barbus a renversé la dictature de Batista. Sa guerre contre les Espagnols, ses rapports ongueux avec les États-Unis, l'industrialisation des terres menées par le prolétariat des plantations de sucre, ont fait que l'histoire de Cuba a toujours été attentivement suivie par ses voisins.

Comment va être accueillie aux États-Unis la perspective de voir ouvrir des négociations avec Cuba ? Très mal sans doute par la plupart des quelque 400 000 exilés cubains installés à Miami et dans la région : on peut s'attendre à des mouvements de protestation dans la « petite Havane ». Mais le « lobby » cubain, qui était représenté, entre autres, à la Maison Blanche par le financier « Bobo » Ribeiro, avait insisté sur le fait que M. Nixon, est en

perte de vitesse. En revanche, l'horreur dramatique des débarquements de la baie des Cochons n'a pas été oubliée. Le 5 mai dernier, dans le *Wall Street Journal*, l'historien Arthur Schlesinger traduisait en ces termes un sentiment assez répandu : « Le grand danger désormais, écrit-il, est que nous essayions de passer de tout notre

poids quelque part, n'importe où, avec l'idée que nous montrerons ainsi que nous n'avons pas été intimidés par notre défaite au Vietnam. » Les propos de M. Kissinger sont de nature à apaiser cette inquiétude, au moins en ce qui concerne Cuba.

ALAIN-MARIE CARRON.

AVEC L'ACCORD DE WASHINGTON

L'Organisation des États américains s'appête à lever les sanctions contre Cuba

De notre correspondant

Washington. — Les ministres des pays membres de l'Organisation des États américains (O.E.A.), réunis à Washington pour une assemblée générale, ont abouti à un accord de principe sur la formule, le « scénario » selon l'expression de M. Kissinger. Il devrait être possible, dans un délai relativement court, de mettre fin à l'embargo commercial contre Cuba. Samedi après-midi 10 mai, le secrétaire d'État a confirmé aux journalistes que les États-Unis approuvaient la procédure mise au point par ses collègues latino-américains. Il a ajouté, cependant, qu'il ne fallait pas s'attendre à une action concrète au cours de cette session.

Le problème de Cuba, qui ne figurait pas sur la liste des trente-trois points à l'ordre du jour, a donné lieu à de nombreuses discussions en coulisses entre les ministres, et notamment entre M. Kissinger et les représentants du Chili, du Brésil, du Venezuela et du Pérou. Le secrétaire d'État a refusé de donner des détails sur la formule envisagée, mais, un peu plus tard, M. Fialo, ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, annonçait qu'une nouvelle réunion de l'Organisation se tiendrait à San-José, capitale de ce pays. Il n'en a pas été précisé la date, mais les milieux latino-américains pensent qu'elle aura lieu en août ou en septembre.

● Deux attentats à la bombe commis le samedi 10 mai à Washington contre les bureaux de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot et contre l'ambassade du Mexique ont été revendiqués par une organisation clandestine anti-castriste, El Alacran (le Scorpion). Dans une note adressée à une agence de presse américaine, cette organisation affirme notamment que « tout gouvernement d'Amérique latine qui reconnaît le régime Castro est considéré comme traître au peuple cubain soumis au joug de l'escavage ». — (A.F.P.)

● La délégation française qui participera à la première réunion de la commission franco-cubaine, du 12 au 16 mai à La Havane, est arrivée le samedi 10 mai à Cuba. Elle est composée de hauts fonctionnaires représentant les ministères des finances, des affaires étrangères, de l'industrie et du P.T.T. La commission sera officiellement inaugurée mardi par le ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, attendu mardi matin dans la capitale cubaine, venant de Mexico. — (A.F.P.)

Chili

Les mesures économiques prises par la junte vont aggraver la crise

estime un ancien ministre de l'Unité populaire

Après la formation, le mois dernier, d'un nouveau gouvernement chilien, nous avons reçu de M. Pedro Vuskovic, ancien ministre de l'économie du gouvernement d'Unité populaire, un texte dans lequel il analyse, en particulier, le « programme de rétablissement économique » que la crise, et particulièrement l'inflation galopante, ont contraint le nouveau ministre des finances, M. Jorge Cauas, à adopter.

« Les effets de telles mesures sont prévisibles, écrit M. Vuskovic. Elles vont séduire davantage encore le niveau de l'économie nationale, alors même que la production industrielle a été notablement inférieure à celle de 1973. Les petits et moyens entrepreneurs seront, naturellement, les plus touchés ; cela ne fera qu'accroître l'empresse croissante des monopoles sur l'économie chilienne. »

« Le chômage va croître, la masse des sans-travail va se trouver grossie par de nouveaux contingents de fonctionnaires licenciés ou d'ouvriers victimes de la réduction de la production, de fermetures d'usines. Les conditions de vie déjà précaires de la majeure partie de la population vont se détériorer un peu plus. La malnutrition et la faim vont empirer, en particulier du fait de nouvelles réductions des importations d'aliments. C'est un triste et dramatique héritage que commencent à vivre le peuple chilien. »

« Un deuxième facteur [de la crise] contre lequel nous pourrions rien faire, les mesures de rétablissement économique décidées par M. Cauas, c'est l'incapacité de la dictature à reconnaître, au nombre des facteurs inflationnistes, l'augmentation constante des taux de profits des groupes monopolistiques de la grande bourgeoisie chilienne... Or cette augmentation ne peut que accroître lorsque le niveau d'activité baisse : c'est, en effet, le seul moyen de compenser la baisse du volume de la production. »

M. Vuskovic estime, d'autre part, que le processus de déviation d'entreprises publiques au secteur privé va se poursuivre. Selon lui, ce sont désormais des secteurs comme le cuivre, le pétrole, le gaz, la sidérurgie et les mines de fer qui pourraient être transférés à des entrepreneurs privés. Compte tenu de l'importance de ces secteurs, seuls des capitalistes étrangers seraient susceptibles de se porter acquéreurs.

Enfin, l'ancien ministre de M. Allende estime que la récente crise gouvernementale illustre d'importantes tensions au sein des forces armées. Comment, sinon, expliquer le spectacle donné par une dictature fasciste qui met cinq jours à mettre sur pied une équipe ministérielle, dans le plus pur style parlementaire ? Le pouvoir personnel du général Pinochet est à son zénith, estime M. Vuskovic, mais des conflits avec les autres membres de la junte, et singulièrement avec le général d'aviation Leigh, se profilent.

Saint-Domingue

LES PRINCIPAUX CHEFS MILITAIRES ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

Saint-Domingue (A.P., Reuters). — Les principaux chefs des forces armées dominicaines ont donné leur démission le samedi 10 mai, retirant ainsi au président Joachim Balaguer son soutien. Les officiers supérieurs démissionnaires sont : le vice-amiral Ramon Emilio Estimote Jr, secrétaire aux forces armées ; le général Salvador Llavres Monta, chef de l'armée de l'air, et le commandant General Antonio Lagrone Costas, chef de la marine. Le président Balaguer a nommé le colonel Renato Salgado Montezano à la tête de l'armée de l'air et le commandant Javier Rivera Camacho à la tête de la marine.

Ces démissions sont survenues deux jours après la nomination du général Rafael Nivar Seljas à la tête de la police nationale. Les chefs des forces armées étaient opposés à la désignation du général Nivar Seljas, un homme très proche du président Balaguer. Celui-ci a annulé un voyage qu'il devait faire à l'intérieur du pays.

VIA
MONTENAPOLEONE
MILAN

Dans la rue la plus chic du monde,
MAGASIN A LOUER (60 m²) avec 5 vitrines
plus, en duplex, entresol (90 m²)
et sous-sol (150 m²).
S'adresser à Société MONGESU,
32 - CORSO VENEZIA - MILAN - Tél. 956051.

le port autonome de Paris
loue des terrains au bord de l'eau.
aux entreprises.

Le Port Autonome de Paris n'est pas une agence immobilière d'un type particulier qui serait spécialisée dans la location aux entreprises de terrains bien situés, avec une empreinte, pour y installer leurs bureaux.

Mais, si ce n'est pas de ça. Bien sûr, on n'est jamais dérangé pour un industriel de travailler le long de la Seine, de l'Oise ou de la Marne. Bien sûr, cela arrange les Parisiens de ne pas avoir d'industries en plein milieu de la ville.

Mais si le Port Autonome de Paris loue des terrains au bord de l'eau, c'est d'abord pour des raisons économiques. De plus en plus de produits peuvent, sans difficulté, être transportés par voie d'eau. Les projets techniques de la bastille permettent une parfaite régularité et une grande sécurité de trafic.

Mais, en premier lieu, le transport fluvial coûte moins cher que les autres ; surtout si l'entreprise cliente loue des terrains limités au bord de la voie d'eau : pas de rupture de charge. Les installations du Port Autonome de Paris jouissent de 300 km de rivières de la région parisienne. Il comporte 875 ports. Ceux de Gennevilliers et Bercy sont actuellement les plus importants. Il dispose d'un total de 30 km de quais et de 650 ha de terrains et de plans d'eau. De nouvelles zones industrielles portuaires sont en cours de réhabilitation à Limeil, Saint-Denis-Aumain, Bryennes-sur-Oise et Lagry.

PARIS EST UN PORT
PORT AUTONOME DE PARIS
100, rue de Valenciennes, 75013 Paris Cedex 13

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde présente une sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

Le 1^{er} calculateur de poche programmable à cartes magnétiques, le HP-65 de Hewlett-Packard, est en vente à 'la Règle à Calcul'



démonstration vente sur stock

la Règle à Calcul

65, bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél. : 033.02.63/033.34.61
1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP
crédit Catelem fermé le lundi

HEWLETT **HP** PACKARD

COLLOQUE SUR LE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL

PARIS PALAIS DES CONGRÈS

27 MAI - LE REDEPLOIEMENT INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

28 MAI - L'INDUSTRIALISATION FRANÇAISE : AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

29 MAI - LA CONCERTATION ENTRE L'ÉTAT ET LES AGENTS ÉCONOMIQUES POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES DE REDEPLOIEMENT.

POUR OBTENIR LES PROGRAMMES ET CARTES DE PARTICIPATION S'ADRESSER AU :

SECRETARIAT GENERAL DU COLLOQUE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE
101, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. 551.17.36 - 551.52.49

EUROPE

Italie

Le magistrat enlevé par les Noyaux armés prolétariens a été libéré

De notre correspondant

Rome. — Le magistrat Giuseppe di Gemaro a été libéré dans la soirée du dimanche 11 mai, cinq jours après son enlèvement à Rome par les Noyaux armés prolétariens (NAP) (le Monde daté 11-12 mai). Il a décrit ses ravisseurs comme étant « jeunes, très bien habillés, parfaitement informés, disposant de plans d'action très précis ».

La libération du magistrat avait été retardée par de nouvelles exigences des NAP, formulées de manière mystérieuse et assez incohérente. Elles devaient se traduire par le transfert dans d'autres prisons de trois détenus révoltés de Viterbe et par la diffusion sur les ondes de plusieurs communiqués.

L'affaire a eu un grand retentissement en Italie, bien que les enlèvements y soient révérents monnaie courante. Celui-ci ne ressemble à un qui l'ont précédé depuis le début de l'année. Cette opération politique à grand spectacle survenait en pleine campagne pour les élections régionales du 15 juin. Les partis de gauche ne veulent voir dans cette affaire qu'un crime de droit commun et une grossière provocation. « La bande qui s'initie au NAP, a affirmé un porte-parole du parti communiste, est évidemment un groupe de délinquants et de provocateurs menaçants pour servir des plans réactionnaires ».

À gauche, on souligne les aspects obscurs de cette affaire : à droite, on y voit, au contraire, la preuve que le fascisme n'est pas le seul à menacer l'ordre public et que, « à obliger la loi à opérer dans une seule direction, on lui enlève pratiquement toute efficacité », comme l'écrit le *Giornale* (conservateur) de Milan, lequel feint d'ignorer que la loi

n'est pas appliquée, et que la police montre bien plus d'énergie à pourchasser les révolutionnaires que les extrémistes du bord opposé. On sait peu de chose sur les NAP, de formation récente, qui abriterait aussi bien des repris de justice en rébellion que des militants révolutionnaires d'une culture marxiste assez sommaire. Les trois détenus de Viterbe appartenaient plutôt à la première catégorie. Condamnés pour vol ou assassinat, ils avaient tous trois tenté de s'évader ou de provoquer un soulèvement dans leur prison. Il est vrai que les NAP concentrent la plupart de leurs attaques contre un régime pénitentiaire souvent odieux, sur lequel l'enlèvement du juge di Gemaro aura au moins attiré l'attention. Toutefois, le magistrat est précisément l'un de ceux qui se soucient, depuis des années, d'une réforme de la condition des prisonniers. Ce n'est d'ailleurs pas la seule étrangeté de cette affaire.

R. S.

Grèce

Cinq cents journalistes athéniens poursuivent leur grève

De notre correspondant

Athènes. — La sous-secrétairerie de la presse ayant échoué, le vendredi 9 mai, dans sa tentative de conciliation, cinq cents journalistes athéniens poursuivent la grève déclenchée le 29 avril dernier. Soutenus par l'opinion publique et encouragés par de nombreuses organisations ouvrières, ainsi que par les partis du centre et de la gauche, les journalistes réclament une augmentation de salaires et une amélioration des horaires et des conditions de travail.

Huit quotidiens ont donné satisfaction aux journalistes : trois politiques, trois économiques et deux sportifs. Les éditeurs des quotidiens à grand tirage font la sourde oreille et ont répliqué par le lock-out. Ils soutiennent que la presse grecque traverse une crise.

Les journalistes, relevant que de substantiels bénéfices existent pourtant, font remarquer que, en dehors d'un petit nombre de traitements élevés dus à un certain népotisme, la moyenne de leurs salaires demeure faible.

En fait, les journalistes athéniens,

mais aussi ceux de Salonique, posent le problème de la presse, de son rôle, de sa mission au sein d'un ordre démocratique. Pour eux, il s'agit de trouver, dans le système économique libéral, de nouvelles structures qui permettent de démocratiser la presse et de la dégager de conceptions par trop commerciales.

Les journalistes demandent également à être consultés pour tout ce qui concerne les questions de recrutement, de promotion, de licenciements, les conditions de travail, ainsi que sur l'orientation générale des journaux où ils travaillent. Ils visent enfin à la création de sociétés de rédacteurs qui feraient participer de façon responsable et efficace à la marche de l'entreprise. Déjà le quotidien économique *Express* a fait un premier pas dans ce sens en associant ses rédacteurs aux bénéfices.

Un accord serait probablement plus facile à réaliser si le gouvernement consentait à concéder de nouveaux avantages aux groupes de presse, ce qui ne paraît pas le cas pour l'instant. En effet, un conflit oppose les amis de M. Caramanlis à certains milieux liés à des groupes de presse, qui mènent campagne contre lui. — M. M.

Plusieurs cérémonies ont marqué, en Moselle, le vingt-deuxième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950, qui a constitué l'acte de naissance de l'Europe actuelle. A Metz, un *Te Deum* a été chanté à la cathédrale en présence de l'évêque de la ville et des évêques de Trèves et de Luxembourg. A Montigny-Lès-Metz, où a vécu Robert Schuman, M.M. Alain Fohrer, président du Sénat, et Carlo Schmid, député au Bundestag, ont rendu hommage à la mémoire du « père de l'Europe ».

Aux Canaries

Une assemblée religieuse est interdite par le gouvernement espagnol

De notre correspondant

Las-Palmas (A.F.P.). — L'assemblée pour l'étude socio-pastorale du diocèse des Canaries, qui devait commencer le 10 mai, a été suspendue par les autorités de Madrid, a annoncé Mgr José Antonio Infantes Florido, évêque du diocèse, dans un communiqué. « Cette décision, dit-il, s'oppose à l'indépendance et à la liberté de l'Église dans l'exercice de son ministère pastoral, expressément reconnu par le droit concordataire ».

Une note remise à l'évêque par le gouverneur civil de la province « au nom du gouvernement » affirme qu'« étant donné le grand nombre de laïcs convoqués », il ne s'agit pas d'une réunion religieuse couverte par l'immunité concordataire, mais bien d'une

réunion « non autorisée », et que les autorités civiles prendraient donc les mesures nécessaires pour qu'elle n'ait pas lieu.

Après la suspension, il y a eu quelques semaines, à la demande d'autorités gouvernementales, l'assemblée pastorale de Vallec dans la banlieue de Madrid, « devait présider le cardinal luque Y Tarazona, archevêque de Madrid, cette nouvelle intervention du pouvoir civil risque d'entraîner la tension entre Mgr et le Vatican, estimant les observations. Ils soulignent aussi fait que l'évêque des Canaries (un des prélats espagnols de ligne post-concordataire) et l'un des principaux animateurs du mouvement ecuménique en Espagne

PROCHE-ORIENT

RECURRESCENCE DES ATTENTATS EN ISRAËL ET DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉES

Plusieurs dizaines d'habitants de Gaza ont été récemment arrêtés sous l'accusation d'avoir tenté de mettre en place des réseaux de sabotage et de terrorisme », selon des informations connues, ce lundi 12 mai, à Tel-Aviv. Le journal *Moréh* indique à ce sujet qu'une quarantaine de personnes sont arrêtées chaque mois dans la région de Gaza et à titre préventif.

D'autres part, vingt suspects ont été arrêtés dimanche à la suite de l'explosion d'un engin artisanal dans la matinée dans un terrain vague près du centre de Jérusalem. L'explosion n'a pas fait de victimes. D'autres arrestations ont été opérées à Ramallah où, samedi, un autobus israélien a été incendié en début d'après-midi.

Enfin, les forces de l'ordre ont quadrillé le secteur de Bar-Guza à l'ouest de Jérusalem où une locomotive a déraillé dimanche.

à la suite du sabotage de la Jérusalem-Tel-Aviv. L'accident n'a pas fait de victimes, et la circulation a été provisoirement interrompue.

Le recrudescence des attentats semble donc à l'approche du 15 jour anniversaire de la création de l'État d'Israël. — (A.F.P., U.P.I., Reuters.)

Un accord portant sur la création d'un organisme arabe pour la gestion militaire, conclu le 29 dernier entre l'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes et le Qatar, a été ratifié samedi à par les quatre chefs d'État, a annoncé dimanche l'agence égyptienne. Cet organisme est dit à créer « une industrie militaire arabe ». Il aura son siège à Cairo et sera doté d'un capital de plus de 1 milliard de dollars à parts égales par les quatre pays signataires.

Une commission ministérielle d'expertise est créée, qui élève conseil d'administration. Le général Goussani, ministre égyptien de guerre, a été désigné comme membre de cette commission.

Le président Sadat avait aussi à plusieurs reprises son intention de diversifier les sources d'approvisionnement en armes de l'Égypte et de créer une industrie nationale. Il semble que la production ira d'abord à l'armée égyptienne (A.F.P., A.P.)

ACCORD ENTRE QUATRE PAYS ARABES SUR LA CRÉATION D'UNE INDUSTRIE MILITAIRE COMMUNE

UNE LETTRE

DE Mme SIMONE DE BEAUVOIR

Mme Simone de Beauvoir nous écrit, à la suite de l'article paru dans le Monde du 2 mai :

« La manière dont M. Scammone a rapporté les propos que j'ai tenus à Jérusalem risque de donner lieu à un malentendu qui, pour moi, est grand. Il semblerait que j'aie souhaité que Jérusalem appartienne définitivement et intégralement à l'État israélien. J'ai dit tout autre chose. J'ai émis le vœu que, lorsque la paix s'établira au Moyen-Orient, les deux communautés, arabe et juive, trouvent ensemble une solution politique permettant de préserver l'unité physique de Jérusalem ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

• M^r SIEGFRIED HAAG, l'un des avocats d'Andreas Baader, chef du groupe d'extrême gauche ouest-allemand « Baader-Meinhof », arrêté vendredi 9 mai à Heidelberg pour « complicité avec une association criminelle », a été libéré samedi soir. Il reste, selon la police, « fortement soupçonné » d'avoir recélé des armes chez lui au profit d'une organisation extrémiste suisse.

Deux avocats du groupe Baader, M^r Klaus Croissant et Kurt Groenewold, ont déjà été exclus du procès, qui s'ouvrira le 21 mai à Stuttgart, sous l'accusation d'avoir assuré des liaisons entre les accusés et les militants en liberté. — (A.F.P.)

• DANS UNE INTERVIEW accordée à l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*, l'ancien chancelier Willy Brandt déclare que sa tâche « est et restera celle de chef du parti social-démocrate. Rien de plus, rien de moins ». Des rumeurs appartiennent à M. Brandt l'intention de briguer à nouveau la chancellerie. — (A.F.P.)

Irlande du Nord

• RÔMPANT À CETTE OCCASION le cessez-le-feu qu'elle observe depuis le 10 février, l'I.R.A. provoque à revendiqué, dimanche 11 mai, dans un communiqué le meurtre d'un officier de police tué samedi

Londonderry. Selon l'I.R.A., meurtre constitue un acte représentatif contre les perceptions de la police et de l'État dans le quartier catholique de la ville. (A.F.P.)

Italie

• ACCUSÉ d'avoir tenté de assassiner le président de l'Angelo Mangano à Rome 1973, Frank Coppola a été libéré samedi par la cour de cassation de Palerme. Le procureur général a demandé neuf heures de délibération dirigée par la mafia n'a pas hésité à accuser le procureur de corruption et mensonge. M. Angelo Mangano avait été sérieusement blessé lors de l'attentat. (Le Monde du 11-12 mai.)

Suisse

• LES CITOYENS DU CANTON DOBWALD, pour quatrième fois depuis 1919, ont décidé, dimanche 11 mai, à 5351 voix contre 4094, un bulletin secret, de maintenir l'institution séculaire de Landsgemeinde (assemblée prenant directement les décisions à main levée). Ils ont désavoué le parlement cantonal qui avait recommandé, sous forte pression, la suppression de cet ultime vestige de démocratie directe que seuls trois cantons pratiquent encore en Suisse. — (Corresp.)

L'ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE DE L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

ANNONCE
Le n° 46/47 d'« ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI » : L'ALLEMAGNE DE FRANZ JOSEF STRAUSS.

RAPPELLE
« SPECIAL R.D.A. », un n° spécial de 320 pages avec Index analytique sur la République Démocratique Allemande.

PREPARE
La Pochette N° IV : Vie économique et sociale en R.F.A. (40 documents allemands commentés en français).
Recommandations : 8, rue Paradis, 75017 PARIS.

DEMANDEZ A UN CLIENT DU CIC CE QU'IL PENSE DU CIC

CIC Tout ce que nous pourrions vous dire sur notre banque, nos clients vous le diraient mieux que nous.

Ils vous diraient qu'au CIC ils sont connus.

Ils vous diraient qu'ils peuvent recevoir à leur choix un relevé de comptes quotidien, décadaire ou mensuel.

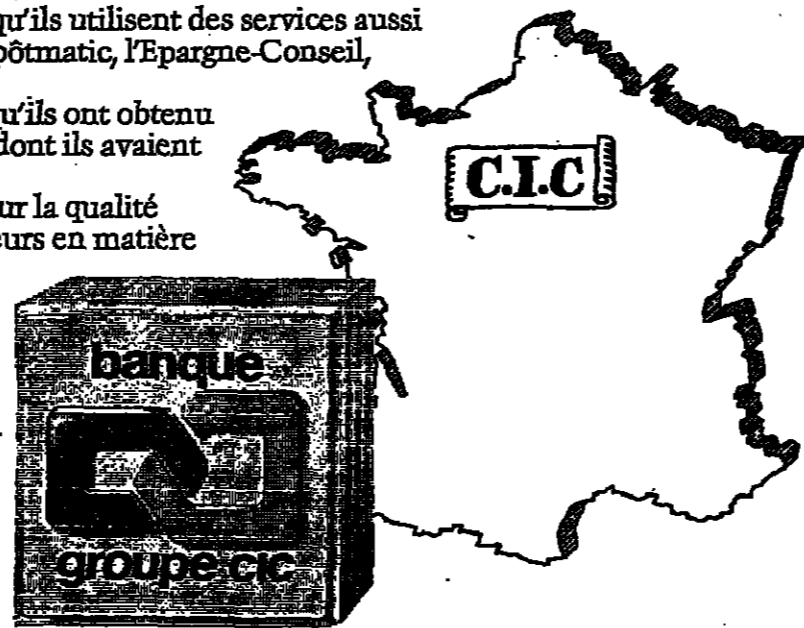
Ils vous diraient aussi qu'ils utilisent des services aussi efficaces et pratiques que l'Impôtomatic, l'Épargne-Conseil, le Budgetmatic.

Certains ajouteraient qu'ils ont obtenu facilement le prêt immobilier dont ils avaient besoin pour mieux se loger.

D'autres insisteraient sur la qualité des conseils de nos collaborateurs en matière de placements.

Tous, ou presque, vous diraient qu'ils peuvent demander davantage au CIC. Et que c'est pour cela qu'ils nous accordent leur confiance.

Demandez-leur ce qu'ils pensent du CIC.



CIC. CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
On peut demander davantage au CIC.

librairie portugaise et brésilienne

Livres, revues, cassettes, guides, posters, audio-visuels. Les principaux quotidiens et hebdomadaires du Portugal et du Brésil, ainsi que du Chili, Argentine, Uruguay et Espagne.

33, rue Guy Lussac, Paris 6^e, tél. 033-4676 - autobus 21 et 27 - métro à 100m, 10-20h et 14-18h - Service par correspondance

STUMES LEGERS LAPEL

MAISON DE LA SANTÉ

MAIDoyer ANTI-MÉDECINE

كنا من الأمل

EUROPE

Grande-Bretagne

POUR FAIRE FACE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

A. Wilson se refuse à envisager la formation d'un gouvernement de coalition

La campagne pré-référendaire a pratiquement commencé en Grande-Bretagne et comme l'occasion aux partisans du « oui » du « non » de s'affronter sur des questions qui ne paraissent pas, à première vue, directement liées au maintien ou au retrait du pays de la Communauté européenne. La difficile situation économique dans laquelle se trouve le pays fournit aux adversaires

l'occasion de prédictions plus ou moins apocalyptiques. Le quotidien conservateur « Times », partisan inconditionnel du « oui », a consacré, jeudi 8 mai, cinq colonnes à la fois au désastre financier qui s'annonce. Les polémiques sur l'éventualité d'un gouvernement de coalition reprennent. Enfin, les projets du ministre de l'Industrie, M. Wedgwood Benn, vedette de l'aile gauche tra-

vailleuse, concernant le contrôle des investissements et de la production par l'Etat, provoquent de violentes réactions de la Confédération patronale des industries britanniques. Dans un discours télévisé qu'il a prononcé dimanche 11 mai, M. Wilson a rejeté l'idée d'un gouvernement de coalition, mais a laissé prévoir un remaniement ministériel après le référendum.

De notre correspondant

ministre de l'Industrie, M. Benn. Lors d'une réunion du Conseil national de développement économique, qui rassembla des représentants du gouvernement, des syndicats et des employeurs, le ministre a reproché ouvertement à Mme Shirley Williams, ministre de la consommation, de préparer l'événement d'un gouvernement d'union nationale. L'accusation est certainement fautive. Elle n'en révéla pas moins les craintes profondes de la gauche de voir le pays se rebeller de plus en plus contre les projets des « doctrines socialistes ».

Le même thème vient d'être repris par le député travailliste, Norman Atkinson, qui est l'une des vedettes du groupe de gauche Tribune. Il a dénoncé jeudi 8 mai la menace d'une « alliance officieuse » entre le chancelier de l'Échiquier, la majorité du cabinet travailliste et le parti conservateur. Selon lui, cette alliance visait à promouvoir très bientôt un programme déflationniste comprenant le contrôle des salaires et des économies massives dans les services sociaux. Le moment serait proche, selon lui, où le mouvement travailliste va être contraint de demander « des changements à sa tête ». C'est une façon de dire que M. Wilson devrait céder la place à un représentant de la gauche du Labour.

Le côté conservateur, ce sont surtout les amis de M. Heath qui réagissent. Six d'entre eux viennent de déposer aux Communes une motion appelant « les modérés de tous les partis à s'unir dans un effort pour sauver l'économie ». Les principaux leaders tories n'ont pas encore résolu le conflit qui divise, au sein du parti, les partisans du traditionalisme économique et les avocats de l'interventionnisme étatique. Enfin, certains estiment que, de toute manière, il vaudrait mieux laisser M. Wilson s'enfermer encore quelque temps dans une situation dangereuse.

Dimanche 11 mai à la télévision, M. Harold Wilson s'est efforcé, pendant plus d'une heure, de rassurer la confiance chancelante de ses concitoyens. La décision de s'adresser au pays avait été prise vendredi, deux jours après que le premier ministre soit rentré de Washington, et alors que les rumeurs les plus alarmistes couraient aussi bien dans la City qu'à Whitehall.

Le premier ministre a glissé rapidement sur les effets de l'inflation. Rejetant comme toujours une politique de contrôle des salaires, il a suggéré un renforcement du « contrat social », grâce à des conférences régulières entre le gouvernement, les employeurs et les syndicats.

Sur la crise interne du Labour, M. Wilson a été plus net, et il a vertement condamné l'attitude de son ministre de l'Industrie, M. Benn. Le premier ministre a

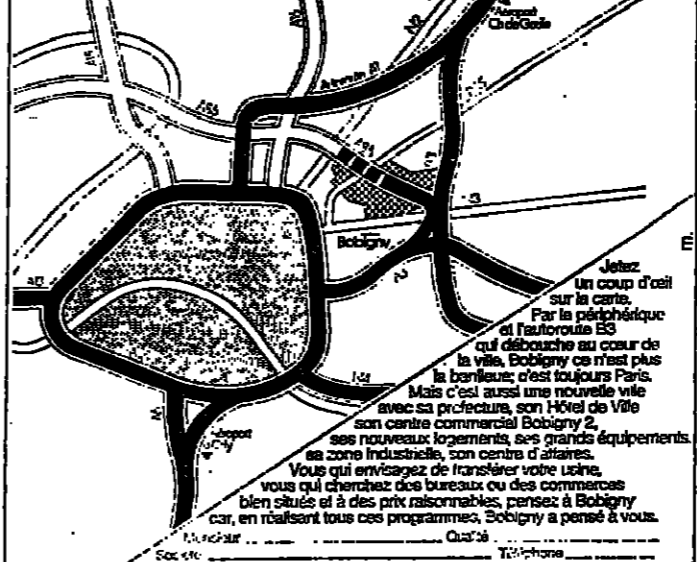
rappelé que la politique industrielle du gouvernement restait fermement contrôlée par lui-même et par le cabinet. Mais, confirmant implicitement les rumeurs d'un remaniement ministériel aussitôt après le référendum européen, il a assuré qu'à ce moment-là tous les ministres devront partager de nouveau la responsabilité collective du cabinet ou choisir de s'en aller.

M. Wilson n'a pas laissé prévoir les mesures urgentes que bien des spécialistes estiment nécessaires pour rétablir la confiance dans le sterling, et a rejeté avec mépris l'idée qu'un gouvernement de coalition serait mieux en mesure d'imposer au pays les sacrifices indispensables.

Le premier ministre a laissé l'impression qu'il est actuellement engagé dans une course de vitesse avec le référendum du 5 juin.

JEAN WETZ.

Bobigny c'est Paris...



Semarbo 844 23 86

l'agriculture est indubitablement espagnole

ORIENT

ATTENTATS EN TERRITOIRES OCCUPÉS

Entre quatre et cinq heures, une bombe a explosé dans une zone de la ville de Jérusalem. L'explosion a tué deux personnes et en a blessé plusieurs autres. Les autorités israéliennes ont déclaré que la bombe avait été lancée par un militant palestinien. Les Palestiniens ont accusé les Israéliens d'être responsables de l'attentat.

COSTUMES LEGERS CAPEL



CAPEL habille en long comme en large

tailles en prêt-à-porter - Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3^e 272.25.09

Magasin de sélection : centre com. Maine-Montparnasse Paris 15^e 538.73.51

charles dayant

PLAIDOYER POUR UNE ANTI-MÉDECINE

Le livre qui rend la médecine malade

PRESSES DE LA CITE



A la porte les vilains copieurs.

Reconnaissez-le: la plupart des copieurs - le vôtre, peut-être - sont si bruyants et si laids qu'il faut leur réserver un coin discret, bien à eux.

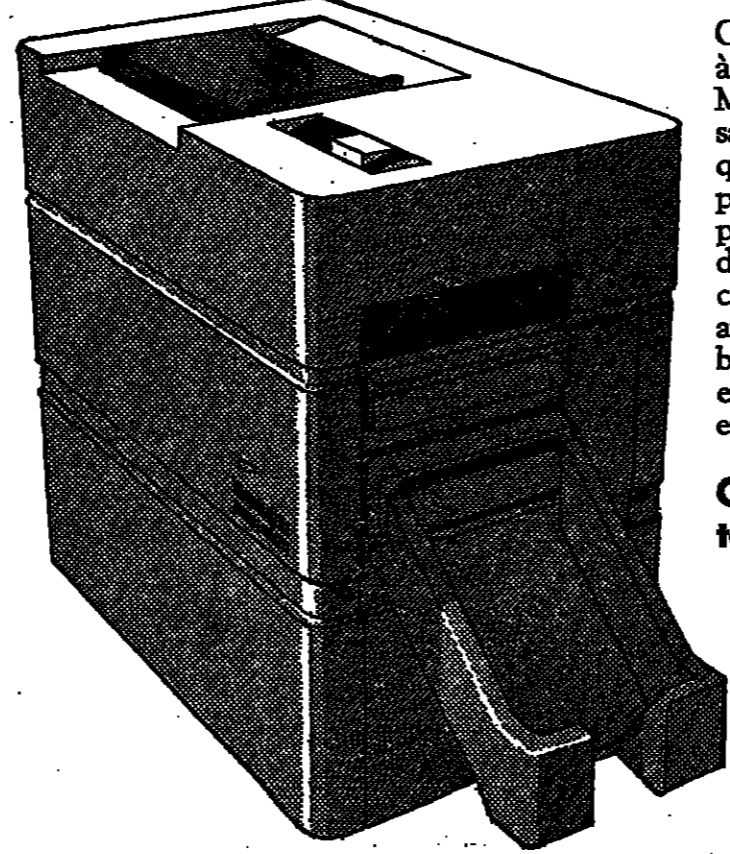
C'est pour cela que nous sommes plutôt fiers de notre dernier-né: le Gevafax X.20.

Nous l'avons conçu pour qu'il ait sa place partout, même dans un bureau. Il est beau. Il est silencieux. Il est efficace (1 copie toutes les 3 secondes).

Il travaille sur tout papier. Et sa conception modulaire et son tableau diagnostic vous garantissent un entretien simple et rapide. Surtout lorsqu'on vous offre en prime la sécurité d'une des premières structures commerciales dans le domaine: 33 agences, 400 spécialistes.

Le X.20 complète la gamme Gevafax et convient parfaitement à des entreprises moyennes et grandes. Mais si vos besoins dépassent sa capacité, rappelez-vous simplement que plusieurs X.20 en batterie peuvent être préférables à un appareil plus gros: la fiabilité d'un tel ensemble est supérieure et, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le coût de la copie se révèle bien souvent inférieur. Nous pouvons en discuter avec vous, chiffres en main. **AGFA-GEVAERT**

Gevafax X.20. Une copie toutes les 3 secondes



AGFA-GEVAERT. EQUIPEMENT DES ENTREPRISES

1^{er} CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE COPIEURS

Pour en savoir plus sur la Division Equipement des Entreprises, téléphoner au 962.81.44 ou écrire à Agfa-Gevaert DSE-77, avenue Napoléon Bonaparte, 92502 Rueil-Malmaison. Ou encore, venez visiter notre Centre de démonstration permanent, 2046, avenue Mac-Mahon 75017 PARIS.

POLITIQUE L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

le socialisme... LE CENTRE DÉMOCRATE... M. GUENA... M. ABELIN... M. POHER... M. LECANUET... LA CH... LA LIBR... LE PH... CHIN... MAO... LA LIBR... LE PH... CHIN...

LE CENTRE DÉMOCRATE... OUHAITE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN NATIONAL DE L'EMPLOI

Le conseil politique du Centre démocrate a publié, dimanche 10 mai, au terme de sa réunion, une déclaration dans laquelle on trouve notamment : « Un an après l'accession de M. Valéry Giscard d'Estaing et la formation du nouveau gouvernement, le Centre démocrate se plaît à constater les résultats déjà acquis dans la voie de la transformation de notre société et les relations extérieures de la France. Toutefois, les réformes accomplies doivent être suivies d'un ensemble de mesures visant à réduire les inégalités sociales et à mettre en œuvre la politique familiale, hardie, importante à la fois un rendez-vous de la mère se consacrant à son travail familial et la promotion des valeurs familiales. Quant aux secteurs engagés pour diminuer le chômage, « elles seront, estime la déclaration, complétées et appliquées rapidement et avec rigueur. » Un plan national de l'emploi devra être conçu et appliqué en fonction des régions et des secteurs d'activité. M. Jean Lecanuet, garde des Sceaux, président du Centre démocrate, a commenté la déclaration du Centre démocrate en disant : « Pour assurer la réforme présente par le gouvernement ont été des réformes de mesure. Il est maintenant nécessaire de renforcer les structures de la société française. »

M. ABELIN : le vertige de l'écartèlement.

De son côté, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général du Centre démocrate, a estimé : « La majorité est née de nos engagements. L'U.D.R. (...) a renoncé à donner une nouvelle définition du gaullisme et s'efforce de consolider son emprise en campant sur ses positions. Les républicains indépendants tentent d'asseoir leur influence sur l'Etat et, dans cette démarche, rencontrent quelques difficultés qui les conduisent à faire le parti de M. Abelin. » M. Abelin a ajouté : « La gauche de la majorité ne jouera pas pleinement son rôle et n'aura pas véritablement la politique de l'écartèlement. Nous devons demeurer fermes sur nos positions et créer une Fédération libre des réformateurs. Celle-ci sera le centre de très larges pouvoirs portant sur la mise en œuvre d'un programme, le choix des candidats aux élections législatives et les alliances contractées avec d'autres formations politiques. »

M. LECANUET : le gouvernement doit maintenant s'occuper de la santé de la famille.

Le Centre démocrate et le Centre Démocratie et Progrès valent organisés, samedi 10 mai, à l'occasion de la famille. Joseph Fontanet, ancien ministre, s'est demandé à cette occasion, à propos du projet de loi sur le divorce, adopté par le conseil des ministres du 9 avril 1974, « Il faut maintenant même pour utiliser un langage us moderne, de désigner sous les termes de divorce par consentement mutuel le divorce où les conjoints sont d'accord pour rompre de leur union ». Le vice-président du C.D.P. a estimé le vocabulaire « n'est pas approprié, puisque l'intervention du juge est nécessaire, et qu'une décision positive n'est pas automatique ». M. Fontanet a, d'autre part, dit le souhait que les magistrats reçoivent une formation psychologique très poussée. Au cours de son allocution de M. Jean Lecanuet s'est écarté de constater que le Centre démocrate et le C.D.P. ont des opinions différentes de la stratégie litigieuse, avaient une ligne. Le garde des Sceaux a ajouté : « Il faut maintenant être part de nos réflexions aux côtés partenaires de la Fédération des réformateurs et, ensuite, à faire passer dans les décisions législatives. » Pour M. Lecanuet, « le gouvernement, en élaborant des projets d'amélioration et le divorce, a commencé par traiter des maux de la famille. Le moment est venu d'agir par le sérieux de propositions que l'on traite maintenant les problèmes de la famille », a ajouté le président du Centre démocrate, en disant qu'il fallait à cet égard tenir compte des aspirations nouvelles de la femme. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui devait prendre la parole, s'est fait excuser.

Libres opinions L'autre Europe par CLAUDE BOURDET

EN 1943, le maréchal Smuts, chef du gouvernement sud-africain, annonça que, après la guerre, seuls compteraient les très grandes puissances, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Chine, le Commonwealth britannique (dont l'Afrique du Sud était alors membre). Je répliquai, dans Combat clandestin, que Smuts oubliait l'Europe de la Résistance, des maquis de Tito aux nôtres, qui se construisait dans la lutte et dans le sang. Je rongeais aussi dans cette grande alliance, comme nous étions beaucoup à le faire, les antifascistes allemands. L'article fut reproduit à Londres dans *Choir*, le « digest » britannique du temps de guerre. Plus tard, dans les camps, j'ai rencontré précisément ces camarades allemands survivants, durcis et ravagés par leur longue souffrance. Le 8 mai 1945, hageolant sur mes jambes, je contempnis dans la rue le « V » de lumière au-dessus de Paris. Je pensais à tous ceux qui ne le voyaient pas, aux morts, naturellement, mais aussi à ces milliers de concentrationnaires allemands, enfin délivrés de leur atroce cauchemar de douze années. Je n'imaginai pas que trente ans plus tard, un chef d'Etat français oserait « gommer » le souvenir de ce jour, sous le prétexte qu'il gêne les Allemands et s'oppose à l'union de l'Europe. Quels Allemands, grands dieux, et quelle Europe ! Il n'y a pas un démocrate allemand sincère qui ne sache que ce jour fut celui de sa propre libération. Je sais bien que les Occidentaux de la recherche d'un allié contre l'Est, ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour étouffer en Allemagne le grand mouvement de renouveau et de rejet du passé qui se dessinait en 1945-1946. Je sais que cette entreprise a partiellement réussi, que la dénazification a été une farce, que le chancelier Brandt était haï et a été finalement éliminé, d'abord et avant tout parce qu'il avait combattu le nazisme les armes à la main. Mais tout n'est pas perdu, heureusement, et une bonne partie de la jeunesse allemande, la majeure partie peut-être, sait encore aujourd'hui que le 8 mai 1945 a été sa victoire comme elle a été la nôtre.

Ce ne sont pas les démocrates allemands, ce n'est pas la jeunesse que M. Giscard d'Estaing entend satisfaire. Ce sont les vieux conservateurs qui n'ont rien oublié et rien appris, ce sont les officiers de la Wehrmacht qui ont formé la Bundeswehr et qui la dominent encore. Ce sont les membres du parti nazi, y compris les tortionnaires de la Gestapo, qui sont nombreux à vivre en parfaite sécurité outre-Rhin, quand ils n'occupent pas des positions importantes dans les affaires, ou des fonctions élevées dans la magistrature et l'administration.

Au contraire, la décision que Paris vient de prendre est une insulte pour les démocrates de toute l'Europe, Allemagne comprise, et tout particulièrement pour les antinazis martyrisés depuis 1933. Mais l'antnazisme, l'antifascisme, est-ce que cela veut dire quelque chose pour le chef de l'Etat français ? Il faudrait peut-être lui expliquer ces termes. Dans son étrange message aux gouvernements occidentaux, il n'utilise pas ces mots une seule fois et le qualifie qu'il trouve pour désigner la dernière guerre, c'est celui de « fratricide ». Elle l'a été sans doute comme le sont tant d'autres guerres, où des millions d'innocents et d'inconscients sont toujours massacrés. Mais cette expression lénifiante tend aussi à laisser croire que c'était un conflit accidentel, absurde, déplorable. Ou encore, qui sait, le résultat des manœuvres de grands intérêts jouant avec la vie des peuples ? Comme le fut, par exemple, pour une grande part, la guerre de 1914-1918, dont Giscard d'Estaing ne paraît pas vouloir effacer l'armistice. Or, la guerre qui s'est terminée le 8 mai 1945 a été pour des millions de Britanniques, de Scandinaves, d'Américains, de Français, de Yougoslaves, de Belges, de Hollandais, de Norvégiens et bien d'autres, la guerre de la liberté, la guerre contre un système démoniaque, qui était parvenu à écraser et pervertir toute l'Europe. Et cette guerre a été aussi, malgré la déshonneur nationale, pour les antifascistes allemands, par exemple pour Willy Brandt, soldat de l'armée norvégienne. Peut-être que pour M. Giscard d'Estaing, ce n'était pas la même chose.

M. POHER : oublier est une chose, pardonner est une autre chose.

(De notre correspondant.) Lille. — M. Alain Poher, président du Sénat, a présidé dimanche à Lille, la séance de clôture du congrès régional des résistants du mouvement Voix du Nord. Ce n'est pas une décision officielle qui pourra nous empêcher de réfléchir sur le sort qui est été le nôtre si nous avons été vaincus, a déclaré M. Poher. Il a ajouté : « Oublier est une chose, pardonner est une autre chose. Il faut faire le serment de ne pas oublier. Il importe peu qu'il y ait une cérémonie, mais il faut garder le souvenir dans le cœur. Il ne faut surtout pas faire croire que ce qui s'est passé ne reviendra jamais ! » M. Henri Noguères, historien de la Résistance, a dénoncé « une certaine mode rétro » qui se plaît à oublier tout ce qui a été fait par le fascisme. Les résistants du mouvement Voix du Nord ont décidé de célébrer, en 1976, le trentième et cinquantième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 devant le mémorial élevé près du fort des Bondues, où furent fusillés des résistants.

DES MAIRES SOUHAITENT LE MAINTIEN DES CÉRÉMONIES

Diverses municipalités ont fait part de leur intention de continuer à commémorer le 8 mai. Tel est le cas de la municipalité (à direction socialiste) de Clermont-Ferrand, de celles d'Angoulême (majorité), de Montreuil et d'Ivry (communistes). Le congrès des maires de l'Isère a approuvé, dimanche 11 mai, une résolution demandant le rétablissement de la commémoration de la victoire de 1945.

A Toulon LE COLONEL REYMOND délégué municipal aux anciens combattants DONNE SA DÉMISSION

Le colonel Raymond, conseiller municipal de Toulon (Var), a donné sa démission de délégué aux anciens combattants en expliquant ainsi sa décision : « On ne voit pas pour quelle raison le président de la République s'arrêterait en si beau chemin : après avoir rayé de l'histoire la victoire des armées alliées de 1945, remportée sur un régime et une philosophie que réprouve d'ailleurs la grande majorité du peuple allemand, la logique lui commanderait de supprimer aussi la célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918, qui mit fin à un conflit qui, lui, dressa les uns contre les autres des nations aujourd'hui cependant pleinement réconciliées. Elle imposerait également la suppression de la journée des déportés. (...) S'inciter devant l'initiative stupéfiante du président de la République reviendrait à entériner l'insulte faite à l'armée française, au moment de la signature de l'acte de capitulation allemande, par le maréchal Keitel, lorsque celui-ci promulgua l'Intention du général de Lattre et de son état-major : « Il ne manquera qu'il soit ceux-là ! » Les anciens combattants et prisonniers de guerre de la Savoie célébreront à commémorer la 18e de la victoire. — Les anciens prisonniers de guerre et combattants de la Savoie se sont réunis dimanche à Chambéry pour fêter le trentième anniversaire du retour des camps. Le maire M. Pierre Dumas, ancien ministre du général de Gaulle, a déclaré : « Nous continuerons à célébrer entre nous et dans nos coeurs l'anniversaire de la victoire de 1945. »

LE P.C.F. SE MOBILISE CONTRE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le parti communiste est décidé à faire de sa campagne contre la décision du président de la République de ne plus commémorer l'anniversaire du 8 mai 1945 l'occasion d'un regroupement dans son sillage, des « forces nationales et démocratiques ». Déjà, il organise le mardi 13 mai à 20 h. 30, à la Salle des fêtes (22 bis, rue Saint-Dominique, Paris 7^e), un meeting de protestation, tandis que « l'Humanité » de lundi 12 mai consacrera plus d'une page à « la bataille du 8 mai ». Le groupe communiste de l'Assemblée nationale doit intervenir sur ce point dès mardi au Palais-Bourbon. Si la campagne du P.C.F. se veut unitaire, le ton employé risque néanmoins de limiter les concours. Les communistes lents, en effet, leurs protestations contre la décision du président de la République à une dénonciation de la Communauté économique européenne. M. Jean Kanapa, membre du comité central, a hésité pas à écrire dans « l'Humanité » du 12 mai : « Giscard d'Estaing, en prétendant substituer à la commémoration de l'anniversaire de la victoire l'Union de la petite Europe des Neuf — comme d'autres exultaient avec Adolf Hitler la « défense de l'Occident », — contribue à faire passer la contribution décisive que l'Union soviétique, au prix des plus lourds sacrifices, a apportée à l'écrasement du nazisme, donc à la libération de notre propre pays. »

● L'U.R.S.S. et l'anniversaire de la victoire. — Interrogé dimanche 11 mai à Strasbourg — où il était venu déposer une gerbe sur la tombe des soldats soviétiques enterrés au cimetière de Neuhof, — sur la décision française de ne plus commémorer le 8 mai, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Stepan Tchervonemko, a déclaré : « Avant tout, je voudrais souligner qu'il s'agit en fin de compte de l'Union de la petite Europe des Neuf — comme d'autres exultaient avec Adolf Hitler la « défense de l'Occident », — contribue à faire passer la contribution décisive que l'Union soviétique, au prix des plus lourds sacrifices, a apportée à l'écrasement du nazisme, donc à la libération de notre propre pays. »

● M. Jarrat et Soisson à la célébration de la libération dans le Haut-Rhin. — Deux cérémonies célébrant le trentième anniversaire de la libération ont eu lieu dimanche dans le Haut-Rhin en présence de M. André Jarrat, ministre de la qualité de la vie, et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

● M. Pierre LeFranc, président des Cadets de la France libre et président de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle : « La victoire du 8 mai 1945 n'est pas celle de certains peuples contre d'autres, mais la victoire de la liberté sur l'asservissement. Aucune autre date n'est plus significative, et le 8 mai devrait donc être choisi par tous les peuples d'Europe pour célébrer leur commune volonté d'indépendance. »

● Quant aux Français qui ont pris part à la grande lutte, ils n'ont nul besoin de l'acte officiel pour se souvenir et saluer en leur cœur la mémoire de ceux qui ont précisément payé de leurs vies les chances du présent. »

● M. Louis-Auguste Gtraud de Courcay, président de l'Institut de politique étrangère, dont la revue bimestrielle *Revue française de politique étrangère*, se situe dans la mouvance du gaullisme (*le Monde* du 5 janvier 1974), accuse M. Giscard d'Estaing de « capituler au nom de la petite Europe, devant l'imperialisme américain ». Il ajoute : « L'ennemi américain ont payé le prix du sang. M. Giscard d'Estaing portera un jour celui de sa politique antinationale. Puisse notre peuple le lui rappeler en manifestant quand même le 8 mai chaque année. »

le numéro spécial femmes de POURQUOI? est paru le dossier attendu sur : la femme au travail dans les gymnases et sur les stades militante et femme sous le regard du mâle mouvements féministes et mouvements féministes Mimine passe-moi le Celts les femmes et le radio la femme modèle...

CONTREPOINT « La plus vive et la plus intelligente de nos jeunes revues... Alain Vernay, « Le Figaro » « Contrepoint a pris solidement parmi les revues une place très personnelle... Yves Florenne, « Le Monde » « On ne perd pas son temps à lire des adversaires intelligents... « Le Nouvel Observateur » Mai 1975 numéro 17 Des réponses neuves aux questions sur

Le malaise américain J. R. Pitts - M. Crozier Socialisme et inflation P. Rende une nouvelle stratégie communiste A. Kriegel - B. Lazich Une vision renouvelée du libéralisme Jean Baechler Et une approche originale de l'actualité artistique, littéraire et économique Mr ou Mme... Adresse... Ville... NO code postal... souhaite recevoir un numéro specimen souhaite s'abonner pour 4 numéros (1 an) France : 80 F Etranger : 100 F CONTREPOINT revue trimestrielle - 1 rue du Mail 75002 PARIS.

Pour les hommes forts qui n'ont pas de temps à perdre... Le prêt-à-porter, la chemiserie et le sportswear en différentes longueurs de manche, carrures d'épaules, tours de taille et encolures. AUTEUIL HOMMES 39, rue Lafayette - Paris (ouvert le lundi)

alliés de



DIRECTION FILIALE

140.000 F

Textile d'ameublement — Un groupe européen spécialisé dans les produits textiles à usage d'ameublement et leader sur son marché, recherche le futur Directeur Général de sa filiale de distribution française...

DIRECTEUR DE DIVISION

Paris

Bâtiment — Membre d'une importante société holding européenne, une société française regroupant six filiales spécialisées dans les domaines de l'insolation et de l'éclairage pour l'automobile et le bâtiment...

MEDIA MAGNÉTIQUES

Une filiale d'un très important groupe industriel français (chiffre d'affaires 100 millions de francs dont 55 % réalisés en France, 500 personnes) s'adressant principalement aux marchés de l'audiovisuel et de l'audio-visuel, souhaite structurer sa direction commerciale au proposant les postes suivants :

Chef Service Commercial Informatique

100.000 F

Sous l'autorité du directeur commercial France, il devra proposer toute action de nature à assurer la meilleure pénétration des produits sur le marché concerné.

Chef Service Commercial Audio-Visuel

90.000 F

Également placé sous l'autorité du directeur commercial France, il devra poursuivre l'implantation des produits de la société dans une clientèle très variée sur ce marché en pleine évolution...

Inspecteur des Ventes Province

80.000 F

Dépendant des deux chefs de services commerciaux ci-dessus mentionnés, il aura pour mission de développer les ventes dans les deux gammes de produits précitées.

DIRECTION DES VENTES

80.000 F

Une société internationale de tout premier plan, leader mondial pour ses produits destinés à la fois aux biens de grande consommation et aux biens industriels recherche en fonction de sa forte expansion, le chef des ventes pour ses produits axés vers l'industrie.

CHEF DE PROJETS

Rhône Alpes

Informatique de Gestion — Une société française de distribution, de tout premier plan, située dans la région Rhône-Alpes, recherche pour son service informatique (40 personnes) un Chef de Projets.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

60.000 F

Cette même société (cf. réf. A/2265) recherche pour ces mêmes produits destinés à l'industrie un ingénieur technico-commercial. Son autorité et en étroite collaboration avec le chef des ventes, il aura pour mission de prospecter la clientèle concernée et d'assurer les négociations commerciales.

FACTURATION ET RECOUVREMENT

Paris

Membre d'un important groupe international, une société française du secteur mécanique, recherche pour son siège situé dans la proche banlieue Ouest de Paris, le Responsable de son service Facturation et Recouvrement.

DIRECTEUR DES CONTRATS

140.000 F

Entreprise Générale — La division Construction d'usines et de complexes industriels d'un groupe français, leader dans sa branche, recherche pour son siège situé à Paris, un Directeur des Contrats.

DIRECTEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

130.000 F

Rhône-Alpes — Une société française (chiffre d'affaires 65 millions, 600 personnes) occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication de matériels mécanisés hautement spécialisés, recherche pour son siège situé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes, un Directeur des Études et du Développement.

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Paris

Une Société Industrielle française occupant une place de tout premier plan dans le secteur électronique, recherche pour son siège situé à Paris, un cadre de haut niveau, responsable de l'ensemble des services comptables de la Société.

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

90.000 F

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements industriels recherche pour son usine (50 km à l'Ouest de Paris) un Responsable de la Comptabilité Industrielle.

MARKETING SALES MANAGER

Lyon

VERDOL S.A., un des spécialistes mondiaux de la fabrication de matériels textiles, crée le poste de Responsable de son département « Jacquard » (50 % du marché mondial, 90 % du CA réalisés à l'exportation).

CHEF DES FABRICATIONS

85.000 F

Plastiques — REYNOLDS, société française en fort développement, occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication d'instruments à écriture, recherche pour son usine située à Valence, un Chef des Fabrications.

CHEF DE FABRICATION

65.000 F

Transformation des Plastiques - Profilés — Une société française bien implantée sur le marché des profilés plastiques, recherche pour son unité (100 personnes), située dans l'Ouest de la France, un Chef des Fabrications.

Adressez C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A), aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B), les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 - 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

La crise de l'énergie

(Suite de la première page.)

Tout d'abord, la délégation générale de l'énergie a été rattachée au ministère de l'Industrie ; elle est donc devenue une sorte de direction générale de l'énergie, perdant ainsi sa mission principale de synthèse et devenant un instrument de coordination administrative entre les directions techniques et les grands établissements publics et privés. Four sa part, le conseil supérieur de sûreté nucléaire ne donnait pas l'impression d'une activité intensive.

Troisièmement, le débat parlementaire prévu sur les problèmes énergétiques n'a pas été organisé. Le Parlement s'en est inquiété et a créé une commission d'enquête, à la fin du mois de juin 1974, mais le rapport de cette commission d'enquête, diffusé en novembre de l'année dernière, n'a pas donné lieu à un débat.

Quatrièmement, alors que députés et sénateurs n'étaient pas saisis, des consultations locales ont été entreprises sur la base d'un dossier dont le contenu a été vivement critiqué. Enfin, le conseil de planification a décidé, en février dernier, de passer une commande de douze nouvelles tranches nucléaires de 1 000 mégawatts, anticipant ainsi, cette fois, sur le débat parlementaire.

Dans ces conditions, l'impression prévaut que les choix énergétiques de la France ont déjà été faits et que les consultations qui peuvent avoir lieu ici ou là, y compris au Parlement, ne sont plus que de pure forme. Une atmosphère passionnée s'est installée autour du dossier nucléaire dans de mauvaises conditions, à partir d'informations parcellaires. Les sources officielles consistent en confidences que peuvent faire les responsables techniques des problèmes énergétiques, qu'ils appartiennent au C.R.A. ou à l'E.D.F., et à des dossiers conçus

pour convaincre plus que pour informer. A cet égard, il est choquant qu'à l'heure actuelle, sur les écrans de certains cinémas parisiens, un film très bref soit imposé aux spectateurs sous le couvert d'un label mystérieux (« La presse filmée française »). De toute évidence, ce film est inspiré par les milieux technico-politiques, mais les spectateurs n'en savent rien ; le passage de ce film n'est pas annoncé à l'extérieur et cette publicité faite à l'appui d'un projet que l'on ne sait que par les conditions de sa réalisation est programmée en dehors de l'extra.

Un moratoire nucléaire pour permettre un vrai débat

A l'inverse, l'annonce inspire les adversaires du programme de construction de centrales et l'on joue sans vergogne sur les craintes irrationnelles du public dans un but d'embrigadement politique. Enfin, les occupations de chantiers, les tracts, les affiches simplistes, répondent aux dîners de presse organisés par l'E.D.F., aux repas offerts aux parlementaires considérés comme influents, aux voyages payés par l'établissement national aux journalistes et aux élus locaux et régionaux intéressés par l'implantation des centrales nucléaires.

Comment, dans ces conditions, ne pas avoir le sentiment que le débat au Parlement au moins de mai n'est plus qu'un simulacre ? Le Parlement n'est plus convoqué qu'à approuver une caution de légitimité à des décisions prises en dehors de lui et avant qu'il ait eu l'occasion de donner son avis. Dans le même temps, les conditions de sa tenue rendent cette légitimité dérisoire.

Ces maladroites et cet engorgement de décisions technocratiques justifiaient à eux seuls un moratoire nucléaire de quelques

mois, qui permettrait de remettre les choses dans un ordre logique : — Examen par le gouvernement des choix énergétiques possibles dans le cadre d'un projet de croissance pour l'économie française (par quel étrange raisonnement en effet déclinait-on l'instrument du projet, avant de décliner le projet lui-même ?) ; — Ouverture de dossiers, de tous les dossiers, à tous, y compris, naturellement, à l'opposition ; — Débat parlementaire enfin, mais sérieux, à partir d'une étude préalable en commission ; — Décision gouvernementale, enfin, après un vote d'orientation du Parlement.

La démocratie est chose fragile

L'histoire montre ce qu'il advient des États qui en oublient les exigences. Le dossier nucléaire, fut-il le plus clair du monde, soulève de telles réticences dans l'opinion publique que l'on ne peut s'y engager plus avant sans une réflexion renouvelée et une information beaucoup plus complète sur les thèses proposées ainsi que sur les autres programmes possibles.

Les informations les plus contradictoires circulent sur le bon fonctionnement futur et sur

la sécurité des centrales. Il n'est pas sûr que l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises soit assuré à long terme, tant en ce qui concerne les ressources dont nous disposons en uranium naturel qu'en ce qui concerne celles dont nous disposerons en uranium enrichi. Les prix des centrales qui sont avancés ne sont pas convaincants dans la mesure où il n'est pas certain que tous les investissements nécessaires à la distribution du courant aux usagers sont comptabilisés dans ce prix. Il est également possible que le coût de neutralisation des centrales, lorsque celles-ci seront réformées, soit sous-estimé.

À la recherche des kilowatts perdus

Prenez un exemple : le 20 décembre, lorsque M. Delouvrier, président d'E.D.F., est venu devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, il était accompagné de M. Guilhemon, directeur général adjoint d'E.D.F. A une question qui lui était posée par un parlementaire, M. Guilhemon a précisé qu'une centrale de 1 000 mégawatts permettrait d'économiser 1,5 million de tonnes de fuel par an. M. Guilhemon avait raison, mais il aurait dû souligner que c'est à E.D.F. que la construction de cette centrale nu-

Ces questions ne sont pas seules, et de surcroît, il est difficile de les aborder sans entrer dans une polémique qui ne peut être que stérile dans la mesure où l'accès de tous non seulement aux calculs mais aux modalités de ces calculs n'est pas garanti. La logique interne des grandes agences énergétiques n'est pas toujours perçue par le public et l'opinion publique, qui contribue à obscurcir les débats dont le pouvoir et les citoyens disposent pour faire le choix.

La logique interne des thèses

L'E.D.F. conduit à prendre comme critère de rentabilité le para-mètre suivant : plus le rendement thermique des centrales est bas, plus l'économie de fuel est grande. De plus, on sait que les besoins de chauffage apparaissent au même moment pour l'ensemble du pays : pour satisfaire ces besoins, l'électricité n'est pas stockable, la puissance installée doit être supérieure à ce qui est nécessaire, pour tenir la consommation moyenne, multipliée par 3 ou 4. L'ambiguïté de la formule est évidente. Une centrale nucléaire de mégawatts économise 1,5 million de tonnes de fuel, a été mise en lumière ni par la commission d'enquête créée l'Assemblée nationale sur la situation de l'énergie en France, dans le rapport présenté au i par M. Pintat. Les rapport admettant cette équivalence placent dans l'hypothèse où centrales nucléaires viendraient en substitution des centrales classiques en fonctionnement. L'ambiguïté de la formule est évidente. Une centrale nucléaire de mégawatts économise 1,5 million de tonnes de fuel, a été mise en lumière ni par la commission d'enquête créée l'Assemblée nationale sur la situation de l'énergie en France, dans le rapport présenté au i par M. Pintat. Les rapport admettant cette équivalence placent dans l'hypothèse où centrales nucléaires viendraient en substitution des centrales classiques en fonctionnement. L'ambiguïté de la formule est évidente.

La logique interne des thèses E.D.F. conduit à prendre comme critère de rentabilité le para-mètre suivant : plus le rendement thermique des centrales est bas, plus l'économie de fuel est grande. De plus, on sait que les besoins de chauffage apparaissent au même moment pour l'ensemble du pays : pour satisfaire ces besoins, l'électricité n'est pas stockable, la puissance installée doit être supérieure à ce qui est nécessaire, pour tenir la consommation moyenne, multipliée par 3 ou 4. L'ambiguïté de la formule est évidente.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.

Prenez un autre exemple : l'heure actuelle, on brûle 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 20°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs des centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 80 calories de courant électrique et 64 calories de l'eau à 70°C, c'est-à-dire utilisables en tout pour le chauffage urbain. En 1973, la totalité des rejets thermiques émanant de centrales classiques de l'E.D.F. et des centrales nucléaires en action représentait 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près d'un cinquième de nos importations. Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales nucléaires ont été résolus en Suède et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? L'E.D.F. dont la mission est de produire du courant électrique, ne peut pas choisir leur solution. Il faudrait que l'Etat, par la loi, autorise la production de chaleur à haute température, ce qui permettrait de choisir leur solution.



Bientôt la fête des mères. Offrez le cadeau... Darty offre les fleurs.

Venez chez Darty avant le 18 mai. Si vous venez avant le 18 mai, votre maman recevra un superbe bouquet de roses le jour de la Fête des mères. Même si vous n'avez pas acheté. Venez avant tout le monde, vous serez bien plus tranquille pour tout voir. Chez Darty, il y a des milliers de cadeaux aux prix les plus bas de France. Quelques idées de cadeaux : A moins de 30 F : cafetières, moulins à café, sèche-

cheveux, pèse-personnes, ramasse-miettes, etc. De 30 à 50 F : grille-viande, moulins à café, ouvre-boîtes, couteaux électriques, mixers, épilateurs, etc. De 50 à 75 F : balais-mécaniques, grille-viande, grille-pain, gaufriers, sorbetières, robots de cuisine, etc. De 75 à 100 F : aspirateurs-balais, cocottes-minute, centrifugeuses, pendules de cuisine, fers à vapeur, etc. Et des milliers d'autres cadeaux, jusqu'au lave-vaisselle si papa vous aide.

N'oubliez pas : pour profiter de cette offre, il faut venir avant le 18 mai.



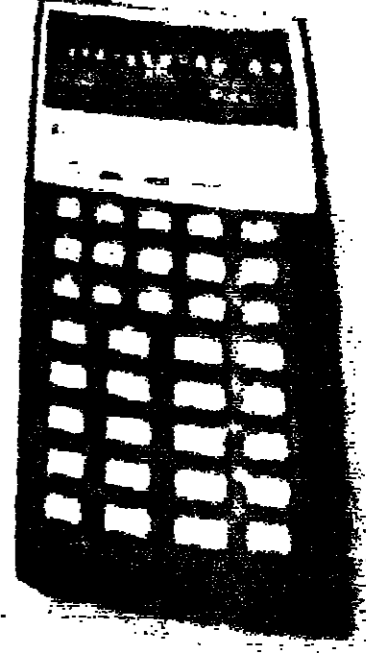
Darty le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.

- Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, TV, Hi-Fi et Réal, spécialiste en ameublement, décoration, cuisines.
- 75 - PARIS 11^e : 25 à 35, bd de Belleville.
- M^e Couronnes ① ②
- 93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet.
- M^e Gallieni. Au pied du Novotel ③ ④
- 93 - BONDY : 123 à 133, av. Gallieni. (Bus 147 D) ② ⑤ ⑥
- 95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "Les 3 Fontaines" ③
- 92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 ④ ⑤ ⑥
- 93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 ② ⑤ ⑥
- 76 - ROUEN : 47, av. de Caen ② ⑦

- Magasins Darty spécialistes de l'électroménager, TV, Hi-Fi.
- 75 - PARIS 13^e : 168, av. de Choisy.
- M^e Place d'Italie ② ⑦
- 75 - PARIS 18^e : 128, av. de St-Ouen.
- M^e Pte de St-Ouen ① ⑦
- 75 - PARIS 20^e : 3 à 7, av. de la Pte-de-Montreuil.
- M^e Pte de Montreuil ⑥ ⑦ ⑧
- 94 - CHAMPIGNY : 12, av. R.-Salengro.
- La Fourchette. RN 4 ② ④ ⑥
- 91 - THIAIS RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine" ③
- 94 - CRETEIL : Centre Régional Créteil "Soleil" ③
- 78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre" ① ② ⑤

LÉGENDES : ① Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h - ④ Ouvert le dimanche matin - ⑤ Ouvert le dimanche toute la journée - ⑥ Fermé le lundi - ⑦ Fermé le lundi matin - ⑧ Fermé le mercredi

Maintenant il existe... A CALCUL ELECTRON... FONCTIONS FINANCIERES... INSTRUMENTS ET SCIENTIFIQUES



Instrumente... au bout de vos... COMEB

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

IT LE DÉBUT SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Un rapport parlementaire propose de réduire la part de l'atome et d'augmenter celles des eaux géothermiques et des rejets industriels

Avant l'ouverture, mercredi 14 mai, du débat parlementaire sur l'énergie nucléaire en France, le rapport sur la politique d'énergie en France, préparé par Georges Mesmin, député communiste de Paris, vient d'être publié par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Dans ce rapport, M. Mesmin appelle les options prises par le gouvernement dans le domaine énergétique et s'interroge sur un bien-fondé. « Le programme adopté par le gouvernement permet-il d'assurer, dans les conditions optimales, le concassage des besoins? Est-il compatible avec nos possibilités? Avec les exigences de notre société? »

Le programme arrêté en janvier dernier par le gouvernement, basé sur une prévision de hausse de la consommation d'énergie de 5 % en 1974, tandis que la part du gaz augmentera de 9 % à 15 %, celle du nucléaire de 15 % à 25 %, et que celles du charbon et de l'hydro-électricité resteront pratiquement identiques (13 % et 5,5 % respectivement en 1985). Le gouvernement n'a donc remplacé une partie des produits pétroliers par l'énergie nucléaire.

M. Mesmin doute que les raisons sur lesquelles ce choix s'appuie soient toutes aussi valables. Il rappelle que le coefficient de disponibilité des centrales nucléaires est aujourd'hui inférieur à celui des centrales classiques, que les réacteurs construits en France le sont sous licence étrangère et que le gouvernement n'a pas cherché à

diversifier les modèles de réacteurs adoptés. Il s'interroge sur les énormes investissements nécessaires à la réalisation des centrales, 1 700 francs par kilowatt électrique aujourd'hui, et compte tenu des limites du marché financier français, se demande si l'appel aux marchés financiers étrangers « n'est pas de nature à réduire l'indépendance énergétique de notre pays ».

La fluctuation des coûts

M. Mesmin examine aussi la comparaison des coûts du kilowatt-heure d'origine pétrolière et d'origine nucléaire, notamment à la lumière de ce dernier aujourd'hui. Il rappelle que la compétitivité de l'énergie nucléaire reste toujours nette, mais a tendance à se réduire depuis un an. De toute façon, le prix du kilowatt-heure nucléaire dépendra pour une large part de la durée de fonctionnement des réacteurs et du coût du retraitement des combustibles. En outre, il n'inclut pas pour l'instant le coût du transport du courant, qui sera plus élevé que pour les centrales classiques, compte tenu de l'éloignement des villes des grands parcs de centrales.

Enfin, le rapport énumère les nuisances des centrales, de la pollution thermique à la pollution esthétique des lignes à haute tension, les problèmes posés par l'élimination des déchets radioactifs de longue vie, et rappelle le

manque d'usines de retraitement des combustibles irradiés dans le monde.

Cette analyse s'achève finalement sur une longue série de questions. « L'avantage économique est-il aussi net qu'on le prétend? Le prix comparé des différentes sources d'énergie a-t-il été correctement établi? Le coût de l'investissement nécessaire est-il compatible avec nos possibilités financières? »

« L'avantage politique est-il aussi évident qu'on le dit? Le recours à l'énergie nucléaire peut-il réellement assurer notre indépendance énergétique? Sommes-nous certains de la constance de notre approvisionnement en matière et de la fiabilité de son coût? Quel degré d'indépendance conserverons-nous si une large part de l'investissement nucléaire doit être financée par des capitaux étrangers? »

« Les effets écologiques sont-ils acceptables? Les nuisances particulières à l'énergie nucléaire n'ont-elles pas été sous-estimées? Qui peut avoir aujourd'hui la certitude que certains problèmes graves, non encore résolus, trouveront à temps leur solution? »

Tirer parti des autres sources

La conclusion est que « le nucléaire risque d'être porteur de nuisances suffisamment graves pour conduire à s'interroger sur la possibilité de réduire le plus

possible la place qu'il est appelé à tenir dans notre équipement énergétique ». « Le bon sens voudrait que l'on cherche d'abord à tirer parti de toutes les sources d'énergie disponibles, aussi faibles soient-elles. »

Le rapport propose alors que l'on reprenne la prospection du territoire national dans le domaine du charbon et du gaz naturel, que l'on songe à l'équipement des sites susceptibles de fournir encore de l'hydro-électricité, même si la fourniture d'énergie est localisée et chère, que le gouvernement dégage davantage de crédits pour l'étude des sources nouvelles d'énergie (le vent et le soleil en particulier). Surtout, il apparaît de plus en plus que la production d'eau chaude, qui est aujourd'hui rejetée et gaspillée par les usines, l'industrie et les centrales nucléaires, pourrait servir à répondre à certains besoins, et que l'énergie géothermique pourrait être aussi beaucoup plus largement utilisée.

A l'exemple du groupe de chercheurs de l'université de Grenoble, le rapport propose une alternative au choix fait par le gouvernement pour assurer l'approvisionnement énergétique de la France en 1985. Tout en conservant la même part pour le pétrole, le charbon et le gaz naturel, M. Mesmin propose d'accroître un peu la part de l'hydro-électricité, mais surtout de réduire la part du nucléaire de 25 % à 17 % en faisant appel à l'énergie géothermique et à l'utilisation des rejets d'eau chaude industriels et des centrales.

SOURCES D'ÉNERGIE POUR LA FRANCE EN 1985 (en pourcentage)

SOURCES D'ÉNERGIE	VARIANTE PROPOSÉE	PROGRAMME DU GOUVERNEMENT
Pétrole	40	40
Charbon	13	13
Gas	15,5	15,5
Hydro-électricité	5,5	5,5
Géothermie	5	1
Rejets industriels	5	—
Nucléaire	17	25
TOTAL	100	100

LES DÉCOUVERTES DE GAULT ET MILLAU

Toujours inattendues! Ce mois-ci, Haiti pour les antiochiens, les Pouilles, la Roussillon, l'Allemagne, romantique, la vente sur les lieux mousquetaires, la barre au pied d'essai. Et des dizaines de bornes adresses pour les Lyonnais et les habitants de la Belgique et du Nord de la France. Demandez vite le Nouveau Guide GAULT-MILLAU, numéro de mai, à votre marchand de journaux.

CORRESPONDANCE

Les effets de la centrale nucléaire de Vandellos sur le milieu marin

Après notre reportage sur la centrale nucléaire espagnole de Vandellos (publié dans le Monde du 3 avril), M. P. Grau nous communique un certain nombre de précisions sur les études qui ont précédé sa mise en service et son impact actuel sur le milieu marin. M. Grau était directeur général de la société Hifrensa, exploitante de la centrale, pendant la période de construction et les deux premières années d'exploitation.

Il est pour le moins curieux de lire que « Vandellos est la première centrale nucléaire sur la Méditerranée » quand on sait que la centrale de Latina est en exploitation depuis plus de dix ans. Cette usine, de la même filière que Vandellos (uranium naturel, gaz, graphite), a été construite par les Anglais en Italie, près de Rome, pratiquement à la même latitude que Vandellos. Et en revanche, comme elle, à l'eau de mer, elle présente des conditions de salinité, de température et bien d'autres paramètres biophysiques quasi identiques à ceux de Vandellos.

Au début de 1967, la société Hifrensa a acheté un bateau de la taille d'un chalutier pour effectuer des campagnes de mesures systématiques de température de l'eau de mer, de courants marins et de prélèvements d'échantillons dans toute la zone voisine de la centrale. Ce bateau a été équipé à l'époque avec les meilleurs appareils de mesure connus sur le marché. Ces relevés de température et de courants ont été effectués plusieurs années avant le démarrage de la centrale : à la même époque, des échantillons de flore marine et terrestre étaient envoyés régulièrement à l'organisme officiel de contrôle espagnol, la Junta de energía nuclear (le CEA espagnol), pour analyse de l'activité du « background » avant la mise en route de la centrale. Toujours à la même époque, une station de mesures météorologiques équipée d'une tour de prélèvement de 80 mètres de hauteur était mise en service et permettait, avec le concours des organismes officiels, d'effectuer une étude très détaillée de la micro-météorologie locale et de pouvoir examiner en toute connaissance de cause les conséquences de l'émission d'effluents gazeux.

Une cartographie détaillée des bancs d'algues aux environs de la centrale a été établie à la même époque : les observations

montrent que les algues continuent de proliférer aux mêmes endroits...

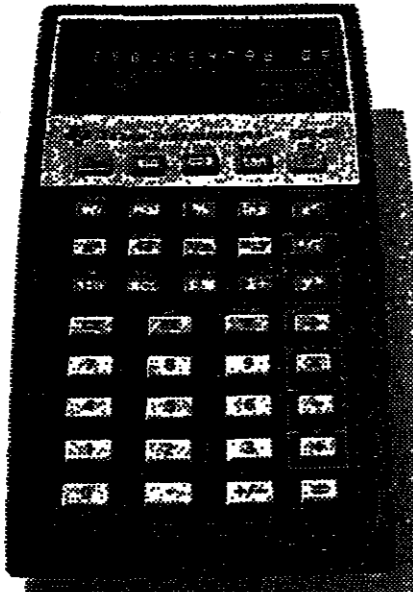
La photographie prise par le satellite Earth Survey en août 1972 recoupe la côte catalane sur plus de 150 kilomètres, du sud du delta de l'Ebre au nord du port de Barcelone. La tâche photographiée s'étendait sur plus de 150 kilomètres. Il y a de fortes raisons de penser qu'il s'agit là d'une recirculation océanique, lors de certains régimes de vents, des eaux de l'Ebre fortement chargées de matières solides, recirculation qui n'a rien à voir avec Vandellos ni avec les autres centrales thermiques existantes sur la côte.

Des mesures précises de la « tâche thermique » sont effectuées par Hifrensa dans la zone de rejet depuis que la centrale a été mise en route. Elles montrent que dans les cas les plus défavorables, l'augmentation de température en surface affecte une zone qui est au maximum de quelques centaines de mètres au-delà du rivage. Encore faut-il noter qu'il s'agit là de températures en surface : si l'on considère l'effet de volume, on constate, d'après les mesures effectuées, que l'évaluation de température entre l'eau prise en profondeur et la sortie de la centrale est souvent inférieure à la différence des températures entre la surface et le fond (à une même verticale), la centrale étant arrabée. Cela, pour l'effet de « masse ». En ce qui concerne l'effet pelliculaire en surface et ses répercussions sur la photosynthèse du plancton, il convient d'être extrêmement prudent si l'on veut extrapoler les résultats contradictoires d'essais effectués en laboratoire.

Dans le cas de Vandellos, c'est plusieurs dizaines de millions de pesetas qui ont été dépensés il y a plus de sept ans...

[La centrale italienne de Latina est une installation dont la puissance — 160 mégawatts — et dans les besoins de refroidissement ne peuvent guère fournir d'indications sur l'impact écologique qu'auraient les centrales françaises, vingt à trente fois plus puissantes. Seule Vandellos (600 mégawatts) peut pour l'instant servir de « référence » sérieuse sur les rivages catalans. Quant à l'état séro du milieu marin qui aurait été établi avant le démarrage de la centrale espagnole, il compte apparemment parmi les secrets les mieux gardés. — M. A.-Ru.]

MAINTENANT, IL EXISTE UNE REGLE A CALCUL ELECTRONIQUE A FONCTIONS FINANCIERES STATISTIQUES ET SCIENTIFIQUES.



La SR-51 de Texas Instruments possède de multiples fonctions. Nous avons choisi de vous parler de ses performances. La SR-51 est une règle à calcul électronique toutes fonctions : il y en a plus de 100. La SR-51 peut réaliser des sommes de produits sans l'emploi de la mémoire. Son clavier algébrique est muni de 45 touches classiques. La SR-51 possède des fonctions statistiques telles que valeur moyenne, variance et écart type et la fonction de régression linéaire. La SR-51 a aussi la racine carrée, la racine nième, les logarithmes et l'exponentielle automatiques.

Avec ses 3 mémoires, le stockage est très souple. Tout ce que nous vous disons là n'est qu'un aperçu des possibilités de la SR-51. Inventeur du premier circuit intégré, Texas Instruments pouvait se permettre de réaliser une calculatrice électronique avec 3 grandes fonctions différentes. Maintenant les statisticiens, les financiers et les scientifiques peuvent utiliser la même machine : la SR-51 de Texas Instruments.

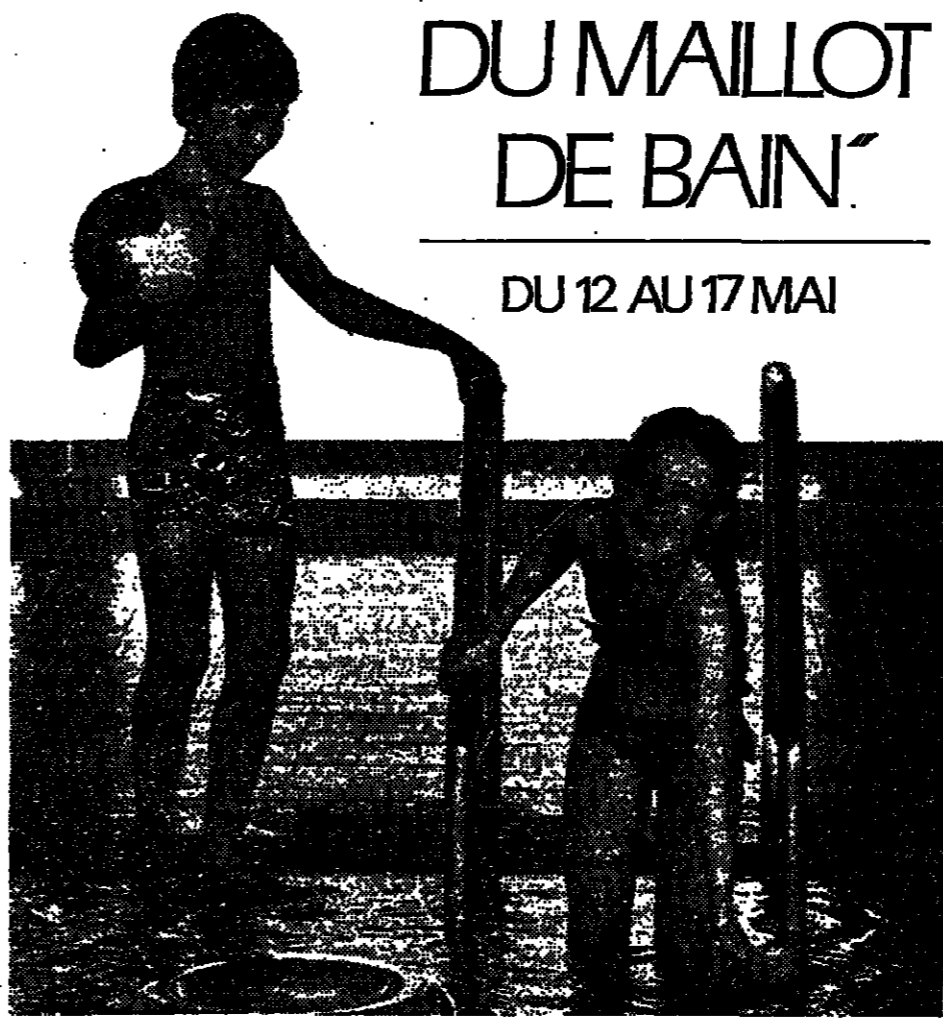
SR-51, la première calculatrice électronique qui a plus de 100 fonctions scientifiques.

Texas Instruments

Electronique au bout de vos doigts
EN VENTE CHEZ LES SPECIALISTES TEXAS INSTRUMENTS.
COMEB
43 rue du Moulin-des-Près Paris 13^e 580 66-90

SEMAINE DU MAILLOT DE BAIN

DU 12 AU 17 MAI



BERMUDA imprimé en jersey polyamide et lycra. Fond turquoise ou marine. Du 4 au 16 ans. Le 8 ans. **29^F**

DEUX PIÈCES coton imprimé "Patchwork" fond marine. Du 4 au 16 ans. Le 4 ans. **29^F**

Le SLIP seul. Du 4 au 10 ans. Toutes tailles. **15^F**

AUX TROIS QUARTIERS

2, boulevard de la Massollière
quartier haut, 105 route de la Chapelle & 10 N 29
4 boutiques jumelles
Mazabiz, Colonne
Garages de Paris, Villerbellegue

RELIGION

LE PREMIER CONGRÈS MONDIAL DES CHRÉTIENS POUR LE SOCIALISME

De la théologie de la libération à la théologie de la captivité

Depuis quelques jours, les milieux du Vatican — « l'Osservatore romano », la « Civiltà cattolica », Radio-Vaticana — dirigent une campagne contre le mouvement des chrétiens pour le socialisme, qu'il propose aux problèmes sociaux. Ce mouvement a tenu son premier congrès mondial à Québec, du 6 au 13 avril. Y assistaient des délégués de plus de vingt pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Signalons, parmi les plus connus, Gonzalo Arroyo (Chili), Gustavo Gutiérrez (Pérou), Giulio Girardi (Italie), François Houtart (Belgique), Georges Casalis (France). Un évêque était présent :

Mgr Sergio Mendes Arceo, évêque de Cuernavaca (Mexique). Le premier rassemblement du mouvement, qui est lieu à Santiago-de-Chili en avril 1972, était limité au continent latino-américain (« le Monde » du 3 mai 1972).

Si la réunion de Santiago a été une proclamation publique et optimiste, celle de Québec a dû opter pour la clandestinité en raison de la répression dont les chrétiens pour le socialisme font l'objet, de la part des autorités civiles et ecclésiastiques, dans un certain nombre de pays.

Ainsi que les congressistes de Santiago avaient été reçus par le président Allende, ceux de Québec étaient marqués par le

souvenir de sa mort. L'atmosphère euphorique d'un peuple et d'un continent en ascension avait cédé la place au climat austère de la répression et de la résistance. Y est-on passé, comme certains l'ont affirmé, de la théologie de la libération à la théologie de la captivité? Cela semble vrai surtout pour l'Amérique latine.

À Santiago, le débat était axé sur le sens du choix socialiste des chrétiens et sur les implications pour leur vie de foi à partir d'une analyse du capitalisme latino-américain. À Québec, on a examiné la crise actuelle du système capitaliste. Voici l'essentiel du document final (1), synthèse des idées qui ont marqué la rencontre. — A. W.

Le document comporte trois parties : une analyse de la crise actuelle du capitalisme ; une réflexion sur la foi chrétienne ; un appel à des nouvelles formes de vie ecclésiastique.

Après avoir passé en revue les maux dont souffre la plus grande partie de l'humanité — la faim, la misère, le chômage, l'inflation, l'oppression politique, — la première partie du document donne comme « cause profonde » de la crise : « Le caractère inégal et contradictoire que revêt l'expansion mondiale du capitalisme. Sa tendance actuelle se caractérise par une concentration du capital et de la technologie entre les mains des entreprises multinationales, dont la majorité opèrent à partir des États-Unis, avec l'appui du gouvernement, et qui réalisent pratiquement le monde entier par l'intermédiaire de leurs filiales. La puissance de ces firmes est supérieure à celle de bien des nations, dont les pouvoirs publics se voient contraints de plier devant elles ; leurs taux de croissance dépassent ceux des économies nationales les plus avancées. L'accumulation du capital provient de plus en plus de profits exorbitants à l'étranger par l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et par la manipulation des prix et du crédit. Elle s'appuie, en outre, le pillage des ressources naturelles qui tendent à s'épuiser. Le type de développement industriel ainsi engendré provoque la ruine de l'équilibre écologique, la contamination du

milieu, et en général la misère des populations des pays dépendants. Les préoccupations exprimées à Santiago sur l'Amérique latine se sont élargies aux dimensions du monde.

« Ce système politique, poursuit le texte, est la conséquence ultime de la division internationale du travail qui caractérise la phase impérialiste présente du capitalisme mondial. L'impérialisme n'hésite pas à déclencher la subversion interne, à intervenir politiquement, et même, comme au Vietnam, à provoquer des guerres limitées, à seule fin de consolider une hégémonie menacée. »

« La lutte de classes internationale traduit ainsi de nouvelles contradictions et revêt des formes nouvelles. En s'organisant en classe sur le plan international par le contrôle des multinationales et l'alliance avec les bourgeoisies nationales, une minorité économique développe un projet de domination mondiale et affronte une crise qu'elle ne peut totalement contrôler. C'est

là l'ennemi le plus puissant que les classes ouvrières et paysannes ont combattu. Il est évident que ces dernières ne sont pas suffisamment organisées au niveau mondial. Elles progressent, cependant, puissamment dans la plupart de leurs luttes nationales. »

Ainsi s'explique l'existence de vastes mouvements de libération dans plusieurs pays. Malgré la montée actuelle du fascisme en Amérique du Sud, ces mouvements connaissent des succès impressionnants au Vietnam, d'abord, mais aussi au Cambodge, en Guinée-Bissau, au Mozambique, en Angola et en Palestine. Dans certains pays, les militaires qui prennent conscience de leur rôle répressif qu'on leur fait jouer le rejettent et passent à des positions anti-impérialistes. Les conflits raciaux et ethniques, la lutte en faveur des droits de l'homme et les mouvements d'émancipation de la femme s'articulent souvent de façon progressive sur le terrain complexe de la lutte des classes. »

Une foi subversive

« La foi a été vécue et pensée dans un univers qui n'était pas celui de l'expérience révolutionnaire contemporaine ; dans un univers où les structures conflictuelles et dialectiques de l'histoire. Mais dans la mesure où, pour les chrétiens révolutionnaires, l'identification aux intérêts des luttes des classes populaires constitue l'axe d'une nouvelle manière d'être homme et de recevoir le don de la parole du Seigneur, une prise de conscience s'opère, et se répercute sur la foi, nourrie de la praxis historique, débouche sur une théologie liée à la lutte des classes et à la lutte pour leur libération. C'est un processus continu de pensées et de commentaires entiers auquel nous assistons à notre époque, ces chrétiens attendent de la part des Églises qu'elles trouvent leur origine dans le Royaume de Nazareth, une parole prophétique de dénonciation. Mais cette voix ne se fait pas entendre. Certes, de nombreuses Églises et certaines autorités des différentes Églises sont en train de comprendre la nécessité qu'il y a de désenclaver les Églises et à abandonner le capitalisme qui l'enchaîne. Pourtant les Églises, dans leur grande majorité, se taisent. Plus, elles s'efforcent de maintenir un lien avec les détenteurs du pouvoir économique et politique, des alliances et des liens diplomatiques. Le mission de paix et de réconciliation, dont elles veulent s'acquiescer en prétendant se situer au-delà des conflits, leur impose une neutralité qui favorise les puissants. »

Cette critique, à peine voilée, de la politique vaticane et des textes pontificaux explique « la contradiction profonde » perçue par les chrétiens révolutionnaires entre « leur fidélité à l'Église et leur fidélité aux classes populaires. Ils se refusent néanmoins à quitter leurs Églises et à abandonner l'Évangile aux mains des classes dominantes. »

« L'action menée par les chrétiens pour le socialisme dans les luttes de libération du peuple, conclut le document, fournit de nouvelles raisons de se réinsérer dans le mouvement chrétien engagé où se réalise une évangélisation libératrice et où germe une Église populaire. Ainsi surgit un christianisme lié aux intérêts de la classe ouvrière et offrant l'alternative à un christianisme aliéné idéologiquement et structuralement au système dominant d'exploitation. »

acquièrent sa véritable dimension et se trouvent radicalement subversives.

« Si le Royaume devient présent quand les peuples sont évangélisés, nous sommes convaincus que cela ne se produit que parce que ce sont les peuples eux-mêmes qui sont porteurs de la bonne nouvelle de la libération pour tous les hommes ; parce qu'ils s'approprient l'Évangile et l'annoncent en actes et en paroles. Comment faire connaître les complexités collectives et individuelles ; comment affronter le pouvoir oppresseur, même et surtout s'il se présente chrétien ; comment faire connaître les exigences des luttes populaires. Cette rupture politique et spirituelle, la présence de la Résurrection, la Parole de la Liberté, l'Évangile de la vie nouvelle selon l'Épître. »

Sur les rapports entre christianisme et marxisme les auteurs du document déclarent :

« La foi a été vécue et pensée dans un univers qui n'était pas celui de l'expérience révolutionnaire contemporaine ; dans un univers où les structures conflictuelles et dialectiques de l'histoire. Mais dans la mesure où, pour les chrétiens révolutionnaires, l'identification aux intérêts des luttes des classes populaires constitue l'axe d'une nouvelle manière d'être homme et de recevoir le don de la parole du Seigneur, une prise de conscience s'opère, et se répercute sur la foi, nourrie de la praxis historique, débouche sur une théologie liée à la lutte des classes et à la lutte pour leur libération. C'est un processus continu de pensées et de commentaires entiers auquel nous assistons à notre époque, ces chrétiens attendent de la part des Églises qu'elles trouvent leur origine dans le Royaume de Nazareth, une parole prophétique de dénonciation. Mais cette voix ne se fait pas entendre. Certes, de nombreuses Églises et certaines autorités des différentes Églises sont en train de comprendre la nécessité qu'il y a de désenclaver les Églises et à abandonner le capitalisme qui l'enchaîne. Pourtant les Églises, dans leur grande majorité, se taisent. Plus, elles s'efforcent de maintenir un lien avec les détenteurs du pouvoir économique et politique, des alliances et des liens diplomatiques. Le mission de paix et de réconciliation, dont elles veulent s'acquiescer en prétendant se situer au-delà des conflits, leur impose une neutralité qui favorise les puissants. »

« Les chrétiens qui essaient de vivre cette expérience de foi se heurtent à une réalité objective qui contredit à la fois les exigences de leur engagement politique et celles de leur foi. Face à un processus continu de pensées et de commentaires entiers auquel nous assistons à notre époque, ces chrétiens attendent de la part des Églises qu'elles trouvent leur origine dans le Royaume de Nazareth, une parole prophétique de dénonciation. Mais cette voix ne se fait pas entendre. Certes, de nombreuses Églises et certaines autorités des différentes Églises sont en train de comprendre la nécessité qu'il y a de désenclaver les Églises et à abandonner le capitalisme qui l'enchaîne. Pourtant les Églises, dans leur grande majorité, se taisent. Plus, elles s'efforcent de maintenir un lien avec les détenteurs du pouvoir économique et politique, des alliances et des liens diplomatiques. Le mission de paix et de réconciliation, dont elles veulent s'acquiescer en prétendant se situer au-delà des conflits, leur impose une neutralité qui favorise les puissants. »

« L'action menée par les chrétiens pour le socialisme dans les luttes de libération du peuple, conclut le document, fournit de nouvelles raisons de se réinsérer dans le mouvement chrétien engagé où se réalise une évangélisation libératrice et où germe une Église populaire. Ainsi surgit un christianisme lié aux intérêts de la classe ouvrière et offrant l'alternative à un christianisme aliéné idéologiquement et structuralement au système dominant d'exploitation. »

Désenclaver le christianisme

La troisième partie, enfin, regarde vers l'avenir, vers cette « Église populaire et prolétaire » qui existe « en germe ».

« Les chrétiens qui essaient de vivre cette expérience de foi se heurtent à une réalité objective qui contredit à la fois les exigences de leur engagement politique et celles de leur foi. Face à un processus continu de pensées et de commentaires entiers auquel nous assistons à notre époque, ces chrétiens attendent de la part des Églises qu'elles trouvent leur origine dans le Royaume de Nazareth, une parole prophétique de dénonciation. Mais cette voix ne se fait pas entendre. Certes, de nombreuses Églises et certaines autorités des différentes Églises sont en train de comprendre la nécessité qu'il y a de désenclaver les Églises et à abandonner le capitalisme qui l'enchaîne. Pourtant les Églises, dans leur grande majorité, se taisent. Plus, elles s'efforcent de maintenir un lien avec les détenteurs du pouvoir économique et politique, des alliances et des liens diplomatiques. Le mission de paix et de réconciliation, dont elles veulent s'acquiescer en prétendant se situer au-delà des conflits, leur impose une neutralité qui favorise les puissants. »

« L'action menée par les chrétiens pour le socialisme dans les luttes de libération du peuple, conclut le document, fournit de nouvelles raisons de se réinsérer dans le mouvement chrétien engagé où se réalise une évangélisation libératrice et où germe une Église populaire. Ainsi surgit un christianisme lié aux intérêts de la classe ouvrière et offrant l'alternative à un christianisme aliéné idéologiquement et structuralement au système dominant d'exploitation. »

TÉMOIGNAGE

Un prêtre peut-il être communiste ?

Cette question, qui provoque dans l'Église de vifs débats théologiques, ne se pose plus pour certains d'entre nous puisque, pratiquement, nous partageons les analyses économique-politiques du parti communiste et nous en soutenons les actions. Notre existence de prêtres-communistes est maintenant connue, mais elle est loin d'être reconnue, contestée par les chrétiens qui doutent de l'authenticité de notre foi et par les camarades qui nous considèrent en cure de désinfection de la religion ; nos chances de dialogue se limitent-elles paradoxalement à ceux qui ne reconnaissent ni Marx ni Jésus ?

Le cardinal Suhard parlait, il y a trente ans, de mur à abattre entre l'Église et la classe ouvrière ; aujourd'hui, c'est surtout un mur de préjugés qui reste à démolir entre l'Église et le parti communiste français.

Le parti se refuse à choisir entre les diverses religions et les tendances du christianisme comme si on pouvait assimiler Helder Camara aux évêques bûcheurs de Finché et l'Église condamnée en bloc le communisme comme si le P.C.F. était identique aux trotskistes ou au P.C. chinois.

Pour une majorité de chrétiens, le P.C.F. est avant tout une amicale d'inocroyants, un mouvement antireligieux dont le but principal est de faire disparaître la foi et le communisme reste synonyme de collectivisme écrasant la personne, de contrainte policière et d'ébouffement des libertés. Comment faire comprendre que pour nous le marxisme est un projet cohérent de libération de l'homme ? Quand un détenu parle de liberté, il pense avant tout à sa sortie de prison ; il veut se rapprocher d'un ouvrier — lui-même prêtre — de considérer que sa liberté première soit de sortir de la prison capitaliste en insistant sur le socialisme. Pour nous le P.C.F. est d'abord un parti politique qui, comme les autres partis, se donne les moyens de prendre et de garder le pouvoir en sachant que cela n'est réalisable que dans le cadre de l'union de la gauche.

Notre choix du P.C. est un choix politique basé sur des analyses concrètes. À nos yeux, il est le seul parti qui, depuis plus de cinquante ans, défend au jour le jour les intérêts de la classe ouvrière. Avec cinq millions de membres, nous considérons qu'il est le seul rempart efficace contre la puissance des monopoles capitalistes. Malgré les déclarations trompeuses des autres formations politiques, le P.C.F. est d'abord le fondement rationnel à la lutte des classes que le marxisme a une telle force de rayonnement dans le monde.

« Des théologiens dits « avancés » qualifient le marxisme de doctrine contrainte et l'adhésion au P.C. de combat d'arrière-garde. Nous, qui sommes des travailleurs manuels liés au mouvement ouvrier, nous constatons tous les jours que l'analyse marxiste est bien une analyse scientifique qui non seulement décrit et explique les mécanismes du profit, mais nous donne en même temps les moyens rationnels de lutte pour changer le système économique-politique. C'est précisément parce qu'il y a conjonction entre l'analyse scientifique du profit et le fondement rationnel à la lutte des classes que le marxisme a une telle force de rayonnement dans le monde. »

« L'Église hiérarchique a toujours considéré le marxisme dans son principe et le capitalisme dans ses excès, et si c'était le capitalisme qui était intrinsèquement pévère » et le marxisme critique dans ses déformations ? Comme chrétiens, nous devons choisir entre Dieu et Mammon-Fric — et la course au profit est plus destructrice de la foi que les querelles idéologiques sur l'athéisme ou la conception de l'homme. Or on nous objecte souvent que la vision marxiste de l'homme est incompatible avec celle que nous trouvons dans la foi au Christ. Entre chrétiens, nous ne sommes pas d'accord dans ces débats d'idées qui tiennent souvent lieu d'actions. Préoccupés d'idées justes et de doctrine orthodoxe (orthodoxie), on oublie que « la foi sans les œuvres est une foi morte » et que l'essentiel réside dans la pratique (et même l'orthopraxie). À quel sert d'avoir une conception juste de l'homme, de sa liberté, de son épanouissement, si, par notre vie, nous cautionnons un système économique-politique qui écrase l'homme ? Ainsi, on condamne des centaines de millions d'hommes qui ont trouvé leur espoir dans le marxisme à rester définitivement hors de portée de Jésus-Christ tant qu'ils n'auront pas renoncé leur option marxiste ! Mais à écrit quelque part dans son « petit livre rouge » : « L'Évangile, ne le décrivez pas, il est le signe de ce qui n'est pas vécu. » D'après l'Évangile selon saint

Matthieu (ch. 25), nous savons pourtant qu'à la rencontre de Jésus avec le Père on ne nous mandera ni notre conception l'homme ni si nous sommes croyants ou athées, mais à l'heure du Christ, nous nous tenons nous-mêmes si oui ou nous avons donné notre vie autres et la part que nous aurons prise ou non dans les luttes de libération de nos frères. Si la ne peut se vivre qu'en régime capitaliste et avec une idéal bourgeoise, la critique marx de la religion est totalement valable.

Religion et désengagement

De l'autre côté du mur, le communiste de base est convaincu de cette critique de la religion pour lui, nous sommes déjà en période d'après-christianisme (même s'il a encore de b restes !), et il trouve rid qu'on puisse encore croire à balivernas religieux. Le mal formé argumente d'ailleurs critique en distinguant quatre vœux :

- 1) Depuis Constantin, l'Église a toujours été à la remorque des classes possédantes ;
- 2) La théologie, qui a servi de caution idéologique au système actuel de libéral ;
- 3) Le christianisme pollue la philosophie idéaliste à travers la foi et le communisme reste synonyme de collectivisme écrasant la personne, de contrainte policière et d'ébouffement des libertés. Comment faire comprendre que pour nous le marxisme est un projet cohérent de libération de l'homme ? Quand un détenu parle de liberté, il pense avant tout à sa sortie de prison ; il veut se rapprocher d'un ouvrier — lui-même prêtre — de considérer que sa liberté première soit de sortir de la prison capitaliste en insistant sur le socialisme. Pour nous le P.C.F. est d'abord un parti politique qui, comme les autres partis, se donne les moyens de prendre et de garder le pouvoir en sachant que cela n'est réalisable que dans le cadre de l'union de la gauche.
- 4) En inventant Dieu, les religions ont été « un opium du peuple » car à Dieu existe la négation de l'homme et la liberté.

Globalement, nous sommes d'accord avec cette critique, si elle oublie de signaler que notre des Églises chrétiennes traversées par des essais d'oppositions au pouvoir nous sommes avec les opprimés (Munzer, Dolcini...) (1). La religion est vécue dans les faits, elle n'est que la fuite de ses responsabilités, si elle parle de vie nouvelle pour relativiser les luttes de la terre, si elle se sert de la philosophie idéaliste à travers la foi et le communisme reste synonyme de collectivisme écrasant la personne, de contrainte policière et d'ébouffement des libertés. Comment faire comprendre que pour nous le marxisme est un projet cohérent de libération de l'homme ? Quand un détenu parle de liberté, il pense avant tout à sa sortie de prison ; il veut se rapprocher d'un ouvrier — lui-même prêtre — de considérer que sa liberté première soit de sortir de la prison capitaliste en insistant sur le socialisme. Pour nous le P.C.F. est d'abord un parti politique qui, comme les autres partis, se donne les moyens de prendre et de garder le pouvoir en sachant que cela n'est réalisable que dans le cadre de l'union de la gauche.

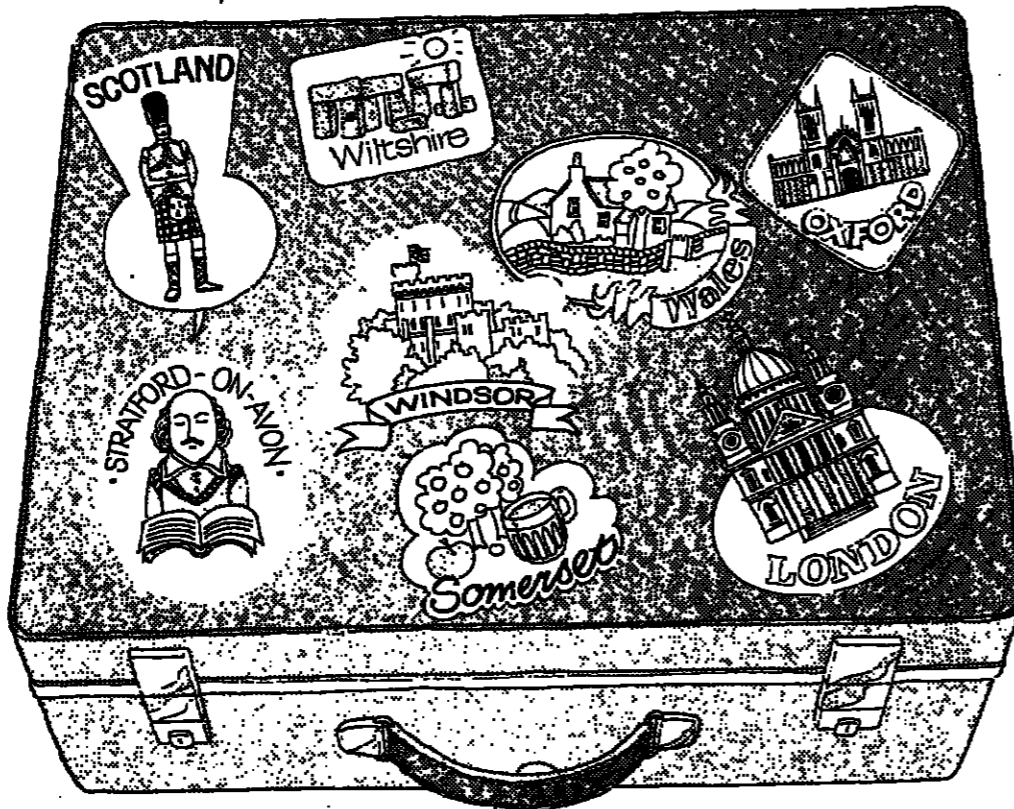
« Des théologiens dits « avancés » qualifient le marxisme de doctrine contrainte et l'adhésion au P.C. de combat d'arrière-garde. Nous, qui sommes des travailleurs manuels liés au mouvement ouvrier, nous constatons tous les jours que l'analyse marxiste est bien une analyse scientifique qui non seulement décrit et explique les mécanismes du profit, mais nous donne en même temps les moyens rationnels de lutte pour changer le système économique-politique. C'est précisément parce qu'il y a conjonction entre l'analyse scientifique du profit et le fondement rationnel à la lutte des classes que le marxisme a une telle force de rayonnement dans le monde. »

Aujourd'hui, ce sont les chrétiens du tiers-monde qui sont en train de démasquer l'hypocrisie de nos frères blancs et noirs américains n'ont peur d'accuser leurs confrères européens les plus « révoqués » de rester des théologues du maintien de l'ordre. Bien qu'ils mettent le système, l'épave, mais comme on y met un pont nouvellement et vrai dans l'espoir avoué résiste ». Frères-ouvriers, dans la classe ouvrière, nous sommes nous aussi comme prêtres noirs dans une Église blanche, et on se demande à eux comment dans l'Église peut-on parler de réconciliation quand il n'y a pas de justice quand il n'y a pas de justice quand le capitalisme nous assassine les prolétaires et pays sous-développés.

JEAN BAPTISTE
(1) Henri Desroches : Les Religions de contrainte. Ed. Mame.

VACANCES EN GRANDE BRETAGNE?

Visitez tout le pays pour Fr. 180



Explorer la Grande Bretagne en chemin de fer est à la fois chose aisée et confortable. Des trains Inter City rapides et fréquents circulent entre toutes les grandes villes et centres touristiques et ces trains vous emmèneront aussi loin que vous voudrez grâce au British Rail Pass.

Le British Rail Pass vous offre au choix 8, 15 ou 22 jours de déplacements illimités, en première ou en seconde, sur tout l'ensemble du réseau British Rail — moyennant des tarifs commençant à Fr.180.

Il est également facile d'arriver en Grande Bretagne. Il y a d'excellents trains qui font la correspondance entre la plupart des villes de France et les confortables bateaux sur 7 parcours

Sealink: Il vous sera donc possible de prendre votre billet jusqu'à votre destination.

Le personnel de notre bureau British Rail de Paris se fera un plaisir de vous en dire plus long. Venez 12 Blvd. de la Madeleine, téléphone 073 56-70 ou envoyez le bon pour recevoir une documentation gratuite. Et bien entendu votre agence de voyage se fera également un plaisir de vous conseiller.

Le British Rail Pass est disponible en France à l'agence de voyage suivante :

Le Bureau Français des Voyages British Rail
12 Boulevard de la Madeleine
75001 Paris

Adresse



(1) Ce document, en français ou en espagnol, peut être obtenu au Centre documentaire de liaison internationale, 84, rue de Babylone, 75001 Paris.

كانام اللاتيل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

LA SESSION DE RENCONTRE DES « SEMAINES SOCIALES »

Contestation et renouvellement des institutions

La session 1975 des Semaines sociales... contestation et renouvellement des institutions

terre, un « message », celui de Jésus-Christ, l'annonce de la « bonne nouvelle » du royaume de Dieu.

Une modification des structures de la Croix-Rouge française s'impose, pour obtenir une plus grande participation de la « base ».

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE VEUT ÉVOLUER AVEC LA SOCIÉTÉ

Une modification des structures de la Croix-Rouge française s'impose, pour obtenir une plus grande participation de la « base ».

« Némésis médicale »

(Suite de la première page.)

En outre, les difficultés de l'homme aux prises avec un environnement industrialisé incompatible avec son équilibre sont, selon Illich, systématiquement « médicalisées ».

destruction, la vengeance de Némésis contre ceux qui veulent arracher leur pouvoir aux dieux et à la nature.

En outre, et sur le plan économique, la médecine échappe à tout contrôle de coût et de rendement. De là à soupçonner que son appareil dispendieux n'a pour objet que la satisfaction de ceux qui en détiennent « le monopole quasi ecclésiastique », il n'y a qu'un pas qu'Illich franchit allégrement.

Il postule aussi que le désir manifesté par les populations d'étendre la notion de santé à celle du bien-être, d'une qualité de la vie à présent accessible non à tous mais à un très grand nombre, est signe d'asservissement.

Le grand débat qui aurait pu s'ouvrir, qui doit s'ouvrir sur le cancer de la technologie glaciée, sur la déséquilibre des systèmes de santé, sur leur inadéquation aux besoins publics, sur leurs gaspillages financiers effrénés, sur la « sclérotisation médicale », ce grand débat que l'on devine aux sources des propos d'Illich, ne s'est, hélas ! pas engagé.

D. ESCOFFIER-LAMBIOTTE. * Le Seul, 25 F.

Gaspiages

Aucune recherche critique sur le bien-fondé de ces exploits et sur leur justification n'est entreprise, affirme Illich, pour qui l'augmentation des budgets nationaux consacrés à la santé connaît une croissance vertigineuse sans que la population en bénéficie vraiment.

Le monopole qu'exerce la profession médicale sur le comportement des hommes, la façon dont elle les frustre de l'angoisse, de la souffrance, de la mort et d'une nécessaire prise en charge de leur propre santé font, selon Illich, que l'institution engendre sa propre

Entre la pesanteur des institutions qui, à la longue, durent pour durer, et l'incapacité des hommes, trop passifs ou aliénés, la voie du renouvellement est fort étroite.

Entre la pesanteur des institutions qui, à la longue, durent pour durer, et l'incapacité des hommes, trop passifs ou aliénés, la voie du renouvellement est fort étroite.

Entre la pesanteur des institutions qui, à la longue, durent pour durer, et l'incapacité des hommes, trop passifs ou aliénés, la voie du renouvellement est fort étroite.

En marge ou à l'intérieur ?

Tout aussi attentif au message du Christ, le Père Marcel Béguin, vicaire épiscopal de Versailles, et qui vit dans une ville nouvelle de constructions en Yvelines, a une préoccupation plus universelle : « Ma fonction consiste à permettre à l'Eglise de naître et de croître dans cette ville en étant signe efficace de communion. L'unité n'est qu'un bout du chemin, mais elle y est. Je m'efforce de vivre fraternellement toutes mes responsabilités. Est-ce, dans une communauté chrétienne déchirée, une « mission impossible » ?

BRUNO FRAPPAT.

Un paysage

Comment, dans des cas précis, faire en sorte que les institutions correspondent au souhait formulé samedi par le secrétaire général des Semaines sociales ?

UN LIEU D'ÉCHANGES

« Les Semaines sociales doivent continuer. Cette conclusion tirée dimanche par un des participants montre que la question de l'existence de cette institution n'est posée. Créées en 1904, les Semaines sociales (1), liées au développement du catholicisme social furent longtemps une instance de formation permanente fondée sur des cours magistraux. Mais les vastes auditoriums de jadis ne sont plus qu'un souvenir.

Bobigny c'est Paris...

L'épopée du téléphone.



Il y eut d'abord le téléphone à ficelle. Hooke, 1667. Deux boîtes reliées par un fil tendu. Nagaire, il faisait encore le plaisir des enfants.

et fabriqué en France. Utilisant les techniques de l'ordinateur, le 3750 permet de simplifier ou de supprimer la plupart des opérations contraignantes, telles que faire et refaire au cadran la totalité de la numérotation d'appel à 6, 7, voire 12 ou 13 chiffres, chercher un interlocuteur, relancer... L'IBM 3750 peut, en effet, prendre en charge tout ce qui demande de la mémoire, de la patience, un effort. Il appelle, rappelle, se rappelle.

Puis il y eut le téléphone à tuyau. Un jeune moine, Dom Gauthier, en eut l'idée et obtint la permission d'en faire l'essai dans les 800 mètres de tuyauteries de la pompe de Chaillot.

Mais ce n'est pas tout. Outre ses fonctions purement téléphoniques, le 3750 offre des possibilités de contrôle, d'enregistrement et d'exploitation de données, qui en font un puissant outil de gestion d'informations. De plus, il peut être connecté à un ordinateur IBM.

Cela marcha si bien que l'ingénieur bédicte proposa de poursuivre l'expérience sur 600 km. Mais Louis XVI fut épouvanté par le devis.

On est loin du téléphone à ficelle. Grâce à son expérience de l'électronique, IBM simplifie l'usage du téléphone et en multiplie les applications.

C'est à Boston, mais beaucoup plus tard, que Graham Bell réalisa, en 1876, la première vraie communication téléphonique. Il avait su tirer un parti décisif des recherches menées pendant 40 ans par une demi-douzaine de chercheurs de diverses nationalités.



Depuis, le téléphone a traversé les océans, rebondi sur les satellites... Le téléphone avait conquis le monde. Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu

Form with fields for Monsieur, Société, Fonction, Adresse and a large IBM logo.

Désormais, quand vous penserez «téléphone» pour votre entreprise, pensez aussi IBM.

La Fête de la femme, c'est la Fête de Julie.

- En mai, voici ce que vous offre le Printemps :
- des **chèques-cadeaux** à gagner, de 50 à 5000 F
 - un **crédit gratuit sur 6 mois** à partir de 1000 F d'achats (après acceptation du dossier).
 - des **prix exceptionnels** sur les dernières nouveautés d'été.
 - et toujours la **garantie de prix** : si vous trouvez ailleurs un article identique moins cher, vous serez immédiatement remboursée de la différence.



Printemps

Hausmann
Nation
Party 2 / Vélizy 2
Créteil Soleil

Young & Rubicam

هكذا من الأهل

chaque
ous fêt



ec des c
des pri
et les

galer

HAUSSMAN

chaque jour de mai, nous fêtons la femme



**avec des cadeaux à gagner,
des prix fantastiques
et le style galleries.**

- 400.000 f de chèques-cadeaux de 50 à 5.000 f à gagner en mai.
Tirage au sort toute la journée, sans aucune obligation d'achat.
- Des prix fantastiques sur de nombreux articles, et toujours la garantie Galleries.
- Des collections plus séduisantes et plus complètes que jamais.

crédit gratuit 6 mois à partir de 1000 f d'achats, dès accord du service des comptes.

galleries lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

ÉDUCATION

LA PREMIÈRE JOURNÉE DES ENSEIGNANTS SOCIALISTES

LE P.S. SOUHAITE METTRE UN TERME à la dispersion syndicale de ses militants

Augmenter la cohésion des enseignants membres du parti socialiste, tenter de réduire les clivages qui les dispersent dans plusieurs organisations ou tendances syndicales, tels étaient les buts de la première « Journée des enseignants socialistes », qui a réuni environ trois cents militants à Clécy (Haute-Saône) dimanche 11 mai. Tirant la leçon d'une journée de travail où les débats en commissions ont parfois été empreints d'une rude franchise, M. Louis Méxandrou, député du Calvados, délégué général du P.S. pour l'éducation nationale, a pu déclarer : « Au-delà de créations catégorielles, de clivages fossiles, si nous réussissons à réunir dans le combat tous les enseignants socialistes, un certain nombre de différences seront surmontées. » M. François Mitterrand, député de la Nièvre, premier secrétaire du parti, a appuyé cet appel à l'union, demandant notamment aux enseignants de « faire passer la parole à certains de leurs représentants personnels », particulièrement dans leur engagement syndical. L'objectif des dirigeants socialistes semble clair : regrouper à terme les militants du P.S. dans une seule tendance de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), que l'on souhaite la plus proche possible des orientations propres au parti, et où, par conséquent, ils ne cohabiteraient pas avec les militants communistes.

Lille, membre du secrétariat, a surmonté les divergences « dans l'intérêt supérieur du parti », n'a guère été entendue. Le rapporteur de la commission, M. Francis Aron, a pu toutefois noter un certain nombre de convergences. C'est d'une part, la volonté de procéder à un agencement des positions syndicales sur l'école, d'autre part, de parvenir dans l'avenir à la clarification souhaitée. Les enseignants socialistes sentent bien que les actuelles querelles fratricides ne servent pas le parti ; enfin, la solution de l'unité syndicale n'est pas une fin en soi, mais un moyen de clarification et de clarification sur l'éducation. Quant à la situation à l'intérieur de la FEN, on n'a pu que constater les divergences.

GRÈVES ET MANIFESTATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNIQUE ET AGRICOLE

Conseil restreint sur la « réforme Haby » le 15 mai

La semaine du 12 au 17 mai doit marquer une étape décisive dans la mise au point par le gouvernement du projet de réforme de l'enseignement. Un conseil restreint va se réunir le jeudi 15 mai pour un réexamen du projet après les dernières phases de sa concertation, en particulier les aspects de travail (disciplines), et les engagements proposés par le ministre de l'éducation lui-même.

Cependant, M. René Haby ne paraît pas avoir réussi à obtenir l'accord des plus importants syndicats d'enseignants. Ceux-ci, en effet, ont prévu, cette semaine, une série de grèves et de manifestations. La Fédération nationale nationale (FNN) organise une « semaine d'action » marquée par des délégations et des manifestations pour conclure ses opérations « hebdomadaires », consistant à faire recenser, par ses syndicats, les besoins dans les différents ordres d'enseignement. A Paris, notamment, un défilé doit avoir lieu, mercredi 14 mai, à l'appel de huit sections de la région parisienne de la FNN.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.), affilié à la C.F.D.T., organise, lui aussi, une « semaine d'action » sur les problèmes de l'emploi des enseignants, notamment des auxiliaires. D'autre part, trois syndicats de la FEN (ceux de l'enseignement secondaire et de l'éducation physique) ont lancé un mot d'ordre de grève pour le 15 mai afin de protester contre le projet de réforme et obtenir un collectif budgétaire pour la rentrée prochaine ; le S.G.E.N. et le Syndicat national des enseignants techniques et professionnels (S.N.E.T.P.) ont aussi appelé à la grève pour ce jour-là. Des professeurs des disciplines techniques des lycées feront grève, pour leur part, le mardi 13 pour obtenir des améliorations de traitement. Enfin, après les lycées et les collèges d'enseignement secondaire et technique, la grève touchera le vendredi 16 les lycées agricoles. Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (S.N.E.T.A.P.) a appelé ses adhérents à cesser le travail ce jour-là.

socialistes. Pourtant, c'est sans doute cette imbrication entre l'appareil syndical et le parti politique — bien qu'officiellement, en vertu des principes de la charte d'Amiens, les organisations soient complètement indépendantes — qui rend difficile depuis longtemps l'intervention du parti socialiste à propos de l'enseignement, comme si cette intervention se faisait, naturellement, par le biais de la FEN. Ces dernières années, et particulièrement depuis le congrès du parti socialiste à Epinay, la situation s'est compliquée. La majorité socialiste n'a pu empêcher l'indépendance et l'existence d'organismes (Unité et Action) d'entre elles (Unité et Action) animée par les militants communistes. Accusée d'être à la fois l'expression du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et d'un nombre d'enseignant de son propre mouvement, elle a pratiqué un syndicalisme corporatiste proche de la « collaboration de classes », la majorité U.I.D. a cependant résisté contre vents et marées. Mais les militants socialistes se sont divisés de plus en plus : certains, partisans de l'unité d'action avec les communistes, ont cherché à renforcer la tendance Unité et Action ; d'autres ont choisi l'émancipation syndicale. Ecole émancipée (extrême gauche révolutionnaire) ; d'autres ont cherché à faire passer le projet de réforme de l'éducation nationale (C.F.D.T.) dont le gainchissement et l'orientation ontogénéraliste leur convenaient.

« Observer une formalité de dispersion des efforts. Elle est requise », a déclaré M. Mitterrand. C'est bien pour lutter contre cet émiettement, cette confusion, idéologique et stratégique, que le parti socialiste a pris, en 1974, le problème à bras-le-corps.

• Première étape : la création d'une délégation à l'éducation nationale, qu'animent MM. Louis Méxandrou et Roger Quillot (secrétaire du P.S. et ministre de Clermont-Ferrand). Désormais, le parti a une structure propre d'étude et d'intervention sur les questions d'enseignement.

• Seconde étape : régler les rapports entre le parti et les diverses tendances de la FEN. La réunion de Clécy n'aura été, à cet égard, qu'une première approche, un début de clarification. Fournir la création récente, par des militants socialistes du C.E.R.E.S., d'une nouvelle tendance, Unité et Renouveau, au sein du Syndicat national des enseignants de second degré (S.N.E.S.), donnait l'occasion de poser l'ensemble des questions (Le Monde des 2 et 6 mai).

En fait, la division est telle que la commission consacrée aux « luttes politiques et syndicales » a été le théâtre d'affrontements verbaux peu conformes à la « camaraderie ». Les enseignants socialistes semblent, pour le plus part, être d'abord des militants politiques. Ils sont très attachés à leur syndicat, à leur tendance, à leurs réactions sont elles souvent passionnelles. L'exhortation de M. Pierre Mauroy, député du Nord, maître de

Au 56^e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public

M. René Haby envisage de ramener la durée des cours à cinquante minutes

Toulouse. — Ouvert le jeudi 8 mai à Toulouse, devant sept cents participants, le cinquante-sixième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FPEEP), réuni sur le thème « Une réforme pour nos enfants », s'est achevé samedi 10 mai. Dans une motion de synthèse, votée à l'issue de ses travaux, la Fédération, présidée par M. Antoine Lagarde, estime que si l'école n'est plus adaptée à sa mission, le projet de M. René Haby, ministre de l'éducation, qui sera examiné mercredi 14 mai en conseil restreint à l'Élysée, ne répond, en revanche, que partiellement à l'intérêt de ses adhérents.

Le ministre de l'éducation a indiqué aux congressistes qu'il avait l'intention d'inscrire dans la rédaction définitive de son projet des mesures nouvelles concernant le recrutement et la formation des maîtres et la gratuité de l'enseignement obligatoire. Selon M. Haby, les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissement pourraient avoir lieu « nationalement ou au moins régionalement » à une date unique, cette disposition permettant d'accroître la participation au scrutin.

Le ministre de l'éducation souhaite, d'autre

part, que la longueur des cours soit réduite dans l'avenir à cinquante minutes, de façon à laisser aux élèves dix minutes de détente entre chaque d'eux. M. Haby a précisé enfin qu'il envisageait de revoir la date des examens de fin d'année et de les repousser éventuellement de quelques semaines. Si l'annonce de ces mesures a été accueillie avec satisfaction par la Fédération Lagarde, et les avait elle-même suggérées à plusieurs reprises, le refus du ministre de l'éducation de ramener dans l'immédiat l'effectif des classes à vingt-cinq élèves a déçu les congressistes. De Paris des participants, M. Haby s'est débrouillé aux questions posées qui lui ont été posées sur la possibilité pour les parents de participer aux décisions d'orientation du conseil de classe.

Résumant, d'autre part, la loi Macezard, les congressistes ont demandé au ministre de l'éducation, sans guère rencontrer d'écho, un « rattachement de l'éducation physique et sportive » au ministère de l'éducation physique et sportive et fondamentale et dans la formation corporelle, intellectuelle et morale des enfants, dès leur plus jeune âge.

La tribune et les travées

« On ne pourra plus dire que cette Fédération est celle du milieu », lance M. René Haby, alors qu'il regagnait Paris, cette affirmation n'est pas seulement le résultat le plus marquant du congrès de Toulouse. Faisant de critiques « constructives », le ministre de l'éducation exprimait aussi sa satisfaction de voir mis un terme à une liaison qui avait surtout pour résultat d'enlever les mécontents à la Fédération. Cornea, jugé, non sans raison, « incompréhensible ».

Faut-il voir dans ce cinquante-sixième congrès de la FPEEP — qui coïncidait avec le terme du premier mandat du docteur Antoine Lagarde — un tournant de la Fédération ? Le jugement serait hâtif. La FPEEP, elle-même, même si, à l'opinion de certains plus attirantes, elle s'efforce — ayant tiré les leçons de débats récents — (Le Monde du 10 septembre 1974) de se consacrer à un agencement salvateur. Illustration de cette ambiguïté : est-ce la même Fédération qui, après avoir condamné, au second trimestre, les manifestations de parents, votés samedi tout uniment le rapport de la commission « vie sociale et participation », affirmant notamment « l'absence de l'objectivité et de la neutralité. Un monde pluraliste est nécessairement conflictuel. Il faut donc apprendre aux jeunes à vivre dans un monde pluraliste, à accepter les conflits, à les régler dans les familles, à l'école et au travers des mass media ? » Invités de leur côté à participer aux travaux du congrès, deux étudiants de l'Union des grandes écoles et de l'UNEP (ex-Renouveau) se sont vu refuser l'entrée de la commission d'enseignement supérieur. Ils ont été vus rattrapés par le directeur de résistances que la nouvelle équipe n'a guère encore réussi à vaincre.

De notre envoyé spécial à faire comprendre — et accept — par l'ensemble des adhérents les changements dont elle s'agit, le long de ces trois jours, héruit.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Celui-ci a été adopté 86,9 % des suffrages exprimés (Le Monde du 11-12 mai).

(2) En ce qui concerne les adhérents vendus en 1974, quatre cent six aujourd'hui regroupés dans 6 mille six cents associations. 11 sections des conseils d'admission ont été créées dans le second degré, la Fédération Lagarde obtient, dans le premier 27 18,62 % des voix contre 19,04 % 1973-1974 ; dans le second 28,24 % des voix contre 23,76 % 1973-1974.

Le docteur Antoine Lagarde L'ÉPAISSEUR DES MOTS SIMPLES

Silhouette élégante et un peu volé, mince, l'allure sportive, M. Antoine Lagarde achève le discours qu'il vient de prononcer à l'adresse du ministre de l'éducation. Souligné par une bousculade de sourcils noirs et un regard bleu miroit sous le feu des projecteurs, le ministre est dépourvu, construit sans fioritures. La voix légèrement volée, un peu tendue : « Vous avez devant vous des parents qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Mais ils sont heureux. De ce bonheur profond que ressentent tout homme, toute femme qui, affrontés aux difficultés de la vie, perçoivent la joie qui éclairera le visage des enfants. »

Au premier rang de l'assistance, debout, comme tous ceux de la salle, sans affectation, son épouse, enseignante de français, applaudit. Image révélatrice d'une confiance jamais démentie. Mots simples. Prononcés par tout autre, ils passeraient pour l'écho d'une rhétorique un peu usée. Antoine Lagarde leur donne l'épaisseur de son engagement de militant.

Médecin généraliste au Havre dans un des premiers cabinets de groupe, il est né il y a cinquante ans à La Rochelle d'une mère flamande et d'un père gascon, patron d'une moyenne exploitation de produits de l'océan. De ses études comme pensionnaire dans un collège de l'école de l'Érou, il garda la pratique de la loi et la rigueur du jugement. De sa familiarité

avec la philosophie telhar-dienne, la conviction que la vie a un sens.

Père de cinq enfants, cet ancien scout aime les courses en montagne et les pratiques en famille. Une fille et un fils étudiants en médecine, un second qui s'y destine, cette similitude ne l'inquiète pas outre mesure. L'ordre est pour lui signe de liberté, s'il ne manque pas à la tolérance. Souhaiter de donner à sa Fédération une image « populaire », Antoine Lagarde exerce aussi son métier dans un quartier de grands ensembles. Jouer un rôle social était pour lui un devoir. La décision d'Edgar Faure d'organiser la participation des parents à la vie de l'école donne le départ à son engagement. Président d'une association de base en 1962, il accepte la responsabilité de l'union locale du Havre deux ans plus tard, puis de l'Union régionale de Rouen en 1972. Il entre, cette année-là, au comité fédéral avant de devenir, en 1974, membre du conseil d'administration et président de la Fédération. Une charge écuménique menée, patiemment à son métier, entre son domicile havrais, le siège de la FPEEP à Paris et la province. « Il est certain que je n'arriverai pas à tenir six ans comme cela » (1), dit-il sans parvenir à convaincre. — B. L. G.

Assurément, la Fédération Lagarde n'a pas fondamentalement changé en quelques mois. Mais il est incontestable que, libérée des querelles de personnes qui avaient empoisonné son dernier congrès, elle se présente collectivement plus sereine. M. Pierre Armand, elle a pu approfondir sa réflexion, désamorçant ainsi les critiques formulées par ses opposants de gauche. La personnalité du docteur Lagarde est à cet égard un facteur important. L'homme a su gagner des sympathies et susciter des consentants qui avaient fait défaut à son prédécesseur. C'est ainsi que M. Jacques de Chalendat, président de l'Association des parents qui avaient fait défaut à son prédécesseur, Duruy à Paris, inspecteur des finances et auteur d'un rapport et d'ouvrages sur « l'émancipation des parents », a initié des débats et provoqué une réflexion analogue à celle du congrès d'Évian, au cours duquel le docteur Lagarde avait présenté un rapport sur le même thème (Le Monde du 5 juin 1973).

Expansion

En place depuis huit mois, le conseil d'administration sortant — il a été réélu dans sa grande majorité — a présenté collectivement le rapport d'activité (1). Il s'est, au demeurant, attelé à une lourde tâche. Déficitaire de plusieurs centaines de milliers de francs, la Fédération a maintes fois remis ses finances à flot. Une réorganisation de son siège va lui permettre de lier des liens plus nombreux et plus rapides avec les associations de province. Encore qu'il se soit avéré de chiffres précis, les dirigeants de la FPEEP assurent que l'émigration des adhérents enregistrés ces dernières années (2) a cessé, ce qui, dans une conjoncture guère favorable à l'enseignement des associations de parents, est déjà un résultat. À cet égard, la Fédération Lagarde a lancé, voici peu de temps, une opération « expansion ». Le renouveau de la FPEEP, a affirmé son président, se trouve dans les adhésions que nous saurons recueillir dans l'enseignement primaire et même élémentaire. La Fédération rivalise, présidée par M. Jean Cornea, a été accusée — mais de plus de ne pas respecter

le philosophe telhar-dienne, la conviction que la vie a un sens.

Père de cinq enfants, cet ancien scout aime les courses en montagne et les pratiques en famille. Une fille et un fils étudiants en médecine, un second qui s'y destine, cette similitude ne l'inquiète pas outre mesure. L'ordre est pour lui signe de liberté, s'il ne manque pas à la tolérance. Souhaiter de donner à sa Fédération une image « populaire », Antoine Lagarde exerce aussi son métier dans un quartier de grands ensembles. Jouer un rôle social était pour lui un devoir. La décision d'Edgar Faure d'organiser la participation des parents à la vie de l'école donne le départ à son engagement. Président d'une association de base en 1962, il accepte la responsabilité de l'union locale du Havre deux ans plus tard, puis de l'Union régionale de Rouen en 1972. Il entre, cette année-là, au comité fédéral avant de devenir, en 1974, membre du conseil d'administration et président de la Fédération. Une charge écuménique menée, patiemment à son métier, entre son domicile havrais, le siège de la FPEEP à Paris et la province. « Il est certain que je n'arriverai pas à tenir six ans comme cela » (1), dit-il sans parvenir à convaincre. — B. L. G.

(1) Le président du conseil d'administration de la FPEEP est réélu cinq fois.

Pour vos vacances d'été venez vivre dans le pays la langue étrangère s'apprend sur place

ANGLETERRE
ÉCOSSE
ÉTATS-UNIS
ALLEMAGNE
AUTRICHE
ESPAGNE

Jeunes • Cours, Loisirs, Sports, Accueil en famille.

Adultes : toute l'année, au titre de la formation continue ou à titre individuel, cours intensifs en laboratoire de langues.

OSFB

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 874-24-50

pour une documentation complète et gratuite

NOM _____
ADRESSE _____

à retourner à l'OSFB 43, rue de Provence 75009 Paris

HATIER PROFIL D'UNE ŒUVRE 63^e titre paru

ARTAUD
le théâtre et son double

programme d'agrégation

POUR UNE REVISION EFFICACE
ABC DU BAC
FERNAND NATHAN
PHILOSOPHIE, FRANÇAIS, ÉCONOMIE, BIOLOGIE, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE-CHIMIE
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Concours d'entrée à l'
ICS/GESTION
Affaires-Marketing • Comptabilité-Finance
Expertise Comptable

5/6 JUIN 1975

INSTITUT COMMERCIAL SUPÉRIEUR/GROUPE BÉGUÉ
Enseignement Privé.
15 place de la République
75003 PARIS. Tél. 272-20-76, 272-75-17.

مكتبة لادان

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Le fonctionnement du système financier et l'inflation

Taux d'intérêt artificiels et dopage de la croissance

par JEAN-JACQUES ROSA (*)

EN prévision de l'éventuelle reprise de la croissance dans les pays développés, en fin d'année ou au début de 1976, peut-on tirer quelques enseignements de la précédente phase d'expansion de longue durée et de l'actuelle stagnation ?

Le scepticisme à l'égard des politiques de stabilisation et de la croissance elle-même est désormais largement répandu. Que faire lorsque le chômage n'alterne plus avec l'inflation mais l'accompagne ? Que faire lorsqu'un sentiment de frustration généralisé résulte de l'impression vague mais tenace que la croissance du bien-être réel ne correspond plus à la croissance nominale ?

Certains mettent en cause le dérèglement des mécanismes économiques. La transformation des structures rendrait caduques les enseignements antérieurs de la science économique. Mais les arguments à l'appui de cette thèse n'ont jamais brillé par leur clarté ou leur cohésion. En fait une simple analyse des politiques de taux d'intérêt poursuivies par les Banques centrales permet d'expliquer les traits caractéristiques de nos croissances dopées, et dispense par

conséquent des spéculations hasardeuses.

Les politiques monétaires de tous les pays dans les années récentes consistent à fixer discrétionnairement des taux d'intérêt directs sur les marchés monétaires ou le taux de réescompte de la Banque centrale lorsque le marché monétaire est faible ou inexistant. Cette pratique contribue bien entendu à élever le niveau de la gamme des taux tout entière. D'autre part, la fixation des taux implique naturellement que les taux spontanés auraient été différents en l'absence d'intervention des autorités. Le plupart du temps, c'est-à-dire en dehors des périodes occasionnelles de freinage, les taux administrés sont inférieurs aux taux spontanés potentiels. Cette présomption paraît heurter le bon sens si l'on considère la hausse considérable des dix dernières années. Mais un taux nominal élevé s'il est infé-

rieur au taux d'inflation, signifie un taux réel négatif. C'est ce que l'on constate en fait pour la plupart des pays industrialisés. Les Banques centrales subventionnent les emprunteurs. Par ailleurs, s'il est difficile de juger dans l'absolu du niveau souhaitable des taux, on peut facilement vérifier s'il établit

MEME si l'inflation a tendance à se ralentir dans la plupart des pays industrialisés, elle reste, en général, très forte, et surtout rien ne garantit contre un retour de flamme plus dévastateur encore. Pourtant la récession atteint aujourd'hui partout profondément l'activité économique. Si l'on analyse le système financier et bancaire tel qu'il fonctionne effectivement dans les pays capitalistes, on s'aperçoit qu'il contient un certain nombre de caractéristiques qui ont pour conséquences quasi inévitables de dégrader en permanence l'émission monétaire tout en empêchant les agents économiques de calculer le véritable coût de leurs investissements, à cause notamment de l'arbitraire introduit dans la fixation des taux d'intérêt. Ce sont ces phénomènes que décrivent les deux articles que l'on lira ci-contre

un équilibre entre l'épargne et l'investissement. Lorsque l'investissement dépasse l'accumulation volontaire d'épargne c'est que les taux sont trop bas.

Un encouragement indu à l'investissement

Cette hypothèse entraîne, au plan théorique, un certain nombre de conséquences importantes qui sont en accord avec les faits observés. Des taux réels trop bas ont pour effet :

- 1) Un encouragement à l'investissement privé et public. Des projets qui n'étaient pas rentables à des taux plus élevés le deviennent. Sont ainsi entrepris des investissements marginaux dont la rentabilité est faible. Il s'ensuit une baisse du taux moyen de rentabilité des entreprises, qui s'aligne sur les taux d'intérêt. C'est bien ce que l'on constate pour les principaux pays développés sur la période 1955-1974.
- 2) Un découragement de l'épargne. Dans le cas extrême que nous connaissons, le professeur d'économie à l'université d'Orléans.

sons en France, la rémunération de l'épargnant devient durablement négative, c'est-à-dire qu'il faut payer le privilège de perdre ses économies.

3) Un déséquilibre entre volume souhaité et volume souhaité de l'épargne. Le faible coût de refinancement du système bancaire rend profitable le développement du crédit et le gonflement de la masse monétaire, dont la croissance, conformément aux analyses monétaristes, détermine une hausse des prix qui spolie les épargnants — aux taux d'intérêt fixés — et permet de rétablir après coup l'égalité entre l'investissement et l'épargne. Au prix d'une épargne forcée.

(Lire la suite page 21, 4^e col.)

D'où vient l'excès de crédit

par JEAN-GABRIEL THOMAS (*)

EN pure théorie, toute création monétaire n'ayant pas une contrepartie immédiate en produits ou services mis sur le marché devrait avoir un impact inflationniste. Ce n'était pourtant pas le cas

mais renforcement ou augmentation (des espèces métalliques). Dès lors qu'au XVIII^e siècle le crédit commence à s'organiser, les monnaies se stabilisent.

● D'autre part, le processus de création et de destruction monétaires correspondant à l'escompte d'effets à court terme s'adapte étroitement et de façon souple au processus parallèle de mise sur le marché des produits en cours de fabrication. Le volume du crédit épouse de très près le mouvement des transactions.

Que se passe-t-il dans une économie évoluée comme la nôtre ?

En premier lieu, les encaisses sont progressivement transférées des bas de laine des particuliers vers les banques et autres intermédiaires financiers. On sait que les espèces en circulation représentent une fraction sans cesse décroissante de la masse monétaire : en vingt-cinq ans, les billets et monnaies divisionnaires sont passés de la moitié au quart de l'ensemble des disponibilités monétaires (espèces et dépôts à vue, soit « M 1 »). Mais sans doute convient-il de mieux prendre la masse monétaire au sens large, en comprenant la quasi-monnaie gérée par les banques (dépôts à terme et comptes sur livret, soit « M 2 ») et les avoirs dans les caisses d'épargne (« M 3 »), ce qui est beaucoup plus significatif, car son développement a été beaucoup plus rapide que celui des disponibilités monétaires. Les espèces n'en représentent actuellement qu'à peine plus du dixième.

Du point de vue qui nous occupe, il y a une différence fondamentale entre une caisse commerciale et une caisse d'épargne. La première est provisoirement retirée du circuit, alors que la seconde y reste et fournit la base de la pyramide du crédit et de la création monétaire. Les « poches » qui se forment dans une circulation monétaire métallique ou fiduciaire avaient besoin d'être compensées pour éviter un effet déflationniste. Celles qui se forment dans une circulation scripturale n'ont pas besoin de l'être, puis qu'elles restent utilisables, et utilisées, par l'intermédiaire des institutions financières. Si l'on conserve les mêmes critères, les mêmes règles de gestion dans l'octroi des crédits, à la compensation succède la surcompensation.

En second lieu, au moment même où la base du crédit s'élargit considérablement par la « scripturalisation » des encaisses, son utilisation s'étend démesurément au-delà du court terme grâce à la « transformation », c'est-à-dire à l'utilisation par les intermédiaires financiers des dépôts, et de l'épargne liquide ou à court terme, pour le financement de crédits à moyen et à long terme.

La transformation

Par le décalage dans le temps qu'implique la transformation, la création monétaire résultant du crédit est complètement déconnectée du mouvement de la production et des transactions. Entre la création de la monnaie et sa destruction par remboursement, il y a un vide, une absence de contrepartie sur le plan des produits ou des services, correspondant au temps qu'il faut pour qu'un logement, une usine ou un équipement soient construits ou installés, arrivent à maturité et produisent leur amortissement. Entre l'escompte d'effets à court terme et la transformation, il y a plus qu'une différence de degré : une différence de nature.

Il faut cependant aller plus loin dans l'analyse. En effet, tout dépend de ce qui est transformé. Les répercussions inflationnistes peuvent être seulement ponctuelles s'il s'agit d'une épargne à court terme, ou réelles et immédiates s'il s'agit de dépôts à vue.

La quasi-monnaie gérée par les banques (dépôts à terme, bons de caisse, comptes sur livrets) est une épargne à court terme. Si elle est constamment renouvelée pendant toute la durée des prêts à moyen ou long terme qu'elle sert à financer, il n'y a pas d'effet inflationniste direct, puisqu'il n'y a pas duplication du pouvoir d'achat. Mais, en fait, il s'agit d'une épargne instable dont le développement rapide, dans un passé récent, s'explique surtout par les taux d'intérêt élevés qui lui ont été accordés. L'instabilité à l'échéance est accrue par la facilité d'obtenir le remboursement anticipé.

La répercussion inflationniste est donc différée, potentielle, elle résulte simplement de ce qu'on pourrait appeler « l'effet de Damocès », au cas où les détenteurs de quasi-monnaie exigeraient massivement sa retransformation en monnaie.

(Lire la suite page 23, 1^{re} col.)

(*) Directeur à la Caisse centrale des banques populaires.

BULLETIN

LA PEUR DU CHOMAGE NE SUFFIT DÉJÀ PLUS

LA peur du chômage ne serait-elle plus le commencement de la sagesse des travailleurs ? La stratégie européenne traverse une crise. Les syndicalistes ne nient pas la réalité des difficultés dans ce secteur, mais s'ils en contestent l'ampleur que lui a donnée le patronat. C'est pourtant le moment qu'il choisissent, en France, pour appeler à l'élargissement de la grève commencée à Usinor-Dunkerque et, en Grande-Bretagne, pour réclamer une augmentation des salaires de... 30%, alors qu'une menace de licenciement pèse sur vingt mille métalliques.

Ce comportement, pour être nouveau, n'est pas aussi exceptionnel que l'on pourrait le croire. Hier, la longue grève des O.S. de Renault, aujourd'hui, celle des sidérurgistes de Dunkerque, menaçaient toute une série de conflits locaux qui se prolongent parfois pendant plusieurs semaines et portent non seulement sur la défense de l'emploi mais aussi sur l'augmentation des salaires, voire l'amélioration des conditions de travail.

Au sérieux coup de train donné depuis l'automne par les chets d'entreprise aux hausses de salaires, s'ajoutent les effets des réductions sensibles d'horaires. La perte de salaire au-dessous d'une durée hebdomadaire de quarante heures n'est que faiblement compensée, en raison de règles aberrantes qui aboutissent à mieux indemniser le chômage total que le chômage partiel. Mais, surtout, des centaines de milliers de salariés qui travaillent quarante-cinq ou quarante-huit heures par semaine et ne sont plus employés que quarante heures n'ont droit à aucune indemnité : leur revenu réel a baissé parfois de 10 à 20%.

Passé le premier moment d'inquiétude devant cette crise dont on leur avait dit longtemps qu'elle épargnerait la France, les salariés réagissent. Il le font d'autant plus vigoureusement qu'ils n'ont pas le sentiment, pas plus que les Britanniques, d'une situation générale de crise ou de guerre économique dans laquelle toute la société serait plongée. Même le chômage, malgré son ampleur croissante, voit ses effets atténués par les accords sociaux. Le discours syndical commence à être entendu : les travailleurs ont l'impression de faire, pour l'essentiel, les frais de la politique de refroidissement de l'économie.

L'absence d'une stratégie sociale du gouvernement du patronat qui prenne sérieusement en compte les revendications « qualitatives » des salariés ne peut qu'encourager la relance des demandes traditionnelles d'augmentation des salaires. Ce renouveau de combativité syndicale, aux manifestations encore limitées et peu spectaculaires, devrait inquiéter les pouvoirs publics. N'est-ce pas une raison de plus pour craindre que, dès que les premiers signes de reprise de l'activité se manifesteront, l'inflation ne reparte de plus belle ?

Les milieux pétroliers américains sont pessimistes sur les perspectives de production

LA politique énergétique aux Etats-Unis fait l'objet de discussions entre le Congrès américain et le président Ford. Ce dernier a accepté de repousser l'imposition d'une nouvelle taxe de 1 dollar sur le pétrole importé pour permettre aux parlementaires américains de terminer leurs travaux sur ce sujet avant les vacances. Cependant, les milieux pétroliers américains, qui se sont

vu supprimer certains de leurs avantages fiscaux, envisagent l'avenir avec pessimisme. Les effets de la nouvelle fiscalité américaine seront suivis avec intérêt en France, où l'on envisage aussi une réforme de la fiscalité pétrolière. Le problème pourrait être évoqué au cours du débat qui se déroulera à partir du 14 mai, à l'Assemblée nationale, sur la politique énergétique française.

De notre correspondant

New-York. — Les résultats financiers des sociétés pétrolières américaines pour le premier trimestre de 1975, qui ont été annoncés ces jours derniers, redonnent les conséquences d'une nouvelle loi fiscale retirant aux grandes compagnies certains privilèges qui, certes, firent leur fortune, mais qui servaient également à promouvoir le développement des ressources minérales du pays et à soutenir une politique de l'énergie bon marché. Quel effet la suppression de ces avantages fiscaux peut-elle avoir sur la future politique énergétique des Etats-Unis ?

Standard Oil (Indiana) paie 42 millions de dollars d'impôts supplémentaires pour le trimestre, ce qui réduit son bénéfice à 146 millions. Et Hess donne au fisc 6,4 millions de plus qu'elle ne comptait le faire, et il ne lui reste plus qu'un bénéfice de 27,6 millions.

JAY McCULLEY. (Lire la suite page 22, 4^e col.)

Une position compromise

Si l'on s'en remet à l'opinion des chefs d'entreprises du secteur des pétroles, la dite réforme fiscale — officiellement « loi portant réduction des impôts », car il s'agit en fait des mesures destinées à stimuler l'économie, auxquelles le Congrès a accédé à la dernière minute quelques dispositions restrictives pour corriger certains « abus » — va effectivement compromettre la position américaine.

Par rapport au premier trimestre de 1974, les bénéfices nets de la même période de l'année courante sont en régression de 45 % ou plus chez Texaco, Union Oil, Marathon Oil, et Amerada Hess ; de 30 % ou plus chez Mobil Oil, Gulf Oil et la Standard Oil (Indiana) ; de 11,4 % pour la pétrolière Exxon. (Seule, la Continental Petroleum a de meilleurs résultats que l'année dernière, mais cela est dû aux changements de fortune de la société en Libye.)

Il est vrai que la comparaison se fait

Connaître la vérité pour comprendre la crise.

PETROLE le vrai dossier

Un livre de Gérard Pilé et Alain Cubertafond.

PRESSES DE LA CITÉ 250 pages : 20 F.

de l'enseignement de ramener l'acte minime

través

toine Lagard S MOTS SIMPLES

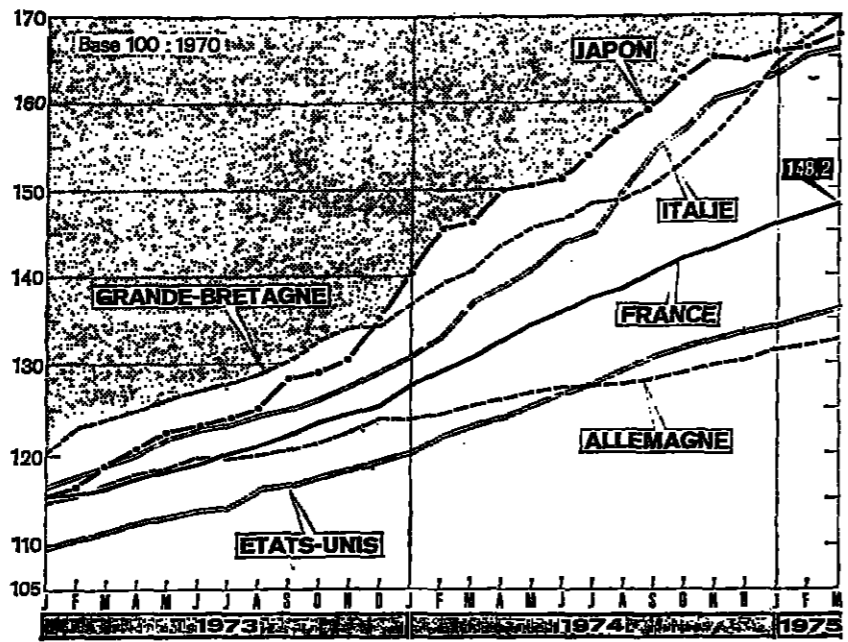
EVISION EFFICACE DU BAC ID NATHAN

GESTION

3 JUIN 1975

FAITS ET TENDANCES

PRIX : ralentissement de la hausse sauf en Grande-Bretagne



L'INFLATION se ralentit de façon sensible dans la plupart des pays industriels, sauf en Grande-Bretagne. Le rythme de hausse, variable selon les Etats, reste toutefois supérieur aux taux moyens

constatés avant la vague d'hyper-inflation», souligne, dans sa dernière analyse de la conjoncture internationale, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). En France, les prix de détail s'élevaient au rythme annuel de 11,2 % depuis trois mois, alors que de mars 1974 à mars 1975 la hausse est de 13,5 %.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
 Aucune limite d'âge
 Demandez le nouveau guide gratuit numéro 955
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
 Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
 4, rue des Fêtes - Champs - 75008 PARIS - CEDEX 02

les NOVUS 4510 scientifiques arrivent!
 4 opérations - 8 chiffres - Ponct. triage et inverse - Log. déc. et resp. En 1/2 - V - X - Y - Z - Chang. de signe - 3 registres - Mémoire cumulé et stock - Boussole comprise
498 T.T.C.
 Autres modèles à partir de 98 T.T.C.
BARANGER-BLANCHETON
 14-16, rue de la Butte-aux-Cailles, Paris-13^e - Téléphone : 389-08-12 - Fermé le samedi

En Allemagne fédérale, le rythme au cours des trois derniers mois est d'un peu moins de 5 % l'an. Les pays très liés à la R.F.A., comme les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse, suivent une évolution assez analogue. De même en Italie, le ralentissement est très net depuis septembre-octobre : la hausse sur un an atteint 20 %, mais le rythme annuel s'est stabilisé, d'après les derniers indices, à 11 %.

Pour les Etats-Unis, le phénomène est comparable : en ce qui concerne les prix de détail, la hausse depuis un an se chiffre à 10 %, mais, pour les trois derniers mois, le rythme annuel n'est plus que de 6,5 %. Les prix de gros baissent légèrement, en raison notamment du recul des prix agricoles. Au Japon, la hausse des prix de détail se ralentit aussi et les contrats salariaux portent sur des augmentations nettement plus modérées qu'il y a un an.

En revanche, en Grande-Bretagne, la hausse des prix et des salaires non seulement ne se ralentit pas, mais s'accroît. Le rythme annuel d'augmentation des prix atteint actuellement 23 %, celui des salaires 30 %.

DANS LA LIGNE DU RAPPORT MERAUD

De combien pourrait-on augmenter les bas salaires en limitant la hausse des rémunérations supérieures ?

Les inégalités de salaires — ou, plus généralement, de revenus — continuent de préoccuper les partenaires sociaux, notamment dans le cadre de la préparation du VII^e Plan, comme en témoigne le fameux rapport de M. Méraud (« le Monde » du 28 mars). L'un des moyens proposés pour réduire ces inégalités consisterait à différencier les hausses de salaires en fonction de pouvoir d'achat — applicables en fonction du montant des rémunérations : davantage en bas de l'échelle, moins en haut. Cette politique ne serait pas exempte de contraintes, comme le montre l'article de Gaston Banderier.

riés qui n'ont pas travaillé à temps complet toute l'année. Il semble donc plus justifié, pour la suite du raisonnement, de retenir l'ensemble des deux premiers déciles (les 20 % les moins payés) : ils totalisent 8,5 % de la masse des salaires et correspondent à un salaire moyen de 7 500 F, proche du salaire minimal.

● L'écart entre le seuil en dessous duquel se situent les 10 % des salariés les moins payés et le seuil au-dessus duquel se situent les 10 % du haut de

ménage et dépendant du nombre d'enfants à charge, il n'est pas possible d'en déterminer le montant effectivement payé par les salariés des divers déciles de la distribution examinée ici. On peut toutefois noter que dans l'hypothèse d'un seul salaire constituant le revenu unique du ménage, aucun impôt n'étant dû, en 1971, par les contribuables mariés situés dans les deux déciles inférieurs il en est de même pour 1974.

Par contre, pour les contribuables situés dans le décile le plus élevé, l'im

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES SALARIÉS ET LES SALAIRES FRANÇAIS
 (Secteur privé non agricole et secteur semi-public, en 1971.)

Répartition du nombre des salariés (tranches de chacune 10 % du total)	Tranche des salaires annuels (en F)	Répartition de la masse des salaires perçus (en % du total)	Estimation du salaire annuel moyen dans chaque décile* (en F)
1 ^{er} décile	Moins de 7 800	3,5	6 225
2 ^e décile	De 7 800 à 9 900	5,0	8 895
3 ^e décile	De 9 900 à 11 400	6,5	11 560
4 ^e décile	De 11 400 à 12 900	7,0	12 450
5 ^e décile	De 12 900 à 14 500	7,5	13 940
6 ^e décile	De 14 500 à 16 400	8,5	15 120
7 ^e décile	De 16 400 à 18 400	9,5	16 800
8 ^e décile	De 18 400 à 22 000	11,0	18 565
9 ^e décile	De 22 000 à 28 500	15,0	26 880
10 ^e décile	Plus de ... 28 500	25,5	47 140
dont : dernier centile	(Plus de ... 77 000)	(5,5)	(37 830)
Ensemble		100	17 788

* Les statistiques publiées ne donnant pas la répartition de la masse des salaires par tranches de salaire, celle-ci est estimée d'après la courbe donnant la répartition détaillée du nombre de salariés.

l'échelle est de l'ordre de 1 à 4 ; il est de l'ordre de 1 à 10 si l'on considère le seuil dépassé par les salariés qui appartiennent au 1^{er} % le mieux rémunéré.

● L'écart entre le salaire moyen du décile le plus élevé et le salaire moyen des deux premiers déciles (voisins du salaire minimal) est de l'ordre de 1 à 5 ; il est de 1 à 13 si l'on considère le salaire moyen du centième le plus favorisé de la population salariée.

pôt s'est accru, puisque les tranches supérieures du barème ont été décalées entre 1971 et 1973, à un rythme inférieur à celui de la hausse des prix ; donc, a fortiori, des revenus nouveaux. Il en résulte, bien évidemment un accroissement de pouvoir d'achat après impôt inférieur à celui qui a été mentionné plus haut.

La seconde remarque, plus importante, tient au caractère irréaliste de l'hypothèse envisagée ici d'une hausse différenciée de salaires n'affectant que les groupes extrêmes. Une telle situation entraînerait des tensions sociales importantes, surtout si elle se poursuivait pendant plusieurs années, puisque les salariés situés au début du troisième décile ou du décile supérieur verraient leurs salaires devenir inférieurs à ceux de salariés situés en haut du deuxième (ou du neuvième) décile. Tout resserrement de l'éventail des salaires doit comporter également un accroissement des salaires du neuvième décile inférieur à la moyenne, avec affectation de sommes ainsi « dégagées » au profit du troisième et quatrième déciles ; mais même pour le huitième décile, une affectation des sommes au cinquième ou sixième et au septième décile.

Cela est d'ailleurs évident pour un raisonnement de cohérence comptable, puisque les trois déciles supérieurs perçoivent plus de la moitié de la masse des salaires. Or le 8^e décile (commençant 18 400 F en 1971, soit 1 633 F par mois est composé pour 6,5 % de cadres supérieurs, 12 % de cadres moyens et 81,5 % de personnels de service, employés, ouvriers et contremaîtres, le 9^e décile (commençant à 22 000 F en 1971, soit 1 833 F par mois) est constitué pour 3 % de cadres supérieurs, pour 31 % de cadres moyens et pour 66 % de personnels de service, employés, ouvriers et contremaîtres. Quant au dernier décile il n'est composé que pour 37 % de cadres supérieurs (catégorie de l'INSEE qui comprend, outre les ingénieurs et les cadres administratifs supérieurs, les P.-D.G. et autres dirigeants de sociétés ayant le statut fiscal de salariés), pour 41 % de cadres moyens (dont les voyageurs-représentants et placiers), 8 % d'employés et 14 % d'ouvriers et contremaîtres.

Ces calculs, bien que schématiques montrent qu'il ne peut y avoir de resserrement notable de la hiérarchie des salaires sans modification du rythme d'accroissement du pouvoir d'achat d'une fraction importante (de l'ordre du tiers) de la population salariée, fraction où les catégories sociales considérées comme « privilégiées » ne constituent qu'une part tout à fait minoritaire. Il s'ensuit que la réduction s'opérerait d'autant plus aisément que la part supplémentaire (en pouvoir d'achat) à répartir serait plus forte, c'est-à-dire que la croissance serait plus soutenue.

GASTON BANDERIER.

Des hypothèses significatives

Lorsque tous les salaires augmentent d'une année sur l'autre d'un même pourcentage (égal à celui de la moyenne générale des salaires) et que la population de référence ne varie pas (1), le partage de la masse salariale entre les différents déciles, ainsi que l'échelle des salaires moyens, restent inchangés. Par contre, si les divers déciles voient leurs salaires augmenter à des rythmes différents, alors la part de chacun d'eux dans la masse totale des salaires est multipliée par un coefficient égal au rapport de l'indice d'évolution des salaires qui lui est propre à celui de l'indice du salaire moyen.

Compte tenu de l'expérience récente, faisons l'hypothèse que les deux premiers déciles voient leurs salaires augmenter comme le SMIC (2). Celui-ci s'est accru, entre 1971 et 1974, de 62 % en valeur nominale ou de 25 % en pouvoir d'achat ; la moyenne générale des salaires comparables s'est, elle, accrue de 46 % ou de 23 % en pouvoir d'achat. Le rapport des deux indices est donc de 1,25 : 1,13 = 1,106, et passe de 8,5 % à 9,4 % du total.

Supposons que ce supplément de 0,9 % en masse soit entièrement « prélevé » sur le décile le plus élevé ; la part de celui-ci revient de 26,5 % à 25,6 % (- 0,9 % de la masse totale), ce qui équivaut à une multiplication par 0,966. Il en résulte que l'accroissement du pouvoir d'achat de ce dernier décile serait, dans l'hypothèse, de 0,966 x 1,13 = 1,09, soit 9 %. Autre-

ment dit, dans ce premier cas de figure, pour un accroissement moyen du pouvoir d'achat de 13 % (en trois ans), un accroissement de 25 % du pouvoir d'achat des salariés du cinquième de la population situé au bas de l'échelle aurait pour corollaire un accroissement du pouvoir d'achat de 9 % pour le dixième de la population situé en haut. Le rapport des salaires moyens entre les deux groupes reviendrait, de ce fait, de 6,2 à 5,4 %.

Faisons maintenant un calcul analogue en partant de l'autre bout. Supposons que les salaires du décile supérieur n'augmentent pas du tout en pouvoir d'achat. Leur part dans la masse totale des salaires serait alors multipliée par 0,865 (1 - 1,13) et tomberait de 26,5 % à 23,5 % de la masse totale (- 3 % de la masse totale). Supposons que ce « prélevement » de 3 % soit entièrement affecté aux deux premiers déciles : la part de ceux-ci passerait de 8,5 % à 11,5 % du total, soit une multiplication par 1,338 traduisant une progression du pouvoir d'achat de 1,53 (1,338 x 1,13), soit 33 % (contre 13 % pour la moyenne générale des salaires).

Le simple maintien pendant trois ans du pouvoir d'achat pour le dixième de la population situé en haut de l'échelle aurait pour corollaire une augmentation de plus de moitié du pouvoir d'achat du cinquième le plus défavorisé. Le rapport des salaires moyens entre les deux groupes tomberait de 6,2 à 4,1 en trois ans seulement.

L'effet de la « proposition Méraud »

Troisième hypothèse : que se passerait-il si le maintien du pouvoir d'achat ne concernait que le dernier centile, c'est-à-dire les 1 % de salariés situés au haut de l'échelle des salaires ? Cette hypothèse est plus proche de celle préconisée par le rapport Méraud, qui suggère un plafonnement du pouvoir d'achat pour les salaires supérieurs actuellement à 150 000 F par an (grosso modo 100 000 francs en 1971), donc à une fraction seulement du centile supérieur, qui commençait, en 1971, à 77 000 francs. La part de ce centile dans la masse totale diminue, du coup, de 5,5 % à 4,9 % du total, dégageant une masse de 0,6 % qui, affectée aux deux déciles les plus bas, augmenterait leur pouvoir d'achat de 21 % (contre 13 % pour la moyenne générale). Ce troisième cas de figure est moins favorable pour les petits salariés que le premier (qui aboutissait à une élévation de 25 % de

leur pouvoir d'achat) ; pour la simple raison que, cette fois, c'est seulement le centile supérieur qui est mis à contribution, et non plus le décile supérieur, comme dans la première hypothèse.

Une solution intermédiaire peut être envisagée : elle viserait au maintien du pouvoir d'achat pour le centile supérieur et à une croissance plus faible que la moyenne pour les autres salariés du dernier décile. Cette quatrième formule entraînerait un accroissement notable du pouvoir d'achat des deux déciles inférieurs. Elle semblerait donc socialement acceptable.

En fait, deux considérations supplémentaires — et essentielles — doivent être prises en compte.

La première a trait à l'impôt sur le revenu. Celui-ci étant calculé non pas sur le montant du salaire individuel mais sur l'ensemble des ressources du

Non-résidents français

10% indexés

Revenus locatifs

EN FRANCS SUISSES

pendant 10 ans

Pour en profiter, investissez dans la pierre. Au cœur de l'Europe. Près de **GENÈVE** Dans la zone frontalière.

- Propriété individuelle par actes notariés
- Gestion et entretien sans frais par société suisse
- Plus-value garantie en fin de contrat
- Assurances multirisques
- Revente assurée sans commissions-vendeur
- Loyers indexés

2000 appartements et studios

- La résidence du parc de Ferney-Ville
- Les Feux-Follets
- Le Clos du Roy
- Résidence "La Charoupière"
- "Saint-Georges"
- Résidence "Genève"
- Helvétia-Park
- Le Pré Fleuri
- Bellegarde Industries

CREDIMO

1, Florissant 1206 GENÈVE
 Tél. 27 964 CREMO CH Tél. 47 14 44/45/46
 Bruxelles, Munich, Téhéran, La Haye

Adressez vite ce bon à l'adresse ci-dessus. Nous vous renseignerons rapidement et avec discrétion.

Nom _____ Ville _____
 Rue _____ Pays _____
 Tél. _____

مركز الأمل

Histoire moderne de la croissance

par PIERRE PASCALON (*)

DEPUIS 1945, sur la scène de ce théâtre à vit qu'est la vie des hommes, les populations de tous nos pays ne cessent de s'apprendre à jouer la pièce de la croissance. Pièce nouvelle ? Non point. Pièce au moins bi-centenaire. Sans remonter trop haut dans le temps, il n'est que de se rappeler en effet la place déjà tenue par le concept de croissance économique, avant et pendant la révolution industrielle, comme reflet du système de valeurs du capitalisme naissant. Mais si répandue et ancienne que soit l'idée de croissance, jamais, pourtant, le mot lui-même de croissance ne parvint à s'imposer, à se doter d'une vraie portée comme il devait réussir à le faire après la seconde guerre mondiale.

Il est bien vrai, en effet, qu'après 1945 la croissance économique est parvenue

à se faire accepter comme un objectif suprême, une fin en soi. Ce n'est, que ces dernières années que l'on découvrit à plein visage, derrière cette idéologie de la croissance, le masque des systèmes néo-collectiviste et néo-capitaliste actuels. Mais si la contestation de la croissance nous a permis de mieux comprendre qu'il n'y a pas de croissance en soi, mais seulement croissance dans un système, elle nous engage dès lors à réfléchir sur les traits de ce que devrait être demain un nouveau modèle de croissance.

Croissance en soi, croissance dans un système, telles sont bien les trois étapes que caractérise l'histoire de nos nations — à l'Est comme à l'Ouest — depuis la fin du deuxième drame mondial.

sur le même plan, sans privilégier l'une de ces données ; nous avons à élaborer ce nouveau système authentique de « tout l'homme et de tous les hommes » (F. Ferroux), que cherchant à tâtons dans l'obscurité tous ceux qui rêvent de personnes intégrales riches de toutes les valeurs de l'être individuel et de l'être social, tous ceux qui aspirent à ce projet très dense de réconciliation impossible de l'homme total.

Que la tâche soit difficile, il n'y a pas pour surprendre. Comment traduire en effet concrètement dans un système ces « deux valeurs individuelle et sociale de l'éthique du développement » dont parle Pierre Massé, serrer toujours plus près cette dialectique individuelle - sociale de l'existence humaine que l'économiste a cru bon d'exclure sous le nom de croissance économique ? La réponse tient dans ces trois temps, appuyés sur un effort, trop souvent traité par préférence, de repérage des besoins individuels et collectifs fondamentaux de l'être : il importe, en premier lieu, de tendre péniblement, tant au niveau des structures que du fonctionnement du nouveau système à mettre en place, vers un équilibre global entre la propriété privée et la propriété collective, entre le marché et la planification, cet équilibre n'étant qu'un autre aspect de l'équilibre à rechercher entre la dimension individuelle et la dimension sociale de l'homme.

Il convient, en second lieu, de permettre le dialogue conflictuel entre ces exigences individuelles et ces impératifs sociaux en aménageant au mieux la gestion du secteur privé pour lui faire prendre en compte des finalités sociales et, à l'inverse, en inclinant au mieux la gestion du secteur public vers des finalités d'efficacité privées. Il sera utile, enfin, de chercher à tout moment à infuser cette ambiguïté dialectique fondamentale du devenir humain pour lui faire exprimer les possibilités optimales, le contenu humain maximum qu'elle peut prendre. C'est là la tâche d'une politique qui, se voulant au service du progrès, méritera le nom de politique de croissance harmonisée.

L'ambition s'annonce grande qui oblige à fouiller dans tous les tiroirs de l'économie de la vie. Mais que ne serait-elle vigoureuse puisqu'elle ne fait que retrouver la mission humaine depuis toujours dévolue à notre pays de par sa position géographique mondiale, à mi-chemin entre l'Est et l'Ouest, entre les riches et les pauvres de ce monde.

Taux d'intérêt artificiels

(Suite de la page 19.)

4) Un suréquipement en capital des entreprises et des administrations. Un bas taux d'intérêt signifie un faible coût du capital et induit un effet de substitution entre facteurs de production. On remplace les hommes par des

machines, réduisant ainsi la demande de travail. Pour un taux de croissance donné le chômage flagrant ou déguisé (potentiel) augmente. Il peut ainsi persister au cours d'une phase d'expansion ou bien se révéler brutalement au moindre ralentissement de la croissance.

Des politiques impraticables

Les politiques de stabilisation sont alors impraticables. L'écart inflationniste entre investissement et épargne, qui est la première conséquence des taux artificiellement bas, rend indispensable la création monétaire accélérée. La hausse des prix qui en résulte spolie l'épargnant et décourage encore plus l'épargne. Dans le même temps, l'élévation du taux de chômage « naturel » rend plus impérieuse la poursuite ou l'accélération de la croissance et, donc, des investissements. Mais, comme le taux moyen de rentabilité baisse, le processus productif est moins efficace, et une même accumulation de capital ne correspondra plus qu'à une augmentation réduite des biens et services mis à la disposition du consommateur. D'où la frustration de ce dernier, ses revendications exacerbées et la tentation pour les autorités d'accélérer encore le mouvement.

Dans ces conditions, les solutions partielles qui sont préconisées, sélectivité des investissements et indexation de l'épargne, ne peuvent pas réussir, car elles ne suppriment pas la cause essentielle de déséquilibre. Tant que subsisteront des taux artificiellement bas, les agents économiques seront incités à se conduire comme ils le font depuis plusieurs années. Même la politique de régulation de la masse monétaire ne peut réussir si la manipulation des taux est maintenue. Contrôler l'enveloppe monétaire globale par encadrement administratif du crédit, en rendant les agents responsables de l'inflation, est inefficace à moyen terme, puisque toutes les incitations à une forte demande d'investissement et à une faible épargne sont maintenues. N'est-il pas absurde, d'autre part, de faciliter d'une main l'expansion monétaire par les taux, en prétendant la freiner de l'autre par les quantités ? De toute façon, la restriction de la masse monétaire globale se heurtera très rapidement aux fortes pressions politiques et sociales des que le mauvais emploi se transformera en

chômage flagrant. On constate ainsi que les périodes de freinage n'ont jamais ralenti durablement l'inflation. On réajuste toujours trop tôt, puisque la tension inflationniste reste présente même en phase de stabilisation.

Les économies développées ont été dopées, dans les années récentes, par une politique dangereuse des taux d'intérêt. Les erreurs en ce domaine sont lourdes de conséquences et affectent l'ensemble de la machine économique. Or il est impossible de connaître avec précision le « bon » taux d'intérêt. La théorie économique ne fournit pas de repère quantitatif. Comme tous les autres prix, les taux fluctuent au hasard et sont imprévisibles.

Fixés trop bas, ils provoquent emballément inflationniste et chômage. Ces effets secondaires de la médication deviennent de plus en plus difficiles à supporter, tandis que la drogue devient de moins en moins efficace. Il faut abandonner l'idée de décréter un niveau arbitraire des taux.

Le seul repère dont nous soyons rationnellement sûrs, après une expérience séculaire, est celui d'une croissance des moyens de paiement à un rythme sensiblement identique à celui de la production des biens et des services dans le moyen terme. Il convient donc de contrôler en priorité la croissance de la masse monétaire, quitte à laisser les taux fluctuer autour des niveaux nécessaires. En d'autres termes, remplacer le couple taux contrôlés-monnaie libre par celui des livres-monnaie surveillée. La vérité des prix en matière de financement ne résoudra pas tous les problèmes, car la politique monétaire n'est qu'une des influences qui s'exercent sur l'économie, mais elle est indispensable pour rétablir progressivement les conditions de fonctionnement d'une économie saine. Peut-on espérer venir à bout de l'inflation et du chômage, si l'inflationnisme par les taux tend en permanence à les renforcer ?

JEAN-JACQUES ROSA.

L'idéologie

Après 1945, l'évangile de la croissance en soi s'est imposé dans tous les pays. N'y échappa pas en particulier l'Union soviétique qui, dans son souci de rattraper les nations de l'O.C.D.E. — les États-Unis en particulier, — mobilisa pour l'essentiel l'ardeur de son peuple sur le développement de la production nationale par tête d'habitant, sur le taux de croissance à réaliser plus que sur le contenu des plans à mettre en œuvre. Ainsi, mille morts plus qu'en U.R.S.S. ne s'imposent l'imprévisibilité de la croissance pour soi, la confusion regrettable entre le progrès de la collectivité et la production d'acier.

Mais proposons-nous pourtant d'en rester ici au cas occidental et de voir comment est née chez nous cette quasi-religion de la croissance. Au sortir de la seconde guerre mondiale, on parvint — paradoxe — à affirmer dans la conscience populaire la fiction de la croissance présentée comme signifiant un stade nouveau, radicalement différent du passé, détaché du système capitaliste mondial qui l'engendra, choix de système ne permettant plus de réfléchir en termes de capitalisme ou de collectivisme.

Comment s'est-on pu réussir à accréder l'idée d'une croissance en soi, pour soi ? La manipulation idéologique, largement facilitée par le souvenir pénible du cortège de chômeurs de la grande dépression, s'est faite grâce à la répétition d'une double équivalence, inlassablement martelée :

1) Le progrès social est fonction du progrès économique ;

2) Le progrès économique est fonction du taux de croissance ;

Faut-il des preuves de cette démarche ?

Le progrès économique est fonction du taux de croissance ?

Mais s'il est vrai, comme engagé à le croire les relations précédentes, que l'insuffisance du taux de croissance signifie une perte de bien-être, un ralentissement du progrès, on comprend mieux dès lors que l'impératif de la croissance, la nécessité impérieuse d'augmenter le potentiel productif, aient pu faire jusqu'à ces dernières années l'unanimité dans notre pays comme d'ailleurs de façon plus large dans nos sociétés occidentales et que, en France en particulier, tenantis du pouvoir comme aussi, dans une certaine mesure, partisans du programme commun aient pu se retrouver sur cette mystique de la croissance. Nul étonnement non plus à ce que cette assimilation abusive du progrès à la croissance économique se soit accompagnée d'une préoccupation obsessionnelle à l'égard du taux de croissance et de l'agréat emprunté à la comptabilité nationale pour le chiffrer : le produit national.

Il est sûr en effet que cet indicateur est devenu le symbole de nos années d'après-guerre, sa nouvelle idole. Mieux, peut-être n'a-t-il point été déplacé de parler dans les années 60 d'un véritable fétichisme du produit national.

La contestation

Il n'y a pas de « croissance en soi » ; la « croissance » comme « telle » n'est qu'une abstraction. La croissance en effet est un phénomène humain total, c'est-à-dire non seulement économique, mais social, culturel, politique. Comme tel, la croissance ne se conçoit pas hors d'un système qui détermine la vie quotidienne de chacun sous tous ses aspects. Il y a bien pour schématiser — en reprenant la terminologie de Raymond Barre — une « croissance idéologique », spontanée d'une part, et une « croissance planifiée » d'autre part, chacune engageant véritablement tout le système social qui la met en œuvre, qui la porte.

Que la réalité concrète de la croissance dépende du système économique qui constitue le cadre de son existence, c'est ce que confirme ces dernières années la découverte de l'ambivalence de chaque type de développement réalisé dans les différents systèmes en place. On mesure mieux en effet tout d'abord l'ambiguïté du développement planifié, c'est-à-dire le coût individuel d'une croissance qui s'inscrit dans un système théorique — le système collectiviste et néo-collectiviste — donnant par trop priorité à l'industrie lourde. Mais bornons-nous, à encore, au cas des pays occidentaux. L'ambivalence du développement libéral est mieux apparue avec ce qu'il est convenu d'appeler désormais le « procès de la croissance ». En effet, la critique des instruments de mesure de la croissance (critique de la comptabilité nationale et des agrégats — P.N.B. en particulier — comme indicateurs de bien-être), l'inquiétude sur les coûts de la croissance et ses conséquences (pollution, inégalités, conditions de travail, etc.), l'acceptation pour certains des thèses des partisans de la croissance zéro ou, qui plus est, le ralliement par d'autres aux opinions des économistes radicaux des différentes chapelles de la nouvelle gauche, conduisent bien toujours, au-delà d'une définition quantitative de la croissance : augmentation de la masse des biens et services mis à la disposition des habitants sur une longue période, à retrouver les interrogations inquiètes de Bernanos : « Plus de quels biens et services ? », « plus de quels biens et services, pour quoi faire ? ».

Les finalités actuelles de la croissance occidentale ? Notre néo-capitalisme d'aujourd'hui marque le triomphe de la conception matérialiste, quantitative et individualiste du bien-être. C'est un modèle matérialiste et quantitatif dans la mesure où il vise essentiellement l'accumulation des biens matériels, supposant implicitement que la qualité de la vie humaine s'accroît avec le flux d'objets diversés dans le cadre vide du consommateur. C'est par ailleurs un modèle individualiste dans la mesure où, guidé trop exclusivement par le profit, ce système favorise les consommations individuelles au détriment des

préoccupations de solidarité et de justice sociale.

C'est ce cadre contagieux et démobilitant, ce sont ces valeurs douteuses qu'il nous faut revoir. On parvient à la même conclusion si l'on s'attache maintenant aux modalités actuelles de la croissance occidentale. Quel était, quel est encore le tableau à gros traits dans nos nations, en France en particulier ? Se dessinait, on le sait dans notre pays — avec le VI^e Plan plus spécialement — le culte de l'industrialisation ou, au moins, avec la liaison indéniable ou du moins très forte : industrialisation-urbanisation. Le procès de la croissance, c'est ici la critique d'une trop rapide croissance industrielle présentée comme la condition indispensable d'une forte hausse du niveau de vie, la mise en cause d'une industrialisation forcée censée assurer seule indépendance et puissance, la condamnation d'une certaine problématique du développement véhiculée — intentionnellement ou non — par la loi des trois secteurs.

Mais voilà déjà qui pose la question d'un nouveau modèle de croissance.

Combien est ressentie puissamment aujourd'hui la nécessité d'inventer un nouveau modèle de croissance ? Reste à se demander, dans la crise qui nous frappe et rend plus authentique cette quête tendue, quel système peut permettre cette « autre croissance », cette « croissance civilisée », cette « croissance humaine ».

S'il est vrai que la croissance ne peut prendre son vrai sens que dans la mesure où elle débouche sur le bien-être humain — le bien-être humain dans sa totalité, dans son intégralité — il est sûr alors que ce n'est point le système néo-collectiviste actuel qui pourra permettre demain de parvenir à cet objectif, la croissance planifiée n'attribuant pas à la donnée individuelle qu'elle reconnaît pourtant sa véritable force.

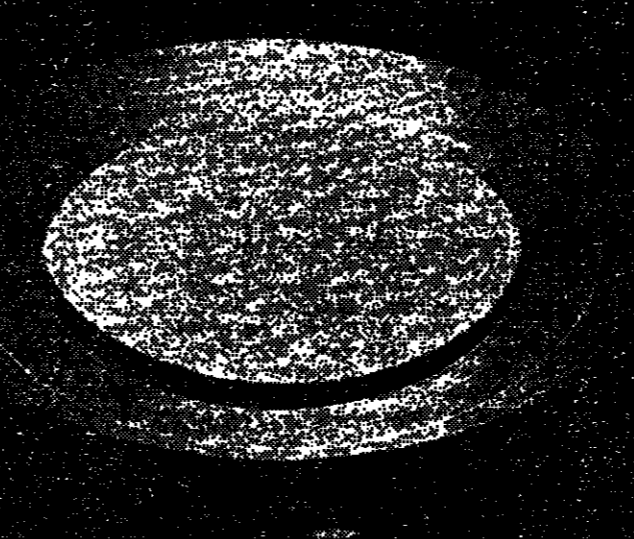
S'il est vrai que la croissance doit chercher à appréhender le progrès au sens le plus profond, c'est-à-dire à épouser un développement conforme à la réalité humaine, il est sûr aussi que ce n'est pas le système néo-capitaliste actuel qui autorise à caresser cet espoir, la croissance libérale qu'il engendre privilégiant par trop la dimension individuelle de l'homme au détriment de ses aspirations sociales.

S'il est vrai que la croissance doit être humaine, alors, au-delà du collectivisme et du néo-collectivisme, du capitalisme et du néo-capitalisme, au-delà de la société de pénurie et de la société de consommation, nous avons à construire un nouveau système vraiment humain, c'est-à-dire un système qui s'efforce de prendre en compte et de soutenir la vie de l'homme vrai, avec les deux dimensions individuelle et sociale de l'être.

(*) Professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

Logabax

l'informatique que vous pouvez regarder à la loupe



Ce n'est pas par hasard que nous sommes le leader de la mini-informatique de gestion

Le premier système à disques souples vraiment conçu pour la gestion

LogAbax

la mini-informatique de gestion

Logabax-146 av. des Champs Elysées-75008 Paris-tél.359 6124

MERAV
s bas salaires
s supérieures

LES SALAIRES FRANÇAIS

D'où vient l'excès de crédit

(Suite de la page 19.)

En des temps bien oubliés, la chute de l'épée signifiait, pour le banquier qui n'avait pas su respecter un certain équilibre temporel entre ses ressources et ses emplois, la faillite ou la banqueroute. C'est devenu tout à fait exceptionnel, sauf « excès par rapport à l'excès ». A notre époque, où le déséquilibre temporel entre emplois et ressources est appliqué par l'ensemble du système bancaire, sous les auspices bienveillants de la Banque centrale, la faillite potentielle est transférée de l'individu au collectif et — comme la faillite de l'ensemble est impensable — à la monnaie au dernier ressort.

Mutatis mutandis, les mêmes observations s'appliquent à la transformation réalisée par la Caisse des dépôts, qui prête à long terme les quatre cinquièmes de l'épargne liquide confiée aux caisses d'épargne. Théoriquement, la duplication de pouvoir d'achat existe bien puisqu'il s'agit d'une épargne à vue. Pratiquement, la stabilité légendaire des dépôts dans les caisses d'épargne permet de considérer qu'il y a seulement duplication potentielle en cas de retraits massifs dus, par exemple, à une fuite devant la monnaie, contraignant la Banque centrale à venir à la rescousse.

La où, par contre, la duplication est manifeste, et l'effet inflationniste direct et immédiat, c'est lorsque la transformation s'applique aux dépôts à vue. C'est le cas actuellement, où les crédits à moyen et à long terme accordés par les banques dépassent d'environ 20 % la quasi-monnaie qu'elles gèrent, le dépassement représentant lui-même près de 15 % du montant des disponibilités monétaires (M 1-2), ce qui est loin d'être négligeable.

Il y a donc, dans l'économie de notre époque, deux phénomènes, dont les effets inflationnistes se cumulent : un élargissement de la base de la pyramide des crédits, par « scripturalisation » des encaisses, et une surutilisation de cette base. L'intendance — l'appareil productif — est loin de pouvoir suivre. Dans ces conditions, l'étonnant n'est pas qu'il y ait une inflation persistante et irréductible, c'est qu'il n'y ait pas plus d'inflation. La surdépendance du système de crédit dans l'économie contemporaine produit — pour des raisons exactement inverses, faciles à comprendre si l'on tient compte des différences de système monétaire — les mêmes résultats que la sous-adaptation de l'époque pré-industrielle : la dépréciation monétaire.

Qu'importe, dira-t-on, la composition des contreparties de la masse monétaire. N'est-il pas prouvé que l'expansion monétaire n'est plus une cause de l'inflation, mais plutôt une conséquence ? Et de toute façon, ce n'est pas la composition qui compte, mais le volume, qui peut être réglé par les autorités monétaires grâce à toute une panoplie de mesures, qui sont des réserves obligatoires à l'encadrement du crédit.

trouve encore des économistes et des hommes politiques du plus haut niveau pour se féliciter de l'orthodoxie budgétaire — comme si les trois quarts du problème s'en trouvaient résolus — et pour s'étonner en constatant qu'il n'en est rien. La aussi, il y a déficience du jugement qualitatif et de la vision globale.

Tout d'abord, un déficit budgétaire n'est directement inflationniste que s'il est financé par la Banque centrale, soit par le procédé immédiat (et bien démodé) des avances à l'Etat, soit par le moyen moins visible et plus sophistiqué d'interventions trop libérales sur l'Open Market. Par contre, s'il est financé par l'emprunt, il n'a aucune conséquence inflationniste directe, mais seulement indirecte et d'ordre psychologique, si l'on est amené à supposer que l'ajourissement des charges financières de l'Etat rendra indispensable, dans l'avenir, le recours à la planche à billets.

D'autre part, l'inflation — pas plus que l'argent — n'ayant d'odeur, un excès de transformation d'un certain montant a exac-

tement le même effet qu'un déficit budgétaire, financé par la Banque, du même montant. Ce n'est pas parce que le premier est moins visible et plus difficile à mesurer que le second, immédiatement apparent, que les résultats de l'un ne sont pas strictement équivalents à ceux de l'autre. Cela explique sans doute qu'un pays ayant un déficit budgétaire financé par l'emprunt, et sans excès de transformation, peut très bien (et doit normalement) connaître des tensions inflationnistes moindres qu'un autre ayant un budget d'une parfaite orthodoxie, mais pratiquant la transformation sur une vaste échelle.

Peut-être devrions-nous demander si certaines lois de l'hydrostatique ne sont pas applicables aussi au domaine des « liquidités » monétaires — et notamment le fameux théorème de Pascal : « Un liquide en équilibre transmet intégralement et en tous ses points toute variation de pression produite en un point quelconque de ce liquide. »

JEAN-GABRIEL THOMAS.

COMMERCE EXTÉRIEUR... STAGE DE FORMATION...

Vous êtes attiré par les missions industrielles, commerciales et humaines à l'étranger. Avant de partir, préparez-vous et formez-vous en suivant :

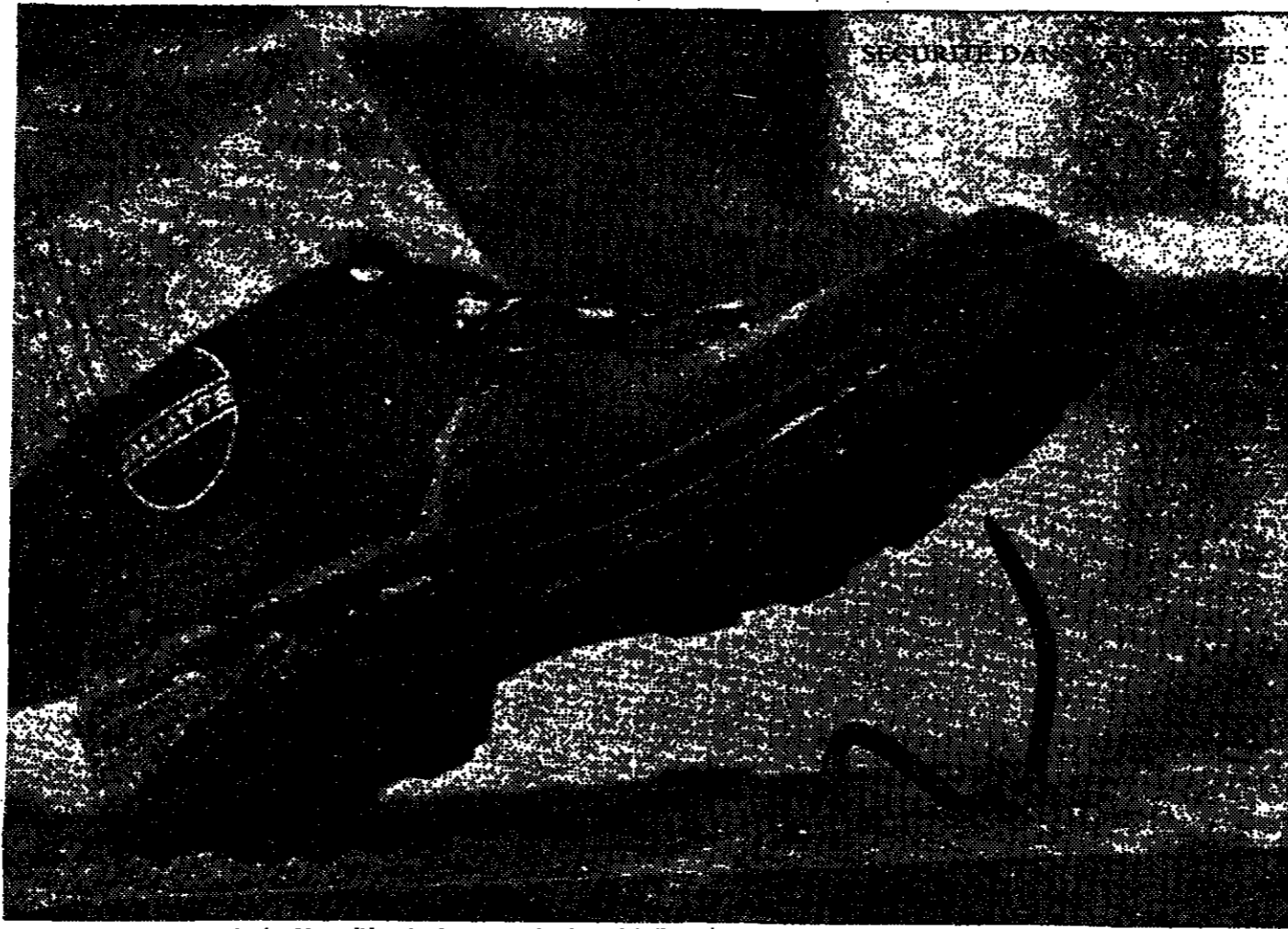
- « Spécialistes des relations COMMERCEIALES avec l'ÉTRANGER » (8 mois temps plein avec stage à l'étranger et en France)
- « FORMATION de FORMATEURS pour des missions à l'étranger » (3 mois temps plein avec expériences pratiques et réels d'antennisme)

Programmes et conditions d'admission :

sifop (1) B.P. n° 70

59640 DUNKERQUE
Tél. : 16 (24 54-51-13 et 45-15-25)
Télex : CHAMCO DUNKQ 8374.

(1) Chambres de Commerce de la région, plus ville de Dunkerque pour cette opération.



Un des 20 modèles de chaussures de sécurité Jallatte (avec semelle antiperforation incorporée).

600 pieds mutilés chaque jour au travail

95 % de ces accidents pourraient être évités par le port de chaussures de sécurité...

Plus de 140 000 victimes, soit 1/8^e des accidents du travail. 3 000 000 de journées perdues. Coût pour les entreprises : 1 milliard 500 millions de francs actuels. Tel est le bilan annuel des accidents aux pieds.

A l'origine : le manque d'information des travailleurs, mais aussi des dirigeants d'entreprise.

Un énorme gaspillage

Le fait est qu'à l'exception des ingénieurs de sécurité, peu de responsables sont en mesure de citer spontanément le taux de cotisation de leur entreprise au titre des accidents du travail.

Pourtant, celui-ci représente en moyenne 4 % des salaires : 3,4 % dans l'automobile, 13,9 % dans la construction métallique. Ce taux dépasse même 20 % dans certaines branches d'activités.

Coût direct auquel les économistes ajoutent encore le coût (indirect) du remplacement de la personne accidentée, des pertes de production, des dégâts éventuels causés par l'accident, etc.

Au total, un accident grave aux pieds coûte en moyenne 70 000 F à l'entreprise.

95 % des accidents pourraient être évités

Réduire — voire supprimer — les accidents aux pieds revient d'abord à en connaître les causes :

En premier : l'écrasement des orteils qui représente plus de 70 % des accidents aux pieds dans l'industrie.

En second : la perforation de la plante des pieds (clous, fers en attente, etc.), plus de 80 % des cas dans le bâtiment et les travaux publics.

Le solde se partage entre les brûlures par les acides, les métaux en fusion... et surtout les chutes dues à la faible adhérence des semelles traditionnelles.

Or, les experts des Comités d'hygiène et de sécurité sont formels : le port de chaussures de sécurité comme celles produites par la Société Jallatte (numéro 1 dans le monde) permet dans 95 % des cas d'éviter l'accident.

Maximum de protections

De fait, l'exemple de ce spécialiste français vaut d'être cité.

En effet, tous ses modèles sans exception sont aujourd'hui pourvus d'une coquille d'acier (qui peut supporter jusqu'à 3,5 tonnes de pression). A laquelle s'ajoute tout un ensemble de protections spéciales.

Ainsi, sur les chaussures de sécurité destinées au secteur du B.T.P. (voir schéma ci-dessous) la perforation du pied est évitée par l'incorporation d'une fine semelle en acier flexible.

Quant à l'adhérence, Jallatte propose des modèles de semelles dont les matériaux et les reliefs ont été étudiés en fonction des différents types de sols

sur lesquels les travailleurs auront à se déplacer.

Enfin, les chercheurs de la Société Jallatte viennent de mettre au point une nouvelle gamme de chaussures à semelle Softane, aussi légères et confortables que des chaussures d'usage courant.

La sécurité : un investissement rentable

Quant aux 60 F que coûte en moyenne une paire de chaussures de sécurité, ils sont largement remboursés par la réduction du taux de cotisation « accidents du travail » (qui est fonction du nombre des accidents enregistrés). Et la diminution considérable des accidents aux pieds.

C'est pourquoi il est raisonnable d'espérer que les mois à venir permettront de constater, au moins dans ce domaine, une augmentation sensible du nombre des entreprises qui protègent leur personnel.

Pour tous renseignements sur les chaussures de sécurité

Ecrire ou téléphoner à Jallatte S.A.
Boîte postale n° 5,
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
Téléphone : (66) 80.22.66 +
Télex : 49020 Jallatte Ship.

Une discussion académique

La première objection relève d'une discussion académique sur le point de savoir si c'est l'offre de monnaie qui est à l'origine du processus inflationniste — ce qui est le cas quand la Banque centrale alimente le déficit budgétaire de l'Etat — ou bien la demande de monnaie de la part de l'économie, transmise par tous les canaux du système bancaire. Dans le premier cas, on parlera de cause, dans le second, de conséquence. Mais la discussion est sans portée pratique, car le résultat est le même : qu'une création monétaire excessive soit la cause de l'inflation ou sa condition permissive — qu'elle entraîne ou qu'elle l'accompagne en roue libre, — elle en est de toute façon la condition nécessaire.

La vérité est que, en l'absence de freins objectifs, les autorités monétaires sont aussi démunies — sinon plus — vis-à-vis des pressions multiples du corps social qu'en d'autres temps face aux oukases d'un pouvoir désargenté.

Il est en tout cas certain — et c'est déjà répondre en partie à la seconde objection — que les autorités monétaires, malgré tout l'arsenal de mesures contraignantes à leur disposition, n'ont guère montré une grande maîtrise de l'expansion monétaire dans un passé plus ou moins récent.

De toute façon, de par l'abus des statistiques, nous sommes obnubilés par les jugements quantitatifs au détriment des jugements qualitatifs. L'équilibre relatif des contreparties de la masse monétaire est loin d'être neutre au regard des tensions inflationnistes. De ce point de vue, la même progression de la masse monétaire peut avoir des effets tout à fait différents selon qu'elle est provoquée par une expansion de la production et des transactions, exigeant un financement à court terme, ou bien par un déficit budgétaire alimenté par la Banque centrale, ou bien par le financement des investissements et du logement qui, ne pouvant plus être couvert par le circuit normal de l'épargne investie en obligations ou en prêts hypothécaires, doit être par les banques. Dans le premier cas, la progression de la masse monétaire a une contrepartie immédiate ou quasi immédiate — dans le second cas, elle n'en a aucune ; dans le troisième, elle n'en a qu'à terme lointain, ce qui revient pratiquement au même que dans le cas précédent : l'inflation n'attend pas.

Il est surprenant, d'ailleurs, de voir quelle place tient encore l'équilibre budgétaire dans la mythologie de l'inflation, probablement parce que, historiquement, le déficit budgétaire a été l'une des causes les plus fréquentes et les plus spectaculaires des crises inflationnistes. Et l'on

pétroliers
ins
mistes

ndaments

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

J.-A. Kociusko-Morizet et J. Peyrelavade

LA MORT DU DOLLAR

D EUX jeunes économistes banquiers partent à l'assaut de la citadelle, dans cet ensemble étrange, qui mêle à de fortes considérations des anathèmes et exorcismes pour conjurer les années 50. Cette curieuse alternance est-elle due à la dualité des auteurs ? Pas en totalité, pensons-nous, tant le déconcertant domaine monétaire inspire fuyées et explosions. Le ton s'améliore du reste peu à peu, du début (qui présente des séries de faits observés bien épurées) à une citation, peu opportune, de « Mafada imaginaire » à la fin, où se dégageant non sans peine cependant, des conclusions nettes, après des analyses monétaires et économiques serrées.

Une fois de plus, nous voyons que cinquante à soixante pages bien remplies assureraient une excellente présentation d'une forte idée ; mais traditions et habitudes de l'édition et des lecteurs obligent à habiller l'essentiel.

La solution ne nous est donnée qu'après divers retours à l'« échec impitoyable » ; tout en recourant à divers contrôles (mal précisés), les européens doivent cesser toute utilisation du dollar pour leurs transactions intérieures, au besoin au prix d'un protectionnisme modéré vis-à-vis des Etats-Unis.

Sur les multinationales, « la deuxième Amérique », les observations, plus profondes que les traditionnelles condamnations du péché, sont accompagnées de réserves confirmant la délicatesse du sujet. En dehors de la mise en garde contre l'obsession actuelle de l'emploi, sage et test de non-russite, l'économie intérieure n'est guère touchée.

Au sein des descriptions dument chiffrées et de précieux bilans, difficiles à trouver, apparaissent des visions de drame, des mots retentissants tels que « Carthage » ou « faille », des menaces de mort, prenant une allure de réplique, sinon de suicide. Loin de suggérer comme jadis à O. Moreau-Neret un poème, la balance des comptes inspire aujourd'hui de singuliers tourments, tant le désordre monétaire frappe aujourd'hui les esprits les plus sages, au plus profond de leur être.

* Paris, 1975. Editions du Seuil, 238 pages, 33 F.

Mahmoud Abdel-Fadil

LA PLANIFICATION DES PRIX EN ECONOMIE SOCIALISTE

Préface de Henri Barot

L 'EGYPTE, qui a déjà donné Samir Amin, a produit aussi un autre économiste multilingue, de grande classe. Cet ouvrage est, sans doute, le plus approfondi que nous puissions trouver, sur le système des prix dans l'économie socialiste européenne et, par là, sur presque toute la planification.

Dès l'instant qu'est rompue l'unicité de prix du marché totalement fluide, les prix se multiplient aussi vite que les théories à leur égard. Déjà, les prix de programmation se divisent en prix théoriques ou fantômes, dits « deux » (rien à voir avec les échecs) et prix comparables, tandis que les prix opératifs, ou effectifs, conduisent à distinguer les prix d'échange, les prix d'incitation, les prix agricoles n'est, à côté, qu'un jeu d'enfant.

Ces indications, et bien d'autres, sont le fruit du lent cheminement de Kantorovitch à Nemtchinov, Novojilov, etc., sans oublier Oscar Lange, cheminement

qui a conduit à remplacer les prix empiriques, pratiqués selon les dogmes et... les venis, par des chiffres assés sur des concepts de cohérence et d'optimalité. Cette constante recherche de l'optimum doit, bien entendu, tenir compte des contraintes et des objectifs socio-politiques.

Dans ce concert étourdissant, domine constamment la note grava de la valeur assée sur le travail. L'équivalent travail d'une production, refusé en France, si utile qu'il puisse être pour améliorer nos conceptions de l'emploi (et l'emploi lui-même) pose, bien entendu, des problèmes de pondération, les uns estimant qu'il faut tenir compte des qualités techniques des diverses catégories de travailleurs, les autres pensant que l'échelle des salaires doit précisément avoir été établie en fonction de ces qualités. La rareté d'une catégorie ne semble pas être prise en considération, alors qu'elle serait, en France, au premier plan.

Maximiser la production, tout en minimisant les dépenses totales de travail, pose, on s'en doute, des choix, générateurs de controverses entre écoles de mathématiciens, en particulier sur le taux d'intérêt compatible, si longtemps refusé. Quant aux distorsions et tensions, qui surgissent çà et là, elles font intervenir le redoutable facteur temps et les si mystérieuses inerties.

Et la théorie marxiste de la valeur ? Elle est d'autant plus facile à respecter que Karl Marx a pris la précaution d'écrire dans le Capital : « Une chose peut avoir un prix formellement sans avoir une valeur. » Il y a, dès lors, avec le ciel des accommodements.

Cet ouvrage remarquable ne saurait être trop recommandé aux économistes confirmés, marxistes ou non, mais aussi à bien d'autres. Regrettons seulement l'absence d'exemples pratiques, historiques ou supposés, pour préciser les décisions et les incertitudes. La théorie des jeux, notamment, aurait pu fournir un cas d'éclaircissement.

Bibliographie solide, abondante, où figure Jacques Magaud, mais dont semblent exclus Liberman et Trapeznikov.

* Paris, 1975. Presses universitaires de France, 294 pages, 49 F.

Gérard Guyon

LES TRANSPORTS EN QUESTION

Q UE cette question, longtemps taboue, puisse être aujourd'hui débattue, sans l'opposition des grands patrons, est un progrès considérable. La dédicace initiale à Robert Buron donne déjà un avant-goût de liberté qui se confirme vite, notamment à l'annonce du risque couru par celui qui s'attaque au plus puissant des groupes de pression.

En dehors de la grande place accordée justement aux transports urbains par ce spécialiste confirmé, nous assistons à la mise à mal, sans emphase, de divers dogmes sur les transports par route. Le point précis que de fougues adversaires n'osent pas aborder, qui provoque une désobéissance comme s'il s'agissait d'un exploit : la fiscalité, sur les traités de façon calme et sûre : la difficulté de la route pour la collectivité est estimée, pour 1972, à 21,3 milliards, non compris divers dommages, parmi lesquels l'inévitable pretium doloris. Les accidents de la route donnent lieu d'ailleurs à des observations originales, notamment sur la recherche générale de dissuasion.

D'autre part, la priorité doit bénéficier le transport public est clairement exposée en trois propositions. Il ne s'agit du reste nullement d'un réquisitoire (bien des données dures auraient pu être ajoutées) mais d'une mise au point multilatérale. Les conclu-

sions sont issues d'une longue réflexion qui, dépassant largement les limites du District, trouve jusqu'au Japon enseignements et exemples peu connus encore des Français. Métros légers, projet d'euro-pollain, autobus, systèmes sur poutre, aéroglisseurs, transporteurs continus, etc., rien n'est repoussé d'office ni admis sans sérieux examen, dans cet ouvrage modeste, de petit format et de grand mérite.

Comme il est dit quelque part, « il s'agit d'une autre façon de penser ». Elle pourrait conduire fort loin.

Cartes, illustrations.
* Paris, 1975. Editions du Cerf, 155 pages, 24 F.

Arghiri Emmanuel

LE PROFIT ET LES CRISES UNE APPROCHE NOUVELLE DES CONTRADICTIONS DU CAPITALISME

L E père très remarqué de l'« Echange inégal », laisse pour un moment le monde de côté pour reprendre avec maîtrise une controverse classique, toujours à fleur d'explosion : le pouvoir d'achat des agents économiques est-il vraiment égal, comme il a été longtemps admis de façon quasi dogmatique, à la valeur ajoutée par la production ?

Et c'est plus d'un siècle de capitalisme et de querelles à son sujet qui défile devant nous. Sans jamais quitter vraiment Marx, M. Arghiri Emmanuel prend, autour de lui, de grandes libertés. La principale cible est, avec cette pauvre Rosa Luxemburg, le sâr de lui J.-B. Say, qui, depuis longtemps, indispose les économistes français par son impertinente et primitive loi des débouchés. Est-il besoin de rappeler que les grands prophètes raisonnent toujours contre d'autres plus qu'ils ne créent, de sorte que la succession des doctrines n'est qu'une chaîne de mutations génétiques ? Mais si une loi si mal vue est encore sur la sellette un siècle et demi plus tard, c'est qu'elle fournit, tout au moins, un excellent tremplin de départ.

L'analyse serrée, de haute qualité, fruit de longues recherches et d'une non-satisfaction, proprement scientifique, ne vise que la pénétration des mécanismes, sans se réfugier dans aucun abri, fût-ce Marx. Elle paraît cependant sous-estimer quelque peu les altérations survenues directement, ou du seul fait de l'usure et de l'évolution. C'est ainsi que le rôle du despotisme de l'or dans le déclenchement des crises classiques est à peine suggéré et que la réduction de l'importance des crises, de 1857 à 1913, est méritée d'être soulignée. Du reste, comme dans tous les ouvrages sur les crises, l'intérêt est concentré sur la chute, au détriment du mécanisme des reprises. Les déséquilibres structurels sont évoqués, de temps à autre, sans être vraiment retenus, alors que se présente là un champ assez large et peu fréquent jusqu'ici, en dépit de l'outil matriciel.

Comme la genre l'exige presque, nous sommes très loin de l'expérience, même pour la période de compatibilité économique, utilisable en dépit de ses défauts. Cependant, au moment où nous commençons à dépasser de toucher terre, survient une critique pertinente (encore que fragile sur un point) de la politique française actuelle, qui conduit à produire moins, au moment même où était annoncée la nécessité de produire davantage, pour compenser le tribut payé aux pays pétroliers.

Ouvrage de mérite et de grand profit, pour le lecteur.
* Paris, 1974. Editions François Maspero, 403 pages, 60 F.

Raymond Vernon

LES CONSÉQUENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

R EGRETTONS, une fois de plus, qu'au siècle de la vitesse un ouvrage d'actualité mette près de trois ans à franchir l'Atlantique. Aucun texte aujourd'hui ne se bonifie, comme un vin, en vieillissant. Il s'agit, en outre, d'articles parus antérieurement et rassemblés tardivement. Chiffres et bibliographie datent en conséquence.

Il faut le regretter fort, car le professeur de Harvard connaît ce sujet délicat et le traite avec maîtrise et sang-froid. Le retour à une pleine moralité politique s'avère plus ardu qu'on ne le croit parfois ; il suffit d'évoquer les difficultés rencontrées pendant la guerre, chaude ou froide, pour seulement définir une société ennemie, fille d'une société suisse et petite-fille d'une société américaine.

Cependant, les tentacules de ce que certains ont appelé des pleuvres pouvant éventuellement servir d'otages, mais les difficultés prennent alors vite un tour politique.

Une bonne lecture pour celui qui veut se documenter sans passion.

* Paris, 1974. Robert Laffont Editions, 395 pages, 40 F.

Fernand Pontanus

LA POPULATION ACTIVE EN BELGIQUE

Préface du professeur Jean Morax
R ES sont les ouvrages sur la population active, sujet peu exploré, ce qui peut expliquer, dans une certaine mesure, nos déconvenues sur l'emploi. Il n'existe pas pour la France d'ouvrage récent aussi poussé que celui-ci. L'excellent spécialiste bruxellois a réussi à rétablir la comparabilité entre les recensements disparates du siècle, ce qui lui a permis de retracer les lignes suivies, dans la longue durée.

Regrettons cependant que les résultats du recensement du 31 décembre 1970 n'aient pu encore être utilisés. Certains tableaux vont toutefois, grâce à une navigation à l'estime, jusqu'en 1969.

Cette marche des hommes qui travaillent, classiquement enregistrée selon les trois secteurs de Colin Clark et J. Fourastié, est suivie ici selon cinq secteurs, selon la méthode des sociologues américains Foa et Hatt, comportant adjonction d'un secteur quaternaire et d'un secteur quinaire. Comme toute classification, celle-ci est bien adaptée à certains usages et moins à d'autres.

Les résultats de l'évolution sont, sauf dans quelques cas, donnés par branche et non par profession individuelle. Or la recherche, fructueuse ou non, d'un emploi se fait naturellement selon la seconde, selon le métier. La distinction est cependant faite, dans chaque branche, entre patrons, employés, ouvriers et aides.

Ainsi, nous suivons bien la marche générale, sans pénétrer toutefois suffisamment dans le mécanisme de l'emploi ou du non-emploi, qui nous cause tant de souci. La répartition des travailleurs étrangers, selon leur profession, est apportée quelques lumières. Une nourriture aussi riche et d'une telle qualité nous met évidemment en appétit et nous rend difficile.

* Bruxelles, 1974. Editions de l'université de Bruxelles, 243 pages, 350 F.B.

(Publicité)
A VENDRE
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Capital F 10.000.000, en règlement judiciaire. Située à Cannes, produisant des bateaux de plaisance dans une usine neuve et moderne, très bien équipée, d'une surface couverte de 11.000 m2 sur terrain de 27.000 m2.
Marché bien introduit dans le marché mondial.
Activité complémentaire souhaitée sur une surface d'au moins 5.000 m2.
Main-d'œuvre qualifiée et disponible.
Conditions financières très avantageuses.
Dossier complet disponible sur demande. S'adresser à :
M. M. Vincent
22, avenue de Grasse. — CANNES

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Direction de la Planification
et de l'Orientalisation Universitaires
Sous-Direction des Constructions et des Équipements
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Un Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture d'équipement médico-chirurgical destiné à l'École Nationale Vétérinaire pour le Lot suivant : E.S.V. - Lot 75-01.
Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la parution du présent avis d'Appel d'Offres International au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Direction de la Planification et de l'Orientalisation Universitaires - Sous-Direction des Constructions et des Équipements - 1, rue Bachir-Attar - place du 1^{er}-Mai, ALGER.
Les offres devront parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, avant le 1^{er} juin 1975, délai de rigueur. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention : « NE PAS OUVRIR - A.O.I. - E.S.V. LOT N° 75-01. »

(Publicité)
BIBLIOGRAPHIE
La chimie en cartes
La crise pétrolière va profondément modifier les objectifs d'expansion de la chimie mondiale. En rationalisant les grandes firmes chimiques qui n'avaient pas la maîtrise de leur approvisionnement, elle a d'abord conduit ces dernières à rechercher des alliances auprès des producteurs eux-mêmes pour s'approcher de leurs sources de matières premières. Parallèlement, elle a poussé les Etats pétroliers, dont les ressources s'accroissent rapidement, à réduire leur dépendance à l'égard des pays occidentaux. Ces circonstances ont donné naissance à de nombreux projets d'industrialisation au Proche et au Moyen-Orient, où la chimie figure en toute première place. Concentrée jusqu'ici sur trois grands pôles (Amérique du Nord, Europe, Japon), l'industrie chimique va ainsi tendre, au cours de la prochaine décennie, à se décentraliser vers les pays en voie de développement.
Quelles répercussions le développement d'une chimie potentielle dans ces pays aura-t-il sur les productions occidentales ? Quelles seront les nouvelles options stratégiques des grandes firmes chimiques ? Quelles sont les forces et les faiblesses des divers pays concernés ? Autant de questions qui se posent et auxquelles il est malaisé de répondre dans la mesure où, jusqu'ici, aucun document ne rassemble encore ces nouvelles données ni ne permettrait de fixer avec précision les futurs grands sites chimiques mondiaux.
Cette lacune vient d'être en grande partie comblée par l'Atlas de la chimie dont Informations-Chimie annonce la parution. Agrémenté de nombreux répertoirs trilingues d'une grande clarté, cet ouvrage monumental contient de nombreuses informations relatives, notamment, aux firmes chimiques européennes (unités de fabrication, productions, capacités, liaisons par pipe-lines, extensions prévues), ainsi qu'aux projets en cours d'établissement par les pays situés sur le pourtour du bassin méditerranéen et du golfe Arabo-Persique.
A. D.
(*) L'Atlas de la Chimie, édité par Informations Chimie-EDI, 5, rue Jules-Lefebvre, 75009 Paris. Prix T.T.C. : 2180 F.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires
SOGEDIA
AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI
SOGEDIA informe que la remise des offres pour le projet Malterie-Brasserie est reportée au 30 JUIN 1975. Les offres doivent être remises à la date indiquée à SOGEDIA, Direction des Réalisations, 13, avenue Claude-Debussy, ALGER.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires
SOGEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL, N° 2/75
Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la réalisation de deux (2) complexes corps gras (huileries, raffineries). Les sociétés intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la SOGEDIA - Direction des Réalisations sise, 13, avenue Claude-Debussy, ALGER - contre le paiement de la somme de deux cents dinars (200 DA).
Les offres devront parvenir sous pli cacheté à la même adresse, établies en trois (3) exemplaires en langue française avant le 31 juillet 1975, délai de rigueur du dépôt des offres. L'enveloppe extérieure devra comporter obligatoirement la mention : « Avis d'appel d'offres international n° 2/75 Projets Complexes Corps gras - à ne pas ouvrir. »

ESPACIT

كتابنا للأهل

PRESSE

JUSTICE

M. Pierre Marin remplaçant M. Paul Parisot à la présidence

Le congrès des journalistes C.F.D.T. se prononce en faveur de la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle

Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., qui s'est réuni en congrès à Sanary (Var), du 8 au 11 mai, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Pierre Marin (Editions Fleurus), qui succède à M. Paul Parisot (« France-Soir »), titulaire de cette fonction depuis 1967. Il s'agit en fait d'un succès des « fédéralistes » sur une tendance plus autonomiste, le congrès s'étant d'ailleurs prononcé à la quasi-unanimité pour le rattachement du S.J.F. à une fédération dans laquelle devront être regroupés tous les métiers de l'information.

avec laquelle il avait pu à plusieurs reprises confronter ses idées, notamment lors du colloque du Sénat sur le droit à l'information et le statut des entreprises de presse (« Le Monde » du 19 janvier 1973), le congrès s'est prononcé en faveur de la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle.

Enfin, face à l'aggravation du chômage — 10 % des journalistes sont actuellement sans travail — le congrès a décidé de mener des actions revendicatives pour la sauvegarde de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et une meilleure protection des chômeurs.

De notre envoyé spécial

Toulon. — Le renouvellement de l'équipe administrative du S.J.F.-C.F.D.T. se faisait dans le cadre d'un congrès qui s'est tenu à Sanary en 1971. Il avait fallu qu'un congrès extraordinaire se tienne six mois plus tard à Paris pour qu'un bureau puisse être constitué : un compromis avait permis alors l'élection d'une équipe « parachutée ». En 1973, à Mulhouse, la tendance fédéraliste avait réussi à mieux s'implanter au sein du bureau. En outre, depuis 1971, un nombre important de nouveaux adhérents, attirés par l'image de marque de la C.F.D.T., est venu grossir les rangs du S.J.F. — 1 800 membres contre 1 250 il y a quatre ans. Il devenait évident que, un jour ou l'autre, les fédéralistes finirait par l'emporter.

Le second fait marquant du congrès de Sanary est l'adoption d'une motion qui demande la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle. Considérant que la création de la Société des rédacteurs du Monde a été une étape indispensable, bien que l'expérience puisse difficilement être limitée, le S.J.F. estime qu'il est nécessaire qu'une profonde transformation des structures de l'information soit envisagée dans le cadre d'une société socialiste autogestionnaire.

Selon le S.J.F., les entreprises de presse doivent « avoir un statut d'entreprise à but non lucratif, leur gestion étant assurée par les travailleurs (ouvriers, employés, cadres administratifs et techniques, journalistes) ». Le rôle spécifique des journalistes dans la production de l'information nécessite la reconnaissance à l'équipe rédactionnelle de droits particuliers, notamment de

décision en ce qui concerne la désignation des dirigeants, le contenu du journal, les investissements, etc. Mais l'indépendance indispensable des journalistes ne leur confère pas l'exclusivité de la gestion de l'information. Outre les droits spécifiques de tous les travailleurs de la presse, les utilisateurs de l'information, notamment les organisations syndicales interprofessionnelles, doivent se voir reconnaître des droits, ceux-ci leur donnant un rôle dans la création d'organes d'information, dans leur fonctionnement et leur contenu.

Le S.J.F. « tenant compte des contraintes politiques et économiques actuelles (...), réclame dans un premier temps la reconnaissance pour le comité d'entreprise de pouvoirs plus étendus et pour l'équipe rédactionnelle d'un minimum de droits, notamment de veto sur la nomination du directeur, sur la modification du capital, les investissements importants, l'orientation de la publication, etc. (...) Dans les conditions présentes, la satisfaction de ces revendications résultera de la prise de conscience des travailleurs et de l'action collective auprès de la direction et du législateur ».

JEAN-CLAUDE ROUY.

LE NOUVEAU BUREAU

Le conseil national du S.J.F.-C.F.D.T. élu à Sanary, a désigné comme membres de son bureau : Président : M. Pierre Marin (Ed. Fleurus) ; Vice-président : M. Félix Lacambre (« la Croix ») ; Secrétaire général : M. Noël Monier (« Syndicalisme ») ; Secrétaire général adjoint : M. Jean-Marc de Préneuf (« la Croix ») ; Trésorier : M. Jean-Pierre Dumont (« le Monde ») ; Trésorier adjoint : Mme Jacqueline Huber (« Echo de notre temps »).

Selon Amnesty international

SOIXANTE ET ONZE JOURNALISTES SONT EMPRISONNÉS OU PORTÉS DISPARUS

Amnesty International, organisation privée de défense des prisonniers politiques, a publié dimanche soir 11 mai à Londres une liste de soixante et onze journalistes de dix-sept pays emprisonnés ou portés disparus du fait de leur activité professionnelle.

Selon Amnesty International, ces journalistes sont détenus en violation de l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, qui prévoit que « chacun a le droit de recevoir et de transmettre des informations. L'organisation précise que beaucoup sont emprisonnés sans avoir été inculpés ou jugés et certains ont été torturés ».

La liste comprend les pays suivants : Bangladesh, Brésil, Chili, Cuba, Guatemala, Indonésie, Nigeria, Pakistan, Singapour, Tanzanie, Tchad, Turquie, Union soviétique, Vietnam du Nord et Vietnam du Sud et Yougoslavie.

L'Indonésie, selon l'organisation, déient le record des atteintes à la liberté de la presse avec vingt-sept journalistes emprisonnés. Parmi les journalistes détenus depuis le plus long temps figurent Mme Thuy An, arrêtée au Vietnam du Nord en 1958 et condamnée en 1960 à quinze années de travaux forcés ; un journaliste cubain, Pablo Caballero, et le correspondant de l'Agence France-Presse à Taiwan, Albert Yuan, qui attendent respectivement depuis treize et douze ans leur libération.

Amnesty International précise que la liste a été publiée pour coïncider avec l'ouverture ce lundi 12 mai à Zurich de l'Assemblée générale de l'Institut international de la presse. — (A.F.P.)

M. Jean Marin, ancien P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a inauguré samedi 10 mai, le Club de la presse de Rennes. Cet organisme a vocation régionale, le premier du genre en France, est ouvert aux journalistes et aux professionnels des relations publiques. Il se propose d'être, à la fois, lieu de rencontre et lieu de travail pour tous les journalistes français et étrangers séjournant en Bretagne.

Mis en cause par « le Droit de vivre »

Le Père Boldeanu, ancien dirigeant de la Garde de fer en Roumanie obtient un franc de dommages et intérêts

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Dupuy, a prononcé, vendredi 9 mai, un jugement détaillé concernant les poursuites en diffamation engagées par le Père Vasile Boldeanu, Père orthodoxe de l'Eglise roumaine de Paris, après la parution d'un article de M. Michel Laroche publié dans le numéro d'août-septembre 1974 du Droit de vivre, dont le directeur est M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.A.). Rappelant certains événements marquants de l'histoire de la Garde de fer, aux approches et au début de la dernière guerre mondiale, le jugement estime établi que le Père Boldeanu a appartenu à ce mouvement dès sa fondation, qu'il a posé sa candidature à ce titre aux élections de mars 1938, qu'il a exercé les fonctions de chef de région et avait été nommé, en octobre 1940, chef du bureau de l'organisation auprès du secrétaire général du mouvement.

Mais le tribunal déclare toutefois que M. Pierre-Bloch et Laroche n'ont pas prouvé que le Père Boldeanu a bien été, comme ils l'ont allégué, secrétaire général du mouvement responsable comme tel, des pogroms sanglants de janvier 1941.

Ils ont, certes, produit des photocopies des numéros 50, 52 et 53 du journal Buna Vestire des 13, 26 et 27 novembre 1940, publiant chacun un communiqué du secrétaire général de la Garde de fer avec la signature : « Le secrétaire général, V. Boldeanu ». Mais cette

promotion au poste de secrétaire général n'est confirmée par aucun document ni aucun témoignage. M. Pierre-Bloch et Laroche, qui ont eu le tort, selon les juges, de « s'abstenir de se livrer à des recherches plus approfondies sur ce point », sont condamnés en conséquence chacun à 2 000 francs d'amende et, ensemble, au franc de dommages et intérêts réclamés par le Père Boldeanu.

POLICE

Selon la préfecture de police

LES TOXICOMANES INTERPELLÉS DANS LA RÉGION PARISIENNE SONT DE PLUS EN PLUS JEUNES

L'héroïne blanche a pratiquement disparu du marché parisien en 1974, constate la préfecture de police dans son bilan annuel de la répression du trafic de la drogue. La police n'en a, en effet, saisi que 129 grammes, contre 12 kilos deux ans plus tôt. Le trafic du cannabis marque également une certaine régression. De 712 kilos en 1973, le volume des saisies est descendu à 552 kilos l'an dernier.

D'autres substances connaissent, en revanche, les faveurs des drogués : l'héroïne brune (brown sugar), en provenance d'Extrême-Orient, via Amsterdam ; la cocaïne, les produits psychotropes, les tranquillisants. L'inquiétude vient surtout de l'usage de produits pharmaceutiques détournés de leurs fins thérapeutiques. Les cambriolages de pharmacies se développent très rapidement : de quarante-quatre en 1972, leur nombre est passé à deux cent quarante-sept en 1974.

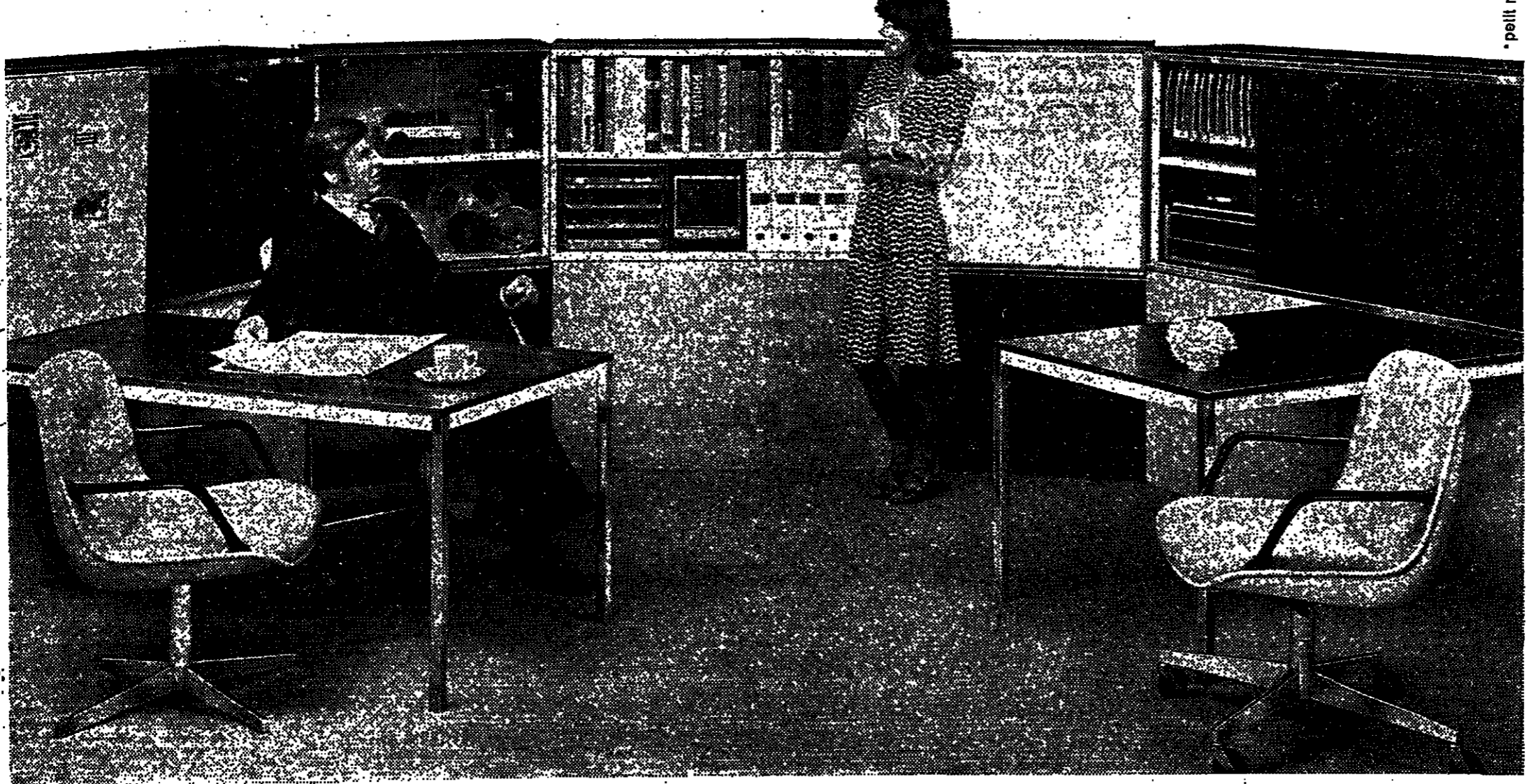
La préfecture de police note aussi que le « profil » du drogué parisien évolue dans le sens d'un rajeunissement. Quarante-deux pour cent des drogués interpellés en 1974 avaient moins de vingt et un ans, contre 13 % en 1965. Au total, 93 % des usagers de drogue recensés l'an dernier avaient moins de trente ans.

ESPACE

Milieu idéal dans lequel sont localisées nos perceptions*

VIVRE

Réaliser toutes les possibilités de la vie*



Jolie de vivre. Art de vivre. Alors, pourquoi pas un nouvel espace de vivre ? Certains ne vous parlent que de m2, d'organisation, d'efficacité... Nous, nous savons que derrière les bureaux il y a des hommes. Et que l'entreprise, c'est aussi un lieu de vie, et qu'il est temps enfin de repenser l'environnement de l'homme, et

de recréer les conditions propices à son épanouissement intellectuel. Alors nous avons inventé pour vous une nouvelle génération de meubles de bureaux : Les STRAFOR 400. Et comme nous aimons faire les choses jusqu'au bout, nous avons créé les nouveaux sièges STEELCASE-STRAFOR 451.

STRAFOR

Groupe Forges de Strasbourg 134 boulevard Haussmann 75008 Paris tél. 824 72-83 et 170 points de vente en France et à l'étranger

Strafor, ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise.

DIA... DIA... DIA... (Vertical text on the left margin)

peil robert

JUSTICE

Aux obsèques de M. Guedj à Brive LES SURVEILLANTS MANIFESTENT CONTRE Mme HÉLÈNE DORLHAC

M. Aimé Pastre, secrétaire général du syndicat des personnels pénitentiaires C.G.T., a donné sa démission

Près de trois cents surveillants, venus, dimanche 11 mai, de la France entière assister aux obsèques de M. Amédée Guedj, surveillant de la maison d'arrêt de Brive, tué, mercredi 7 mai, par un détenu qui cherchait à s'enfuir, ont manifesté leur mécontentement lors du discours de Mme Hélène Dorlhac. Alors que le secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux chargé de la condition pénitentiaire déclarait : « Nous veillerons, monsieur le garde des sceaux et moi-même, à ce que le crime soit puni avec la plus grande sévérité », aux murmures et racléments de gorge succédèrent bientôt des cris : « Plus de promesses, des actes ! »

Mme Dorlhac arrêta alors son discours pour réclamer aux manifestants « un peu de respect et de dignité ».

Après avoir, le secrétaire d'Etat avait annoncé la remise, à titre posthume, de la médaille du mérite pénitentiaire à M. Guedj, et avait rendu hommage « à tout le personnel pénitentiaire dont les difficultés et les risques de leurs missions deviennent de jour en jour plus complexes ».

Dans la matinée, Mme Dorlhac avait visité la maison d'arrêt de Brive en compagnie du préfet de la Corrèze, M. Charles Barbeau, du sous-préfet de Brive et du directeur général de l'administration pénitentiaire, M. Jacques Mégret. M. Jean Charbonnel, maire de Brive, avait rejoint les personnalités au cimetière.

Dans l'après-midi, à Tulle, où elle venait de visiter la prison, Mme Dorlhac a répondu aux surveillants mécontents : « L'insupportable réforme pénitentiaire se fait peu à

Poursuivis pour détournement d'avion aux Etats-Unis

Mlle KERKOW et M. HOLDER
SERONT-ILS RENVOYÉS
DEVANT LES ASSISES DE PARIS ?

Une information a été ouverte par le parquet de Paris pour détournement d'avion et séquestration de personnes prises comme otages, avec menace de mort, contre M. Willie Holder et Mlle Catherine Kerkow, ces jeunes Américains qui détournèrent, le 2 juin 1972, vers Alger, un avion parti de San-Francisco avec 97 passagers.

Le 7 avril dernier, la chambre d'accusation de la cour de Paris a refusé d'extrader aux Etats-Unis le jeune couple, assisté de M^{me} Jean-Jacques de Félice et Hervé Dupont-Monod. A présent, les poursuites sont engagées par la justice pénale française, qui s'estime compétente en vertu de l'article 7 de la convention de La Haye du 16 décembre 1970 et de l'article L. 121, paragraphe 8, du code de l'aérien civil. Le crime qui leur est imputé les rend passibles des assises de Paris, où ils encourrent des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion perpétuelle.

LE SYNDICAT AUTONOME DES FONCTIONNAIRES RÉCLAME UNE VÉRITABLE GRATUITÉ DE LA JUSTICE.

« La justice ne remplira sa mission que lorsqu'elle deviendra un véritable service public », telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les six cents participants au 2^e congrès national du Syndicat autonome des fonctionnaires de justice, qui se sont réunis vendredi 9 et samedi 10 mai à Marseille.

Pour atteindre ce but, les congressistes ont fait trois suggestions : améliorer l'accueil et l'information des usagers, accélérer la procédure et assurer la gratuité de la justice.

M. Jean-Marie Leloup a été élu président de la Fédération des unions de jeunes avocats

Reims. — « Que l'on me fasse honneur, l'an prochain, si le ne parviens pas à obtenir que les 33 % de stagiaires qui existent dans notre profession soient représentés dans les conseils de l'ordre », disait en mai 1974, au congrès de Reims, M. Didier Cayol, élu quelques instants plus tôt président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.).

Si le roupe était monté, samedi 10 mai, à Reims, au front de l'avocat parisien, ce n'aurait pas été celui de l'opprobre mais de la satisfaction : au cours de la séance de clôture du congrès de 1975, M. Jacques

De notre envoyé spécial

Mallet, chef du cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a annoncé que « la rédaction du projet de loi qui prévoit que les avocats stagiaires sont admis à partir de la deuxième année, à voter lors des élections aux conseils de l'ordre est achevée ». Ce texte sera discuté au Parlement avant la fin de 1975, c'est-à-dire lors de la deuxième session. Dans le même esprit, M. Mallet a souhaité que « tout avocat inscrit au tableau soit électeur ».

Cette dernière journée du congrès de la F.N.U.J.A., réuni depuis jeudi à la faculté de droit de Reims (Mondé) daté du 10 et du 11-12 mai a été du reste placée sous le signe du bulletin de vote : comme l'exige les statuts, assez originaux, de cet association, il a été en effet procédé à l'élection annuelle d'un nouveau président et d'un nouveau premier vice-président. Ce dernier, sauf événement extraordinaire accidera, à la tête de la F.N.U.J.A. L'association a adopté, depuis plusieurs années, cette structure, qui permet au premier vice-président de se consacrer à l'élaboration des statuts. Comme prévu donc, M. Jean-Marie Leloup (P.O.) a été élu président avec 110 voix. Son dauphin devra être obligatoirement choisi, toujours selon les statuts, au barreau de Paris, afin que la capitale et le p. vice soient alternativement représentés « au sommaire », c'est M. Bernard Cahen qui a été désigné avec 106 voix.

Les cinq motions adoptées

● **FORMATION DE L'AVOCAT.** — Le congrès se prononce en faveur d'une année de stage effectuée après les quatre années d'études et avant la prestation de serment. Rejetant toute idée de concours et de nombreux clauses, il souhaite qu'un examen (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) — renouvelé et organisé en deux temps) sanctionne l'entrée et la sortie de cette année de stage. La F.N.U.J.A. est favorable à la rémunération des stagiaires par les centres de formation professionnelle et à l'institution d'échanges mutuels (« troncs communs ») entre magistrats et avocats durant cette année de stage.

● **REFORME DU DIVORCE.** — Les Jeunes Avocats « protestent fermement » contre l'article 240 du projet de loi, qui donne au magistrat « une fonction nouvelle de conseil au détriment de sa fonction essentielle (...) d'arbitre des conflits ». Ils demandent donc « la suppression totale de cette disposition inacceptable ». D'autre part, ils souhaitent que « les époux, d'accord sur le principe de leur divorce, mais encore partagés sur certaines disposi-

tions (...), puissent néanmoins choisir la procédure nouvelle du consentement mutuel, en traitant le juge par l'intermédiaire de leurs conseils avocats respectifs, à rendre une décision arbitrant les points de désaccord ».

● **REFORME DU CODE PENAL.** Estimant d'abord que la réforme de détention provisoire « n'en est pas une : la loi de 1970 aurait suffi et son esprit n'avait pas été quotidiennement trahi », la F.N.U.J.A. affirme ensuite « son opposition à la généralisation du juge unique en matière correctionnelle (...), homme vulnérable, que son isolement expose à toutes les pressions susceptibles de porter atteinte à son indépendance ». Elle se déclare « hostile à la création de juges généraux de juridictions spécialisées, véritablement des juges techniques soumis à des impératifs d'efficacité, au détriment de la recherche de l'équité » et « réclame le principe d'une journée de protestation solennelle contre le projet portant généralisation du juge unique ». La F.N.U.J.A. demande aussi « la suppression pure et simple de l'interdiction de séjour, dont l'analyse est inacceptable ».

● **EFFICACITE DE LA JUSTICE.** — Après avoir constaté que les critères d'efficacité de la justice sont « la lenteur, la cherté, l'obscurité, l'opacité et l'absence de transparence », le congrès « observe qu'une meilleure utilisation des moyens matériels, des crédits et des effectifs existants permettrait d'ores et déjà de remédier à l'inefficacité, sans pour autant étudier les réformes nécessaires ». Il « s'associe aux vœux des magistrats présents de constituer une commission accrue et une meilleure connaissance mutuelle, entre eux-mêmes et les avocats, comme l'une des conditions pour parvenir à l'efficacité de la justice ». Il « affirme que l'efficacité de la justice ne doit jamais être confondue avec la notion de rendement et qu'elle devra toujours avoir comme finalité l'efficacité des libertés et des droits de la défense ».

● **RETRAITE.** — « La F.N.U.J.A., connaissance prise des nouvelles tranches d'âge décidées par le C.N.B.F. (Caisse nationale des barreaux français) pour la perception des cotisations de retraites obligatoires, proteste contre l'abaissement de trois années de la deuxième tranche, qui pénalise les jeunes avocats et s'élève contre la tendance manifestée par le même organisme en faveur de l'extension d'un régime de retraite complémentaire non obligatoire et pourtant fondé sur un système de répartition. Ce régime, en effet, ne donne plus aux jeunes aucune garantie d'une véritable retraite complémentaire, tout en les contraignant dans un avenir immédiat au paiement de cotisations impayées et au service des retraites exigibles ».

Quarante-cinq bulletins blancs

Pour ce qui concerne aussi question des honoraires, M. Jean Mallet a solennellement affirmé les dispositions légales et libérales en matière ne seraient pas méfies : le représentant de la cellule a néanmoins souhaité tout comme la F.N.U.J.A. — dans ce domaine, les avocats iraient plus précisément et plus rapidement leurs clients, en établir une sorte de dévotion d'honneur.

M. Mallet a annoncé, d'autre part, que le ministre de la justice a proposé à son collègue finances une augmentation de 10 % de 50 % des droits de plaidoirie prélevés sur les frais de justice versés à la Caisse nationale barreaux français.

Excepté un carré de mécon et même de contestataires, le con de la F.N.U.J.A. — qui se réunit l'an prochain à Montpellier — séparé avec la satisfaction d'avoir obtenu quelques résultats positifs. Avec surtout le sentiment d'avoir retrouvé, après les débats « détreux » de l'an dernier, une certaine image de marque.

MICHEL CASTAIN

L'ÉTAT DEVRA REMBOURSER 7 500 000 FRANCS À UNE SOCIÉTÉ

(De notre correspondant.)
Lille. — Le tribunal d'inst de Lille vient de condamner l'Etat à rembourser à une entreprise Lille, la société Roquette, somme de 7 500 000 F perdue le gouvernement pour le con de la Communauté européenne.

Le 26 mars 1974, la société Roquette avait assigné l'Etat, et personnel du directeur régional douanes ; elle lui reprochait d'avoir indûment perçu des montants compensatoires monétaires sur des produits amylopectés, dont du maïs, destinés à l'exportation. Ces exportations avaient commencé le 28 janvier 1974, alors que le gouvernement français avait décidé, depuis peu, de les flotter le franc. Le tribunal d'instance avait sursis à statuer et avait sollicité de la cour de justice la Communauté européenne, Luxembourg, un avis sur le bien-fondé de la plainte de la soci Roquette et, le 13 novembre 1974, la cour européenne rendait un arrêt condamnant la thèse défendue par l'entreprise.

FAITS DIVERS

Selon les enquêteurs

L'INCENDIE DE LA FOIRE DE PARIS SERAIT D'ORIGINE CRIMINELLE

L'incendie qui a dévasté, dans la soirée du 10 mai, l'un des pavillons de la Foire de Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles, est vraisemblablement d'origine criminelle, estime le chef des services de sécurité de l'exposition, M. Jean Poullet, préfet de police, s'écarter pas non plus cette hypothèse. Les policiers de la brigade criminelle ont été chargés de l'enquête.

Le hall n° 5, d'une surface de 5 000 mètres carrés environ, est trouvant le Salon de l'ameublement, a été entièrement détruit par le feu. Il semble qu'il n'y ait eu qu'un seul foyer d'incendie.

Entre 19 heures, moment de la fermeture de l'exposition, et le début de l'incendie, vers 22 heures, rien d'anormal n'avait été remarqué dans le hall n° 5 par les services de surveillance. Mais dans un autre pavillon, et était installé le Salon de camping, un début d'incendie, dont on ignore l'origine, s'était déclaré sous une tente.

NOUVELLES BRÈVES

● **Attentat à Perpignan.** — Un engin incendiaire a été lancé pendant la nuit du 10 au 11 mai par des inconnus contre la porte d'entrée de la fédération départementale du parti communiste des Pyrénées-Orientales, Perpignan ; l'attentat n'a provoqué que des dégâts matériels peu importants.

● **et à Sorbus.** — Les k ceux qui sont installés sur les rives de la trésoverie de Sorbus en Corse, ont été partiellement détruits pendant la nuit du 10 au 11 mai par l'explosion d'un charge de plastique qui a provoqué des dégâts importants. Le Front paysan corse de libération a revendiqué l'attentat.

● **Un jeune pensionnaire est mort et trois autres ont été blessés dans l'incendie qui a éclaté début du mois, au centre pour handicapés physiques, au château de La Buissonnière (Pas-de-Calais), situé près de Brugnay-Artois. Lorsque le feu s'est déclaré, la plupart des enfants se trouvaient au rez-de-chaussée du bâtiment.**

Vous vous faites probablement la même idée de Séoul qu'un Coréen se fait de Paris.

Ah! les petites femmes, les petites femmes de Paris... Cet air connu dans le monde entier, on le fredonne aussi à Séoul. Là-bas Paris, c'est le Moulin Rouge et à la limite encore, la Goulue, le French Cancan, etc... Comme vous le voyez, tout le monde peut se tromper.

Alors quand on parle de Séoul, si vous pensez geishas, pousse-pousse, fumeries d'opium, etc... vous commettez la même erreur. Et c'est bien dommage pour vous. Car Séoul est la capitale financière et le centre d'affaires de la Corée.

C'est pour faciliter les rapports d'affaires entre la France et la Corée que la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 Mars un vol direct Paris-Séoul deux fois par semaine par la route polaire. Et quand vous êtes à Séoul, pour le même prix, vous pouvez faire un "saut" jusqu'à Tokyo. Vous voyez que la Korean Air Lines fait tout pour faciliter votre job.

Séoul, en vol direct, ce n'est pas si loin que ça. Et, pour vos affaires, la Corée, c'est peut-être le Pérou.

Korean Air Lines : 9, bd de la Madeleine - 75001 Paris - Tél. 261.58.46.



KOREAN AIR LINES
A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul

كنا من الال

SPORTS

JUDO

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE U.R.S.S. bat la France en finale du concours par équipes

Lyon. — Les championnats d'Europe de judo sont terminés dans une atmosphère passionnée, dimanche 11 mai, à Lyon, avec le tournoi par équipes.

mination de l'un s'affecte pas forcément le comportement de l'autre, tout change dès qu'il s'agit, non plus de gagner pour soi, mais d'apporter un point à son équipe.

De notre envoyé spécial

Le public lyonnais, s'en doute-t-on n'avait d'ailleurs eu de voir pour l'équipe de France dont avait cru, abusivement, le bilan terni.

champions d'Europe, Reissman (léger) et Lorenz (mi-lourd), avaient de précieux minutes d'autant que le junior Reissman avait rapidement battu Delvingt au cours des épreuves individuelles.

tant leur manque de concurrents en Europe. Aux yeux d'un des responsables français, cette domination tient principalement à un fait que l'on peut qualifier de politique, même en dépit des efforts que l'on déploie en France au niveau du judo, même en multipliant, grâce à une structuration adaptée, les heures d'entraînement, où l'entraîneur assure aux champions leur avenir social.

FRANÇOIS SIMON.

AUTOMOBILISME

NIKI LAUDA VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE MONACO En suivant les variations météorologiques...

Monaco. — Onze jours après l'accident du Grand Prix d'Espagne, la crainte était grande qu'une autre catastrophe ne se produise à Monaco.

naturellement pas d'apporter les mesures de sécurité que l'on trouve sur des circuits permanents. A la différence de ce qui s'était produit à Barcelone, les pilotes n'avaient cependant aucun grief à formuler à l'égard des organisateurs. Tous les travaux commandés avaient été réalisés et même

De notre envoyé spécial

Pour ne rien changer, il avait plu ce dimanche 11 mai sur le principal, ce qui augmentait encore les risques encourus par les pilotes. La pluie, en course automobile, présente au moins deux inconvénients : peu d'adhérence et raison du circuit glissant et d'un manque de visibilité dû aux projections d'eau soulevées par les pneus roués non carborés.

Ferrari n'avait pas gagné en principal (11). A l'opposé, Jean-Pierre Jarier, auteur du troisième temps des essais, n'a pas connu la même réussite que Lauda. Dès le premier tour, il était contraint à l'abandon, à la suite d'un heurt assez violent avec le rail de sécurité, dû au dégonflement d'un pneu. Jarier a connu beaucoup d'ennuis depuis le début de l'année et si le succès semble à ce point le fuir, sans doute est-ce pour beaucoup la conséquence de ce que les pilotes appellent « une mauvaise série ». Il conduit en tout cas l'une des monoplaces les plus compétitives du moment (Shadow) et il n'est pas impossible que l'efficacité de sa voiture ne s'améliore encore — Jarier le pense — avec la monte d'un moteur Matra Shadow et Matra ont conclu un accord qui devrait en principe, prendre concrètement effet dès le Grand Prix de France (6 juillet). Le châssis qui doit recevoir le moteur Matra est en tout cas en voie d'achèvement et les premiers essais sont prévus pour le début du mois de juin.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Le jet le plus long

Lorsque le Soviétique Alexandre Barichnikov batit le record d'Europe l'an dernier (21,70 mètres), en lançant le poids à la manière d'un discobole, on ne manqua pas de signaler que Brian Oldfield est, occasionnellement, ce style gratioz, histoire de se divertir.

lui-même avant d'exercer sa loi-môme. Toutefois, il convient de ne pas oublier que cet athlète a fait du lancement du poids sa profession.

Il semble avoir pris, cette année, la chose au sérieux. Un mois après avoir réalisé sa meilleure performance de 22,11 mètres, ce qui correspondait déjà au meilleur jet de toute l'histoire de l'athlétisme, il vient, en effet, de lancer à 22,88 mètres, le 19 mai, à Epsom (Texas), l'édition de son compatriote Al Feuerbach depuis le 5 mai 1973, le record du monde officiel n'est que de 21,82 mètres. Fait-il mettre cet exploit sur le compte d'un style révolutionnaire ? Oldfield l'affirme, qui prétend gagner un bon mètre en pivotant une fois et demie sur

L'implantation du professionnalisme aux Etats-Unis n'ayant pas tout à fait répondu aux espoirs de ses promoteurs, il n'est pas impossible que les conditions de lancement plus proches du cirque que de l'athlétisme cherchant de temps à autre à provoquer l'événement. L'expérience a prouvé à plusieurs reprises : toutes les performances des professionnels ne sont pas accomplies avec les garanties nécessaires. Les sévères mesures de contrôle anti-dopage adoptées par la Fédération internationale d'athlétisme amateur, qui font que les lanceurs obtiennent depuis quelques temps dans les grandes compétitions officielles des résultats bien inférieurs à leurs performances habituelles, ne sont notamment pas appliquées dans le monde de l'athlète business.

Si l'on s'en tient à la distance, Oldfield n'est incontestablement pas le jet le plus long. Mais le meilleur lanceur demeure Feuerbach. — R. P.

LE PALMARÈS

- Légers : 1. Reissman (R.D.A.), 2. Fichelman (U.R.S.S.), 3. Delvingt (France) et Asakia (Pologne).
Mi-moyens : 1. Nevzorov (U.R.S.S.), 2. Dvornikov (U.R.S.S.), 3. Fichelman (R.D.A.) et Hotzer (R.D.A.).
Moyens : 1. Reiter (Pologne), 2. Beckler (U.R.S.S.), 3. Adamczyk (Pologne) et Velozov (U.R.S.S.).
Mi-lourds : 1. Lorenz (R.D.A.), 2. Rougès (France), 3. Kharchenko (U.R.S.S.) et Starobrook (G.D.R.).
Lourds : 1. Nijaradz (U.R.S.S.), 2. Novikov (U.R.S.S.), 3. Zuecker (R.D.A.) et Novak (Tchécoslovaquie).
Toutes catégories : 1. Ouchak (U.R.S.S.), 2. Chochlovitch (U.R.S.S.), 3. Zueckwawert (R.D.A.) et Adelaar (Pays-Bas).

BIBLIOGRAPHIE

« SPORT A LA UNE »

Telle société, telles idéologies rivées ? C'est la question que Jules Grétry et à laquelle il se de répondre par une étude minutieuse de ce qu'il appelle la culture sportive de masse, présentée ici par les rubriques classées des journaux à grand tirage.

Automobilisme

GRAND PRIX DE MONACO DE FORMULE 1. 1. Niki Lauda (Ferrari), les 248,80 km en 2 h. 1 min. 22 sec. (moyenne 121,52 km-h.). 2. Emerson Fittipaldi (McLaren), 2 h. 1 min. 24 sec. 3. Claydon Pace (Brabham), 2 h. 1 min. 39 sec. 4. Ronnie Peterson (Lotus), 2 h. 1 min. 39 sec. 5. Patrick Depailler (Renault), 2 h. 2 min. 2 sec. 6. 27.

Classement provisoire du championnat du monde des pilotes de Formule 1. 1. Niki Lauda, 14 ; 2. Emerson Fittipaldi, 12 ; 3. Claydon Pace, 10 ; 4. Ronnie Peterson, 9 ; 5. Patrick Depailler, 8 ; 6. J. Jarier, 7 ; 7. Hans-Joachim Stuck, 6 ; 8. J. Reppel, 5 ; 9. J. Schlesinger, 4 ; 10. J. Schlesinger, 3 ; 11. J. Schlesinger, 2 ; 12. J. Schlesinger, 1 ; 13. J. Schlesinger, 0 ; 14. J. Schlesinger, 0.

Cyclisme

LES QUATRE JOURS DE DUNKERQUE. Classement général. — 1. Maertens (Bel.), 24 h. 18 min. 28 sec. ; 2. J.-P. Danguillaume (Fr.), à 14 sec. ; 3. Thévenet (Fr.), à 39 sec. ; 4. Schulten (Pays-Bas), à 54 sec. ; 5. Vianen (Pays-Bas), à 59 sec. ; 6. Pijman (Pays-Bas), à 1 min. 10 sec. ; 7. Héraud (Fr.), à 1 min. 11 sec. ; 8. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 9. Hoban (G.-B.), à 1 min. 13 sec. ; 10. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 11. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 12. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 13. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 14. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 15. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 16. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 17. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 18. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 19. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 20. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 21. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 22. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 23. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 24. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 25. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 26. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 27. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 28. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 29. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 30. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 31. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 32. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 33. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 34. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 35. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 36. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 37. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 38. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 39. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 40. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 41. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 42. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 43. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 44. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 45. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 46. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 47. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 48. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 49. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 50. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 51. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 52. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 53. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 54. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 55. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 56. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 57. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 58. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 59. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 60. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 61. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 62. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 63. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 64. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 65. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 66. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 67. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 68. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 69. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 70. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 71. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 72. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 73. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 74. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 75. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 76. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 77. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 78. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 79. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 80. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 81. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 82. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 83. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 84. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 85. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 86. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 87. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 88. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 89. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 90. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 91. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 92. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 93. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 94. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 95. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 96. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 97. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 98. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 99. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 100. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 101. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 102. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 103. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 104. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 105. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 106. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 107. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 108. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 109. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 110. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 111. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 112. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 113. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 114. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 115. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 116. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 117. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 118. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 119. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 120. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 121. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 122. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 123. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 124. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 125. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 126. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 127. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 128. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 129. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 130. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 131. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 132. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 133. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 134. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 135. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 136. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 137. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 138. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 139. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 140. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 141. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 142. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 143. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 144. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 145. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 146. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 147. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 148. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 149. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 150. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 151. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 152. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 153. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 154. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 155. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 156. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 157. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 158. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 159. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 160. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 161. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 162. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 163. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 164. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 165. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 166. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 167. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 168. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 169. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 170. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 171. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 172. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 173. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 174. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 175. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 176. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 177. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 178. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 179. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 180. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 181. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 182. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 183. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 184. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 185. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 186. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 187. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 188. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 189. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 190. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 191. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 192. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 193. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 194. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 195. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 196. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 197. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 198. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 199. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 200. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 201. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 202. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 203. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 204. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 205. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 206. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 207. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 208. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 209. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 210. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 211. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 212. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 213. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 214. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 215. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 216. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 217. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 218. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 219. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 220. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 221. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 222. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 223. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 224. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 225. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 226. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 227. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 228. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 229. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 230. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 231. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 232. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 233. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 234. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 235. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 236. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 237. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 238. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 239. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 240. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 241. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 242. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 243. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 244. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 245. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 246. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 247. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 248. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 249. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 250. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 251. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 252. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 253. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 254. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 255. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 256. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 257. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 258. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 259. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 260. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 261. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 262. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 263. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 264. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 265. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 266. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 267. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 268. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 269. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 270. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 271. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 272. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 273. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 274. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 275. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 276. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 277. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 278. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 279. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 280. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 281. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 282. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 283. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 284. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 285. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 286. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 287. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 288. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 289. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 290. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 291. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 292. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 293. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 294. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 295. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 296. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 297. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 298. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 299. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 300. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 301. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 302. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 303. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 304. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 305. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 306. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 307. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 308. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 309. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 310. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 311. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 312. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 313. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 314. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 315. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 316. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 317. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 318. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 319. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 320. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 321. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 322. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 323. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 324. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 325. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 326. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 327. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 328. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 329. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 330. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 331. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 332. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 333. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 334. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 335. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 336. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 337. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 338. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 339. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 340. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 341. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 342. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 343. P. P. (Bel.), à 1 min. 47 sec. ; 344. P. P. (Bel.), à 1 min. 48 sec. ; 345. P. P. (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 346. P. P. (Bel.), à 1 min. 50 sec. ; 347. P. P. (Bel.), à 1 min. 51 sec. ; 348. P. P. (Bel.), à 1 min. 52 sec. ; 349. P. P. (Bel.), à 1 min. 53 sec. ; 350. P. P. (Bel.), à 1 min. 54 sec. ; 351. P. P. (Bel.), à 1 min. 55 sec. ; 352. P. P. (Bel.), à 1 min. 56 sec. ; 353. P. P. (Bel.), à 1 min. 57 sec. ; 354. P. P. (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 355. P. P. (Bel.), à 1 min. 59 sec. ; 356. P. P. (Bel.), à 1 min. 00 sec. ; 357. P. P. (Bel.), à 1 min. 01 sec. ; 358. P. P. (Bel.), à 1 min. 02 sec. ; 359. P. P. (Bel.), à 1 min. 03 sec. ; 360. P. P. (Bel.), à 1 min. 04 sec. ; 361. P. P. (Bel.), à 1 min. 05 sec. ; 362. P. P. (Bel.), à 1 min. 06 sec. ; 363. P. P. (Bel.), à 1 min. 07 sec. ; 364. P. P. (Bel.), à 1 min. 08 sec. ; 365. P. P. (Bel.), à 1 min. 09 sec. ; 366. P. P. (Bel.), à 1 min. 10 sec. ; 367. P. P. (Bel.), à 1 min. 11 sec. ; 368. P. P. (Bel.), à 1 min. 12 sec. ; 369. P. P. (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 370. P. P. (Bel.), à 1 min. 14 sec. ; 371. P. P. (Bel.), à 1 min. 15 sec. ; 372. P. P. (Bel.), à 1 min. 16 sec. ; 373. P. P. (Bel.), à 1 min. 17 sec. ; 374. P. P. (Bel.), à 1 min. 18 sec. ; 375. P. P. (Bel.), à 1 min. 19 sec. ; 376. P. P. (Bel.), à 1 min. 20 sec. ; 377. P. P. (Bel.), à 1 min. 21 sec. ; 378. P. P. (Bel.), à 1 min. 22 sec. ; 379. P. P. (Bel.), à 1 min. 23 sec. ; 380. P. P. (Bel.), à 1 min. 24 sec. ; 381. P. P. (Bel.), à 1 min. 25 sec. ; 382. P. P. (Bel.), à 1 min. 26 sec. ; 383. P. P. (Bel.), à 1 min. 27 sec. ; 384. P. P. (Bel.), à 1 min. 28 sec. ; 385. P. P. (Bel.), à 1 min. 29 sec. ; 386. P. P. (Bel.), à 1 min. 30 sec. ; 387. P. P. (Bel.), à 1 min. 31 sec. ; 388. P. P. (Bel.), à 1 min. 32 sec. ; 389. P. P. (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 390. P. P. (Bel.), à 1 min. 34 sec. ; 391. P. P. (Bel.), à 1 min. 35 sec. ; 392. P. P. (Bel.), à 1 min. 36 sec. ; 393. P. P. (Bel.), à 1 min. 37 sec. ; 394. P. P. (Bel.), à 1 min. 38 sec. ; 395. P. P. (Bel.), à 1 min. 39 sec. ; 396. P. P. (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 397. P. P. (Bel.), à 1 min. 41 sec. ; 398. P. P. (Bel.), à 1 min. 42 sec. ; 399. P. P. (Bel.), à 1 min. 43 sec. ; 400. P. P. (Bel.), à 1 min. 44 sec. ; 401. P. P. (Bel.), à 1 min. 45 sec. ; 402. P. P. (Bel.), à 1 min. 46 sec. ; 4

CARNET

Naissances

M. Michel Leguette et Mme. née France Dethomas, Charles-Edouard et Pauline, sont heureux de faire part de la naissance de **Asthis et Sophie**, le 3 mai 1975, 14, rue du Dragon, Paris.

M. Jean-François Serval et Mme. née Martine Ayraud, ont la joie d'annoncer la naissance de **Thomas**, Neully, le 29 avril.

Fiançailles

M. et Mme Michel Rotté, M. et Mme Charles Boité, ont la grande joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants, **Catherine et Jean-Luc**.

Mariages

M. et Mme Roger Métallier Oullard sont heureux de faire part du mariage de leur fille, **Laurent Métallier**.

La bénédiction nuptiale, suivie de la communion, leur a été donnée par M. le pasteur Georges Marchal, en l'église réformée du Poy de l'Isle, Paris, le 3 mai 1975. Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Jacques Guggenbeim, Le docteur et Mme Walther Hoerle, ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs enfants **Isabelle et Wolfgang**, qui a été célébré le samedi 3 mai 1975, en l'église de Saint-Martin-le-Beau, 48 bis, rue des Belles-Feuilles, 75114 Paris.

Le docteur et Mme Roger Lévy, M. et Mme Julien Pajot, sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants **Marie-Françoise et Olivier**, qui aura lieu le 22 mai, 11 bis, passage de la Visitation, 75007 Paris, 5 bis, rue Nouvelle, 92190 Meudon.

Décès

Le docteur Jean-François Axler, vétérinaire, Ses enfants, sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de **Mme Jane AXLER**, née Christiane, survenue le 10 mai, dans sa cinquante-cinquième année. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bagneux, Bagneux, 51280 Anglure. Cet avis tient lieu de faire-part.

Mlle Jacqueline Bertrand, M. Jean-Jacques Bertrand, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 mai, de **Mlle Jeanne BERTRAND**, officier de la Légion d'honneur. La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Ville-d'Avray ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Mme Hélène Cattan, son épouse, M. et Mme Lucien Cattan et leurs enfants, M. Maurice Cattan, M. et Mme Roland Malet, Mme Juliette Sima et sa fille Michèle, M. et Mme Marcel Croiset et leurs enfants, M. Gérard Tibi, son petit-fils, Les familles Cattan, Cohen-Boutoull, Houri, Zeboulon, parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de **M. Simon CATTAN**, survenu le 10 mai à Paris.

Les obsèques auront lieu le 13 mai, à 14 heures, au cimetière de Bagneux. Cet avis tient lieu de faire-part. 21, rue du Chemin-Vert, Paris (17^e).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-André, à Suresnes-de-Béarn, le 11 mai, à 18 heures. Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Francis Halbwachs et leurs enfants, M. et Mme Pierre Halbwachs et leurs enfants, Mme Marianne Basch et ses enfants, Mme Jeanne Alexandre, nous prient de faire part de la mort de **Françoise HALBWACHS**, décédée, le 7 mai, dans sa quatre-vingt-septième année, à Aix-en-Provence. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer le décès de **M. René LEROUX**, survenu à Tours (Indre-et-Loire), le 4 mai, dans sa quatre-vingt-troisième année. L'inhumation a eu lieu le mardi 5 mai dans la plus stricte intimité. De la part de **M. et Mme Jean Lemoine**, ses enfants, Anais et Dominique Lemoine, ses petits-enfants, 8, rue E.-Branly, 91120 Palaiseau.

La famille Lorient a la douleur de faire part du décès de **Mme André LORENT**, née Charlotte Ehrach, survenu le 3 mai. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale. 33, rue Cronlebarbe, Paris (19^e), 32, rue Fabert, Paris (7^e).

L'Intendant général Henri Allely et Mme, Jean Allely, administrateur civil, ont l'honneur de faire part du décès de **Mme Arlette PAULET**, et de son fils **Charles-Eric PAULET**, leur fille, petit-fils, veuve, survenue respectivement le 3 mai 1975, respectivement à l'âge de vingt-neuf ans et de six mois. Leurs obsèques religieuses ont eu lieu à Marseille le 7 mai 1975. Cet avis tient lieu de faire-part. Priés pour eux, 21, rue Fortia, 13001 Marseille.

Mme Jacques Boudoy, son épouse, Mme veuve Haim Boudoy, sa mère, Mlle Brigitte Boudoy, sa fille, Les familles Cohen, Seeboldt, Martin, Dora, Blaukat, Barouch, Fomper, ont la grande douleur de faire part du décès du docteur **Jacques BOUDOY**, survenu à Paris le 7 mai 1975, à l'âge de cinquante-quatre ans. Les obsèques auront lieu le mardi 13 mai. On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien à 14 h. 30.

Mme Mohamed Zebentoute, M. Stéphane Zebentoute, M. et Mme Jacques Gilbert, Les familles Zebentoute, Escoffier, Bekkedja, Benachenou, Adjouri, Bakoul, Campionnet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de **M. Mohamed ZEBENTOUTE**, ancien trésorier adjoint de l'Assemblée de l'Union française, survenu le 4 mai à Besençon dans sa soixante-quatrième année. Cet avis tient lieu de faire-part. 147, rue Charles-de-Gaulle, 75250 Jouy-en-Josas.

La famille Lorient a la douleur de faire part du décès de **Mme André LORENT**, née Charlotte Ehrach, survenu le 3 mai. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale. 33, rue Cronlebarbe, Paris (19^e), 32, rue Fabert, Paris (7^e).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La Société des études rétrospectives organise une réunion au cours de laquelle M. André Bourin parlera de « L'influence de la terre natale dans la littérature du XIX^e siècle » (Chateaubriand, Lamartine, Balzac, Sand, Renan, Flaubert, etc.), au Collège de France, jeudi 15 mai, 17 h. 15.

Visites et conférences

MARDI 13 MAI

VISITES GUIDÉES ET PRO-NALDES — Cours nationaux monuments historiques, 14 h. station R.A.R. Montreuil-Préfecture Mont Carlad : « Préfecture et de justice dans une architecture moderne » : Montreuil, 14 h. 11, quai Conti, Mme Pajot : « Les Monnaies et ses ateliers » : 15 h. 65, boulevard Arago, Mme Pajot : « Peinture contemporaine » : 15 h. place Charles-Du-Maine-Legros : « Le Théâtre l'Atelier ».

15 h. 1, rue Saint-Louis-en-l'Isle (à travers Paris). — 15 h. 30, Arts-et-Métiers : « Dans les atelièrs d'un créateur de bijoux » (Coup d'oeil et d'ailleurs). — 1 place de Fontenay : « L'UNION (Mme Bager) ». — 15 h. 30, 48, François-Miron : « Hôtes d'Air de Seus, de l'Avre-Mars, d'Isle à Paul » (M. de La Roche). — 11, quai Conti : « La Monnaie (Tourisme culture) ».

CONFÉRENCES — 17 h. 30, C. français de droit comparé, 33 Saint-Guilhem, M. Filippo Gatica : « Les aspects nouveaux, délinquance et la politique » (note de défense sociale). — 15 Maison diocésaine, 8, rue de la Fève, S. P. Michel Riquet : « Bible et Tyro saint-20 h. 30, 24, rue Bergère, M. C. Cordonnier : « A l'origine de la spiritualité divine » (l'Homme Connaissance). — 20 h. 30, Mabilon, 8, rue de l'Oratoire, M. Philippe Lavastine : « E. H. Fabriques : exercices à domicile ». — 20 h. 30, Centre communal 19, boulevard Poissonnière : « En est le kibboutz ? » (Conte documentaire écrit et lu par l'Oratoire). — 20 h. 45, 14, rue de Berger, M. J. Attali : « Période de la crise économique mondiale (Association des ingénieurs, architectes et cadres amis d'Israël) ».

Bitter Lemon de SCHWEPPES. Le SCHWEPPES étiquette

la formation générale des ouvriers vue par un ouvrier

RENE CAMUT 34 F

EM ENTREPRISE MODERNE D'ÉDITION 4, rue Cambon 75001 Paris

JE NE VEUX PAS BRONZER IDIOT!

Vacances Festival à Tabarka (Tunisie) JUILLET - AOUT : 870F

pour une semaine (voyage + séjour + spectacles), avec la participation cette année de :

- CHICK COREA and return for ever
- ATAHUALPA YUPANQUI
- OSCAR PETERSON
- PACO IBANEZ
- DIZZIE GILLESPIE, etc.

Nombreux ateliers : danse, peinture, yoga, etc.

La formule « VACANCES FESTIVAL » permet de profiter de l'animation du Festival pendant un séjour ensoleillé en bord de mer avec le maximum de liberté : plusieurs restaurants ou chob des Festivaliers, formules hôtels pour les moins jeunes, etc.

Départ avec réduction de Lyon et Marseille.

Avec la collaboration de l'Office National de Tourisme Tunisien (O.N.T.T.).

Envoyez s'adresser gratuitement le Journal Programme « VIVAGES ».

Nom : Prénoms : Adresse : Code postal :

A retourner à « Vivages » 330, rue St-Jacques, 75003 Paris TEL : 335-43-99 Ed. A 689

Vivages

Allez à Londres dans la Rolls Royce des avions

Le nouveau TriStar de British Airways est un moyen courrier avec tout le confort des longs courriers.

Vous pouvez aller à Londres dans le plus civilisé des moyen-courriers : le grand TriStar de British Airways.

C'est un avion aussi gros que les longs courriers et qui vous permet de voyager détendu, avec de la place pour vous, comme pour vos affaires.

Le TriStar a 3 moteurs Rolls Royce : cette tranquillité, cette douceur que l'on éprouve en Rolls Royce, vous pouvez maintenant la retrouver en voyageant par avion.

Parmi les 10 vols quotidiens Paris-Londres, British Airways assure deux vols par jour en TriStar du lundi au vendredi et un le dimanche.



British airways
Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

سكنا للأنجل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	38,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	85,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	25,10
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	23,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION

Recrute pour son Département Centre de Calcul :

UN EXPERT INFORMATIQUE

possédant :
Diplôme universitaire dans les domaines suivants :

- Sciences Économiques.
- Hautes Études Commerciales.
- Finances et Comptabilité.
- Gestion des Entreprises.

— Solide formation en informatique notamment dans la programmation et l'analyse des systèmes de gestion.

— Longue expérience, 5 ans minimum.

— Formation générale bilingue Français-Anglais.

Il est offert :

- Salaire intéressant.
- Logement assuré.
- Nombreux avantages sociaux.

Écrire en joignant curriculum vitae détaillé au Département Centre de Calcul - Direction Organisation et Planification - 80, avenue Ahmed-Ghermoul. ALGER.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINÉRAIS

Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières sociétés minières et métallurgiques du monde (33.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (région du Shaba), un

pilote d'avion et d'hélicoptère

détenteur d'une licence de pilote de ligne ou de pilote professionnel de 1^{re} classe.

Il devra avoir à son actif au moins 3.000 heures de vol toutes catégories, dont au moins 1.000 heures sur hélicoptère et 1.000 heures sur avion multimoteurs de plus de 1.500 kg.

Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINÉRAIS / DIVISION ZAÏRE, rue du Marais, 31 à 1000 Bruxelles.

Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

SONATRACH

Direction des Travaux Pétroliers
2, rue du Capitaine Azzoug (Alger)

RECRUTE

UN INGÉNIEUR TRANSPORT

Il sera principalement chargé :

- de la responsabilité des problèmes d'organisation, de gestion et de contrôle des moyens de transport de champs pétroliers ;
- de la direction et de la coordination des services de transport ;
- de l'élaboration et de l'exécution de programmes de transport (notamment : démontage - transport - montage d'appareils de forage) ;
- de l'analyse des besoins du parc et des caractéristiques des véhicules ;
- de l'évaluation et de l'application de programmes pour une gestion efficace et une utilisation rationnelle du matériel.

Sous la responsabilité du Chef de L. Division Transports, il assurera les services parc-entrepôts, ateliers et magasins entretien, etc.

L'homme que nous recherchons doit avoir une réelle maîtrise des problèmes d'organisation opérationnelle des transports.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez à :

EUREQUIP
19, rue Yves-du-Manoir
B.P. n° 30 - 92420 VAUCRESSON

que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

BRANCHE COMMERCE INTERNATIONAL

D'une très Importante Société Française recherche

DIRECTEUR FINANCIER

EXPERIMENTÉ

- Minimum 35 ans.
- Formation Supérieure... Expert Comptable de référence... et si possible complémentaire de Droit International et de Gestion.
- Parfaitement bilingue français-anglais.
- Disponible pour voyager 120 jours par an.

Il sera votre contact sous la dépendance directe du Directeur Général :

- la supervision et l'organisation des services Financiers, Comptables et de Gestion, au siège ;
- des missions diverses à l'étranger auprès de nos filiales et partenaires futurs.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé manuscrit avec photo et prétentions, sous référence 5.045, LEVI-TOURNAY, à cité Pigalle. - 75009 PARIS, qui transmettra.

POUR INSTITUT DE FORMATION DE NIVEAU TECHNIQUE en CÔTE D'IVOIRE

recherches pour la rentrée scolaire 1975

DIRECTEUR DES ETUDES

Animateur et responsable de l'équipe de formation. Expérience dans le cadre de la formation technique professionnelle et de la technique éducative indispensable.

« Contrat coopération » Adresser C.V. à : AUDECAM, 100, r. de l'Université, Paris-7.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour ses filiales en AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMES ES.E.C., E.S.C. ou équivalent

JEUNES INGÉNIEURS E.T.A.C.A., Ingénieur, E.I.A.S.A., I.N.S.A.

Débiteurs collégiaux. Longue expérience. Situation intéressante. Perspectives d'avenir. Soins formation.

Adr. C.V. à n° 4.807, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

IMPORTANT FIDUCIAIRE recherche pour AFRIQUE NOIRE

CHEF COMPTABLE

pour position clientèle B.P. ou équivalent et expérience cabinet minimum 5 ans.

Ecrire avec C.V. et photo à : H. E. G., 65, rue de la Victoire, Paris-7^e.

recherche par AFRIQUE NOIRE francophone

H. E. G.

30 ans minimum ayant eu des problèmes administratifs, commerciaux et si possible profitez de votre expérience.

Ecrire avec C.V. et photo à : AS, rue de la Victoire, Paris-7^e.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

SONATRACH

Direction des Travaux Pétroliers
2, rue du Capitaine Azzoug (Alger)

RECRUTE

UN INGÉNIEUR SÉCURITÉ

Il sera principalement chargé :

- de l'organisation de la sécurité sur des chantiers de forage sahariens ;
- de l'inspection des installations ;
- du contrôle des conditions de travail ;
- de la diffusion et du contrôle des consignes de sécurité ;
- de l'organisation des moyens d'intervention, etc.

Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant une réelle expérience des installations pétrolières ou des grosses installations métallurgiques et ayant assumé des responsabilités dans le domaine de la sécurité.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à :

EUREQUIP
19, rue Yves-du-Manoir
B.P. n° 30 - 92420 VAUCRESSON

que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

Société d'ingénierie à vocations pluridisciplinaires recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant plusieurs années d'expérience dans l'organisation et le suivi d'importantes opérations d'aménagement urbain et de construction de bâtiments. L'ingénieur pourra être chargé de la conduite d'opérations de cette nature, en liaison avec des urbanistes, des économistes, des architectes et des ingénieurs. Essentiellement orienté vers l'étranger, cette activité réclame une grande disponibilité personnelle et la pratique courante de l'anglais. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candid. (C.V. détaillé - photo - 2 sé.) en spécifiant la réf. 423/740 PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Nouvelle - 75002 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE

recherche pour poste de coordination et de gestion dans ville

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CADRE ADMINISTRATIF

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Possédant une formation administrative étendue et si possible une expérience africaine récente.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra être méthodique, organisé et capable de contrôler et d'organiser ses collaborateurs.

Il devra avoir de l'aisance dans les contacts (admissionnaires locales, banques, fournisseurs).

Il aura à supporter des conditions de travail souvent irrégulières et devra pouvoir résoudre des problèmes imprévus avec efficacité.

Logement de fonction - Vie en famille

Scr. avec C.V., photo, réf. et prêt à n° 6.944, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous recherchons pour le

GROUPE EUROCONSERVE

Industrie Alimentaire - Région Angers

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Responsable du CONTRÔLE DE GESTION.

- de la détermination des prix de revient et des prévisions budgétaires ;
- du contrôle et de l'analyse des résultats ;
- de l'élaboration et de l'application des mesures destinées à améliorer la productivité et la rentabilité des différents services.

Il lui sera également demandé d'assurer certaines missions de CONTRÔLE INTERNE.

Adresser votre dossier de candid. en réf. 0033 à : O.I.O. RECRUTEMENT - Le Tertre-au-Jeu, B.P. 195, 49004 ANGERS CEDEX

NORD IMPORTANT NEGOCE ELECTROMENAGER RADIO-TELE recherche un

Directeur commercial

Pour informations complémentaires écrire sous référence 4101 B à

SYNTHESES Conseil
259 bis av. de la République
93110 LA MADELEINE

synthèses conseil

ENTREPRISE D'ELECTRICITE recherche

INGÉNIEUR ELECTRICIEN

Compétences sérieuses, expérience commandement et conduite de travaux, maîtrise de l'électricité, aptitude à l'encadrement. Etudes et réalisations. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : FIDURCA, 21, rue de Valenciennes, 69420 LYON CEDEX 02.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ROUEN

recherche pour son service de gastro-entérologie

DIÉTETICIENNES

Adr. candidatures et C.V. à la Direction du Personnel de l'établissement, rue de Germont, 76000 ROUEN CEDEX.

Site d'études intercommunales de planification de l'habitat (D.E.S. avant 2 à 3 ans d'expérience dans domaines suivants : projections commerciales, marketing, études économiques). Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : J. Lézer, Maison des Agriculteurs, 12026 - AIX-en-PROVENCE.

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour

EPERNAY (MARNE) 1 CADRE COMPTABLE

Capable de gérer la comptabilité d'un Centre de travaux. Place stable. Possibilité d'évolution dans le groupe. Il sera répondu à nos candidatures. Adr. C.V., photo et prétentions, réf. 2.76, à PUBLI-CHAU S.A., 10, rue Louvois, 75003 PARIS Cedex 02, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ELECTRONIQUE

(24 établissements)

recherche pour faire face à son expansion

CADRES

Hommes ou femmes niveau universitaire

FONCTION PERSONNEL

minimum 5 ans d'expérience (administrative et relations humaines).

Postes à pourvoir principalement en PROVINCE.

Adr. C.V., photo et prêt. n° 6.891, CONTESSÉ Publité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

LA MACIF

recherche pour son centre de gestion régional de SAINT-ETIENNE

DES RÉDACTEURS (TRICES) CONTENTIEUX

ayant une expérience professionnelle dans l'emploi d'au moins 2 ans.

Salaire annuel minimum : 43.000 F.

Ecrire avec C.V. à MACIF, B.P. 47, 42160 ANDREZIEUX - BOUTHEON.

VILLE de ROUEN recherche Ing. T.P. spécialiste en béton armé précontraint et poutres. Rens. et cand. avec C.V. Sur. Pers. - Mairie de ROUEN.

VILLE de PUTEAUX recherche pour village vacances Corsas, lilies, août, septembre :

- 1 maître de ville ;
- 1 animateur (français).

Tél. n° RV 726971, poste 307.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recrute pour son

CENTRE DE RECHERCHES

du Sud de la France

INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

Diplômé Ecole Nationale Supérieure de Chimie et titulaire d'un doctorat

INGÉNIEUR DOCTEUR

pour poste de Recherches en Synthèse Organique.

Env. C.V. et photo, réf. 5.083, SIPEP, 3, rue de Chateaub., 75003 PARIS.

REGION SUD-EST

Société de chimie organique fine recherche pour laboratoire d'études et de mise au point industrielle

ingénieur chimiste

(SYNTHESE ORGANIQUE)

Adjoint au Chef de Service et responsable dynamique d'une équipe de techniciens. Agé de 30 ans min., le candidat devra impérativement justifier d'une expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 1061 à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS q.tr.

كانا للآل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRES IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION
décentralisant sa Direction et l'ensemble de ses activités de PARIS à ORLEANS - La Source - recherche

chef du personnel et des relations humaines

C'est un homme ou une femme qui place sa réussite professionnelle au 1er plan. De formation supérieure (de préférence juridique) et avec de bonnes bases d'anglais c'est un Technicien de la fonction personnel.

Il a l'expérience des définitions de fonction et de l'évaluation des performances, a l'habitude des problèmes de gestion prévisionnelle et de bonnes bases informatiques (paye et sous-produits statistiques).

Il a l'expérience du recrutement tous niveaux.

Il a le sens du contact humain et la notion de "Service".

Fixé de l'opération du transfert il connaît de préférence la région du Loiret. Il aspire à terme aux contacts internationaux.

Envoyer C.V., photo et présentations à No 6885 CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet. Discretion absolue garantie.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son unité de production située dans le DOUBS

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous l'autorité du Directeur de l'établissement, ce Cadre aura la responsabilité de la gestion du PERSONNEL, des relations humaines, de la gestion COMPTABLE et de l'organisation administrative.

Le candidat retenu devra avoir une formation supérieure et l'expérience d'une unité de production.

Adressez C.V. dét. et prêt. à No 6085 CONTESSÉ Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmet.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE
de produits d'équipement de la maison, leader dans sa branche, filiale d'un puissant groupe international, recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR EXPORT

pour assurer le développement du marketing international

IL SERA CHARGE :
- de la négociation commerciale dans certains pays européens et grande exportation ;
- de l'application des politiques de marketing pour les principaux marchés ;
- de la surveillance des réseaux de distribution.

IL EST DEMANDE :
- minimum 30 ans, réussite prouvée de plusieurs années comme négociateur international ;
- formation supérieure souhaitée (ESEC, ESSEC ou équivalent) ;
- anglais, allemand et si poss. espagnol courants ;
- libre de voyager 50 % de son temps ;
- résidence : LYON.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo, en indiquant rémun. souhaitée, sous numéro 946, à AGENCY, 69288 LYON, Cedex 1, qui transmetra.

MF Massey Ferguson
1er constructeur mondial de matériel agricole 6000 personnes en France recherche pour son USINE DE BEAUVAIS

chef division achats

Directement rattaché au Directeur d'Usine, sa mission sera de traiter un volume d'achats de l'ordre de 300 millions de F en métallurgie et mécanique.

Ce poste peut convenir à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience d'encadrement d'un service achats d'au moins 5 ans dans une industrie de fabrication de moyenne ou grande série.

Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre CV (sous référence 5200 AS) à Service Resourcing, 22, avenue Galliéni, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour LILLE

UN DESSINATEUR PROJETEUR I ou II EN CHARPENTE METALLIQUE

Nécessaire avoir l'expérience de quelques années. Appointements en rapport avec le valeur du candidat.

Tous avantages sociaux liés aux grandes entreprises.

Possibilité de logement après période d'essai.

Adressez C.V. détaillé et présentations à n° 6268 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE DE LA REGION NORD-EST DE LA FRANCE
recherche

1 INGÉNIEUR PRODUITS

Formation : BCP, AM, IDN ou équivalent. Expérience de fabrication souhaitée : 5 ans. Afin d'assurer le développement du secteur Industrie, il sera chargé, en outre, de contacts fréquents et réguliers qu'il entretiendra avec la clientèle Industrielle (y compris construction automobile) :

- 1) De l'étude, la conception et l'application de nouveaux produits, en liaison hiérarchique avec la Direction Fabrication et fonctionnelle avec la Direction Commerciale.
- 2) D'encadrement, et après une période de formation dans tous les ateliers de fabrication, il se verra confier, en outre, le contrôle, qualité de l'ensemble des fabrications de la division Industrie.

LOGEMENT ASSURE.

Adr. C.V. dét. prêt. photo (retournée), n° 6.687, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

VILLE UNIVERSITAIRE BRETAGNE
ENTREPRISE TRES PERFORMANTE en expansion RECHERCHE

UN DIRECTEUR FINANCIER HEC, ESSEC, INSEAD...

Pour prendre en charge sa gestion comptable et financière

Homme de contacts, rompu aux négociations, il est passionné par les affaires, a besoin de donner sa pleine mesure, veut accéder à des responsabilités plus importantes.

C'est à un candidat d'ambition que nous pourrions assurer cette évolution. Rémunération en conséquence

Ecrire avec lettre + C.V. + photo sous référence 55 50 à

GANIDE 18, Rue de Valenciennes 75002-PARIS

Parfums Christian Dior
Décentralisant l'ensemble de leurs activités techniques et administratives à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Orléans - Loiret) recherchent pour leur département INFORMATIQUE :

HOMME SYSTEME

SON ROLE :
- conseiller et assister les études sur les nouveaux systèmes ;
- maintenir et mettre à niveau technique les systèmes existants - OS - DE - I - C.I.S. ;
- participer aux études de configuration et mener les études d'automatisation ;
- définir les normes d'analyse programmation.

IL EST DEMANDE :
- formation supérieure ;
- une très bonne connaissance et grande pratique de l'O.S. et du C.I.S. ;
- une expérience de trois ans dans la fonction ;
- une expérience DE I serait appréciée.

Large possibilité d'évolution de carrière au sein de la Société.

Restaurant d'entreprise - Primes - Avantages sociaux - 13^e mois - Horaire hebdomadaire 40 h.

Adressez C.V. et présentations à Chef du Personnel, B.P. 58, 45900 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche

UN INGÉNIEUR DU DEVELOPPEMENT

Ce cadre :

- Sera rattaché à la Direction Technique et resp. de tous les problèmes de technologie.
- Définira les normes d'utilisation après le choix de nouveaux composants.
- Établira des listes de contraintes liées à la production de nouveaux produits et à leur industrialisation.
- Sera chargé d'établir des relations permanentes entre les Services d'Études Mécaniques, le Bureau de Dessin, le Bureau d'Étude de circuits imprimés et de recouvrement d'une part et, d'autre part, avec les services d'Industrialisation et des méthodes de fabrication.

Qualification :
- Formation d'ingénieur électromécanicien.
- Expérience exigée mais pas forcément dans le domaine de l'étude.

Anglais indispensable.

Env. avec C.V. et prêt. sous le numéro 720.812, AGENCE HAVAS STRASBOURG.

PS Conseil
Société en expansion recherche pour son siège situé dans la REGION LYONNAISE, un

CHEF D'EXPLOITATION IBM 370/135 DOS/VS

Rattaché au Responsable Informatique, il dirigera un service de 30 personnes dont il sera le véritable animateur. Dans le cadre du nouveau plan informatique, il mettra en place une organisation garantissant le respect des délais et la qualité des prestations fournies aux utilisateurs. Ce poste conviendrait à un cadre âgé de 32 ans minimum ayant confirmé des qualités de réalisateur par une réussite dans une fonction similaire et souhaitant participer activement au fort développement de l'informatique dans l'entreprise. La rémunération de départ sera strictement liée à l'expérience acquise.

Adressez C.V. sous réf. A13298 CM à : **ES CONSEIL** 9, rue Jacques Moyron - 69006 Lyon. Discretion assurée.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche pour ses services d'études

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il sera associé à une équipe ayant pour mission de faire l'analyse détaillée de la programmation et du support de mini-ordinateurs pour des centraux téléphoniques.

Le niveau du candidat devrait être celui d'une maîtrise en informatique ou d'une école d'ingénieurs avec une spécialité d'informatique.

Une expérience sur mini-ordinateurs en temps réel est souhaitable.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Env. sous numéro 720.802, à HAVAS STRASBOURG.

MARSEILLE
IMPORTANT GROUPE BANCAIRE REGIONAL recherche pour

ÉTABLISSEMENT FINANCIER FINANCEMENT VENTE A CRÉDIT CADRE DE DIRECTION

35 ans minimum.

Grande expérience financement ventes à crédit, large connaissance techniques, juridiques et comptables, goût de l'organisation.

Pour assurer responsabilité niveau élevé, administration et gestion.

Adressez curricula vitae avec photo et présentations à HAVAS, n° 45.894, MARSEILLE.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

sema
Première Société Européenne de Conseil recherche pour sa Division INFORMATIQUE

organisateur

pour des postes de responsabilité dans les conduits d'interventions en clientèle (France et étranger).

Le candidat devra avoir impérativement :

- une formation d'ingénieur grande école (X, Mines, ECP, Télécom, ESEC...)
- une expérience de 4 à 5 ans minimum en o r g a n i s a t i o n , au moins des connaissances générales en informatique (formation complémentaire assurée).

Adressez C.V. et photo sous référence 4018/M à R. LELEU

sema selection 18-19, rue Barbès 82128 Montargis (Membre de l'INCEP)

LE DEPARTEMENT EQUIPEMENTS MEDICAUX D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE FRANCAISE
recherche dans le cadre du développement de ses activités à L'EXPORTATION

3 INGENIEURS
très expérimentés diplômés d'une grande école d'électricité ou d'électromécanique.

pour leur confier la création et la prise en charge d'activités nouvelles :

- organisation du Service Après Vente,
- formation et information des techniciens locaux,
- développement des matériels.

Ces postes s'adressent à des candidats parfaitement bilingues (anglais), dotés d'un bon sens commercial et de qualités de managers, très disponibles, âgés de au moins 35 ans.

La connaissance des milieux médicaux internationaux serait très appréciée.

Ecrire avec lettre + C.V. + photo sous référence 55.94 à :

GANIDE 18, Rue de Valenciennes 75002-PARIS

CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

ayant une expérience en maintenance des micro-calculateurs et de leurs périphériques associés.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de FRANCFORT pendant 3 ans environ.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et présentations à : Service Relations Humaines 33, rue Emeryau Paris 15e.

Engineering Petrole et Petrochimie
RECHERCHE D'URGENCE

DIRECTEUR DE PROJET
Ingénieur confirmé, diplômé grande école, pour assurer gestion technique et financière. Important projet à l'exportation.

INGENIEUR DE PROJET
Expérimenté diplômé ou autodidacte pour coordination technique.

INGENIEUR MECANICIEN
Confirmé machines tournantes.

INGENIEUR MANUTENTION
Très confirmé pour tous problèmes de transfert.

INGENIEUR ELECTRICIEN
En installation et distribution.

INGENIEUR TUYAUTERIE
Bonnes connaissances du matériel et des matériaux robinetterie, trépage, colorifugeage, peinture.

TELEPHONE : 77.63.44 Service du Personnel ou écrire : 76, rue Jean Jaurès 92007 PUTEAUX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	36,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Leader dans notre branche, nous recherchons pour le lancement d'un Centre International de Traitement de l'information, équipé de systèmes IBM 370/158 sous OS/VS 2, et pour la mise en place d'un réseau européen de Télétraitement :

DES INGENIEURS INFORMATIENS

Ils devront développer et suivre les plans :
 • d'installation (terminaux RBT, Télécoms, Modems)
 • de conversion (programmes existants)
 • de mise en place (nouveaux packages, procédures)
 • d'assistance client (support technique aux utilisateurs de RBT)
 • de développement (nouveaux systèmes d'application)

Ces postes conviendraient à des responsables de développement, des chefs de projets ou des analystes confirmés.

DES INGENIEURS INFORMATIENS

Dans le cadre de la responsabilité des services utilisateurs, ils seront chargés :
 • du support technique aux utilisateurs
 • de l'établissement des plannings
 • de la recette des nouvelles applications
 • de l'utilisation du réseau de Télécommunications
 • du traitement interne au Centre.

Les candidats devront avoir une formation supérieure et une bonne expérience d'exploitation en OS/VS.

Pour tous ces postes l'anglais (lu, parlé, écrit) est indispensable ; l'italien ou l'espagnol souhaitable.

Ecrire avec C.V. sous référence 1956 à :

Pierre LICHOU S.A.
 10, rue de Louvois,
 75003 Paris cédex 02 q.tr.

ALLIS-CHALMERS

MATERIAL HANDLING EUROPE

CONTINUE SON EXPANSION EN EUROPE AFRIQUE ET MOYEN ORIENT et recherche :

area sales manager

NORD EUROPE (réf. ASM)
 - plusieurs années expérience dans le domaine des matériels de manutention
 - parlant couramment Anglais et si possible Allemand
 - habitué aux contacts internationaux et aux déplacements fréquents
 - lieu de travail : PARIS

regional service manager

MOYEN ORIENT (réf. RSM)
 - plusieurs années expérience dans l'Après-vente matériel industriel
 - parlant couramment Anglais et pouvant voyager fréquemment
 - point d'attache : DIEPPE

assistant technique

PARIS (réf. AT)
 - capable étudier Cahiers des Charges internationaux et de rédiger des soumissions
 - bonnes connaissances de la langue anglaise nécessaire
 - expérience manutention exigée
 - lieu de travail : PARIS

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo (ret.) s/réf. correspondante à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui trans.

Très important établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier recherche son

Responsable des participations

dans des programmes de promotion immobilière.

Les fonctions seront :

- La sélection de projets immobiliers et leur mise au point avec les promoteurs.
- La constitution des "tours de table".
- La gestion de ces participations.

Les candidats susceptibles d'être retenus devront :

- être âgés de 35 ans au moins.
- être diplômés d'une Grande Ecole (HEC - ESSEC - IEP - DROIT).
- avoir une solide expérience de la promotion immobilière notamment dans le domaine financier.
- savoir animer une équipe de collaborateurs.
- avoir le goût des contacts et de réelles qualités de négociateur.
- avoir le sens de la décision.

Adresser c.v. détaillé, photo et présentations sous réf. "Havas Contact" 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

Documentaliste

La SAMDA, Compagnie d'Assurances, met en place un Service Documentation et offre à un(e) jeune universitaire, après une formation préalable assurée par la Compagnie, de prendre la responsabilité de ce service. Celui-ci comportera la gestion du budget des abonnements, le stockage des documents, le suivi de « fonds documentaire » et les nombreuses liaisons avec tous les services intéressés.

Ce poste convient à un(e) débutant(e), ayant une bonne culture générale et littéraire, par exemple Bac A et 1 ou 2 ans en Faculté. Une formation spécifique de documentaliste n'est pas nécessaire. Par contre l'aisance dans les contacts et des aptitudes sur le plan classement et gestion sont indispensables.

Lieu de travail : PARIS (8^e). Statut Stagiaire Cadre. Rémunération de début non inférieure à 30.000 F

garantit une totale discrétion à l'égard de votre dossier (lettre man. C.V. détaillée, sous réf. M. 11.262, 33, quai Gallieni, 92193 Suresnes.

Paris-Sheraton Hotel

1000 CHAMBRES
 Quartier MONTPARNASSE

recherche d'urgence

DIRECTEUR DES VENTES

CONDITIONS INDISPENSABLES :
 Expérience en hôtellerie ou industries de voyages.
 Connaissances Marché et Agences de voyages et Compagnies aériennes.
 Parlant parfaitement Anglais et Français.
 Possibilité promotion au sein de la chaîne.
 Salaire intéressant en fonction de l'expérience - 13ème mois.

Env. candidature et photo. Service du Personnel 19, rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris (Discrétion assurée).

la Société Mutuelle d'Assurances

114, avenue Emile-Zola Paris 15

recherche

licenciés en droit

Postes à pourvoir :

- REDACTEURS PRODUCTION
- REDACTEURS SINISTRES

Envoyer CV manuscrit, photo et présentations à Mme Viard «L.D.», S.M.A.S.T.P., 114, avenue Emile-Zola 75016 PARIS.

BANQUE ROTHSCHILD

recherche pour ses nouvelles Agences à PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Niveau CLASSE IV ou V

Les candidats devront justifier d'une bonne expérience des services bancaires. Excellente présentation et contact humain sont les caractéristiques personnelles requises pour s'intégrer à une équipe de qualité.

ATTACHÉS DE DIRECTION

spécialistes titres et bourses

Les candidats devront posséder une connaissance approfondie depuis plusieurs années dans le domaine et une expérience confirmée de la clientèle privée. Age indifférent.

Adr. lettre man., C.V. et photo, Banque Rothschild, Division du Personnel, 21, rue La Fayette, 75008 Paris.

Établissement Public à caractère culturel recherche pour sa cellule Édition-Diffusion un

responsable de gestion des stocks et de l'analyse des ventes

Une expérience antérieure dans une entreprise industrielle ou commerciale et une formation en comptabilité analytique sont un atout pour ce poste.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et renseignements mutuels sous réf. S 5 à J.N. TROU 14, rue de Longchamp - 92200 Neuilly-sur-Seine Tel. 508.25.00.

Exploitation de chauffage

Société de service, la vente de confort thermique est notre vocation (chauffage, ventilation, climatisation...). Nous gérons, sur contrats, des installations de grands ensembles situés dans toute la France. Nous recherchons pour la région parisienne un

ingénieur ou technicien supérieur

100.000 F. +

pour animer, contrôler, diriger, les équipes de conduite-dépannage-élagage responsables de la région. Après mise en route vous en deviendrez rapidement le responsable de l'exploitation.

30 ans au moins, la connaissance des installations, des combustibles, des matériels, la disponibilité totale, les notions du service, du long terme, de l'économie d'énergie, sont les clés de votre réussite dans ce poste, ouvert sur de hautes perspectives d'évolution.

Réponses et discrétion assurées à une lettre man., C.V. + photo + rém. adressées à réf. B/5752 à Mme Faucon 93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly - membre de l'ANICERP

TECHNICO-CCIA

Administration Export

Pour suivre l'expansion de ses ventes à l'étranger, un importateur fabricant de tuyauteries flexibles crée poste sélective Intégrée service Administration Commerciale, en particulier administrateur des ventes sur le marché allemand, comportant :

- Réalisation des propositions et des devis,
- Suivi des commandes et des livraisons en relation avec les clients et transitaires,
- Préparation des factures.

Bonnes bases techniques (mécanique, métallurgie) indispensables. Pratique de l'allemand et/ou de l'anglais nécessaires. Son salaire de départ.

Documentation sur poste avant 1^{er} entretien

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et photo (ret.) à réf. A05 MARTELL 54, rue des Petites Écoles 75001 PARIS APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche pour son usine située au Sud de Paris

INGÉNIEURS

Position II ou III A
 10 ans d'expérience minimum
 GRANDES ÉCOLES (Sup. Aéro, A. et M., etc.)

INGÉNIEURS débutants

GRANDES ÉCOLES (Sup. Aéro, A. et M., etc.)

Pour son Bureau d'Études (équipements avioniques)

Envoyer curriculum vitae et photo à réf. 7.207, CONTRASSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Importante Société Succursaliste de Distribution

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le poste comporte des responsabilités importantes, en particulier :

- Direction administrative et financière.
- Étude des problèmes juridiques, fiscaux et de contentieux.
- Conception et mise en œuvre du contrôle de gestion.

Il conviendrait particulièrement à un jeune diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, SUP de CO) ayant acquis une formation complémentaire de juriste (licence en droit ou équivalent).

Une expérience de quelques années dans des fonctions similaires serait utile, la connaissance de l'espagnol est souhaitable.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite) seront traités confidentiellement par :

Bouvard, Gauthier, Martichoux & Associés
 Conseillers de Direction
 54, rue des Entrepreneurs - 75015 Paris

RESPONSABLE EXPORTATION

80.000 - 100.000 F.

- Il s'agit, dans le cadre d'un plan ambitieux, de développer fortement nos ventes dans le Marché Commun.
- Nous sommes leader sur notre Marché en France. Nous vendons, sous une grande marque nationale, un produit de grande diffusion dans les canaux de Distribution modernes.
- Sous la responsabilité du Directeur de l'Exportation, le titulaire aura très rapidement la responsabilité complète de certains marchés.
- Une expérience commerciale de 4 ou 5 ans ainsi que la pratique courante de l'Anglais et de l'Allemand sont indispensables. Une expérience de Produits Textiles et une formation commerciale supérieure seraient également appréciées.
- Les possibilités de carrière sont nombreuses dans notre Société qui fait partie d'un grand Groupe Industriel Français.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
 service M.1006, 10 rue de la Paix, 75002 Paris

responsable des recrutements

Formation PSYCHO, PSYCHOSOCIOLOGUE
 Bonne expérience recrutement cadres.

Sous les ordres du Chef du service Gestion du Personnel, assurera :

- Recherches candidatures, entretiens, appréciation qualités humaines (60 ingénieurs et Cadres recrutés chaque année) et accueil nouveau personnel.
- Souhaitons qu'aptitudes candidat lui permettent également d'animer stages internes de formation dans le domaine communication travail en groupe.

Ecrire avec CV dét. s/réf. 1073 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

S.A. CHIFFRE AFFAIRES HORS TAXE

34 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL PARIS recherche

POUR SECONDER DIRECTEUR COMMERCIAL

HOMME JEUNE
 SOLIDE FORMATION
 ORGANISATION GESTION

Position Cadre
 - Supér. connaissances branche papeterie souhait. Adresser curriculum vitae détaillé et références : Mmes VALLEE - B.P. 342 75624 Paris Cedex 13

IMPORTANTE SOCIÉTÉ 80 KM DE PARIS

recherche

1 CONTROLLER

parfaitement BILINGUE ANGLAIS.

Il dépendra directement de la direction. Il aura sous ses ordres l'ensemble des services comptabilité et trésorerie. Il sera apprécié, mais non indispensable, que ce cadre ait des connaissances sur les techniques financières et comptables pratiquées aux U.S.A.

Nous assurons une rémunération importante. Possibilité logement.

Adresser curriculum vitae détaillé sous n° 18.854 à RUSE Publicité, 94, r. d'Assasville, 75016 PARIS, qui transmettra.

La plus entière discrétion est assurée.

كنا لاليل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.S.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,88

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.S.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,08
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	28,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

responsable participation

UN INGENIEUR TUYAUTEUR COORDINATEUR D'AFFAIRES AU SEIN DU DEPARTEMENT ACHATS

Plusieurs années de bureau d'études en d'atelier de fabrication de tuyauteries ont fait de vous un spécialiste sérieux d'écouter vers les achats et la coordination d'affaires dans la société.

Nous vous proposons, au sein de notre département achats, de louer et de diriger les appels d'offre des matériels et accessoires de tuyauteries des clients principaux des chantiers que vous coordonnez, de négocier avec les fournisseurs, d'analyser les commandes, d'assurer les livraisons commerciales et financières.

Cette fonction à votre vue permettra de valider vos connaissances et d'élargir votre domaine de responsabilité.

R.F. M. 25

FRAMATOME Service Emploi/Orientation
 Your FIAT 16 - 82084 Paris Métro Clichy 15

DANS UN AN

Nous sommes le premier constructeur européen de matériels informatiques et de bureaux. Nous voulons développer qualitativement notre potentiel humain.

olivetti

propose aujourd'hui à de **JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES COMMERCIALES (HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent)** de s'intégrer après une formation active d'un an à nos divisions : **COMMERCIALE - INFORMATIQUE - MARKETING FINANCIERE - ORGANISATION - RELATIONS HUMAINES**

Envoyer C.V. à Monsieur GIESE - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 81, Fbg St-Honoré 75008 PARIS - Discretion et réponse assurées.

UN POSTE «CLE»

Nous sommes le filiale d'un Groupe international. Notre Société est importante : 2000 personnes, 250 millions de C.A. Nous fabriquons et distribuons des produits "grand public" et nous sommes un des leaders dans notre spécialité sur le marché français. Nous cherchons :

un directeur commercial

de tout 1er plan

possédant une solide expérience du marketing, connaissant, si possible, les problèmes de distribution "grand public" et ayant prouvé ses qualités de "manager d'homme".

Si notre image de marque et notre circuit de distribution sont excellents, notre réseau commercial a besoin d'être "repéré en mail". Compétence de la conjoncture, la mission confiée sera difficile et de la plus haute importance pour l'avenir de notre Société, mais le titulaire du poste sera fortement soutenu par la Direction Générale et disposera de tous les moyens nécessaires pour développer les ventes tant en France qu'à l'Étranger.

Il aura la possibilité d'évoluer au sein de notre Groupe. Sa rémunération sera élevée :

+ 250.000 F. par an, au départ

Ecrire à : G. ROLLOY sous référence M 380

BERTI 29, avenue de l'Opéra 75002 PARIS
 sélection Discretion assurée.

QUE ROTHSCHILD

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES DE TRAVAIL TEMPORAIRE PARIS ET REGION PARISIENNE recherche

CHEF D'AGENCE « SUPER-VENDEUR »

Il sera responsable :

- de la direction, de l'animation et du contrôle des activités des responsables d'exploitation administratifs et commerciaux ;
- des liaisons avec les services du Siège.

IL DEVRA AVOIR :

- 30 ans minimum ;
- une expérience de Directeur d'Agence dans une entreprise de travail temporaire de préférence ;
- une formation technique et une expérience industrielle ;
- le goût et la pratique de la vente et de la gestion commerciale ;
- un tempérament affirmé de « gagnant ».

Animation exceptionnelle croissant très vite à fonction des résultats.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae scanné résumant, ad. à PUBLI-DIRECT, boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS, sous référence 4.001 (à rappeler sur l'enveloppe).

L'une des premières sociétés de TRAVAIL TEMPORAIRE Paris et Région parisienne recherche

ADJOINT CHEF D'AGENCE « INDUSTRIE »

Il sera responsable :

- du recrutement du personnel industriel ;
- de son affectation ;
- de la gestion des contrats de mission ;
- du suivi et de la maintenance du personnel dans les entreprises ou sur les chantiers.

IL DOIT AVOIR :

- 30 ans min., une bonne formation technique ;
- de l'intérêt pour les problèmes humains ;
- le goût de la gestion et un aspect commercial ;
- si possible une bonne expérience des chantiers ou de l'atelier.

Rémunération très intéressante. Une aux résultats. Adr. lettre manuscrite avec C.V. et rémunération scannée sous la référence 3.305, à PUBLI-DIRECT, 41, bd Strasbourg, 75010 PARIS - Tél. : 282-69-65. DISCRETION ASSURÉE.

Decision Data — premier constructeur de matériels de bureau et de périphériques 80 et 88 solutions — offre une excellente opportunité pour un poste de :

DIRECTEUR DES VENTES O.E.M. PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS

Responsable des ventes en France et en Italie. Il est ingénieur diplômé en électricité ou en mécanique et il a au minimum 3 ans d'expérience technico-commerciale de préférence dans le domaine des périphériques électro-mécaniques. Il doit être capable de faire des propositions techniques et commerciales et de les présenter en anglais et en français aux bureaux de décision.

Notre organisation en pleine expansion, avec des unités de fabrication en Grande-Bretagne et aux États-Unis et avec des sociétés assurées la vente et la maintenance dans toutes les régions importantes offre de grandes possibilités aux personnes compétentes.

Des hauts salaires sont liés aux commissions sur les ventes et à différents avantages. Si vous êtes intéressés, envoyez-nous votre C.V. à : Decision Data, 49-51, rue de Valenciennes - 75013 PARIS. Tél. : 203-64-61. Télax 67987.

DECISION DATA

GRUPE T.P. NATIONAL recherche pour son SIÈGE PARIS

UN ORGANISATEUR COMPTABLE

- Jeune cadre ayant 5 à 10 ans d'expérience d'animation comptable.
- Ses fonctions seront sous la responsabilité d'un chef de service :
 - l'animation et l'organisation des méthodes comptables d'une centaine d'établissements et de filiales décentralisées en métropole ;
 - la coordination avec l'informatique de l'étude et de la mise en place des applications comptables.
- Ses fonctions impliqueront :
 - une formation supérieure (D.E.C.S., B.S.C., S.T.S. ou équivalent) ;
 - de fréquents déplacements en France ;
 - une capacité à travailler en équipe.

Adressez C.V. et présentations sous réf. 1.982 à P. LITZAU S.A., 10, rue Louvois, 75003 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

RES IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION (Centrale d'Achats et Chaînes de Grands Magasins) recherche

pour un poste de **CADRE à PARIS :**

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE DU GROUPE

connaît en Droit Privé, ayant plusieurs années d'expérience pratique du Droit de Affaires, notamment en matière d'actes de procédure. Expérience notariale très souhaitée. Nombreux avant. sociaux. Restaurant d'entreprise. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et présentations à n° 23.938 B, Editions ELU Publicité, rue Docteur-Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Filiale commerciale d'un Groupe international recherche pour proche clientèle :

CHEF DE COMPTABILITÉ STOCKS

LA FONCTION :

- Perfectionner et faire évoluer le système actuel ;
- Contribuer à l'analyse comptable et financière ;
- Assurer le contrôle de la gestion des Achats et du budget stocks ;
- Perspicacité dans la Société ou le Groupe.

LE CANDIDAT :

- à plusieurs années d'expérience similaire, de préférence dans une technologie complexe ;
- personnalité et présence, sens de la négociation, volonté de concrétiser.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et présentations sous référence 78512 à :

Roland Berger & Grep Ass.
 International Management Consultants,
 7, rue Marcel-Aimé, 91900 MEUDON.
 R.B.E.P.

Pour faire face à son expansion **Leader Européen** en biens de consommation industrielle engage

PROMOTEUR DE VENTES sur Région Parisienne 30 ans minimum.

Qualités requises :

- Personnalité dynamique ;
- Formation Ingénieur ;
- Expérience de vente produits industriels.

Offre :

- Salaires élevés. Statut de cadre ;
- Participation importante aux fruits de l'expansion ;
- Formation assurée sur le produit de la société.

Adressez C.V. manuscrit, photo et présentations à **CEPI** 9, rue Thérèse 75001 PARIS.

TEXUNION l'un des principaux GROUPE TEXTILES EUROPÉENS recherche un

Chef de Ventes Tissus Ecrus

- Attaché à la DIRECTION du MARKETING il travaillera en étroite collaboration avec les Unités de Production situées en France et à l'Étranger.
- Il sera Responsable du Développement des Ventes auprès d'une Clientèle d'industriels transformateurs sur les principaux Marchés Mondiaux.

Ce poste situé à PARIS conviendrait à un candidat de 30 ans minimum ayant une EXPERIENCE EXPORTATION et d'excellentes connaissances de l'Anglais et de l'Allemand. Il devra pouvoir agir seul et être digne de toute confiance. Les voyages occuperont environ la moitié de son temps. Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par **DEVELOPPEMENT** service M.1001, 10 r. de la Paix, 75002 Paris

RESPONSABLE PORTATION

recherche pour l'un de ses **ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

UN CADRE spécialisé dans le CRÉDIT ACQUÉREUR Immobilier

Formation enseignement supérieur ; Expérience commerciale indispensable dans la spécialisation demandée. Bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. à FNCS, 60, av. Champs-Élysées, Paris (8^e).

Département immobilier d'un groupe international recherche pour PARIS

CADRE RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Âgé de 30 ans minimum 5 ans d'expérience environ en ce domaine.

COMPÉTENCES :

- Droit de la construction, fiscalité immobilière, financement des opérations.
- Formation de base ou activités antérieures en rapport étroit avec l'immobilier.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Etude des affaires nouvelles, montage des opérations, prévisions diverses, constitution et mise à jour des dossiers, suivi d'exécution et contrôle.

Envoyer avec C.V. expilète et prêt. à réf. SITEMCM **CETAGEP** 20, AVENUE AMÉLIE LEMOINIER 75101 MARLY LE ROY

HONEYWELL AUTOMATION recherche pour sa Division Thermique - Confort

RESPONSABLE NATIONAL de son réseau de distribution

100 points de vente 20 millions de C.A. à doubler en 1977

Ce poste RATTACHE AU DIRECTEUR DE DIVISION, devrait intéresser une personnalité d'envergure Ingénieur diplômé, B.E.C., B.S.B.C. — plus de 35 ans, très introduit dans la profession, ayant une expérience de plus de 5 ans dans l'animation de circuits de vente industriels (grossistes, concessionnaires, etc.).

L'importance de cette fonction dans le cadre d'une politique de **DELEGATION MAXIMUM** exige du titulaire une expérience approfondie de la GESTION et un ESPRIT MARKETING TRÈS DEVELOPPÉ. Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Env. C.V., photo et présentations, en réf. T/C. à : Direction du Personnel, HONEYWELL S.A., 12, rue Avallée. — 92240 MALAKOFF.

8 recherche

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL EXPORT 40 % du chiffre d'affaires de la société

- Trilingue complet anglais-allemand ;
- Formation commerciale supérieure ;
- Expérience dans le domaine du commerce international produits de grande consommation ;
- Familiarité aux concepts du marketing et de la publicité ;
- Stabilité aux contacts commerciaux à haute niveau.

Ne pas téléphoner

Envoyer C.V. détaillé, photo et présentations à : S.P.L.I. Service Export (réf. 378), 158, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

UN DES GRANDS INDUSTRIELS DE LA PEINTURE EN FRANCE

UN DES GRANDS INDUSTRIELS DE LA PEINTURE EN FRANCE (250 Millions de C.A.) Siège proche banlieue PARIS recherche

ADJOINT au DIRECTEUR des ACHATS

- Expérience des achats nécessaire.
- Formation Ecole Commerciale souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à n° 4.988, CENTRE PUBLI, 30, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

SOLVAY & C^{IE} DIRECTION NATIONALE POUR LA FRANCE recherche :

LE CHEF D'EXPLOITATION DE SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION A PARIS

Le poste conviendrait à un candidat :

- de formation Ingénieur ;
- ayant une expérience industrielle de 2 à 4 ans, de préférence dans l'informatique ou les automatismes ;
- possédant des qualités de communication et de coopération indép. pour une telle fonction.

Env. avec C.V. et prêt. à Direction du Personnel, 12, cours Albert-Ler - 75382 PARIS - CEDEX 02.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINÉ recherche pour Argenteuil

INGÉNIEUR 35 ans minimum ayant expérience Projet et réalisation, unité Chimique ou Pétrochimique.

INGÉNIEUR 35 ans minimum ayant forte expérience en Chaudière de récupération.

Langue Anglaise maîtrisée. Téléphoner au 262-21-32, poste 210.

AGENT TECHNIQUE-COMMERCIAL FOUR BRYCON PARISIENNE est recherché par Société Lyonnaise

Construction réducteurs et boîtes de vitesses. Expérience B.E. indispensable pour inspection et suivi clientèle industrielle. Travail indépendant nécessitant dynamisme et ambition. Il faut voiture et téléphone personnel. Tous frais remboursés. Salaire suivant qualification plus intéressement sur C.A. réalisés.

Env. n° 8.202, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

La région parisienne

PORTRAIT

DANS LA VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLÉE

M. Rousselot entre les pots de fleurs et les élus

Nommé depuis peu en remplacement de M. Pierre Carle, décédé, M. Michel Rousselot, directeur de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, affronte la tâche de créer un péage sur la future autoroute de l'Est (A-4) ris- que de freiner les construc- tions prévues et provoque la colère des élus, des promo- teurs et des industriels.

Alors que la biographie, on clas- serait M. Rousselot parmi les hommes peut-être davan- tage voués à la réflexion qu'aux « grandes manœuvres » sur le terrain. Né en 1931, ancien élève de l'École polytech- nique et de l'École nationale des ponts et chaussées, il a débuté en Afrique avant d'entrer, en 1960, au service des affaires économi- que et internationales du ministè- re des travaux publics et des transports, dont il a assumé la responsabilité de 1964 à 1969. Il a ensuite été nommé chef de ser- vice régional et urbain au com- missariat général du Plan.

Une belle tentative

Tout compte fait, M. Rousselot trouve ses nouvelles fonctions en- core plus intéressantes que les précédentes, car il œuvre désor- mais sur « une zone géographi- que limitée, pour améliorer toutes les conditions de vie de ses ha- bitants. C'est plus satisfaisant que d'être conseiller dans un ministère où il n'y a pas une de vos idées sur dix qui passent... »

concrets : un modèle de déve- loppement urbain qui a notam- ment démontré que l'achat d'un logement n'est pas à la portée d'un jeune ménage français ; les contrats de progrès avec le S.N.C.F. ; la rationalisation des choix budgétaires qui a permis au ministère de l'équipement de se doter d'un budget-programme, « modèle de clarté ».

ALAIN FAUJAS.

Les incohérences de la signalisation sur les routes.

« Inadaptée, incohérente, inexistante », c'est ainsi que le magazine TRAFIC dénonce les insuffisances de la signalisation routière.

An sommaire : le programme détaillé des travaux sur les routes et autoroutes pour toute la France ; la comparaison du prix d'un voyage par la route et par l'autoroute ; la traversée des Vosges par la route des Crêtes ; le retour du tramway en province et... la revanche du piéton.

TRAFIC, le magazine au service des automobilistes, donne une foule de renseignements pratiques et d'astuces utiles à tous les conducteurs.

TRAFIC se vend chez votre marchand de journaux.

INVESTIR DANS LA PIERRE PARIS 10°

Il reste à vendre 10 appartements occupés

2 pièces	40.300 F.
3 »	57.000 F.
4 »	71.500 F.

Immeubles en pierre de taille
Bureau de vente : 4, rue Civiale, Paris 10°
TÉLÉPHONE : 202 32 04 - 256 38 84

Alfortville du côté des Arméniens

Alfortville, dans le Val-de-Marne, tout le quartier sud, entre la place Carnot et le chemin de Villeneuve-Saint-Georges, est une véritable ville arménienne où vivent quatre mille à cinq mille personnes.

Chassés de Turquie par les massacres ordonnés le 24 avril 1915, les Arméniens se sont réfugiés dans plusieurs pays, et, sur le chemin de l'Amérique, en France. Beaucoup se sont installés définitivement à Marseille, leur port d'arrivée, à Valence ou à Lyon. Dans la région parisienne, la communauté la plus importante (la seconde après celle de Marseille) s'est établie à Alfortville. Enclave rieuse d'armé- nité dans la banlieue, elle mène sa propre vie sociale, culturelle et religieuse.

Les anciens, ceux qui ont survécu aux mas- sacres de 1915, on les croise parfois rue Komitas ou rue du Groupe-Manouchian. Ils sont vêtus de sombre des pieds à la tête, comme si, plus d'un demi-siècle après, ils portaient encore le deuil de leur million et demi de morts. Les femmes ont un fichu noir noué autour de la tête et vont doucement, en baissant les yeux. Les hommes ont de superbes moustaches relevées en pointe, leur visage, fin et ridé, est dominé par des yeux larges et tristes.

« Je n'ai pas connu mon grand-père. Il a été pendu par les Turcs, raconte le peintre Aslanian. Ma grand-mère est morte dans le désert... Mon père s'est d'abord réfugié en Bulgarie, puis il est venu ici... » Les premiers immigrants sont arrivés, par petits groupes, entre 1924 et 1925.

Exilés aux poches vides et aux bras chargés d'enfants, ils se sont établis, tant bien que mal, dans ce quartier d'Alfortville qui était alors une zone marécageuse. De leurs mains, ils ont construit leurs maisons et se sont établis comme artisans ou comme boutiquiers, reprenant, dans la France du vingtième siècle, les métiers de leur père : cordonniers ou tailleurs.

Ceux qui ont vécu cette période ont gardé le souvenir de l'un d'eux qui, jusqu'à la guerre, cultivait discrètement le hachisch dans le bout de son jardin, comme on le faisait en Turquie. Il le vendait à des Arabes. Le commissaire était au courant, mais ne disait rien...

« En arrivant, beaucoup d'entre nous ne parlaient pas un mot de français, explique un vieil homme, et beaucoup ne l'ont jamais appris. A cause de cela, nous étions souvent mal repus, dans les bureaux... » Mais, très vite, ces rudes travailleurs, entrepreneurs, durs à la tâche, se sont fait respecter par les Alfortvillais.

Beaucoup de tailleurs sont devenus de petits patrons de la confection. Ils ont monté des ateliers à Paris, rue d'Aboukir, dans le quartier du Sentier, et achèvement se font construits des villes entre la place Carnot et la rue Dijon. Il est vraisemblable que, aujourd'hui, la plupart des Arméniens d'Alfortville sont au moins aussi aisés que les autres Alfortvillais.

Le café et l'église

Négociants en textiles ou manœuvres, tous se retrouvent le soir au Café Philippe, place Carnot, qui est connu jusqu'au Liban comme un des centres de cette « vie arménienne à Alfortville ». Il y a plusieurs autres cafés arméniens qui constituent autant de grandes familles, comme l'antique Café de l'Espérance, dans le sud de la ville. On joue aux cartes ou au jacquet — « tavou » en arménien. On parle beaucoup du passé. On se retrouve aussi à l'église arménienne apostolique de la rue Komitas, où en 1970 a officié Sa Sainteté Vasken I^{er} catholico de tous les Arméniens, ou bien à l'église évangélique arménienne, rue du Groupe-Manouchian, ou à l'église des frères évan- géliques arméniens, place de l'Europe.

« Avant, on allait beaucoup les uns chez les autres pour des vaillées. On jouait les vieux

airs ou on improvisait à la cithare arménienne. Les vieux racontaient leurs histoires. Mal- nant, beaucoup sont morts, et les autres sentent l'isolement, même parmi nous... Peu à leur monde se perd... »

Les jeunes vont à l'Union de la Jeune Arménienne. Mais, surtout, pour se retrouver entre jeunes et jouer au football. Et si sur terrain ils utilisent quelques mots arméniens c'est pour tromper l'adversaire... D'ailleurs, plupart ne comprennent plus leurs gra- parents et font leur vie de leur côté. Les ta- tiques font remarquer que les églises vident, et ils se demandent si, dans trente il y aura encore des Arméniens.

Trop bien réussie, l'intégration ne va- pas aboutir à l'assimilation complète et à l'effacement de la communauté ? C'est ce que veut éviter M. Ara Krikorian, rédacteur en chef de la revue *Halastan* (Arménie) et un des responsables de la Fédération révolutionnaire arménienne qui rappelle qu'une maison de la vie arménienne sera prochainement le Ju Alfortville, grâce à l'appui déterminant de M. Joseph Francechelli, maire de la ville député socialiste. Pour M. Krikorian, cette son montrera la volonté de la commu arménienne de préserver son très riche culturel.

M. Armand Nohanian, architecte comme grand-père était « bâtisseur de malic adjoint au maire d'Alfortville depuis 1965, maire général de la Fondation des trac arméniennes, estime de son côté : « J'continue à croire, fondée sur l'observati- cette communauté arménienne d'Alfortville tous les Arméniens qui la côtoie, qu'entre eux n'oubliera jamais son origine nouvelles générations témoignent d'une ce- étouffante à faire la synthèse entre la ca- sance — et l'acceptation — de leur cult- une intégration absolument dénuée de con- au contexte français. »

FRANÇOIS MÉTAY

Libres opinions

Un maire, pour quoi faire ?

PARIS se porte mal ! L'in- fluence de l'argent et de la honte apparente, la poussée du béton trop dense ; devant l'ab- sence de l'Hôtel de Ville, les Parisiens manifestent le désir d'être entendus.

Dans ce contexte, l'élection d'un maire est présentée comme la pensée à tous les maux de la capitale. Malheureusement, cette élection-miracle soulève plus d'in- quêtes qu'elle n'apporte d'es- poirs. La seule Côte d'Azur, depuis des années, continue d'être dé- truite et défigurée, avec ou sans ses maires. Et comment ne pas éprouver d'inquiétudes en sachant que le maire de Paris — avec de formidables pouvoirs — sera de ce Conseil dont si peu de membres se sont élevés contre la dégradation de leur ville ?

Un maire de Paris se verra in- vitément enfoncé dans une politique partisane, submergé d'obligations électorales et repré- sentatives et finalement — comme la plupart de ses collègues de province — prisonnier à la fois des administrations nationales et communales. L'élection d'un maire — outre qu'elle donnera aux in- térêts d'argent une cible privilé- giée — renforcera, politisera les pesanteurs et ne résoudra rien.

Le vrai problème est de donner aux Parisiens la possibilité d'in- fluencer sur les décisions qui les concernent. Il est à craindre que la solution ne se trouve pas dans l'extension à la capitale — en 1977 — d'une loi de 1964... mais elle existe cependant. Ainsi, la procédure du référendum pour- rait être instituée — par quartier ou pour la ville de Paris tout en- tière — pour l'approbation de tel ou tel projet, par exemple d'urba- nisme.

De même un droit de blocage — ne serait-il que temporaire — ou plus encore un droit d'initiative

par DANIEL HYMANS (*)

— qui concernerait notamment le classement des sites — pourrait être donné à toute pétition réunissant un minimum de signa- tures, également par quartier ou pour toute la ville.

Une autre possibilité serait d'accorder certains pouvoirs à ces associations spontanées qui sont apparues nombreuses ces derniè- res années pour la défense de Paris, et qui apportent beaucoup à l'information des Parisiens. Ces associations seraient éventuelle- ment regroupées au sein d'une commission ; elles devraient dé- montrer leur représentativité et leur contribution désintéressée à la sauvegarde de la capitale.

(*) Juriste.

Loi de Roissy

« A Roissy, on a d'ab- construit l'aéroport ensuite on a pu aux moyens de la desservir A 8 h. 30, dans une d'embarquement de l'aéro- Charles-de-Gaulle, trois h- mes d'affaires attendent avion pour Lyon. L'un d' semble particulièrement content : « De la porte de l'aéroport, j'ai dû venir à ma voiture, ce qui m'ob- à payer une journée de r- king. Prendre un autobus j'aurais dû me lever en- plus tôt. Le temps gagné l'air se perd au sol entre ville et l'aéroport. Il devra avoir plus de terminus à Paris. Pas plus de huit s- tions de métro entre la ca- die et l'aéroport. »

Les deux autres passag- s'approuvent : « A partir la banlieue nord, il est im- possible d'utiliser les transp- en commun. Nous avons p- un taxi qui nous a coté 62 francs. Solution rapide m- pen économique. »

Prix forcés

De Paris à Roissy, le p- moyen d'une course en U- est d'environ 50 francs p- une demi-heure de trajet. en coûtait davantage aux- avant. En effet, en vol- hôtesse avertissement, para- si, les passagers que le U- revenait beaucoup plus ch- que l'autobus. Certains cha- leurs de taxi en profitent. donc pour forcer les p- Pourtant, le taxi est souve- le seul moyen utilisé par ce- tains passagers, comme- vici habitué de Roissy, l- homme d'affaires américain : « Le terminal de la par- Maillot ne m'arrange p- dit-il, je prends toujours l- taxi. »

Venant de Bordeaux, s- passager débarque à Rois- pour la première fois : « J- vais essayer l'autobus. Il va la porte Maillot ? C'est mol- pratique qu'Orly - Radl, m- bureau est à côté de la gar- d'Austerlitz. L'aéroport de- invalides ne fait pas m- affaire non plus. Enfin, c- verra. » De la sortie d- l'aéro, cinq minutes lui su- fissent pour trouver l'autobu-

Une vieille dame américain prend son billet dans l'auto- bus : « Dix francs ? Ce n'es- pas cher ! »

chaque mois, face à face avec votre signe de la chance !

tranche des signes du Zodiaque
tirage mercredi 14 Mai

loterie nationale

مكتبة الأمل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES TRANSPORTS EN COMMUN AUX ÉTATS-UNIS

Le train plutôt que l'avion

Les Américains utilisent l'avion moins qu'auparavant à l'intérieur des États-Unis. Cette chute du trafic, très sensible depuis le début de l'année, inquiète les compagnies aériennes.

Les compagnies américaines ont réalisé, l'an dernier, les bénéfices les plus importants depuis 1967 : 1,75 milliard de francs. Elles ont perdu, au cours du premier trimestre de 1975, 350 millions de francs. Les transporteurs aériens considèrent l'hiver comme une période de ventes maigres. N'empêche qu'outre-Atlantique la situation de l'aviation commerciale demeure préoccupante.

Au premier rang des compagnies américaines, United Airlines a perdu, depuis le début de cette année, 43,5 millions de francs, alors qu'en 1974, à pareille époque, elle avait gagné 48 millions. M. Charles C. Tilghman, président de T.W.A., annonce, pour sa part, une année très difficile qui pourrait se solder par un déficit total, pour l'ensemble de la société, double de celui qu'elle a connu en 1974.

Très mal en point, T.W.A. vient donc de solliciter auprès du Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB), outre une augmentation des tarifs intérieurs

de 6%, une subvention de 184,1 millions de dollars. L'an dernier, à pareille demande, la compagnie s'était vu opposer une fin de non-recevoir par l'administration fédérale.

La crise de l'énergie a déprimé en crise économique. Le déclin du trafic conjugué aux ravages de l'inflation sur les salaires, les prix des carburants et les autres coûts d'exploitation expliquent le marasme du transport aérien outre-Atlantique. Pour remplir coûte que coûte leurs avions, les compagnies américaines essayent de colmater les brèches, de restaurer des tarifs « très étudiés » au faveur des jeunes, des personnes âgées, des femmes accompagnant leur mari...

Le CAB a approuvé, il y a un mois, l'institution d'une troisième classe. Objectif : rendre le prix d'un voyage en avion meilleur marché que celui d'un voyage en train ou en autocar entre certaines villes des États-Unis. Pour bénéficier de ce tarif promotionnel — inférieur au barème de la classe touristique — les passagers devront se déplacer du lundi au jeudi, renoncer aux boissons et repas gratuits à bord et réserver leur place une semaine à l'avance. National Airlines envisage de tester ce système : un aller New-York-Miami coûtera 61 dollars en avion, 83 dollars en autocar et 72 dollars en train.

2 milliards de dollars

Tandis que les compagnies aériennes tentent d'enrayer la chute du trafic, la société d'économie mixte Amtrak, qui exploite depuis quatre ans aux États-Unis les services ferrés de voyageurs, modifie ses desservants en raison de l'affluence des voyageurs qui représentent 60% du trafic. A l'automne dernier, elle a présenté au ministère des transports un plan quinquennal de développement portant sur les années 1975 à 1979 qui n'a pas encore reçu l'aval du Congrès. L'Amtrak voit grand, puisqu'elle envisage à la fois la refonte des infrastructures, la rénovation des équipements et la modernisation du matériel roulant : 2,95 milliards de dol-

Région parisienne

Le nouveau statut de la capitale semble répondre aux préoccupations de la gauche

La Ville de Paris aura, après les élections municipales de 1977, un maire élu pour six ans, avec les mêmes compétences que tous les maires de France, et sans exception ni réserves. Le projet de loi modifiant le statut de Paris serait déposé avant la fin de l'actuelle session parlementaire sur le bureau de l'Assemblée nationale, pour être discuté à la session d'automne.

Un maire et ses adjoints jouiront pour six ans de tous les pouvoirs prévus par la loi de 1884 sur les collectivités locales; un Conseil de Paris composé de cent membres (au lieu de quatre-vingt-dix actuellement) élus au scrutin de liste; un conseil local d'arrondissement; un préfet qui sera seulement le représentant de l'État; telles sont les dispositions principales du projet de loi. Le maire de Paris aura donc pouvoir sur l'ensemble de l'administration de la ville. Dans le nouveau statut, il n'y aura plus de maires et maires adjoints nommés par décret. Des officiers municipaux d'arrondissement désignés par le maire de Paris seront chargés notamment des services de l'état civil. Dans chaque arrondissement, il est prévu une commission composée de ses élus



(Dessin de KONE.)

CIRCULATION

J.-J. Servan-Schreiber : le plan routier de Lorraine est menacé

Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur et sénateur régional de Lorraine, éclairé à Nancy : Le plan routier de Lorraine menacé. Son désenclavement niveau de l'Europe, par l'axe d'axe, si souvent promis et jamais réalisé, est en danger. Ses réalisations, qui ont été commencées, sont maintenant vagues.

Depuis dix jours que sont apparus les signes de ces difficultés nouvelles de l'Etat pour l'équipement de cette région, comme pour d'autres, nous avons entendu ici hier des cris de colère. Ils sont légitimes, mais ils restent vains. Le budget de crise de l'Etat, en 1976, sera inférieur en France constant en termes de moitié à celui de l'an dernier pour l'équi-

ENVIRONNEMENT

DEBAT SUR LE LARZAC

Une soirée-débat sur le Larzac est organisée mardi 18 mai à 20 h. 30 à Versailles (XV^e ligne) au centre Huit, 8, rue de la Porte-de-Buc. Le général Jacques de Bollardière, Jean Toulon, député et écrivain, et M. Philippe Fauchon, l'un des paysans de Larzac, participeront à ce débat qui sera ouvert par la projection du film *Tous au Larzac*.

LE MONDE IMMOBILIER BUREAUX

ADRESSES	PRIX MOYEN AU M2	SURFACE M2	DATE LIVRAISON	LOCATION	VENTE	DESCRIPTION	NOM DU CONSTRUCTEUR	AGENCE DE VENTE
FLANDRE 90 90, rue de Flandre PARIS	19 de 350 à 450 F F.E.T. redécoration comprise	3.700 m2 divisibles à partir de 130 m2	Immédiate	*	*	Dans quartier rénové, proximité immédiate du périphérique. Face métro GRENELLE (direction Opéra, liaison R.E.R.) Bus n° 60. Immeuble NEUF de 10 étages entièrement terminé comprenant : - Une aile séparée sur jardin, superficie de 800 m2. - Des étages de 410 m2 divisibles en 2 lots, 130 et 280 m2. Tous les bureaux en premier jour, panoramiques ou cloisonnés à la demande avec ou sans climatisation.	DEMOCREZY 59, rue Democrezy, 75015 PARIS Tél. : 532-83-31	
ROND-POINT 93 Rue du 14-Juillet Rue Gallieni 93100 MONTREUIL	93 300	26.000 divisibles	AVRIL 75	*	*	26.000 m2 divisibles par plateaux de 700 et 1.300 m2. Proximité de métro et de toutes les lignes de transport. Métro (ligne n° 9) et 6 lignes d'autobus au pied de l'immeuble. Grand centre d'affaires intégré avec 50 commerces et une grande surface. A proximité du périphérique et des autoroutes.	JONES LANG WOOTTON 80, avenue Marceau - 75008 Paris Tél. : 720-21-23 SOFRACIM 80, avenue Democrezy - 75015 Paris Tél. : 346-15-00	
PARIS - PLEYEL Carrefour Pleyel SAINT-DENIS	93 3.750 F E.T.V.A. redécoration incluse E.T.V.A. 575 F redécoration incluse	14.000 m2 divisibles par plateaux de 800 m2 environ	Immédiate	*	*	Entièrement terminé y compris cloisonnements (mobilité) et auto-commutateur téléphonique - climatisation intégrée. * Métro (ligne n° 13) jusqu'en-dessous de l'immeuble, prolongée jusqu'à CHAMPELLES - CLEMENCEAU. * Autobus : 7 lignes, n° 142 - 133 - 134 A - 134 B - 135 - 136 - 137. * A proximité du périphérique et des autoroutes A1 et A3.	COGIFRANCE 47, rue du Pt-St-Benoît, 75006 Paris Tél. : 262-70-70 (poste 339). BOURDAIS - BUREAUMATIQUE 143-166, bd Haussmann, 75008 PARIS Tél. : 227-11-03.	
SUD-EXPANSION 40 à 62, rue du Général- Malleret-Joinville, VITRY	94 Location 200 F E.T. Prix fermes et divisibles Vente 2.500 F E.T. hors redév. jusqu. 30-9-75	2.500 m2 divisibles en lots de 300 m2	1 ^{er} sem. 76	*	*	5 km de la Porte de Choisy. A proximité du complexe industriel de Thiais, de la zone commerciale de Bagneux, d'Orly. Moyens d'accès : N. 905, N. 19, Dép. 124. Bus : 122, 123, Extension 12000 du métro. Bureaux neufs conçus pour être confortables et fonctionnels. Cloisonnements mobiles - Parkings - Jardins - Cafétéria - Restaurant d'entreprises.	SOVIC 43, rue des Flandres, 75014 PARIS Tél. : 532-38-90	
ROUBEN - PASTEUR Avenue Pasteur ROUBEN	76 250 F le m2	3.750 m2 divisibles à partir de 257 m2	JUILLET 1975	*	*	A proximité du Centre urbain et des activités portuaires. Immeuble neuf de 3 et 5 étages, livré entièrement cloisonné. Parkings - Téléphone 60 lignes réseau.	A Paris : WEATHERALLS FRANCE S.A. 64, rue Le Bodin, 75008 PARIS Tél. : 225-73-90 A Rouen : J. & Ph. DESBERT 34, rue Tiersot - 76000 ROUBEN Tél. : (03) 70-97-26	
PERINOR - LILLE	59 250 F le m2	2.300 m2 divisibles à partir de 120 m2	Immédiate	*	*	Immeuble neuf, en bordure du périphérique nord. Accès aisé au centre ville et liaison directe avec les autoroutes et l'aéroport de Lille-Mersin. 9 étages de 285 m2 chacun, divisibles et livrés entièrement cloisonnés. Parkings - Téléphone, 100 lignes réseau.	A Paris : WEATHERALLS FRANCE S.A. 64, rue Le Bodin - 75008 PARIS Tél. : 225-73-90 A Lille : REVAL DEMURELLES 18, r. des Fosseuses, 59000 LILLE Tél. : (03) 54-62-25 et 57-47-64	

Cette rubrique de publicité, ouverte chaque lundi (le Monde daté du mardi) à tous les constructeurs-promoteurs, est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier bureaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Un capitaliste encombrant

M. Marcel Boussac met les pouvoirs publics dans l'embarras. Jusqu'à présent lorsque l'Etat était amené à s'intéresser à une entreprise en difficulté, le scénario était clair : les propriétaires ou les actionnaires se retireraient sur la pointe des pieds, laissant le plus souvent à l'administration le soin de trouver une solution industrielle et de redresser financièrement l'affaire.

M. Marcel Boussac agit de manière toute différente. Seul propriétaire d'un empire textile qu'il a créé, mais qui est maintenant ébranlé par des erreurs de gestion incontestables, il n'entend pas céder la place, mais, « capitaliste exemplaire », il accepte d'utiliser sa fortune personnelle pour soutenir son groupe. En contrepartie de cet effort financier, l'ex-roi du coton repousse toute ingérence dans l'organisation et la direction de ses sociétés. Il refuse le plan de redressement mis au point par M. Claude-Alain Sarre et nomme son neveu, M. Jean-Claude Boussac, à la présidence du directeur du C.I.F.F., la société qui cofinancie les activités textiles de son groupe.

La moins que l'on puisse dire est que cette nomination a été accueillie avec enthousiasme. Le ministre de l'Industrie et de la Recherche, les banques, la C.N.P.F., qui avaient activement contribué à la mise sur pied de la solution « Sarre », ne s'en cachent pas. Ils redoutent que l'épisode Jean-Claude Boussac n'aggrave encore une situation qui exige des décisions immédiates et énergiques. Mais que peuvent-ils faire ? Le groupe

Boussac n'a pas déposé son bilan. Alors ? Amener M. Boussac à composer en lui supprimant les crédits bancaires ? M. Boussac est riche et peut tenir longtemps.

A la vérité, il n'existerait théoriquement qu'une solution ne remettant pas en cause le droit de propriété : racheter le groupe. Mais son propriétaire n'est pas vendeur. Bref, c'est l'impossibilité et l'incertitude pour quinze mille salariés.

Que les pouvoirs publics, le patronat, les banquiers qui redoutent un effondrement mettant en péril l'emploi de plusieurs milliers de travailleurs, n'aient les moyens légaux de le prévenir, incite à conclure que le droit qui confond capital et travail est pour le moins inadéquat. Ce n'est pas le premier exemple ; ce n'est malheureusement sans doute pas le dernier.

PHILIPPE LABARDE.

SYNDICATS

DIVERGENCES AU CONGRÈS DES POSTIERS F.O. A PROPOS DE LA GRÈVE DE L'AUTOMNE DERNIER

Lors du congrès de la Fédération syndicale des travailleurs de l'I.T.T. Force ouvrière, la section Ile-de-France, numériquement la plus importante, a reproché à d'autres sections d'avoir interrompu trop rapidement la grève de l'automne dernier. Au-delà de ces divergences de tactique, les militants de la région parisienne qui comptent dans leurs rangs de nombreux trotskistes reprochent aux dirigeants nationaux de Force ouvrière de privilégier la politique d'accords contractuels aux dépens de l'action revendicative de masse. Certains militent affirmant l'existence de tendances analogues au sein d'autres sections. De ce fait, le rapport d'activité du secrétaire général n'a recueilli que 75 % des suffrages contre 20 % lors du congrès précédent.

En revanche, la motion d'orientation a obtenu 89 % des suffrages et le secrétaire général sera élu. M. Fournier a été réélu dans ses fonctions. Les revendications des postiers F.O. portent sur les points suivants : application du protocole d'accord du 5 novembre 1974 (complète de la structure des rémunérations (traitement minimum fixé à 120 % du SMIC dans la fonction publique), amélioration des conditions de travail, extension progressive du départ en retraite à cinquante-cinq ans.

M. André Bergeron (F.O.) a été élu à la présidence de l'UNICEF, un mouvement de M. Bernasconi (P.M.E.), en application du principe d'alternance appliqué dans cette institution paritaire d'assurance-chômage complémentaire.

M. CALVEZ

CONFIRME SA CANDIDATURE A LA PRÉSIDENTIE DE LA C.G.C.

M. Corantin Calvez, délégué général de la C.G.C., a déclaré dimanche 11 mai, à Combloux (Haute-Savoie), qu'il maintiendrait sa candidature à la présidence de la C.G.C. M. Calvez faisait jusqu'à présent équipe avec M. Jean Meunier, secrétaire général de la C.G.C., sans que l'un ou l'autre ait jusqu'à ces derniers jours précisé celui qui postulerait au poste occupé par M. Meunier. Le comité national pour la rénovation de la C.G.C. a laissé entendre la semaine dernière qu'il se pencherait pour la candidature de M. Meunier à la présidence. Il semble qu'à la suite de cette décision, M. Calvez ait renoncé à faire équipe avec M. Meunier pour tenter seul sa chance à la présidence. Il y aurait désormais trois candidats pour la succession de M. Meunier puisque, outre le délégué fédéral et le secrétaire général actuels de la Confédération, M. Yvan Charpentier, président de la Fédération de la chimie, a déjà fait acte de candidature.

AUTOMOBILE

APRÈS BRITISH LEYLAND

Chrysler demande une aide financière au gouvernement britannique

L'industrie automobile britannique va bien mal. Après British Leyland, à qui le gouvernement accordera une aide de 7,45 milliards de francs en trois ans, en contrepartie d'une prise de participation de 75 % des titres (le MOOC de 26 avril), c'est Chrysler U.K. qui a besoin des concours publics pour se maintenir à flot.

M. Don Lander, directeur de la filiale anglaise du constructeur américain, a déclaré, lui-même, qu'il entrait demander une aide financière du gouvernement, conformément à la loi industrielle de 1972, afin de poursuivre la fabrication de nouveaux modèles. Le soutien public à propos d'une des « discussions informelles ont déjà eu lieu », selon M. Lander, compléterait une demande de prêt de 35 millions de livres (350 millions de francs) fait à l'établissement financier de l'industrie (Finance For Industry).

On connaît bien les causes grandes difficultés rencontrées aujourd'hui par les constructeurs britanniques (le Monde daté 28 janvier 1975). Jusqu'en leur activité a été entravée une fiscalité sévère sur les automobiles. Quand celle-ci a levé, les sociétés britanniques avaient pris du retard technique sur leurs concurrents européens et japonais et ce sont des dernières qui profitèrent du boom de l'automobile de 1972. Les parts des quinze constructeurs sur le marché ont passé de 14 % en 1970 à 1973. Depuis le début de l'année, elle tourne autour de 33 %.

Les constructeurs britanniques ont affronté aussi des difficultés qui, selon eux, ont entraîné la perte de cent mille à cinq cent mille unités par an depuis 1972. Chrysler et British Leyland ont été particulièrement touchés par ces difficultés. D'ailleurs, ce lundi, les quatre mille ouvriers de Chrysler de Coventry, o fabricants de moteurs, ont décidé s'ils demandent suite menace de grève. Les discussions engagées samedi la direction et les délégués personnels, qui réclament un montant de salaire de 11 par semaine, ont abouti constat de désaccord.

Ce lundi également, les cents employés de bureau de l'usine Dunlop de Coventry ont décidé de leur mouvement de grève. Ils ont déjà entraîné en chômage de deux mille dans la compagnie, et de mille ouvriers chez British Leyland qui s'approvisionne chez Dunlop pour beaucoup produits.

Renault complète sa gamme de petits véhicules industriels. La Régie Renault vient d'commercialiser une R 4 fourgonnette longue ainsi qu'un break à moteur 1.1 litres cubes de la R 6. deux nouveaux modèles : longue de 30 centimètres précédents véhicules et issue de la R 4. la caisse forcée ainsi que la super les freins. Prix toutes taxes prises, clés en main : nette, 13 680 F ; break, 14 180 F.

L'Association des Français d'Automobiles (A.F.A.), deuxième groupe français de constructeur de véhicules de tourisme, a conclu un accord d'investissement de 100 millions de francs, avec le numéro un italien Gioco.

Cet accord prévoit notamment que les deux sociétés s'entendent sur leurs réservations et leurs cartes de crédit. L'A.F.A. avait signé un accord similaire en mai 1974 avec le constructeur britannique Davis. Le groupe, désigné par les trois entreprises, a gagné près de 30 000 véhicules dans le chiffre d'affaires de 400 millions de francs classera au second rang en derrière Hertz.

Les chauffeurs de bus de l'agglomération bordelaise ont repris le travail, ce matin lundi 12 mai, après vingt jours de grève.

Les syndicats ont accepté la fixation du point 100 de la grille des salaires à 1 140 F (ils réclamaient 1 130 F) et obtenu l'indemnisation des jours de grève à 40 %. — (Corresp.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Guerre de procédure à Usinor-Dunkerque

La direction demande en référé l'évacuation de l'usine

De notre correspondant

Dunkerque. — A Usinor-Dunkerque, toujours occupée par les grévistes, la direction, qui a fait identifier sur des photos quinze membres des piquets de grève, a assigné ces derniers en référé, afin d'obtenir l'évacuation des locaux et des accès de l'usine. L'ordonnance pourrait être rendue dès lundi après-midi. On s'est donc engagé dans le maquis de la procédure judiciaire.

La réunion de conciliation que l'inspection du travail s'était efforcée d'organiser lundi 12 mai vers 10 heures, entre la direction d'Usinor-Dunkerque et les syndi-

cats, n'a pas eu lieu. La navette que l'inspection départementale du travail a organisée, samedi et dimanche, entre le P.C. des syndicats à l'entrée de l'usine et celui du patronat, replié en ville n'a, en effet, pas abouti.

Alors que les syndicats s'étaient déclarés prêts à envisager la libération des grands bureaux occupés par les grévistes, la C.F.D.T. ne voulant pas s'engager pour l'avenir, c'est-à-dire pour une réoccupation en cas d'échec des pourparlers, et alors que la direction avait accepté une renouveau, celle-ci a finalement fait savoir qu'elle ne s'y rendrait pas, après l'arrêt diffusé par les syndicats et parlant du maintien et du renforcement des piquets de grève.

Cette situation sera-t-elle déblocquée à Paris au niveau des états-majors syndicaux ou patronaux et de la haute administration ? C'est la question que l'on se posait lundi en fin de matinée, alors que se préparait un nouveau meeting ouvrier.

Les chauffeurs de bus de l'agglomération bordelaise ont repris le travail, ce matin lundi 12 mai, après vingt jours de grève.

Les syndicats ont accepté la fixation du point 100 de la grille des salaires à 1 140 F (ils réclamaient 1 130 F) et obtenu l'indemnisation des jours de grève à 40 %. — (Corresp.)

TOURISME

LES ACTIVITÉS DANS LES DOM ET LES TOM

M. Olivier Stin, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a visité vendredi 9 mai 1975 au salon du tourisme de la Foire de Paris le stand des départements et territoires français d'outre-mer. Il a, entre autres, tenu sur place une conférence de presse au cours de laquelle il a dressé le bilan des activités touristiques dans les DOM et les TOM et a fait état des principales réalisations qui seraient entreprises au cours des prochains mois.

En Guadeloupe, les projets relatifs à l'aménagement du golfe de Saint-François et des Salines, à la mise en place du parc naturel et à la construction d'un village de vacances seront mis en réalisation. La construction de trois hôtels totalisant cinq cent cinquante chambres sera entreprise au Gosier.

En Martinique, un village de vacances de deux cent dix lits doit être construit, ainsi, notamment, qu'un Festival de deux cent dix chambres à Fort-de-France.

À la Réunion sera entreprise la construction d'un hôtel Méditerranéen.

Grenoble.

Pourquoi vaut-il mieux installer ses bureaux dans le centre de demain ?

Grenoble, une ville qui bouge. Pas dans le centre d'hier. A Grenoble, c'est déjà dans le centre de demain que tout se passe. Tous les événements de dimension internationale ou de haute portée scientifique ou industrielle. Tout ce qui se fait d'important dans tous les domaines.

Pour une entreprise, c'est important d'être là où il se passe quelque chose.

MONNAIES ET CHANGES

La livre sterling continue de baisser

(Suite de la première page.)

L'ampleur de la dépréciation est mesurée par ces pourcentages : par rapport à ses anciennes parités en dollar, le franc français est en deuil (en vigueur jusqu'en juin 1973), la livre a respectivement baissé de 11,8 %, 29,4 % et de 35,4 %.

Après la réunion de gouvernement des banques centrales à Bâle lundi et mardi matin, les experts monétaires des principaux pays occidentaux se réuniront mercredi à Paris, d'abord au sein du groupe numéro 3 de l'O.C.D.E. puis en tant que membres du groupe des Dix. Les sujets à

l'ordre du jour concernent notamment l'augmentation des quotas du Fonds monétaire et l'élimination de l'or des statuts de cette institution, mais les discussions seront en réalité dominées par les trois événements qui indignent le plus les monétaires internationaux : l'élargissement « à serpent européen » grâce au prochain retour du franc français à la parité de la livre, la faiblesse persistante du dollar due notamment à l'ampleur du déficit budgétaire d'une ampleur exceptionnelle aux Etats-Unis. Alors que de nombreux opérateurs, sachant que la situation monétaire internationale s'aggrave, que la devise américaine puisse longtemps rester affaiblie, ont depuis plusieurs semaines joué systématiquement sa remontée, on assiste à l'évolution d'une nouvelle et importante perte de change malgré la plus grande prudence des banques depuis la déconfiture de la maison Herstatt à Cologne (24 juin 1974).

Si la livre sterling est à nouveau menacée de traverser une crise sévère, la principale raison en est probablement l'absence d'une politique claire en Grande-Bretagne. Pour lutter contre le déficit extérieur du reste nettement moins important depuis quelques mois grâce à l'amélioration de la balance commerciale, les conseillers économiques du gouvernement se divisent entre deux écoles, qui avancent des propositions dont on serait tenté de dire qu'aucune n'est en mesure de fournir une solution. Les uns préconisent un contrôle des importations tandis que d'autres se font l'avocat d'une dépréciation de

la monnaie sur les marchés des changes. Il est vrai que le gouvernement britannique a déjà rejeté la première de ces suggestions (c'est ce que M. Wilson a encore fait dimanche à la télévision) tout en se déclarant, par ailleurs, hostile à un nouveau glissement de la livre.

Mais pour justifier leurs propos, les dirigeants britanniques ont présenté une analyse convaincante de la situation ni un programme de redressement. Ils n'ont pas dit au peuple britannique que dans tous les pays le retour à l'équilibre extérieur s'accompagne d'une remontée ou, en tout cas, d'une stabilisation de la devise nationale. Tel a été le cas en France, au Japon et, plus récemment, en Italie.

Le plus grave est sans doute que la Grande-Bretagne ne peut plus compter comme l'année dernière sur des emprunts lancés sur le marché pour régler son déficit. Elle devra sans doute faire appel au Fonds monétaire, mais les autorités britanniques continuent à espérer qu'elles pourront différer leur décision jusqu'au lendemain du référendum (5 juin). Un tel secours n'aurait pas d'effet durable s'il n'était accompagné d'un redressement intérieur. L'accent continué à être mis en Angleterre sur le contrat social ; mais le gouvernement est apparu jusqu'à maintenant impuissant pour contenir les revendications du secteur public où les majorations de salaires déjà accordées sont de l'ordre de 30 %.

PAUL FABRA.

PATRONAT

MM. DE POUCHERRE ET RIBAUD ont été élus membres d'administration de Rhône-Poulenc. — MM. Jacques de Poucherre, président du groupe Paribas, et Antoine Ribaud, président du groupe B.S.N. Gervais-Danone, ont été nommés administrateurs du groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie.

M. François Lepatre, président de la Fédération nationale de l'industrie laitière, vient d'être nommé président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires (A.N.I.A.A.). La tâche de M. Lepatre est de réorganiser la représentation des industries laitières.

A la dernière réunion de l'OPAEP

L'ALGERIE AURAIT PROPOSÉ LA CRÉATION D'UN DINAR DE COMPTE ARABE

Beirut (A.F.P.). — A la dernière réunion de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), du 2 au 5 mai derniers, l'Algérie aurait proposé la création d'un dinar de compte arabe qui serait égal à trois D.T.S. (droits de tirage spéciaux) et serait formé d'un cocktail de monnaies des pays membres de l'Organisation. C'est ce qu'affirme Al Djar, un hebdomadaire libanais dans ses éditions de dimanche 11 mai.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutschemarks	Francs suisses
48 heures	4 5/8	5 5/8	4
1 mois	5 1/4	5 3/4	4 3/4
3 mois	6 3/8	6 1/8	5 1/4
6 mois	7 1/2	7 1/2	6 1/4

Quand une entreprise décide de s'installer dans le centre d'une ville, il vaut mieux que ce soit dans le centre de demain. Pas dans celui d'hier.



LE TRIDENT A GRENOBLE. 20.000 m2 DE BUREAUX. DANS LE CENTRE. LE VRAI. PAS CELUI D'HIER. CELUI DE DEMAIN. 7000 m2 DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT EN LOCATION. 13.000 m2 EN VENTE LEASING.

Renseignements : à Paris UFFI - SLC M. FRAVAL Tél. 522.12.00 à Lyon FONCIFRANCE Tél. (78) 62.90.22 à Grenoble M. GOURDON Tél. (76) 87.11.05 M. JOURNOUD Tél. (76) 87.13.85

Une réalisation CIL 15 et 47, rue de la République 69002 LYON

مکان الی

ECONOMI

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE A BRUXELLES

Un nouvel accord a été signé entre la C.E.E. et Israël

Etat d'Israël et la Communauté européenne ont conclu, dimanche 11 mai, un accord commercial de libre-échange qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Cet accord, premier d'une série que la C.E.E. établit avec les pays riverains de la Méditerranée, a été signé, à Bruxelles, par M. Yigal, ministre israélien des affaires étrangères, et par François-Xavier Ortoli, président de la mission européenne.

Le nouvel accord, qui remplace celui qui avait conclu en 1970 entre les Six et Israël, prévoit notamment une réduction progressive des droits douaniers européens sur les produits industriels. Les abaissements à la franchise totale au 1^{er} juillet 1977. Le désarmement douanier sera à lui-même jusqu'en 1985 (le Monde du 10/05/75). Toutefois, une partie de cet accord concerne certains produits agricoles. Israël devra en vigueur que lorsque la C.E.E. aura pu le moyen de fournir des compensations aux producteurs italiens.

M. Yigal a déclaré à cette occasion que l'accord est une grande importance politique dans la mesure où il conduit à une nouvelle sorte de relation, « qui pourrait servir de modèle dans

notre partie du monde ». « Nous sommes confiants, a-t-il ajouté, que notre développement aura des effets bénéfiques non seulement sur notre économie, mais aussi sur celle de la région méditerranéenne en général et pour nos voisins en particulier. »

L'accord israélo-européen a en tout cas provoqué des réactions du côté arabe. Selon le journal Al Anwar de Beyrouth, l'Algérie a demandé que la préparation du dialogue euro-arabe soit arrêtée en signe de protestation. Au Caire, on annonce au siège de la Ligue arabe que celle-ci a demandé aux ambassadeurs arabes accrédités auprès de la C.E.E. à Bruxelles de lui fournir des précisions sur l'accord, afin d'évaluer son incidence sur la bonne marche de ce dialogue. Les résultats de ces contacts seront soumis à la commission supérieure arabe pour le dialogue avec l'Europe, qui doit se réunir au Caire le 20 mai prochain, et dont la première phase devrait commencer le 10 juin prochain, au niveau des experts. De son côté, M. Issa Al Ahmed, vice-ministre des affaires étrangères koweïtites par intérim, a déclaré, dimanche, que l'accord conclu ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur les relations entre l'Europe et les pays arabes.

Un puissant réconfort pour Jérusalem

Jérusalem. — En apposant à Jérusalem, dimanche 11 mai, sa signature sur le document créant une zone de libre-échange entre Israël et la Communauté économique européenne, M. Yigal Altan a sans doute servi comme tous ses compatriotes, le sentiment d'un tournant positif venant de marquer l'histoire d'Israël. C'est avant tout l'insupportable sensation d'isolement dans lequel le pays est plongé qui est gommée. Cette Europe, si souvent usée d'être totalement à la merci des Arabes, ne craignait donc pas de se sciemment et ouvertement à Israël, autour duquel l'état du « cottage arabe » s'est considérablement resserré dernièrement. La cérémonie de Bruxelles a apporté aux Israéliens un puissant réconfort à un moment où rien ne paraissait devoir déchoquer que la solitude ne débouche sur l'Apocalypse. Et l'on s'aperçoit, du même coup, combien le premier ministre, M. Itzhak Rabin, avait

De notre correspondant

eu tort de considérer l'Europe comme... inexistante (sur le plan politique).

L'accord de Bruxelles n'est pas seulement un événement d'une portée politique considérable mais, sur le plan économique, il est aussi l'aboutissement de quinze ans d'efforts acharnés. C'est un marché de deux cent cinquante millions de consommateurs qui sera ouvert à partir du 1^{er} juillet 1975 aux produits industriels et agricoles israéliens. Les échanges entre Israël et les pays de la Communauté étaient déjà assez importants puisque Israël a importé en 1974 pour 1 997 613 000 dollars et exporté pour 688 406 000 dollars. Les importations, en provenance de la C.E.E., atteignent près de la moitié du total des achats à l'étranger et les exportations vers la C.E.E. les

tiers des exportations globales d'Israël.

L'abaissement des barrières douanières, très considérable dans l'immédiat sur les marchés européens — en Israël cet abaissement sera échelonné sur quinze ans — représente toutefois un défi pour l'économie israélienne qui devra subir une refonte qui ne se fera pas sans douleur. Les avertissements n'ont pas manqué de la part de tous les responsables des affaires économiques et, notamment, du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Haim Bar Lev. Ce dernier prévoit des moments difficiles pour les entreprises. Dans bien des cas, elles seront peut-être obligées de fermer leurs portes faute de pouvoir affronter la concurrence d'un marché libre. Le ministre est cependant certain que le fer, qui sera ainsi porté sur les points faibles de l'économie, aura à terme un effet salutaire.

ANDRÉ SCÉMAMA.

CONJONCTURE

M. FOURCADE PRÉVOIT UNE LÉGÈRE BAISSE DU CHOMAGE

« Je continue à penser que le vrai problème de l'économie française est la hausse des prix trop rapide », a déclaré, le 10 mai, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances, à R.T.L. dont il était le rédacteur en chef du « Journal Inattendu ».

« Pour qu'il n'y ait pas de chômage en France dans les prochains années, a-t-il ajouté, il faut que notre économie soit saine. Il faut que notre monnaie soit valable et il faut que notre balance commerciale soit équilibrée. »

S'affirmant toujours hostile à une relance par la consommation « qui se traduirait immédiatement par une augmentation des prix », M. Fourcade a indiqué qu'actuellement, dans un certain nombre d'industries, les commandes de commandes se poursuivent un petit peu et que le chômage va un petit peu décliner. On constate, dans un certain nombre de secteurs, une très légère reprise, mais qui est plus volatile et plus douce que celle que nous avions prévue ».

Selon l'INSEE

LES PROMOTEURS PRIVÉS JUGENT ENCORE FAIBLE LA DEMANDE DE LOGEMENTS NEUFS

L'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée en avril par l'Institut national de la statistique et des études économiques auprès d'un millier de promoteurs, révèle une stagnation de la demande de logements neufs est toujours jugée faible par les promoteurs privés, tandis qu'on constate une « nette amélioration » des demandes de l'I.M. en accession à la propriété.

Les stocks de logements inventés sont jugés moins élevés qu'au début de l'année, particulièrement dans la région parisienne. Cependant, il semble que les promoteurs privés attendent une réelle reprise de la demande pour reprendre, pratiquement, à court terme, les mises en chantier, qui s'améliorent lentement depuis six mois, restent encore faibles.

Enfin, la hausse des prix des logements continue de se ralentir, notamment dans le secteur libre et en province.

FISCALITÉ

IMPOTS : PAIEMENT DU DEUXIÈME TIERS PROVISIONNEL LE 15 MAI AU PLUS TARD

Il ne reste plus que trois jours pour acquiescer aux services des impôts le deuxième tiers provisionnel : au-delà du 15 mai, les retardataires seront passibles d'une amende égale à 10 % du montant de leur tiers.

Devient s'exécuter, même s'ils n'ont pas reçu l'avis personnellement envoyé par le ministre de l'Économie et des Finances, tous les contribuables qui n'ont pas adopté le régime du relèvement mensuel.

Exceptionnellement, cette année, le Trésor va rendre de l'argent : un million six cent cinquante mille contribuables recevront par chèque la partie remboursable (1,3 milliard de francs) du prélevement supplémentaire exigé l'an dernier au nom de la lutte contre l'inflation. Quant on lui demande pourquoi cette somme n'a pas tout simplement été déduite des impôts exigibles (soit sur le tiers, soit sur les mensualités), le ministre de l'Économie et des Finances répond que les contribuables sont « plus sensibles » à la réception d'un chèque en bonne et due forme qu'à un simple crédit d'impôt.

UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE EST ACCORDÉ AUX MÉDECINS CONVENTIONNÉS POUR LEUR DÉCLARATION DE REVENUS.

En raison de difficultés consécutives à la mise en place du système informatique d'établissement des relevés individuels des honoraires des médecins, les organismes de Sécurité sociale ne seront pas en mesure d'adresser ces relevés aux intéressés avant le 31 juillet 1975. M. Fourcade a donc décidé d'accorder aux médecins conventionnés un délai supplémentaire expirant le 15 septembre 1975 à minuit. Ce délai s'applique aussi bien aux déclarations spéciales n° 2035 (régime de déclaration contrôlée, et n° 2037 (régime de l'évaluation administrative) qu'à la déclaration d'ensemble des revenus (imprimé n° 2042).

CONSOMMATION

LES 13 ET 14 MAI Le Conseil économique et social

amine un rapport sur la garantie des produits durables et le service après vente

Le Conseil économique et social examine, les 13 et 14 mai, un rapport de M. Roger Kerneec (président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs) sur la garantie des produits durables et le service après vente.

Le rapporteur propose donc, dans la perspective d'une utilisation plus rationnelle des ressources matérielles et des matières premières, de promouvoir la production de biens plus durables, de renoncer aux innovations « qui ne rendent pas l'objet plus utile ou plus commode » de mettre au point des contrats de garantie dépourvus de clauses limitatives abusives, d'organiser un service après vente efficace.

Plus généralement, l'élaboration d'un droit de la consommation, et tout d'abord d'une loi-cadre (ainsi que l'ont récemment proposé les organisations de consommateurs) et la codification des textes relatifs à la protection des intérêts des consommateurs semble à M. Kerneec, de plus en plus nécessaire. Cependant, la voie contractuelle entre organisations de consommateurs et pouvoirs publics, industriels et commerçants doit rester largement ouverte.

Plus généralement, l'élaboration d'un droit de la consommation, et tout d'abord d'une loi-cadre (ainsi que l'ont récemment proposé les organisations de consommateurs) et la codification des textes relatifs à la protection des intérêts des consommateurs semble à M. Kerneec, de plus en plus nécessaire. Cependant, la voie contractuelle entre organisations de consommateurs et pouvoirs publics, industriels et commerçants doit rester largement ouverte.

La multiplication dans la vie quotidienne de produits durables, usés une dizaine d'années, la lenteur de leurs acheteurs à agir des producteurs et des vendeurs une garantie réelle de fonctionnement et des réparations efficaces en cas de panne, voilà une garantie légale te contre les « vices cachés » des produits durables (appareils électro-ménagers, meubles, automobiles...), mais l'acheteur qui trop rarement la possède de se faire rendre justice, grevé l'octroi aux organisations de défense des consommateurs une justice : la difficulté de voir les preuves du « vice » et la complexité de la procédure et surtout son coût (souvent supérieur au prix d'achat de l'objet défectueux) découragent l'acheteur d'intenter un procès.

Renoncer à certaines innovations

La matière de service après vente, les difficultés rencontrées aussi nombreuses : recherche d'un réparateur compétent, attente souvent excessive service demandé, absence de es de rechange et impossibilité d'ajuster du rapport qualité-prix le réparation.

GAULT ET MILLAU VONT-ILS OUVRI UN SEX-SHOP ?

Encore, mais ils ont l'air de faire un double jeu. Les Ha les sont ils pas revêtus les meilleurs et les plus restaurants, bis, et boutique. Dans le de la nuit, une foule de gens font pour vos vêtements. Le Nouveau Guide de Paris M. LAU

ÉNERGIE

LES PRIX DU PÉTROLE DEVRONT AUGMENTER répète le chah à Mexico

Mexico (A.P., Reuter). — Les prix du pétrole devraient augmenter pour compenser les effets de l'inflation, a déclaré samedi le chah d'Iran à Mexico, où il est en visite officielle, répétant ce qu'il avait dit à Caracas après avoir rencontré le président vénézuélien. L'O.P.E.C. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réunira en juin pour discuter de cette question, a précisé le chah.

La conférence mondiale du pétrole s'est ouverte dimanche à Tokyo en présence de cinq mille spécialistes venus de plus de soixante-dix pays pour débattre des problèmes techniques liés à l'exploitation et à la consommation du pétrole. Elle doit durer dix jours. — (A.F.P.)

Le C.E.A. et E.D.F. créent une filiale commune d'études et de réalisations nucléaires (SOFRATOM). Consistée à l'initiative de M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la recherche, la SOFRATOM est une société anonyme au capital de 1 milliard de francs. Son rôle est d'apporter aux maîtres d'ouvrages étrangers des services de conseil et de coopération dans toutes les applications pacifiques de l'énergie nucléaire. Cette nouvelle société pourra, par exemple, réaliser des études de financement, des avant-projets, ou préparer des appels d'offres internationaux. Le président du conseil d'administration de SOFRATOM est M. Armand Luxo, directeur à l'Électricité de France, et le directeur général en est M. Pierre Villars, de la direction des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique.

COMMERCE

UNE CONFÉRENCE SUR LE CAFÉ POURRAIT SE TENIR PROCHAINEMENT A BOGOTA

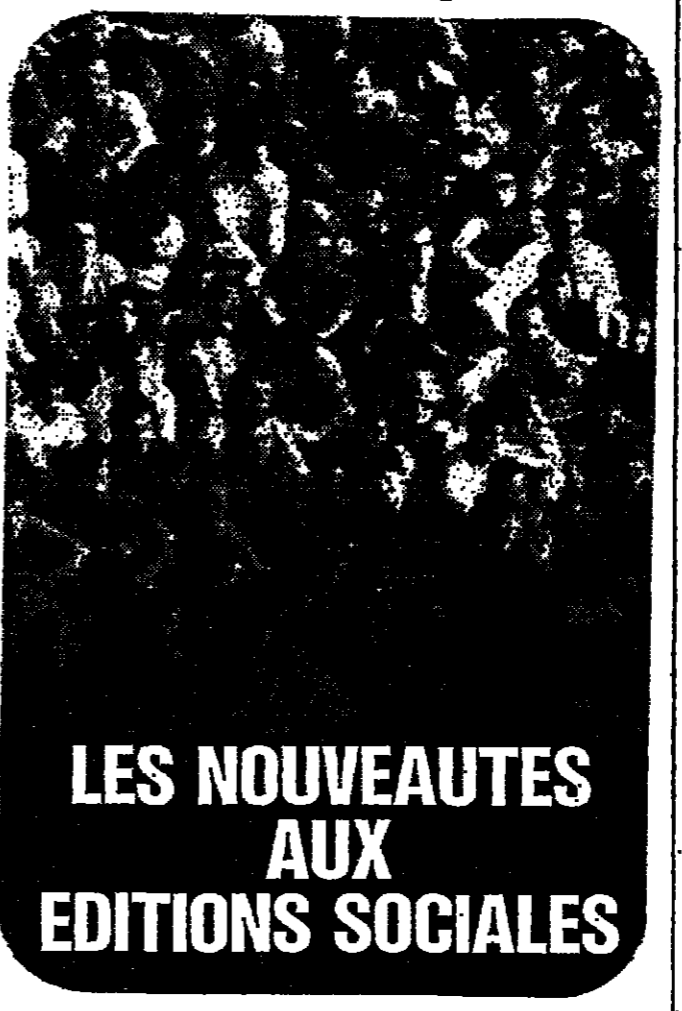
Une conférence sur le café pourrait se tenir prochainement à Bogota en présence du chef de l'Etat ivoirien, M. Houphouët-Boigny, du président colombien, M. Alfonso Lopez, et de délégués brésiliens. Cette conférence serait destinée à préparer les entretiens prévus à Londres au mois de juin en vue du renouvellement de l'accord international sur le café, qui expire le 1^{er} octobre 1975 après avoir été prorogé de deux ans. La réunion des trois grands producteurs mondiaux de café — Brésil, Colombie, Côte-d'Ivoire, — aura toute l'importance capitale pour l'élaboration et la conclusion d'un nouvel accord : de nombreuses divergences subsistent encore, notamment en ce qui concerne les quotas de production et la fixation des prix. Rappelons que les pays producteurs d'Amérique latine ont décidé en décembre dernier de stocker 30 % de leurs récoltes pour empêcher une baisse des cours plus accentuée : en 1974, elle avait atteint 25 %, et depuis le début de l'année un nouveau repli de 20 % a été enregistré.

PCEM

Pharmacie

Recyclage scientifique des Bacheliers A - B - C - D au mois de septembre. Baccalauréat annuel parallèle à la Faculté. Année préparatoire pour Bacheliers A et B.

CEPEX groupe (films) de professeurs, 57, r. de la Seine, 92-Neuilly 722-94-94



Collection NOTRE TEMPS	
André VIEUGUET	Français et Immigrés 1 vol. : 13 F. Introduction de Georges Marchais.
Roger GAUDON et Jean CHATAIN	Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix 1 vol. : 13 F. Préface de Georges Valbon
Michel JOUET et Jean-Jacques MARTIN	Jean Royer : Un réformisme autoritaire 1 vol. : 7,50 F. Reconstruire l'école Avant-propos de Pierre Juquin Nouvelle édition 50 ^e mille - 1 vol. : 9,50 F
Marc DUPUIS	Nationaliser : quels groupes ? pourquoi ? comment ? 1 vol. : 7,50 F
Jean ELLENSTEIN	Histoire de l'U.R.S.S. Les 4 volumes : 52 F
Collection SOCIALISME	
André CARREL et Georges FOURNIAL	Cuba socialiste de A à Z Préface de Roland Leroy - 1 vol. : 16 F.
Jacques LEGRAND	Le choix mongol 1 vol. : 13 F
Collection PROBLEMES	
Michel VADEE	Bachelard et le nouvel idéalisme épistémologique 1 vol. : 20 F
Bernard MULDWORF	Sexualité et féminité 1 vol. : 16 F
Groupe Français d'Éducation Nouvelle	L'Échec scolaire : doué ou non doué ? 2e édition - 15 ^e mille - 1 vol. : 20 F
Collection PROBLEMES/HISTOIRE	
Yvon GARLAN et Claude NIERES	Les révoltes bretonnes de 1675 - Bonnets rouges et papier timbré 1 vol. : 20 F
Collection LES CLASSIQUES DU MARXISME	
Karl MARX	Critique du droit politique hégélien 1 vol. : 30 F
MARX-ENGELS	Études philosophiques 1 vol. : 9,50 F
MARX-ENGELS	Correspondance Tome IV Juillet 53 - Juin 57 1 vol. : 40 F
Hors Collection	
Gilbert BADIA	Rosa Luxemburg, journaliste, polémiste, révolutionnaire 1 vol. : 130 F
Marcel COHEN	Histoire d'une langue : Le français 1 vol. : 40 F
Docteur Françoise LAZARD-LEVAILLANT	Le petit enfant ce méconnu 1 vol. : 25 F
Marcel PIQUEMAL, Françoise, André DEMICHEL	Institutions et pouvoir en France 1 vol. : 25 F
Madeleine COLIN	Ce n'est pas d'aujourd'hui Femmes, syndicats, luttes de classes 1 vol. : 20 F
Maurice BOUVIER-AJAM, Jésus IBARROLA et Nicolas PASQUARELLI	Dictionnaire économique et social 1 vol. : 53 F.

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

TOMOBILE
REFIN LEXAN
nde une aide
ruelement britannique

45
3re

Le Tri
à Gre
Des bu
dans le
de de

EAUX.
Une
cl

LES MARCHÉS FINANCIERS

RO-ÉMISSIONS

hé bien orienté

Dans une ambiance... Le marché des obligations... Les obligations en euros... Le marché des actions...

LONDRES

Table of London market data including various stock prices and indices.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table of monetary market data including interest rates and exchange rates.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices including FTSE 100 and other market indicators.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

News items for various companies including financial results and corporate actions.

B. A. L. O.

Le BALO du lundi 12 mai... Séb S.A. - Insertion faite en vue de l'admission à la cote officielle...

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table of monetary market data for B.A.L.O.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for B.A.L.O.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

News items for various companies in the B.A.L.O. section.

VALEURS

Main table of stock values and prices for various companies and markets.

BOURSE DE PARIS - 9 MAI - COMPTANT

Table of Paris stock market data for the 9th of May, including various stock prices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data including interest rates and exchange rates.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data including prices and volumes.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. ASIE
 - VIETNAM : comment le capitaine du Sud change de main le 30 avril.
 - LAOS : le Pathet-Lao dirige désormais l'armée royale.
- 4-5. AMERIQUES
 - L'Oncle Sam et ses voisins du Sud (II), par J.-P. Clerc.
- 6. PROCHE-ORIENT
 - GRANDE-BRETAGNE : M. Wilson et la crise économique.
 - TCHÉCOSLOVAQUIE : perquisitions et arrestations.
- 8-9. POLITIQUE
 - M. CHIRAC : « Une politique sociale, oui ; le socialisme, non. »
 - ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945
 - LIBRES OPINIONS : « L'autre Europe », par Claude Bourdet.
- 10. HISTOIRE
 - Ce que sont devenus les chefs militaires alliés de 1945.
- 12-13. AVANT LE DEBAT AU PARLEMENT SUR LA POLITIQUE NUCLEAIRE
- 14. RELIGION
 - Le premier congrès mondial des chrétiens pour le socialisme.
 - Témoignage : « Un prêtre peut-il être communiste ? », par Jean Baptiste.
- 15. SOCIÉTÉ
 - Les semaines sociales.
- 18. EDUCATION
 - Le congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.
 - La première journée des enseignants socialistes.

LE MONDE DE L'ECONOMIE

- Pages 19 à 24
- Le fonctionnement du système financier et l'inflation :
 - Taux d'intérêt artificiel et coupes de la monnaie ;
 - Doit venir l'écrou de crédit.
- Histoire moderne de la croissance.
- Les milieux pétroliers américains sont pessimistes sur les perspectives de production.
- De combien pourrait-on augmenter les bas salaires en limitant la hausse des rémunérations supérieures ?
- Les notes de lecture d'Alfred Sauvy.
- 26. JUSTICE
 - BRIVE : les surveillants manifestent contre Mme Héline Dorhic.
 - M. Jean-Marie Leloup est élu président de la F.N.U.J.A.
- 27. SPORTS
- 30-31. ARTS ET SPECTACLES
 - FESTIVALS : à Cannes, vieilles connaissances et jeunes recrues ; à Bordeaux, l'amour et la vie d'une femme russe.
- 38. LA REGION PARISIENNE
 - LIBRES OPINIONS : « Un maire, pour quoi faire ? », par Daniel Hymans.
- 39. EQUIPEMENT ET REGIONES
 - A PROPOS DE... : les transports en commun aux Etats-Unis.
- 40-41. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - CONFLITS : la grève du SETA.

LIRE EGLEMENT

- RADIO-TELEVISION (28)
- Annuaire classés (32 à 37) :
- Aujourd'hui (28) ; Chronique (28) ;
- Journal officiel (29) ; Médiocrité (29) ; Mots croisés (28) ;
- Finances (43).

Le numéro du « Monde » daté 11-12 mai 1975 a été tiré à 801 458 exemplaires.

Pour louer une voiture en Espagne, réserver chez Europcar au : 645.21.25

YVONNE DE BREMOND D'ARS
achète pour collectionneurs : tous beaux meubles anciens tapisseries tableaux de maîtres.
30, Fg St-HONORE, PARIS 8^e 265.11.05

A B C D F G H

MM. Kissinger et Gromyko auront des entretiens à Vienne le 19 mai

Le président Sadate entreprend une tournée dans quatre capitales arabes

M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, auront des entretiens à Vienne le 19 mai. Cette réunion, dont on avait dit d'abord qu'elle pourrait se dérouler à Genève, permettra aux deux hommes d'échanger leurs vues sur la réduction des armements stratégiques (SALT) et sur le Proche-Orient. Elle permettra au président Ford d'avoir des éléments d'appréciation avant sa rencontre avec M. Sadate. Celle-ci aura lieu également en Autriche, à Salzbourg, les 1^{er} et 2 juin.

Après la courte pause qui a suivi l'échec de la politique des « petits pas » de M. Kissinger, on assiste donc à un regain d'activité diplomatique. On a ainsi appris, samedi 10 mai, dans la capitale égyptienne, que le président Sadate allait effectuer à partir de ce lundi une tournée dans quatre pays arabes. Il se rend tout d'abord au Koweït, où il passera deux jours, puis à Bagdad, où il séjournera mercredi et jeudi. Il gagnera ensuite Amman, où il passera la journée de vendredi, avant de repartir pour Damas. Il doit regagner Le Caire dimanche dernier, M. Kamal Aboul Maajid, ministre égyptien de l'Information, au cours d'une conférence de

presse à Beyrouth, est destiné « à ressourcer les rangs arabes dans la perspective des reprises de conférences de Genève ».

A l'issue de sa tournée dans les capitales arabes, le président Sadate devra se rendre en visite officielle en Yougoslavie le 18 mai. Ce voyage a été ajourné à la demande de Belgrade, le maréchal Tito étant souffrant.

La visite de M. Van der Stoep au Caire

De son côté, le comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine a annoncé, dimanche, la création d'un comité chargé de « concrétiser » la proposition syrienne de former un commandement unifié de syro-palestiniens. Cette offre avait été faite en mars dernier par le chef de l'Etat syrien, le général Assad. La mise en œuvre d'un tel commandement permettrait à l'O.L.P. d'être présente à la conférence de Genève par l'intermédiaire de son pays à la déclaration européenne du 8 novembre 1973, qui « souligne notamment la nécessité de trouver une structure légale adéquate qui donnera satisfaction aux droits légitimes des Palestiniens ». Il a cependant précisé que son pays n'embellait pas, pour le moment, avoir des relations avec l'O.L.P. et s'est déclaré favorable à un élément favorable à la poursuite du dialogue euro-arabe. — (A.F.P., Reuters.)

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. JEAN DYRAC

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu, lundi matin 12 mai, avec M. Jean Dyrac, ancien vice-consul de France à Phnom-Penh, et dernier représentant à l'ambassade de France au Cambodge, où il a organisé le séjour de plusieurs centaines de réfugiés et leur évacuation vers la Thaïlande.

Le président de la République devait recevoir, dans l'après-midi, M. Michel Cur, secrétaire d'Etat à la culture, puis M. Jacques Chirac, premier ministre.

Le château de Versailles sera fermé au public, le mardi 13 mai jusqu'à 11 h., et les parcs jusqu'à 12 h., en raison de la visite officielle de M. Teng Hsiao-ping.

DECORATION

TISSUS D'AMEUBLEMENT IMPRIMES

Toiles de lin, de coton. Satins et chintz imprimés. Motifs de style, floraux, cachemires, géométriques, contemporains, etc. Importations directes de tissus américains, anglais et suédois. une multitude de dessins et de coloris originaux.

les prix de 15 à 50 F le mètre (tous nos tissus en stock)

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A. Meysignac

DESSEIN - EXPOSE
FABRIQUE - RESTAURE
DECORE - RESTAURE

l'apôtre de l'ébénisterie

Meubles - Boiseries
Rangements - Éléments
Meubles-lits
Séjés et Canapés
Lits Classiques
Canapés-lits
Tentures murales
Rideaux - Décor de fenêtres
Tous Travaux
Styles et contemporain

ATELIERS-MAGASIN
BUREAU VISITEUR
DANS NOS IMMEUBLES 2500 M²
42-44, FAUBOURG ST-ANTOINE
PARIS 12 - BASTILLE
PARKING
CONSULETS - RECEPTIONS - DEVS
TÉL. 343-86-31 S.I.G.M.E.C.

Tunisie 8 jours 850 F

Voyage en liberté une semaine pour découvrir la Tunisie avec un voyageur expérimenté (à l'exception de Bizerte) (850 F)

Départ au soleil à Hammamet, une semaine à la « Baie du Soleil », pour profiter de l'air qui vous rafraîchit et vous occuper de la mer (850 F)

A la découverte des beautés de 15 lieux de la Tunisie (1.745 F) à travers la Tunisie avec déplacement assuré.

Vacances en famille à Hammamet 8 jours à l'Hotel (à partir de 850 F) au ou en studio avec vos enfants (garantie).

Appel de départ 2 jours de grand air en route pour le désert, avec souvenirs gratuits (1.425 F)

Prix comprenant : voyage par avion et retour, repas, boissons, transferts, assurances, etc.

En collaboration avec l'Office de Tourisme Tunisien

payscope International
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.51.02

Pour plus d'informations, veuillez nous envoyer gratuitement votre brochure.

NOM _____ ville _____

adresse _____

des prix pour aller plus loin plus longtemps

LE RAPPROCHEMENT ENTRE HONEYWELL-BULL ET C.I.I. EST OFFICIEL

Le rapprochement à l'étude depuis plusieurs mois entre la Compagnie internationale pour l'Informatique (C.I.I.) et la Compagnie Honeywell-Bull devait être annoncé officiellement lundi après-midi.

Conduits par M. Nicoud DES MANIFESTANTS DU CID-UNATI OCCUPENT LES BUREAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES A BOURGOIN

Bourgoin-Jallieu. — Des manifestants du CID-UNATI conduits par M. Gérard Nicoud (redevant récemment secrétaire général du mouvement) ont occupé pacifiquement, samedi une heure, ce lundi matin 12 mai, les bureaux des contributions directes de Bourgoin (Isère). La maison de cette manifestation est le siège (illégal) occupé par les militants du CID-UNATI dont fait preuve le contrôleur, M. Gaquier, qui devait recevoir ce lundi deux commerçants et artisans pour discuter de leur situation fiscale.

Une soixantaine de manifestants brandissant des banderoles accompagnant leurs deux collègues et, en peu de temps, la discussion dépeçait. Le CID-UNATI demande la mutation de M. Gaquier.

Le Séminaire traditionaliste d'Écône (Su) est officiellement désavoué

Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, vient d'annoncer sa décision de retirer l'insignification canonique à la congrégation Fraternité sacerdotale de saint Pie X, fondée et dirigée par Mgr Marcel Lefebvre, et dont la principale initiative a été la création du séminaire d'Écône réputé pour ses tendances traditionalistes.

Commentant sa décision, Mgr Mamie a notamment déclaré : « L'attachement très affirmé de cette fraternité pour les anciennes traditions liturgiques et la langue latine, sa volonté de défendre les valeurs de la foi et de disciplines essentielles de l'Église contre certaines manières de penser et d'agir courantes, en fait, un refus réfléchi et explicite des décisions du concile Vatican II et de l'autorité du pape Paul VI. »

Cette mesure qui équivaut, en fait, à supprimer le droit juridique à l'existence de la fraternité semble être la conséquence de la visite apostolique effectuée voici quelques mois à Écône et décidée par Rome. Mgr Mamie a, en effet, précisé qu'il avait agi en accord avec les congrégations romaines pour les religieux, pour le clergé et pour les séminaires.

C'est Mgr Charrière, alors évêque de Fribourg, qui, en novembre 1970, a approuvé les statuts de la Fraternité. Rappelons que le séminaire d'Écône, qui comprend plus d'une centaine d'étudiants — anctorité des Français — rejette la liturgie postconciliaire et dispensait une formation philosophique et théologique telle que les évêques de France, de Belgique et de Suisse avaient fait savoir qu'ils n'étaient pas disposés à accueillir des prêtres venus d'Écône.

La crise des vocations n'a pas été mentionnée, pas les étudiants qui comme presque partout les jeunes gens qui ont fait à Mgr Lefebvre et demain, une fois ordonnés, le sont — de se trouvant.

L'affaire d'Écône, depuis plusieurs années scissure d'un grave esprit. Ce n'est pas que l'on a changé le même quand ces changements et qu'ils sont approuvés par le pape, vateurs ombraient alors l'argument d'autorité et leurs plus chers. Mgr se trouve-t-il pas dans d'une part, autre bilités contractées en naratives et d'autres pas à l'Église ? — H. P.)

NOUVELLES BRÈVES

● **Suicide d'un détenu à Limoges.** Au cours de la nuit du 10 au 11 mai, un jeune détenu, M. Joël Chevalier, vingt ans, s'est pendu dans sa cellule, à la prison de Limoges. Un surveillant a découvert le drame, qui s'est déroulé alors que le compagnon de cellule du désespéré dormait.

M. Joël Chevalier était inculpé d'homicide. Le 22 décembre dernier, à Saint-Erme (Haute-Vienne), il avait tiré un coup de carabine sur M. Roger Bonnaud, cinquante-neuf ans, père de la jeune fille qu'il courtisait. Cette dernière voulait rompre. M. Joël Chevalier l'avait prise à partie ; c'est alors que son père s'était interposé et avait été mortellement blessé.

LE CONSEIL D'ÉTAT CONFIRME LE CLASSEMENT DU MASSIF DE L'ABBEVILLE

On peut aussi classer très étendu. En outre d'une partie des pentes du massif (Aude), le Conseil d'Etat a décidé que, malgré l'étendue englobée dans le massif, les pentes du massif de l'Abbeville, c'est l'unité du paysage, caractère d'un site et le contraste qu'il offre, son relief que par sa plaine du massif de l'Abbeville, d'une part, autre bilités contractées en naratives et d'autres pas à l'Église ? — H. P.)

Exposition de 500 modèles de pianos et orgues sélectionnés parmi les meilleures marques mondiales.

Piano center

PIANOS
Fais-Quart 72, rue de l'Église
92250 LA GARENNE
Tél. 242.26.30 et 782.75.67

PIANOS-ORGUES
Paris 122-124, rue de Paris
93100 MONTREUIL

BMW-POZ
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

10, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris
IMPORTANTES ATELIERS SPECIALISEES
754.91.64 - 754.91.65 - 755.62.22

Couverts-orfèvrerie
ARGENTÉ et INOX
SOLDES 13, 14, 15 MAI
Fabricant - Vente directe
FRANOR 70, rue AMELOT
Tél. 706-07-04
N° 51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

ABEL
Tailleur Chemisier
REOUVERTURE
Une nouvelle collection dans un nouveau
23, rue d'Amsterdam Paris 8^e

WATERMAN

Créateur de stylos depuis 1884

Information Logement
525.25.25

sur simple rendez-vous un entretien personnel, une information indispensable...
gratuitement tous les renseignements sur 30 000 appartements et maisons individuelles*

*une documentation complète *des conseils sur 600 programmes immobiliers fiscaux et financiers

Centre Etoile 49 avenue Kléber Paris 16^e 525 25-25
Centre Nation 45 cours de Vincennes Paris 20^e 346 11-74
Centre Maine 210 avenue du Maine Paris 14^e 734 17-09
un service spécialisé créé à votre intention par la Compagnie B

كناز الجليلي